

***christian baudelot
roger estabilet
jacques toiser
avec p. o. flavigny***

qui travaille pour qui?



cahiers libres 354 | françois maspero

christian baudelot
roger establet
jacques toiser

avec la collaboration de p. o. flavigny

qui travaille pour qui ?

FRANÇOIS MASPERO
1, place paul-painlevé, V^e
PARIS
1979

21 millions de travailleurs ont dépensé en 1971 leur énergie sous des formes diverses : en transformant la matière, en dirigeant la production, en permettant le rassemblement des capitaux, en commercialisant des marchandises, en soignant des malades, en enseignant les mathématiques, en acheminant le courrier...

Peut-on prendre une mesure d'ensemble de l'utilisation finale de cette énorme dépense de forces humaines ? A quels usages économiques et sociaux ont été consacrés les différents produits du travail de ces 21 millions d'actifs ? A quelles grandes fonctions de la vie économique et sociale ces énergies humaines ont-elles été affectées, et dans quelles proportions ?

Combien de travailleurs, quels travailleurs ont consacré leur énergie à fournir les biens de luxe ? A accroître les patrimoines immobiliers ? A arrondir les fortunes privées ?

Combien de travailleurs, quels travailleurs, ont été nécessaires pour assurer à chacun de quoi refaire ses forces, jour après jour ?

Et la main-d'œuvre mobilisée par l'Etat, à quoi, à qui sert-elle au bout du compte ?

Les besoins de chaque classe sociale s'enracinent dans ce que la vie professionnelle a de plus profond ; en retour, la demande qui en résulte oriente le travail humain et contribue à donner à l'appareil de production son allure générale : une population active taillée, en définitive, à la mesure des exigences des classes les plus puissantes.

A partir des données de la comptabilité nationale et sur la base des méthodes des comptabilités sociales en temps de travail, les auteurs de *La petite bourgeoisie en France* remettent en chantier l'analyse des classes sociales.

La question posée : *Qui travaille pour qui ?* n'est pas une question gratuite, ce n'est pas non plus un chapitre supplémentaire à ajouter à la sociologie des inégalités dans notre pays. C'est une façon d'analyser les liens entre la production et la consommation, l'économique et le social telle que soient mis au jour les rapports obscurs mais profonds qui relient l'appareil de production au sens large et les classes sociales, telles qu'elles existent en France aujourd'hui.

Sommaire

Couverture

Présentation

Page de titre

cahiers libres

Introduction

1 - La France en 1971 : un appareil de production capitaliste fortement diversifié

I. Combien de travailleurs pour quels produits ?

Comment calculer la quantité de travail incorporée dans un produit ?

LA QUESTION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS

PREMIER ENSEIGNEMENT

DEUXIÈME ENSEIGNEMENT

Des cadres socio-économiques différents

TROISIÈME ENSEIGNEMENT

II. Comment les Ménages, les Entreprises et l'État se partagent-ils les travaux des 21 millions d'actifs ?

1. *L'appareil d'accumulation*

2. *L'appareil de consommation*

3. *L'appareil d'accumulation immobilière des ménages*

2 - La moitié de la main-d'œuvre est bien employée à fournir les ménages en biens de consommation

I. Consommations et classes sociales : le problème

II. Les faits de base

1. Alimentation

2. Logement

3. Intérieur

4. Habillement

5. Santé

6. Transports

7. Sorties

- 8. Culture
- 9. Vacances
- 10. Rebut

III. 1951-1971 : accroissement général des niveaux de vie sans réduction des inégalités

IV. A niveau de vie égal, des modes de vie différents

V. Le montant des ressources ne détermine que grossièrement l'allure des budgets

VI. Entre les modes de vie, trois lignes de partage : les mêmes de 1951 à 1971

PREMIER CLIVAGE : NIVEAU DES RESSOURCES

SECOND CLIVAGE : MANUELS ET INTELLECTUELS

TROISIÈME CLIVAGE : INDÉPENDANTS ET SALARIÉS

VII. Une tendance lourde : la familialisation des budgets

3 - Production et consommation de biens de luxe

I. Consommation et surconsommation : comment les distinguer ?

II. Un taux d'exploitation de 100 %

III. La consommation de luxe mobilise un travailleur sur dix

NI LES MÊMES TRAVAILLEURS...

... NI LES MÊMES BRANCHES

IV. Les fonctions économiques de la surconsommation. Un exemple : l'automobile

4

5 - L'État : 5 600 000 travailleurs Au service de qui ?

I. Qui fait tourner l'Etat ?

II. A qui va l'Etat ?

1. Tous les transferts sociaux s'effectuent à rebours

2. Le maintien de l'ordre est le maintien de l'ordre de classe existant

6 - De la production à l'utilisation : des canalisations rigides

I. Une addition et deux divisions...

II. Un tiers de la population accapare les deux tiers des richesses nouvelles

DE LA MÉTHODE...

III. Le point de vue des consommateurs

IV. Le point de vue des producteurs

V. La rigidité et l'inertie de l'appareil productif rendent sa transformation difficile

7 - Eléments pour une analyse de classe

Annexes

Annexe I

1. Notes méthodologiques

A. Principales sources et références

B. Le principe de la méthode

C. Le traitement des échanges extérieurs

D. Autres biais

2. Déroulement des calculs

1. Tableau de départ

2. Amortissement

3. Importations

4. T.E.S. Consommations intermédiaires + amortissement

5. Produit et branche T 39 étranger

Commerce

7. Banque

8. Assurances

9. Santé et enseignement

10. On obtient ainsi un T.E.S. rectifié nouveau modèle qui va nous servir pour la suite des calculs

13. Passage aux effectifs

15. Consommation

16. Education nationale

17. Les fonctions retenues

Annexe II - Résultats détaillés

Graphiques

Notes

Introduction

La France est riche. Mais sa richesse est aujourd'hui inégalement partagée entre les divers groupes sociaux. Une minorité de privilégiés s'accapare les plus grosses portions du gâteau national. A l'opposé, ceux qui travaillent le plus durement à le produire n'en reçoivent, au bout du compte, que les miettes : ils sont la majorité.

La chose est connue, bien connue même puisque depuis trente ans les recherches sociologiques d'un côté, les campagnes électorales de la gauche, de l'autre, s'acharnent à décrire et à dénoncer ce partage inégal, avec un luxe de détails que trente ans d'échecs électoraux ont permis de mettre définitivement au point.

Qui d'ailleurs aujourd'hui n'est pas convaincu qu'il faille réduire ces inégalités ?

Quelle que soit la lucidité des constats sociologiques, la violence mise par l'opposition à dénoncer les scandales, les engagements réitérés du gouvernement, ces inégalités s'entêtent. C'est un scandale !

Ah ! si la gauche était au pouvoir ! Mais, précisément, pourquoi n'y est-elle pas ? Nouveau scandale !

La France est riche : marchandises, richesses sont produites en abondance. L'appareil productif n'a cessé, depuis 1945, de se moderniser et de développer sa productivité. Quoi de plus facile, alors, que de décider une répartition nouvelle de toutes ces richesses ? Le passage pacifique au socialisme est possible, il suffit d'en convaincre les Français. Une fois arrivés au pouvoir, on pourra prendre aux riches, aux milliardaires, de quoi substantiellement améliorer le sort des plus démunis.

L'histoire récente nous conduit à méditer deux faits troublants.

Premier fait : les Français ont éprouvé quelque mal, ces dernières années, à se laisser convaincre de la facilité et de l'opportunité d'une telle entreprise.

Deuxième fait : ceux-là mêmes qui consacrèrent tant d'efforts à les convaincre parurent douter, le moment venu, que les transformations projetées fussent aussi aisées à conduire qu'à chiffrer.

Il y a à cela des raisons.

Sans doute l'opposition tranchée entre une poignée de milliardaires oppressant d'un même poids les travailleurs manuels et intellectuels, les petites entreprises et les moyennes, la petite propriété urbaine et rurale, les épargnants et les petits porteurs, les jeunes et les vieux, les hommes et les femmes, les petits commerçants et les professions libérales, les cadres du privé et du public, a-t-elle empêché certains de se sentir chez eux dans cette auberge espagnole aux couleurs de la France.

De fait, la description dualiste des inégalités, si elle se prête aisément aux exigences manichéennes des face-à-face télévisés, est peu conforme à la réalité complexe des rapports qu'entretiennent dans ce pays les différents groupes sociaux.

Entre la poignée de milliardaires et les millions d'ouvriers existent des catégories, des groupes, des fractions de classe qui ne peuvent, en toute rigueur, être assimilés aux uns et aux autres.

Pour certaines catégories sociales, la description en termes de prolétarianisation et de paupérisation relative est en partie conforme à la réalité : sous l'effet de la concentration et de l'industrialisation, la majorité des petits commerçants et des petits paysans ont vu leur statut et leur revenu se rapprocher de ceux des ouvriers. Reste qu'en 1978, comme à toutes les élections précédentes, l'écrasante majorité de ces catégories a voté contre la gauche. Plutôt que d'invoquer de façon rituelle l'efficacité indémontrée du matraquage télévisé, il est temps de prendre acte des principaux résultats de la sociologie électorale et de se rendre compte que le revenu n'est qu'une dimension parmi d'autres de la situation de classe¹. Le patrimoine accumulé par des groupes sociaux existant en tant que tels depuis plusieurs générations, l'expérience et la valorisation de la libre entreprise, ainsi que la méfiance justifiée qu'elle traduit à l'égard des technocrates de tous poils, semblent peser d'un poids plus lourd encore dans les choix politiques de ces catégories.

D'autres catégories, au contraire, les cadres du secteur public en particulier, ne sauraient en aucun cas être assimilées à des victimes de l'exploitation capitaliste et de la paupérisation ; dans leur cas, le vote à gauche (le plus fréquent) s'inscrit dans le droit fil du maintien, voire du renforcement, d'un certain nombre de leurs privilèges : privilèges tenus certes au regard de ceux des milliardaires, mais privilèges reconnus

et subis par d'autres catégories : salaires élevés, sécurité de l'emploi, protection des cadences et des contraintes brutales du marché...

Bien conduite et dégagée des arrière-pensées électorales, une sociologie du partage du gâteau national oblige à analyser en des termes plus subtils les problèmes des alliances de classes.

Les classes sociales étant diverses et leurs intérêts fréquemment divergents, il n'est pas étonnant que le consensus ne s'établisse pas devant les modalités de la nouvelle distribution.

Mais il faut poser une question plus fondamentale encore : tel qu'il sort des fours de la pâtisserie capitaliste, le gâteau national se prête-t-il facilement et immédiatement à un nouveau découpage ?

En apparence, tant qu'on raisonne en termes monétaires pour évaluer la production nationale ou les parts qui reviennent à chaque catégorie, rien de plus facile. Un franc enlevé à Pierre est un franc qu'on donne à Paul ; mille francs de choux-fleurs se convertissent aisément en mille francs de voiture ; dix mille francs de résidence secondaire en dix mille francs de mètres carrés urbains, etc. Or la richesse nationale se compose d'une masse hétérogène de marchandises ayant des usages sociaux différents, voire incompatibles.

Ce n'est que du point de vue du comptable national qu'il est légitime d'additionner des choux-fleurs, des automobiles, des résidences secondaires et des mètres carrés urbains sous l'enseigne du franc. La mesure est légitime qui permet d'évaluer la productivité globale du travail, l'interdépendance des branches économiques, la dépendance de l'économie nationale à l'égard de l'étranger, les équilibres sur le marché entre la production et la consommation. Aussi bien le comptable national, tant qu'il reste dans son rôle et ne se transforme pas en technocrate de la politique, ne prétend pas à autre chose.

L'économie politique la plus classique, que ce soit celle d'Adam Smith, de Ricardo ou de Marx, lui a enseigné la différence entre la valeur d'échange monétaire, qui mesure l'efficacité d'ensemble d'une économie, et la valeur d'usage, qui sert à décrire la richesse concrète aux composantes multiples.

Expliquons ce point, en partant successivement de deux hypothèses opposées, également plausibles, sur la richesse de la France.

PREMIÈRE HYPOTHÈSE. L'essentiel de l'effort humain est canalisé vers des branches économiques destinées à mettre sur le marché des biens correspondant aux besoins exclusifs des minorités privilégiées ; l'effort humain consacré à produire les biens nécessaires à l'ensemble de la population est limité, cantonné dans des branches subordonnées de l'économie nationale. Dans ce cas, le moteur de l'économie nationale est à rechercher dans la production des biens de luxe ou de ceux qui servent à arrondir la fortune des nantis. Le secteur des biens de la consommation populaire est alors un sous-produit de l'économie nationale. On conçoit, dans ces conditions, que le partage présente des difficultés supérieures à celles qui consistent à présenter sous le bon angle la pelle à gâteau. (Ce n'est pas de la tarte !) Cette situation n'a rien d'imaginaire : c'est celle qu'ont rencontrée tous les pays qui ont entrepris sur leur propre sol une révolution populaire de quelque importance.

Les pays socialistes ont fait l'expérience du caractère difficilement utilisable pour une nouvelle société de l'appareil économique légué par l'ancienne : comment utiliser la monoculture du sucre, un parc immobilier fait de villas de milliardaires, d'une population active de chômeurs ou de personnel de service, pour répondre aux besoins nouveaux en scolarisation, logement, nourriture de Cuba socialiste ? Que faire, en Algérie socialiste et musulmane, du vignoble pied-noir, chef-d'œuvre pourtant de mobilisation efficace de l'énergie humaine ?

Il est faux que la vieille société se retire après avoir, comme par miracle, accouché de toutes les conditions nécessaires à la nouvelle.

Beaucoup de théoriciens de la gauche semblent penser qu'il s'agit là de situations exotiques. Et pourtant comment ignorer dans notre pays même la somme de travail qui est consacrée à produire des biens qui n'ont de valeur que pour une minorité de privilégiés et qui font corps avec ces privilèges eux-mêmes : ports de plaisance, yachts, *Concorde*, voitures de haut de gammes, résidences secondaires, hectares équipés pour le golf et le tennis, personnels de service des casinos, grands hôtels, stations à la mode, femmes de ménage, etc. ?

Il est bien clair qu'une économie au service du peuple serait obligée de convertir toute cette main-d'œuvre à des productions totalement différentes. Hors de question en effet de partager ce morceau du gâteau national ; c'est la boulangerie qu'il faut reconstruire.

DEUXIÈME HYPOTHÈSE. On peut, il est vrai, partir du point de vue contraire et estimer que, en France, la consommation de luxe n'est qu'un appendice de la consommation de masse : la consommation populaire serait alors le véritable moteur de l'économie nationale. Les gens du peuple ont à peu près besoin des mêmes biens que les classes bourgeoises : seule une différence de moyens les empêcherait d'y accéder.

C'est ainsi qu'en matière alimentaire le partage entre biens populaires et biens de luxe évolue sans cesse et qu'il pourrait évoluer davantage encore : dès qu'ils accèdent à des moyens suffisants, les ouvriers troquent volontiers la margarine ou le saindoux pour le beurre, la piquette de gros rouge pour le V.D.Q.S., voire la bonne bouteille, la nourriture à base de céréales pour celle à base de viande. Ce n'est pas seulement vrai pour la consommation alimentaire : la télé noir et blanc fait place à la télé couleur, le vélomoteur à la voiture, etc.

Certains sociologues n'ont pas hésité à concevoir notre société comme une course généralisée au standing sans différence qualitative de classe ; de sorte qu'en rabattre sur le standing des uns pourrait améliorer celui des autres.

Selon qu'on regarde tel comportement de classe, telle catégorie sociale, la diffusion de tel objet de consommation, l'activité économique de telle branche, on est tenté d'accréditer tantôt la première, tantôt la seconde hypothèse. Rien d'étonnant : la réalité sociale est rarement en noir et blanc. Néanmoins, la question de savoir quelle est l'hypothèse la plus explicative pour notre économie française se pose pour des raisons qui ne sont pas seulement académiques ; elle ne peut être résolue que sur la base des faits. En la matière, l'impressionnisme ne peut être que trompeur.

Il faut, pour trancher, prendre la connaissance et la mesure de deux ordres de faits et les mettre en relation.

— D'abord, analyser quels sont les biens, les marchandises et les services qui sont aujourd'hui consommés par les différentes catégories sociales. S'agit-il pour les catégories sociales différentes de biens, de services et de marchandises identiques mais consommés dans des quantités différentes ? S'agit-il au contraire de biens, de services et de marchandises qualitativement distincts ? Est-il possible de savoir comment une même catégorie sociale modifie ses consommations lorsque s'élève son revenu ? Et ces évolutions sont-elles parallèles d'une catégorie sociale à l'autre ?

— Ensuite, analyser branche par branche, produit par produit, la quantité et la qualité du travail social total dépensées pour produire et mettre sur le marché une certaine quantité monétaire de marchandises, de biens et de services. De deux choses l'une : ou bien toutes les branches utilisent approximativement la même quantité et la même qualité de travail humain, et alors la conversion de l'appareil économique est relativement facile. Ou bien on se trouve dans le cas de figure opposé : les différents produits exigent une main-d'œuvre, quantitativement et qualitativement différente, et alors une reconversion ne peut aller sans, pour un temps du moins, bouleverser la structure de l'emploi et sa localisation.

— Enfin, mettre en relation ces deux ordres de faits : connaître la quantité et la qualité du travail social total nécessaires, aujourd'hui, à produire et à mettre sur le marché les biens, marchandises et services consommés et utilisés par les différentes catégories sociales. Au terme de ces trois étapes, nous pourrions répondre à la question qui servira de fil conducteur à tout le livre : qui travaille pour qui ?

Cette question que nous posons : *qui travaille pour qui ?* n'est pas une question gratuite ; ce n'est pas non plus un chapitre supplémentaire à ajouter à la sociologie des inégalités dans notre pays. C'est une façon d'analyser les liens entre la production et la consommation, l'économique et le social telle que soient mis au jour les rapports, obscurs mais profonds, qui relient l'appareil de production au sens large et les classes sociales telles qu'elles existent en France aujourd'hui.

Si l'on veut réellement comprendre quelque chose à l'existence des classes sociales, à leurs formes, à leur nombre, à leurs contours, à leurs conflits, c'est bien dans la production qu'il faut plonger. Là résident les fondements de leur existence.



Ce que nous allons établir

1. La France de 1971 : le capitalisme domine tout l'appareil de production ; mais celui-ci est fortement diversifié.

2. La consommation des Français, dont les traits sont fortement marqués par les modes de vie et les habitudes de classe, mobilise, en 1971, la moitié de l'appareil productif.

3. La consommation des biens de luxe, qui concerne, à des degrés divers, un ménage sur deux, mobilise un travailleur sur dix. Une main-d'œuvre aux caractéristiques bien particulières.

4. Les accumulations mobilisent dans la France de 1971 un travailleur sur sept. Selon qu'elles concernent l'accroissement du parc immobilier des ménages ou celui du capital des entreprises, elles font appel à des appareils de production aux caractéristiques opposées.

Quelles sont les classes bénéficiaires et commanditaires de ces deux secteurs décisifs de l'économie nationale ?

5. 5 600 000 travailleurs (plus d'un quart de la main-d'œuvre) sont mobilisés à faire tourner la machinerie de l'ÉTAT. Travail mort ? inutile ? également réparti ? Qui bénéficie des services de l'ÉTAT ?

6. Entre les classes sociales qui utilisent, à des titres et à des degrés divers, les ressources de l'appareil productif et les sources d'énergie très diversifiées de cet appareil productif, deux cents ans de dictature de l'argent ont institué des réseaux de canalisation extrêmement rigides et délicats à reconverter.

7. L'étude des relations entre production et utilisations sociales des richesses permet de remettre en chantier le concept de classe sociale et de poser, dans une perspective limitée, mais précise, la question des alliances.

ANNEXES. On trouvera en annexe les principes de la méthode utilisée, les étapes de son déroulement, une discussion sur les biais qu'elle introduit ainsi que les résultats présentés sous forme de tableaux détaillés.

La France en 1971 : un appareil de production capitaliste fortement diversifié

21 millions de travailleurs ont dépensé, en 1971², leur énergie sous des formes diverses : en transformant la matière, en dirigeant la production, en permettant le rassemblement des capitaux, en tenant des livres de comptes, en surveillant les travaux, en commercialisant des marchandises, en soignant des malades, en enseignant les mathématiques, en acheminant le courrier, etc.

Peut-on, dans une première approche, prendre une mesure d'ensemble de l'utilisation finale de cette énorme dépense de forces humaines ? A quels usages économiques et sociaux ont été consacrés les différents produits du travail de ces 21 millions d'actifs ?

Nous procéderons en deux temps :

PREMIER TEMPS. Nous chercherons à déterminer la quantité de travail contenue dans chacun des grands produits mis sur le marché par les différentes branches de l'économie nationale.

DEUXIÈME TEMPS. Nous chercherons, sur la base de ce premier résultat, à déterminer les quantités et les qualités de travail qui sont affectées à chacun des grands destinataires de l'économie nationale : les Ménages, les Entreprises, l'État.

I. Combien de travailleurs pour quels produits ?

Aujourd'hui, une grande surface commerciale est en mesure de distribuer à peu près n'importe quel produit sans modifier considérablement la qualification ni même l'effectif de son personnel. Que la direction décide d'organiser, parallèlement au rayon ALIMENTATION, la distribution d'articles de toilette et de produits ménagers, d'accessoires automobiles, de livres et de disques, de postes de télévision et de pneus, d'articles de sports ou de plage, d'essence et de meubles, l'effectif de vendeurs n'augmentera pas proportionnellement à la valeur ou à la quantité d'articles mis en vente (bien loin de là !) et la structure de leurs qualifications variera peu. Ce seront les mêmes caristes qui approvisionneront les rayons en artichauts, pots de confiture, parasols, livres, disques, fauteuils, clés à molette, ampoules électriques ou brosses à cheveux ; ce seront les mêmes caissières qui factureront les litres de lait, les kilos d'oranges, les rouleaux de papier hygiénique, les disques, les survêtements, les maillots de bain ou les postes de télévision ; ce seront les mêmes cadres qui renouvelleront les stocks de beurre, de viande, d'articles de bricolage, de canapés, de transistors ; ce seront les mêmes surveillants qui mettront la main au collet des voleurs de yaourts, de disques ou de calculatrices électroniques ; ce seront les mêmes colleurs qui apposeront sur les panneaux les affiches vantant l'écrasement des prix pratiqués sur tous les articles ; ce seront les mêmes banquiers qui avanceront les capitaux, les mêmes assureurs qui assureront, les mêmes maçons et les mêmes charpentiers qui construiront, etc.

Ce qui est une réalité pour les chaînes capitalistes de distribution l'est-il aussi pour l'appareil de production tout entier ? La standardisation et la rationalisation du travail, l'extension de la grande industrie et de la division du travail qu'elle instaure à un nombre croissant de secteurs de la vie économique, bref, le développement du capitalisme en France depuis plus d'un siècle a-t-il réussi à uniformiser à ce point les conditions de production de toutes les marchandises et de tous les services ?

La France est-elle devenue, sous l'emprise du capital, un grand FLINS ou un immense CARREFOUR ?

L'enjeu de cette question est clair ; la fluidité de l'appareil productif et la possibilité de ses reconversions dépendent en effet largement de la *quantité* et de la *qualité* du travail incorporées dans chacun des produits qu'il met sur le marché.

Si la production d'un milliard de francs de beefsteaks mobilise, en fin de compte, une quantité de travailleurs équivalente à celle qui est nécessaire pour mettre sur le marché la même valeur de chaînes hi-fi, de maisons individuelles, de machines à commande numérique ou d'écoles maternelles ; si la fabrication de chacun de ces produits fait appel, dans des proportions identiques, au concours des mêmes branches économiques ; si, d'un produit à l'autre, les qualifications de la main-d'œuvre mobilisée ne varient guère, l'appareil productif est fluide et reconvertible, au gré de la volonté politique de la classe au pouvoir et des besoins de ceux qui la soutiennent.

Rien de plus facile, en cas de changement politique, que de mettre l'énergie jusqu'ici dépensée à la satisfaction des besoins des classes privilégiées au service des classes populaires : on transfère les travailleurs mobilisés à produire des yachts, des avions particuliers, des résidences secondaires, ainsi que les moyens de travail (usines, chantiers, machines...) qui leur correspondent, à fabriquer des autobus et des métros, à reconstituer le réseau des lignes secondaires en Bretagne, à fabriquer et faire fonctionner des crèches, à mieux nourrir, vêtir, loger et instruire les ouvriers, à organiser des loisirs pour le plus grand nombre, etc.

Chaque produit réclamant la même quantité et la même qualité de travailleurs, on se trouve dans le cas d'une fluidité parfaite : tous les changements sont possibles et, économiquement du moins, pacifiques. Est-ce le cas ?

La question que nous posons est simple ; son enjeu est clair ; mais la réponse est difficile. Elle n'a d'abord rien d'évident. Le résultat est invisible à l'œil nu, tant sont nombreux et complexes les échanges économiques entre les branches. Dans un produit apparemment aussi simple et naturel qu'une dorade, il y a, bien sûr, le travail du marin pêcheur, mais il y a aussi celui de tous les travailleurs qui ont contribué à construire le chalutier, à extraire, transformer et acheminer le fuel nécessaire pour aller de Concarneau en Irlande, fabriquer le filet, décharger le bateau, expédier la dorade, etc. Lorsqu'elle atteint enfin le panier de la ménagère, la dorade contient du travail de la métallurgie, de la sidérurgie, du pétrole, des textiles, du commerce, et... des pêcheurs...

Il en va de même des choux-fleurs, des motos, des chemises ou des télévisions, qui mobilisent bien d'autres travailleurs que ceux qui relèvent de la branche chargée de les produire.

Comment calculer la quantité de travail incorporée dans un produit ?

Et pourtant le calcul n'est nullement impossible³ ; encore pose-t-il quelques difficultés qu'il convient d'exposer sur un exemple : l'automobile.

Au départ, le problème paraît simple. En 1971, les usines automobiles françaises ont livré 2466300 voitures particulières (statistiques du ministère du Développement industriel et scientifique, Direction des industries mécaniques, électriques et électroniques). On sait, par ailleurs, que 519600 personnes ont travaillé en 1971 dans la branche automobile. On aurait bien envie de faire une division et d'écrire qu'en 1971 une voiture en moyenne demande $\frac{519600}{2466300} = 0,21$, soit environ 2 mois 1/2 de travail d'un travailleur de l'automobile.

Ce calcul est inexact pour plusieurs raisons.

— Dans l'année 1971, 519600 travailleurs de l'automobile n'ont pas produit que des voitures particulières. Ils ont aussi produit des véhicules et engins nécessaires au travail des agriculteurs (tracteurs), les gars du bâtiment (camions, bennes), des transporteurs routiers. En somme, les travailleurs de l'automobile n'ont pas travaillé que pour la « bagnole » ; leur travail s'est incorporé indirectement dans les choux-fleurs consommés par les ménages, dans les appareils électroménagers et, peu ou prou, dans toutes les productions nationales.

— A l'inverse, cette même année 1971, les 519600 travailleurs de l'automobile n'ont pas pu la fabriquer à partir de rien ou de la matière brute. Les maçons qui construisent et réparent les usines de Clichy ou de Flins, les sidérurgistes qui ont fabriqué l'acier et la fonte, les ouvriers de la fonderie qui ont coulé les blocs des carburateurs ou des moteurs ont été nécessaires à produire une voiture.

Il faut donc, pour résoudre notre problème apparemment simple (combien faut-il de travailleurs pour produire une voiture ?), connaître toutes les relations entre la production automobile et les autres productions. Il faut savoir précisément quelle est la part des productions différentes de l'automobile qui sont nécessaires à produire une automobile et, réciproquement, quelle est la part de la production automobile qui est nécessaire à chacune de toutes les autres productions.

Le tableau des entrées-sorties de l'année 1971 nous fournit la *matière première* indispensable à cette réponse⁴.

Nous apprenons d'abord que la *production totale* de la branche automobile qui correspond à première vue à l'activité des 519 600 travailleurs s'élève en 1971 à 43 600 millions de francs. Nous savons que 33,7 %, soit 14700 millions de francs, ont été exportés et que 66,3 %, soit 28900 millions de francs, ont été commercialisés en France. Parmi les 519 600 travailleurs de l'automobile, 33,7 %, soit 1 75000, ont serré les boulons, assemblé les châssis, fait fonctionner les presses, dessiné les prototypes, établi les factures des voitures destinées à l'exportation. 66,3 %, soit 344 600, ont travaillé sur les voitures, les camions, les engins, les cycles et les motos destinés au marché français.

En somme, 28900 millions de francs de produit automobile commercialisés sur le territoire national ont occupé 344600 travailleurs de la branche automobile.

Mais il faut adjoindre à ces 344600 travailleurs qui ont été directement employés par l'automobile les 78300 commerçants de la voiture qui les ont vendues, ainsi que les 12 800 personnes des banques et assurances dont l'activité correspond aux capitaux empruntés par les constructeurs automobiles pour financer leurs activités. Nous arrivons donc à un total de

$$\begin{array}{r} 344\,600 \text{ travailleurs de la branche automobile} \\ + 78\,300 \text{ commerçants de l'automobile} \\ + 12\,800 \text{ banques et assurances} \\ \hline 435\,700^5 \end{array}$$

Ces 435700 personnes ont consacré *tout* leur temps de travail à l'automobile vendue en France (28900 millions de francs de chiffre d'affaires).

Mais, pour que 435 700 personnes aient pu, en 1971, consacrer *tout* leur temps de travail à l'automobile vendue en France, il a fallu qu'on leur fournisse les matières premières, machines, énergie, locaux nécessaires. *On*, c'est-à-dire les travailleurs qui ont consacré *tout* leur temps de travail à d'autres activités que l'automobile.

La production automobile française vendue en France a dû utiliser 21 650 millions de francs de machines, matières premières... Nous savons de *quelles branches françaises* proviennent ces instruments de travail utilisés en une année.

Nous savons, par exemple, qu'il a fallu 1 950 millions de francs d'acier et de fonte sortis des hauts fourneaux français pour produire toutes les automobiles livrées sur le marché national. Et nous savons que

ces 1 950 millions de francs représentent $\frac{1950}{23100} = 8,4\%$ de la production des 159000 sidérurgistes travaillant pour le marché national.

Ainsi donc, de proche en proche⁶, nous pourrions résoudre le problème de tout le travail utilisé (direct ou indirect) dans chaque produit livré au consommateur. Nous aurons fait un grand pas dans la connaissance de la production automobile, par exemple. Ainsi, en 1971, nous lisons dans notre tableau que la construction automobile n'a nécessité aucun travail agricole.

En effet, sur les 82500 millions de francs de produits agricoles livrés sur le marché français par les 2398000 agriculteurs de la tranche française, la construction automobile n'en a pas utilisé un franc. Notre tableau initial ne constate en effet que les *dépendances directes* entre une branche et une autre : *Renault n'a acheté en 1971 aucun produit agricole*. Directement, pour que les travailleurs de Renault puissent produire des voitures, ils n'ont nullement besoin du travail des agriculteurs français.

Mais, si l'on veut calculer *tout le travail social dépensé* en France pour produire une voiture achetée par un consommateur français, on s'aperçoit rapidement qu'il y a bel et bien du travail agricole dans une voiture. Un exemple va nous le montrer.

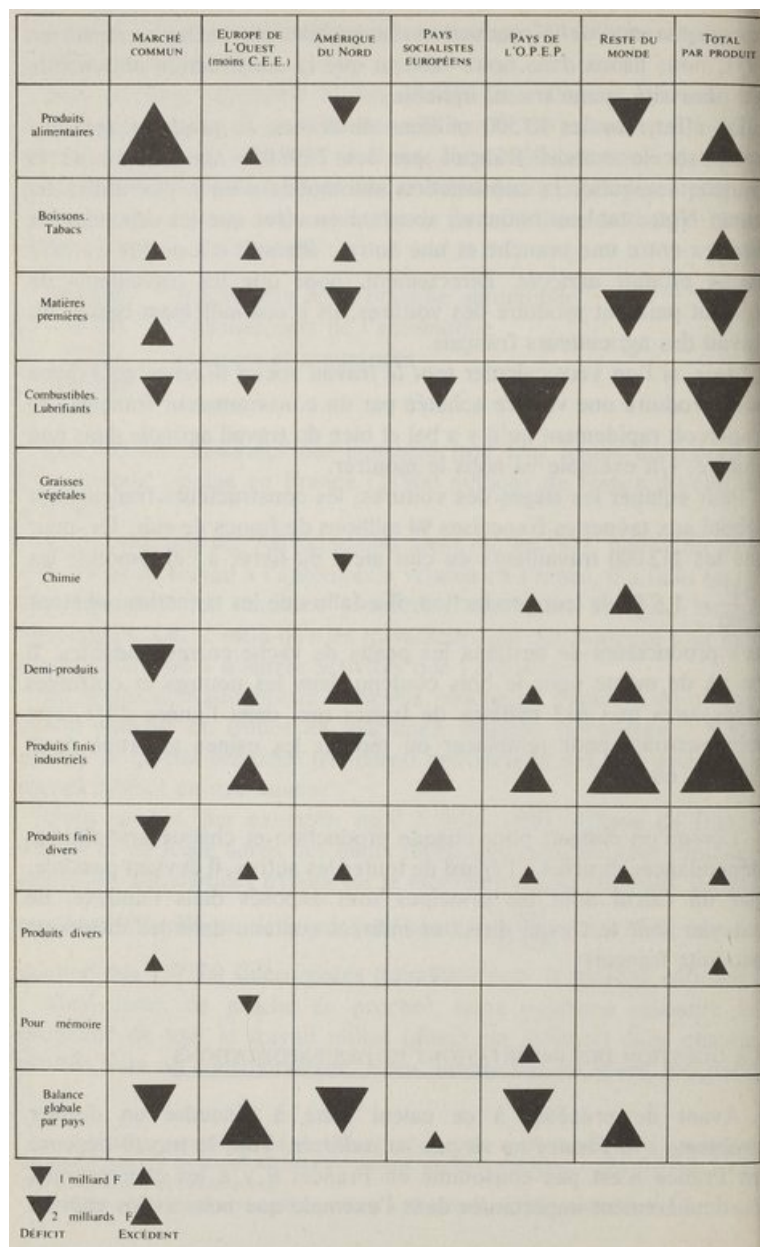
Pour équiper les sièges des voitures, les constructeurs français ont acheté aux tanneries françaises 94 millions de francs de cuir. Or, pour que les 113 000 travailleurs du cuir aient pu livrer à l'automobile les

$\frac{94}{6200} = 1,5\%$ de leur production, il a fallu que les tanneries achètent 6200 aux producteurs de bestiaux les peaux de vache correspondantes. Il en va de même pour le bois contenu dans les poutres et coffrages nécessaires aux 612 millions de francs qui, dans l'année 1971, ont été construits pour remplacer ou réparer les usines amorties dans l'année, etc.

Lorsqu'on connaît pour chaque production et chaque branche ses dépendances directes à l'égard de toutes les autres, il devient possible, par un calcul dont les principes sont exposés dans l'annexe, de calculer *tout* le travail direct et indirect contenu dans les différents produits français.

LA QUESTION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS

Avant de procéder à ce calcul reste à résoudre un dernier problème : *la France ne vit pas en autarcie*. Tout le travail dépensé en France n'est pas consommé en France ; il y a les exportations, particulièrement importantes dans l'exemple que nous avons choisi : en 1971, 33,7 % de la production automobile française est exporté. Tout ce que consomment les Français ne résulte pas du travail de nos compatriotes : il y a les importations, décisives elles aussi dans l'exemple choisi. Si, en 1971, les constructeurs français ont exporté 203650 voitures particulières neuves, on sait, par la statistique des Douanes, que 357 511 véhicules ont été importés. En 1974, 14,4 % des voitures particulières roulant en France sont étrangères : 1 voiture sur 7.



Enfin notre tableau des échanges interindustriels concernant l'automobile destinée au marché national nous montre que, sur 21650 millions de francs dépensés par les constructeurs en matières premières, énergie, outillage, 3220 millions de francs correspondent à des produits étrangers : 14,9 % des moyens de travail utilisés.

Il est évident que, lorsqu'un ménage d'industriel s'équipe avec une BMW, il utilise un travail social allemand, mais lorsque, optant pour la R12, l'instituteur achète français il fait lui aussi appel à du travail étranger, puisque, sur 100 francs qu'il paye au concessionnaire, 11 francs⁷ serviront à rembourser machines-outils allemandes, matières premières payées par la régie à la Mauritanie, etc.

Les statistiques douanières de la France sont suffisamment rodées et précises pour que l'on puisse espérer un jour mesurer quelle est la part de travail nigérien, allemand, russe, belge, contenue dans les différents produits français... et inversement. Il n'en est pas question aujourd'hui, pour des raisons dont on peut prendre la mesure en regardant le tableau de la balance commerciale de la France en 1971.

Dans notre dessin, une flèche tournée vers le haut représente un excédent de la balance commerciale : la France, en 1971, exporte plus de produits alimentaires vers les pays du Marché commun qu'elle n'en importe. Une flèche tournée vers le bas représente un déficit de la balance commerciale : la France importe plus de produits industriels américains qu'elle n'exporte aux Etats-Unis de produits industriels français. La taille de la flèche représente l'importance (en francs) du déficit ou de l'excédent. Enfin, le blanc indique un équilibre entre les exportations et les importations. Exemple (dernière colonne, dernière

ligne) : : en 1971, le total des importations françaises est grosso modo égal au total des exportations françaises. La balance commerciale de la France, en 1971, est en équilibre.

Entre 1962 et 1971, le commerce extérieur de la France s'est accru plus vite que la production nationale, alors en pleine expansion. En 1971, la France est en relations économiques significatives avec tous les pays du monde : le travail des pays socialistes et sous-développés entre chez nous sous forme de pétrole, matières premières ; le travail des pays capitalistes plus puissants parvient chez nous sous forme de machines, matériels de transports. Compensant ce travail étranger qui vient alimenter l'économie française, un flux de marchandises françaises, toujours plus nourri, sort chaque année vers l'étranger : la France entretient avec les Etats-Unis et les pays du Marché commun les relations d'un pays sous-développé à des pays riches, fournissant des produits agricoles et important des produits manufacturés. Avec les pays sous-développés, les pays socialistes et, dans une certaine mesure, les pays européens extérieurs au Marché commun, la France fait figure de pays riche. L'importance, l'extension géographique et la complexité de la balance commerciale française rendent utopique le projet de comptabiliser la nationalité du travail contenu dans chaque production française. Mais cela nous indique aussi la voie d'une solution.

Aucun pays ne peut se permettre, sur une longue période, d'avoir une balance commerciale déséquilibrée dans le sens du déficit. La France de 1971 moins qu'aucun autre. Le rythme de développement a mis la France devant la *nécessité d'exporter*, puisqu'elle ne peut produire *sans importer d'abord*. Les postes déficitaires de la balance commerciale française ne concernent pas des produits de luxe dont on pourrait faire abondante emplette, les années d'excédents, quitte à s'en passer les années de vaches maigres : pétrole et matières premières sont d'abord des instruments de production. Les vaches en France ne seront grasses que si la production est élevée ; partant, si les importations de moyens de production le sont aussi. Il faut donc en *exporter* la contrepartie. Les artichauts et le vin vendus dans le Marché commun, les camions vendus aux Russes ou aux Ougandais, les fume-cigarettes et objets-souvenirs vendus aux Norvégiens, les voitures de luxe et les meubles de style vendus aux émirs, voilà le pétrole et les matières premières de la France.

La chose est claire, le travail étranger dont nous renoncerons à chercher l'origine exacte possède un équivalent français exact : le travail français contenu dans les exportations françaises qui sont la contrepartie et la condition de nos importations. Nous considérerons donc qu'il existe une *branche française*, composée de cette part des travailleurs de chaque branche industrielle qui a été occupée aux exportations, que nous appellerons *branche étranger* et dont le produit appelé également *produit étranger* sera constitué par l'ensemble des exportations françaises.

Cette branche invisible mais combien indispensable à la formation du produit national comprend, en 1971, 1698620 travailleurs. C'est, après l'agriculture, l'administration, le bâtiment, la quatrième branche économique française⁸. Sa production est égale au montant des exportations en produits français de l'année 1971 : 138742 millions de francs. Nous connaissons de la même façon que pour les branches travaillant pour le marché intérieur les dépendances directes de la branche étranger à l'égard de toutes les autres, et réciproquement les dépendances directes de toutes les branches à l'égard de la branche étranger.

Il est alors possible de calculer *tout le travail social* direct et indirect, contenu dans l'une des 38 productions françaises de 1971. Présentons-les sur l'exemple que nous avons suivi jusqu'ici : l'automobile.

Pour mettre en circulation 10 milliards de francs d'automobile, il a fallu en 1971 le travail annuel de 254619 personnes. Qui sont ces 254619 travailleurs dont le travail est cristallisé dans 10 milliards de francs d'automobile ?

On peut les présenter d'abord selon la branche industrielle dans laquelle ils ont produit :

129 489 travailleurs de la branche automobile

25 791 travailleurs de la branche étranger (qui ont produit l'équivalent de tous les moyens de travail importés contenus dans une automobile)

19 577 travailleurs de la fonderie

8 668 travailleurs de la sidérurgie lourde

7 505 travailleurs des transports

7 444 travailleurs de la mécanique
 7 442 travailleurs des services marchands aux entreprises
 6 448 travailleurs du caoutchouc
 6 139 travailleurs du bâtiment
 4 507 travailleurs de l'agriculture
 3 689 travailleurs de la réparation automobile
 2 932 travailleurs du textile
 2 169 travailleurs des combustibles minéraux solides

et quelques centaines de travailleurs de chacune des autres branches

On peut également décrire ces 254619 travailleurs sous différents points de vue : catégories socio-professionnelles, part occupée dans les usines de plus de 1 000 salariés, pourcentage employé par les capitalistes étrangers, etc.

Il n'est pas question, ici, de mener cette analyse dans tout son détail ; s'agissant de comparer 38 productions françaises, dans le dessein d'établir un rapport entre les besoins sociaux et les mécanismes de la production, nous nous en tiendrons à trois leçons qui nous paraissent se dégager avec force de tous les chiffres analysés.

PREMIER ENSEIGNEMENT

Dans la France de 1971, pour fabriquer et mettre sur le marché une valeur donnée d'un produit quel qu'il soit, il faut en gros le même nombre de travailleurs.

Voici, en un tableau, le nombre total de travailleurs qui ont été mobilisés pour produire 10 milliards de francs⁹ de 38 produits différents.

EFFECTIFS DE TRAVAILLEURS NÉCESSAIRES POUR PRODUIRE 10 MILLIARDS DE FRANCS DE

<i>Produits agricoles</i>	387 000
<i>Viande</i>	297 000
<i>Produits alimentaires pates, riz, conserves, etc.)</i>	249 000
<i>Charbonnages</i>	376 000
<i>Produits pétroliers</i>	159 000
<i>Électricité</i>	198 000
<i>Acier et fonte</i>	287 000
<i>Métaux non ferreux</i>	234 000
<i>Matériaux de construction</i>	266 000
<i>Verre</i>	247 000
<i>Produits chimiques de base</i>	240 000
<i>Pharmacie</i>	195 000
<i>Produits métallurgiques</i>	262 000
<i>Mécanique</i>	273 000
<i>Électronique lourde</i>	271 000
<i>Électroménager</i>	255 000
<i>Automobile</i>	255 000

<i>Aéronautique - Armement</i>	320 000
<i>Textile et vêtement</i>	262 000
<i>Chaussure - Cuirs</i>	262 000
<i>Bois et mobilier</i>	250 000
<i>Papier</i>	254 000
<i>Presse - Édition</i>	256 000
<i>Caoutchouc</i>	249 000
<i>Bâtiment</i>	258 000
<i>Réparation automobile</i>	243 000
<i>Hôtels - Cafés - Restaurants</i>	288 000
<i>Transports</i>	250 000
<i>Télécommunications et postes</i>	327 000
<i>Services aux entreprises</i>	164 000
<i>Santé</i>	294 000
<i>Services marchands aux particuliers</i>	246 000
<i>Enseignement</i> ¹⁰	400 000
<i>Administration</i> ¹⁰	374 000
<i>Services domestiques</i>	717 000
<i>Exportations</i>	302 000

Pour la plupart des produits, 10 milliards de francs correspondent avec de petites fluctuations, au travail de 260 000 individus. C'est assez dire que les mécanismes capitalistes jouent, à plein, dans la concurrence que se font les produits sur le marché : les prix ne sont pas fixés de manière arbitraire. Le prix d'une marchandise donnée correspond au travail nécessaire à la produire. Pour que cette loi s'applique, il est nécessaire que la concurrence nationale joue sur toutes les activités productrices et s'impose par conséquent à tous les capitalistes qui, en dernière instance, fixent les prix. Expliquons ce point : un capitaliste qui fixe un prix élevé pour une production n'exigeant, au bout du compte, qu'un petit nombre de travailleurs réalisera des *superprofits*. Mais il faut, pour cela, qu'il puisse faire la loi sur le marché, qu'il détienne une situation de monopole. On peut imaginer qu'un capitaliste qui monopoliserait i de la production d'un produit déterminé pourrait fixer les prix à sa guise. Cette situation est rare en France. La production du verre est entre les mains de deux trusts : B.S.N. et Saint-Gobain. Or le nombre de travailleurs nécessaires pour produire 10 milliards de verre (247 000) est très voisin de la moyenne des autres productions.

Il en va de même de l'automobile, produite dans des conditions exceptionnelles de concentration. C'est que, dans un pays où le capitalisme impose ses lois à l'échelle nationale, il ne suffit pas de mettre la main sur la production d'un produit pour régir les prix à sa guise. Il faut que le produit lui-même ne soit concurrencé par aucun autre : si les trusts de l'automobile décident de fixer les prix largement au-dessus de la valeur, les consommateurs pourront garder leur voiture plus longtemps, faire davantage appel au marché de l'occasion, recourir plus fréquemment aux services des réparateurs... ou tout simplement se passer provisoirement d'acheter une voiture pour consacrer leur argent à un téléviseur couleur ou à du papier peint. *Il y a des situations de monopole en France, mais elles sont rares* : elles concernent des produits qui ne peuvent être réellement remplacés par aucun autre. C'est le cas du pétrole, où il suffit de mettre en jeu 159 000 travailleurs pour obtenir 10 milliards de francs, de l'électricité (véritable capitalisme monopoliste d'État au sens propre du terme) où il suffit de 198 000 travailleurs, de la pharmacie où il en suffit 195 000. Dans le cas du pétrole et de l'E.D.F., la liaison entre une forte concentration et une situation de monopole sur le marché est clairement établie¹¹. En ce qui concerne la

pharmacie, malgré les tendances de concentration fortes depuis quelques années, celle-ci reste relativement faible. Si les producteurs de produits pharmaceutiques peuvent imposer la loi en matière de prix, cela tient à la nature très particulière de la demande : un ménage, même pauvre, n'hésitera pas, par suite des nombreux systèmes d'assurance, à acheter des médicaments coûteux. Chaque spécialité est de plus fortement protégée par des systèmes de visa. Enfin, aucun produit ne peut concurrencer indirectement un médicament : on ne peut ici hésiter entre la streptomycine et un autre bien, comme on peut le faire entre une voiture et un congélateur, entre une télévision couleur et la pose de papier peint.

Inversement, quelques produits exigent beaucoup de travail pour un faible rapport monétaire. Il s'agit ici soit de productions en régression (les charbonnages) devant des productions plus rentables (le pétrole), soit de productions qui sont à l'abri des lois de la rentabilité (enseignement, télécommunications, administration).

Quant à la production agricole et à la production de viande, elles concernent une organisation précapitaliste de la production et un secteur économiquement dominé : les agriculteurs sont amenés, par suite du rapport défavorable TRAVAIL/PRIX, à abandonner la terre ou à s'exploiter en quelque sorte eux-mêmes, non seulement en ne percevant pas un profit d'entrepreneur, mais encore en ayant une rémunération qui couvre à peine la reproduction de leur force de travail.

En tout état de cause, les lois de la concurrence capitaliste s'appliquent à toutes les productions de l'économie française. Les exceptions à la loi de la valeur (proportionnalité du temps de travail aux prix) ne sont pas là seulement pour confirmer la règle. Ceux qui sont amenés à vendre au-dessous de la valeur en subissent inexorablement les conséquences : fermeture des mines de charbon, baisse des investissements dans les charbonnages, exode rural, baisse relative du revenu agricole. Ceux qui au contraire (et ils sont rares, car les conditions à remplir sont nombreuses) bénéficient d'un rapport favorable TRAVAIL/PRIX peuvent mener une politique économique expansionniste et florissante. La plupart des productions sont soumises à la loi commune. Cela signifie que toutes les productions nationales sont soumises aux mécanismes généraux du système capitaliste. Ce sont les mêmes lois qui s'imposent en matière de prix à l'entrepreneur de maçonnerie rédigeant le devis d'une résidence secondaire, au grand constructeur mettant en route une chaîne nouvelle d'automobiles, à P.U.K. fixant le prix de la tonne d'aluminium.

En ce sens, on peut parler, quelle que soit la production envisagée, de production capitaliste. Mais en ce sens seulement : le capitalisme domine toutes les branches, toutes les régions, tous les produits, à la façon d'un vent dominant qui ballote les uns, jusqu'au naufrage parfois, pousse la plupart à son gré, permettant à quelques rares navires mieux équipés de faire route avec toute la toile.

DEUXIÈME ENSEIGNEMENT

10 milliards de francs, selon qu'ils sont constitués de produits agricoles, de produits textiles, d'automobiles, de médicaments ou de logements neufs, cristallisent des travaux concrets tout à fait différents.

La qualification des forces de travail mises en jeu diffère considérablement d'un produit à l'autre. Le tableau suivant le montre bien :

Le produit agricole, malgré l'utilisation de plus en plus importante d'engrais, de tracteurs, malgré la nécessité de transporter la marchandise fort loin du lieu de production, représente avant tout le travail des agriculteurs et salariés agricoles (65,3 %).

Construction de logements, tissus, médicaments, automobiles sont avant tout des produits ouvriers (respectivement 64,5 %, 53,1 %, 40,4 %, 56,1 %). Travail agricole, travail industriel : l'opposition est claire. Mais, à l'intérieur des produits industriels, si l'on y regarde avec quelque détail, les forces de travail nécessaires ne sont pas identiques. Si la construction de logements requiert une proportion modérée d'ingénieurs, techniciens et cadres (9,9 %), c'est-à-dire de travail complexe au sens moderne du mot (= ayant bénéficié d'une formation scolaire étendue), elle est la seule branche où la proportion d'ouvriers qualifiés (31,3 %) équilibre la proportion des O.S. et manoeuvres ; elle met également en jeu un pourcentage élevé d'artisans (10,7 %). Tout se passe ici comme si la qualification acquise sur le tas (travail complexe au sens artisanal du terme) compensait les qualifications acquises aux écoles. A l'autre extrême, les produits pharmaceutiques : pour les produire, il faut un nombre exceptionnel d'intellectuels (17,6 % d'ingénieurs, techniciens et cadres) et une bureaucratie importante (23,5 % d'employés).

Industrie de pointe, la production des médicaments est plus un produit de cols blancs (41,7 %)¹² que de cols bleus (40,4 %). Le textile et l'automobile exigent des mains-d'œuvre assez semblables : produits industriels des temps modernes (1/3 du travail contenu dans une voiture ou dans une chemise est du travail des O.S. de la chaîne). L'appareil commercial différencie cependant ces productions : le travail du petit commerce est beaucoup moins présent dans l'automobile (7,1 %) que dans les textiles (11,0 %).

TABLEAU 1. EFFECTIFS ET PROPORTIONS DE TRAVAILLEURS NÉCESSAIRES À LA MISE SUR LE MARCHÉ DE 10 MILLIARDS DE FRANCS DE PRODUITS AGRICOLES, DE LOGEMENT, ETC.

	PRODUITS AGRICILES	LOGEMENTS	TEXTILES	MÉDICA- MENTS	AUTO- MOBILES
Travailleurs de la terre	252 633 65,3	5 668 2,2	10 233 3,9	7 593 3,9	7 551 3,0
Industriels, gros commerçants	2 427 0,6	3 707 1,4	3 646 1,4	2 836 1,5	2 264 0,9
Petits commerçants, artisans, professions libérales	20 098 5,3	27 479 10,7	28 822 11,0	21 833 11,2	18 068 7,1
Cadres, administratifs	12 881 3,3	13 833 5,4	20 707 7,9	22 814 11,7	18 380 7,2
Ingénieurs, techniciens	6 598 1,7	11 497 4,5	9 540 3,6	11 507 5,9	16 435 6,4
Employés	32 811 8,5	25 189 10,3	46 307 17,7	45 891 23,5	45 708 17,9
Contremaîtres, O. Q.	23 142 6,0	80 577 31,3	51 711 19,8	30 612 15,7	57 268 22,5
Manœuvres, O. S.	31 797 8,2	85 627 33,2	87 291 33,3	48 280 24,7	85 439 33,5
Autres	4 067 1,1	2 633 1,0	3 530 1,4	3 661 1,9	3 423 1,3
TOTAL (arrondi)	387 000 100	258 000 100	262 000 100	195 000 100	255 000 100

Des cadres socio-économiques différents

Les cadres socio-économiques dans lesquels ont été combinées les forces de travail nécessaires à chaque produit sont fortement différenciés.

Sur 100 travailleurs nécessaires à produire des produits agricoles

- 3,3 ont travaillé dans une entreprise de plus de 1 000 salariés ;
- 1,3 dans une entreprise dominée par le capital étranger.

Sur 100 travailleurs nécessaires pour construire des logements

- 8,4 ont travaillé dans une entreprise de plus de 1 000 salariés ;
- 2,8 dans une entreprise dominée par le capital étranger.

Sur 100 travailleurs nécessaires pour produire des textiles

- 11,9 ont travaillé dans une entreprise de plus de 1 000 salariés ;
- 4,8 dans une entreprise dominée par le capital étranger.

Sur 100 travailleurs nécessaires pour produire des médicaments

- 14,9 ont travaillé dans des entreprises de plus de 1 000 salariés ;
- 10,6 dans des entreprises dominées par le capital étranger.

Sur 100 travailleurs nécessaires à la production automobile

- 41,5 ont travaillé dans des entreprises de plus de 1 000 salariés ;
- 17,5 dans des entreprises contrôlées par le capital étranger.

Concentration et pénétration du capital étranger sont des indices sûrs des formes d'organisation du capital. La production agricole relève pour l'essentiel d'une organisation précapitaliste ; le bâtiment d'une organisation artisanale et manufacturière ; le textile d'un capitaliste industriel et décentralisé du XIX^e siècle ; la pharmacie d'un capitalisme moderne très décentralisé ; la voiture est un produit des monopoles et des multinationales. A la limite, autant de produits, autant de formes particulières de la division du travail et d'organisation de l'exploitation capitaliste.

De la même façon qu'il est aberrant de se représenter les 8 millions d'ouvriers français sous les traits caricaturaux de l'Homme de Billancourt, il est absurde de défigurer l'économie française, diversifiée dans sa production, comme dans ses formes de production, par des schématisations (25 groupes de monopoleurs, multinationales, capitalisme monopoliste d'État, 200 familles) qui en occultent le fonctionnement réel.

TROISIÈME ENSEIGNEMENT

Dès lors que l'on prend en compte une série d'indicateurs économiques fondamentaux, cette variété dans les formules concrètes de production peut s'appréhender comme des combinaisons entre deux modalités fondamentales :

- les productions dominées par un capitalisme international, concentré, exigeant en importations ;
- les productions dominées par un patronat français, faiblement concentré, faisant peu appel au marché international.

Le capitalisme de formule I caractérise pleinement les productions de *pétrole*, de *minerais* et *métaux ferreux*, la *construction mécanique*, le *matériel électrique*, l'*automobile*, l'*aéronavale*, le *caoutchouc* et les *matières plastiques*. On peut rattacher à ce groupe, malgré la faiblesse des importations, le *verre*, l'*électromécanique* et la *chimie*.

Par sa puissance, le capitalisme de formule I joue sans doute un rôle dominant ; il est loin d'être omniprésent, ou même simplement majoritaire : la production de ce secteur représente le travail de 1990 000 travailleurs.

Plus représentatif donc, quoique dominé ou plutôt subordonné, avec 8344 598 travailleurs, le capitalisme de formule II, auquel les Français doivent leur approvisionnement en *viande*, *lait*, *produits agricoles*, *services marchands*, *soins médicaux*, *bâtiment*, *bois*.

Cette opposition entre capitalisme international concentré et capitalisme national de faible dimension en recoupe d'autres : au niveau de la main-d'œuvre, domination du salariat dans le premier, persistance des professions indépendantes dans le second ; au niveau de la division du travail social, les productions de formule II résultent pour l'essentiel de l'activité d'une branche principale, alors que le travail cristallisé dans un produit de formule I fait appel à une proportion élevée de travailleurs extérieurs à la branche principale. Un produit agricole est à 82 % le produit des agriculteurs ; une automobile nécessite le concours de 43 % de travailleurs extérieurs à la branche automobile.

En dehors de ces productions de type pur, nous rencontrons des satellites qui ne diffèrent du type pur que par un caractère.

D'un côté, les satellites de la formule I : *non ferreux*, *matériaux de construction*, *pharmacie*, *travail des métaux*, *réparation automobile*. Au total, 1 069 254 travailleurs. Ces productions ont toutes pour caractéristique d'être *faiblement concentrées* étant donné l'importance de leurs implications dans la division du travail, leur appel aux ressources extérieures et le contrôle du capital étranger sur certains maillons de la chaîne productive. Sous-traitance et après vente de l'automobile, maîtrise partielle des marchés locaux¹³, contrôle ponctuel d'une technologie de pointe, tel est le royaume de la P.M.E. des temps modernes.

A l'opposé, les productions agro-alimentaires (1 116 887) partagent tous les traits du capitalisme national traditionnel, sauf un : la production ne semble pas dépendre seulement d'une branche principale. En fait, l'implication dans la division du travail social de cette production est fort restreinte : elle se limite à l'agriculture. En définitive, 68 % du travail contenu dans une production agro-alimentaire résulte

soit du travail de la branche agro-alimentaire elle-même, soit du travail agricole.

La polarisation dessinée entre un capitalisme international concentré et une production semi-artisanale nationale rend compte de toutes les productions matérielles. A part deux blocs erratiques : la production textile (1 076 154) et les productions engendrées, pour une part importante, dans des entreprises nationalisées (eau, électricité, gaz, P.T.T., transports, charbons : 631 980 travailleurs).

Les pôles de notre classification ne résultent pas d'un critère économique arbitrairement privilégié mais du cumul d'une pluralité de *critères*¹⁴ : *c'est un fait*. Plus une production est concentrée, plus elle est contrôlée par le capitalisme étranger, plus elle est impliquée dans la division du travail... Et inversement.

A cette série d'oppositions simultanément constatées, ne peut-on en adjoindre une autre, socio-économique cette fois, et qui touche à la destination finale des biens ?

A qui sont affectés ces différents produits et les quantités et les qualités de travail requises pour les mettre sur le marché ?

II. Comment les Ménages, les Entreprises et l'État se partagent-ils les travaux des 21 millions d'actifs ?

La Compatibilité nationale distingue trois grands destinataires des produits de l'économie :

- les Ménages,
- les Entreprises,
- l'État.

Chacun de ces trois personnages peut à la fois *consommer* des biens et des services ou en *accumuler*.

Les ménages *consomment* des biens de consommation (pommes de terre, vêtements, voiture, livres) ou des services (services domestiques, voyages, etc.) ; ils *accumulent* de la propriété immobilière : les logements, les maisons dont ils deviennent propriétaires.

Les entreprises *consomment* des matières premières, des bâtiments, des machines, des outils, c'est-à-dire les consommations intermédiaires et productives requises par leurs propres productions ; elles *accumulent* des richesses nouvelles qui vont assurer leur croissance : nouveaux bâtiments, nouvelles machines, nouveaux outils ; c'est l'investissement ou la formation nette de capital.

L'État *consomme* et *accumule* des bâtiments, des routes, du parc automobile, des avions, du papier, des bureaux, des ordinateurs, des machines à écrire...

Or chacun de ces trois grands destinataires se distingue fortement des autres, par la quantité et la qualité du travail qu'il mobilise dans ses *consommations* aussi bien que dans ses *accumulations*.

Ces trois personnages ne sollicitent pas les mêmes branches économiques ; ils font les uns et les autres appel à des catégories de travailleurs différents ; les marchandises qu'ils consomment ou qu'ils accumulent ne sont pas produites dans les mêmes cadres socio-économiques : la concentration de la main-d'œuvre et, surtout, la dépendance à l'égard de l'étranger varient fortement selon qu'il s'agit de satisfaire les besoins des Ménages, des Entreprises ou de l'État.

Tout capitaliste qu'il soit, l'appareil productif français n'est pas homogène ; loin d'être constitué, comme un jeu de Meccano ou de Lego, d'éléments, à la fois analogues et interchangeables, qui s'emboîtent et s'articulent les uns dans les autres, selon des combinaisons multiples qui dépendent, en dernier ressort, de la volonté du constructeur, l'appareil productif français est profondément et lourdement diversifié.

Prenons une première mesure de cette pesante hétérogénéité, en caractérisant à grands traits les parties de l'appareil économique qui se trouvent au service de chacun de nos trois personnages. On constatera alors que les Ménages, les Entreprises et l'État font appel à des travailleurs (directs et indirects) qui ne sont pas interchangeables. Tant s'en faut !

Il découle de nos calculs que, sur 100 travailleurs employés dans l'ensemble de l'appareil économique (21 millions d'actifs),

59 travaillent pour fournir aux ménages de quoi consommer (consommation des ménages) ;

6 travaillent pour l'accroissement du parc privé des logements (accumulation des ménages) ;

TABLEAU 2. STRUCTURE DE LA MAIN-D'ŒUVRE EMPLOYÉE AU SERVICE DES
GRANDS DESTINATAIRES DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

TRAVAILLEURS DIRECTS ET INDIRECTS	CONSOMMA- TION DES MÉNAGES	PATRIMOINE- LOGEMENT DES MÉNAGES	ACCUMULATION DES ENTREPRISES	ÉTAT
Agriculteurs	15,2	1,9	4,1	2,6
Salariés agricoles	2,8	0,4	0,8	0,7
Industriels, gros commerçants	1,2	1,4	1,0	0,6
Artisans, petits commerçants	9,1	10,1	7,6	4,6
Cadres supérieurs	5,3	4,2	4,8	9,6
Cadres moyens	9,9	7,4	9,3	18,1
Employés	15,6	11,2	14,9	19,0
Ouvriers	34,4	62,2	56,2	30,8
Personnels de service	6,1	1,1	1,2	6,4
Autres	0,4	0,1	0,1	7,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

8 travaillent pour accroître le capital productif des entreprises (investissement net ou accumulation des entreprises)¹⁵ ;

27 travaillent pour faire fonctionner la machine d'État (consommation et accumulation de l'État).

Ce déséquilibre quantitatif se double de différences profondes dans la structure de la main-d'œuvre employée au service de chacun de ces grands destinataires.

Un fil rouge les relie cependant, marquant le caractère capitaliste dominant de l'économie française : qu'il s'agisse d'assurer la consommation des Français, de permettre à certains de se livrer à la spéculation immobilière, d'accroître l'appareil de production ou de faire tourner la machine de l'État, le travailleur auquel il est d'abord fait appel est toujours un travailleur manuel, employé moyennant salaire par un patron : un ouvrier.

C'est aux ouvriers qu'incombent 34,4 % de la production des biens nécessaires à la consommation des ménages ; 62,2 % de l'extension des patrimoines immobiliers ; 56,2 % de l'accumulation capitaliste ; 30,8 % de l'activité de l'État. Les ouvriers tiennent la France à bout de bras, une France capitaliste.

Il suffirait de remonter — si les calculs pouvaient être faits — quelque cinquante ans en arrière pour s'apercevoir que certaines fonctions, à commencer par la plus importante, la consommation des ménages, n'étaient pas assurées par les ouvriers, mais par les agriculteurs.

Mais ce trait (d'union) ne suffit pas à amalgamer toutes les composantes de la production de notre pays.

Examinons tour à tour chacune de ces composantes.

1. L'appareil d'accumulation

Si l'on entend par production capitaliste une production à vaste échelle, employant une main-d'œuvre ouvrière importante, excluant la petite production, nécessitant un appareil étoffé de cadres scientifiques et techniques, seul l'appareil d'accumulation correspond à ce schéma : majorité ouvrière (56,2 %), cadres nombreux (14,1 %), petits producteurs réduits à la portion congrue (agriculteurs, artisans et commerçants : 11, 7 %). Et il convient de ne pas oublier que l'appareil d'accumulation a une place à part dans un système économique, puisque son activité, sous forme de machines, d'équipements industriels, dessine matériellement l'avenir objectif d'une économie : elle livre aujourd'hui les usines de demain.

Or cette pièce stratégique de l'appareil productif français est celle qui se trouve aujourd'hui la plus dépendante de l'étranger.

Un des traits marquants du développement récent du capitalisme consiste en son caractère international. La France n'a pas échappé à ce mouvement : son commerce extérieur (exportations et importations) s'est accru plus vite que sa production, elle utilise abondamment une main-d'œuvre étrangère, enfin elle voit des capitaux étrangers s'investir en masse dans certaines branches industrielles. La France s'est ainsi taillé, dans le système international de domination du tiers monde, la place d'une métropole impérialiste dominée. Pays riche, bénéficiant d'une technologie avancée, elle s'est abondamment pourvue en matières premières à bon compte dans les pays pauvres ; elle puise généreusement dans le réservoir africain de main-d'œuvre. Mais la France est à l'égard de nations plus puissantes (les États-Unis en premier lieu) une métropole dominée : les capitaux étrangers sont plus nombreux en France que les investissements français

à l'étranger. Surtout, en matière d'échange international, la France a absolument besoin d'un certain nombre de produits essentiels, mais elle ne détient en retour le monopole d'aucune production. Dès lors qu'il faut faire face à une augmentation brutale des cours des matières premières ou du pétrole, la France n'a pas de monnaie d'échange indispensable. Ce n'est pas en France d'abord que viennent s'approvisionner en biens d'équipement les États nouvellement enrichis par le pétrole : les technologies américaine, japonaise ou allemande sont alors plus sollicitées.

L'investissement capitaliste est de loin le secteur économique le plus fortement dépendant du commerce extérieur sur les 1 700 000 travailleurs qui ont contribué directement ou indirectement à la production des usines nouvelles, 261 000, soit 15 % (1 travailleur sur 7), ont produit l'équivalent des importations nécessaires à l'investissement. Ainsi, la fonction la plus vitale au développement capitaliste de l'économie — l'accumulation de capital productif —, parce qu'elle exige un montant important de produits importés, rend absolument nécessaire un volume important d'exportations.

Quant à la domination du capital étranger sur la production nationale, c'est aussi dans ce secteur stratégique qu'elle est la plus forte : 8,8 % de la main-d'œuvre employée à cette fonction est sous le commandement direct du capital étranger (1 travailleur sur 11).

Précisons que les trois quarts des travailleurs du secteur de l'accumulation, qui sont sous contrôle étranger, se concentrent dans quatre branches industrielles vitales (le travail des métaux, la mécanique, les matériels électroniques et professionnels, l'automobile), où le capitalisme étranger contrôle 18 % de la main-d'œuvre (1 travailleur sur 6). L'étranger contrôle surtout donc en France les branches stratégiques qui commandent la fonction stratégique elle-même de production des équipements industriels.

Ajoutons que la main-d'œuvre immigrée constitue 21,6 % de la main-d'œuvre ouvrière occupée dans cet appareil.

Dépendant fortement, sous ces trois aspects, de l'étranger, l'appareil d'accumulation est aussi le plus concentré.

Le capitalisme, en se développant, tend à concentrer la main-d'œuvre dans de vastes unités de production sous le commandement d'un capital lui-même concentré, à la limite monopoliste.

Ce mouvement est fort inégal d'un pays à l'autre, et dans le même pays d'une production à l'autre. La France, malgré un développement récent du capitalisme, reste un pays où la concentration capitaliste est : faible : sur 15 800 000 actifs travaillant pour le marché national (à l'exclusion par conséquent des fonctionnaires, des personnels domestiques et des travailleurs de l'exportation), 1 740 000, soit seulement 11 %, produisaient dans des entreprises de plus de 1 000 salariés.

Mais le capitalisme de grande taille occupe une place considérable dans l'investissement productif, puisque ce sont, dans ce secteur, 20,6 % des travailleurs (1 sur 5) qui sont employés dans une entreprise de plus de 1 000 salariés.

Principalement occupés dans les branches économiques fournissant des matériaux ou des produits semi-finis (électrique, électronique, de construction, chimie, caoutchouc, automobile, mécanique, verre, fonderie), les travailleurs de l'accumulation exercent leurs activités dans le cadre du grand capitalisme : concentré, dépendant de l'étranger et employant une main-d'œuvre ouvrière et étrangère nombreuse.

2. L'appareil de consommation

Tout autre est la partie de l'appareil productif qui pourvoit les ménages en biens ou en services. Un trait commun pourtant : la dépendance à l'égard de l'étranger. La consommation des ménages fait un large appel aux produits importés. Sur 12 520 000 actifs qui ont produit des biens matériels consommés par des ménages, 1 116 000 (soit 8,9 % : plus d'un travailleur sur 10) ont produit, par leurs exportations, l'équivalent des biens de première nécessité *importés* pour entretenir la main-d'œuvre : agrumes, viande argentine, textiles d'Asie, chaussures italiennes, voitures étrangères, chaînes hi-fi, ainsi que les moyens de production nécessaires : pétrole, engrais, tracteurs, etc., autant d'éléments entrant directement ou indirectement dans les produits consommés par les ménages, et qui sont importés.

Pour le reste, l'appareil de consommation s'oppose, presque trait pour trait, à l'appareil d'accumulation.

La consommation des ménages fait largement appel à la main-d'œuvre paysanne, aux salariés agricoles, aux petits commerçants, aux industriels et gros commerçants, aux employés de commerce et aux professions libérales. Elle concerne dans une mesure relativement moindre la classe ouvrière et, dans une

mesure plus faible encore, les intellectuels, techniciens ou non.

En 1971, le secteur de la reproduction de la force de travail est caractérisé, en France, par une structure encore précapitaliste et par des formes relativement anciennes d'organisation du capital (petite bourgeoisie de l'appareil commercial).

Les travailleurs de la consommation sont peu concentrés : 9,2 % d'entre eux seulement travaillent dans de grandes entreprises. Cela tient, en premier lieu, à l'importance des productions agricoles dans la consommation des ménages ; en second lieu, à la persistance d'un commerce de détail peu concentré malgré le développement des grandes surfaces.

L'appel à la main-d'œuvre étrangère est faible (6,8 % seulement des travailleurs de la consommation sont des immigrés), la domination du capital étranger peu importante (seuls 4,6 % des travailleurs qui produisent des biens de consommation exercent leurs activités sous le contrôle du capital étranger).

3. L'appareil d'accumulation immobilière des ménages

L'investissement pierre fait rarement appel au capitalisme de monopole : 8,8 % seulement des travailleurs qui ont permis d'accroître le parc immobilier des particuliers l'ont fait dans le cadre de grandes entreprises. La nature de la demande sociale suffit à expliquer le fait : l'accès à la propriété s'effectue, la plupart du temps, dans la maison individuelle. Le recours à l'artisanat, difficile à éviter dans le bâtiment même lorsqu'il s'agit de grands ensembles, est alors un passage obligé.

La persistance d'un fort secteur de la petite et moyenne entreprise dans les secteurs qui fournissent les ménages en biens de consommation peut être conçue comme une survivance historique : les incitations à la concentration des terres, au développement des grandes surfaces, l'investissement des trusts dans le secteur agro-alimentaire ne manquent pas. En revanche, le développement de la résidence secondaire, de l'habitat individuel, liés au goût social des couches privilégiées¹⁶, ne risque pas d'entraver la domination de l'artisanat ou du petit capitalisme sur le secteur du bâtiment.

Alors que le développement des biens d'équipement productif fait appel à un capitalisme concentré et concerné à tous les niveaux (importation, capitaux, main-d'œuvre) par l'internationalisation économique, le développement du patrimoine privé fait appel à un capitalisme faiblement concentré, dominé par des patrons français, touché par l'internationalisation économique au seul niveau de la main-d'œuvre. Le marché d'accession à la propriété a exigé le travail de 223 000 étrangers : 18 % de la main-d'œuvre totale et 28 % de la main-d'œuvre ouvrière.

L'ouvrier qualifié contre l'ouvrier spécialisé ; la bourgeoisie nationale, voire régionale contre la multinationale ; si l'on veut, Furnon contre Empain.

La main-d'œuvre nécessaire à faire tourner l'État est encore différente de celles mobilisées dans les trois appareils que nous venons de décrire : nous analyserons ses particularités au chapitre 5.

La *production* des biens correspondant aux besoins sociaux est soumise à des impératifs contraignants. Les ressources naturelles dont on dispose pour produire sont en général limitées, tout comme sont limitées la *population sociale en âge de produire* et les solutions techniques dont on dispose à un moment donné pour résoudre les problèmes de production. De la même façon, la division capitaliste du travail affecte à chaque individu une qualification unique pour le restant de ses jours ; séparant les qualifications intellectuelles et manuelles, elle organise la population active de telle manière qu'on ne peut la recomposer à son gré.

A ces limitations très générales s'ajoutent celles qui dérivent de l'organisation économique et sociale du travail : l'appareil économique français est hétérogène, rigide et diversifié. Il était important, en commençant, d'en prendre la mesure.

Qu'une transformation politique, en conduisant la gauche au pouvoir, élève d'un coup le pouvoir d'achat des classes populaires, la demande sociale s'en trouvera modifiée : l'appareil économique se verra sollicité de façon différente. A quelles mamelles de l'économie nationale sera-t-il fait appel ? En s'enrichissant, les prolétaires vont-ils employer des femmes de ménage, acheter des chaînes hi-fi, passer dix jours à Megève ? Ils donneront dans ce cas beaucoup de travail aux personnels des industries ou des services de luxe ; mais ceux-ci pourront-ils faire face à la demande ? Si on les renforce, dans quel secteur ira-t-on prélever la main-d'œuvre supplémentaire ? Dans le cas contraire, à quelles productions affectera-t-on tous ces personnels de biens de luxe ?

Une élévation des revenus populaires se traduira-t-elle au contraire par une demande accrue à l'égard des travailleurs du bâtiment ? Mais de quel bâtiment : l'individuel ou le collectif ? Ici encore : devra-t-on diminuer les effectifs de travailleurs affectés à l'investissement productif ou à l'État ? Etc.

De là l'importance de connaître les tendances lourdes de la consommation des ménages en France et les différences qui séparent, sous ce rapport, les catégories sociales. C'est l'objet du chapitre suivant.

La moitié de la main-d'œuvre est bien employée à fournir les ménages
en biens de consommation

I. Consommations et classes sociales : le problème

La moitié de la main-d'œuvre est, en 1971, employée à fournir les ménages en biens de consommation.

Adaptée à la demande des ménages, cette main-d'œuvre a des caractéristiques bien particulières : ce ne sont pas les mêmes travailleurs, les mêmes branches, les mêmes usines, les mêmes régions qui sont mobilisées pour remplir le panier de la ménagère, bâtir les logements neufs, développer l'infrastructure industrielle, faire fonctionner les services publics. On touche ainsi du doigt une rigidité économique de première grandeur qui ne peut apparaître lorsqu'on raisonne en francs.

Un économiste, habitué à jongler avec les grandes masses monétaires, pourrait se dire : « Notre économie doit se moderniser ; il convient donc de réduire la consommation des ménages et de développer en conséquence l'épargne, donc l'investissement. » Un milliard de francs que l'on enlève à la consommation des ménages, c'est un milliard de francs disponibles pour l'investissement industriel. « Un franc est un franc », « l'argent n'a pas d'odeur » : le raisonnement paraît impeccable. La chose paraît beaucoup moins aisée lorsqu'on a pris la mesure du fait que les milliards de francs dépensés par les ménages en biens de consommation font appel à une main-d'œuvre bien différente de celle que mobilisent les industriels pour accroître leur potentiel de production.

Transférer un milliard de la consommation des ménages à l'investissement (ou au développement des services publics) n'est pas une simple opération comptable ; cela suppose un « redéploiement » économique : déplacement géographique des travailleurs (de la campagne vers les villes, des bourgs provinciaux vers les métropoles industrielles), modification de leurs statuts (transformation d'un grand nombre d'indépendants — agriculteurs ou commerçants — en salariés), concentration de la main-d'œuvre ; il faut, dans le délai prévu pour l'opération, transformer la qualification de la force de travail. Ce sont là des changements que l'on constate, en effet, lorsqu'on observe l'évolution graduelle, année après année, de l'économie française. Lorsque, pour des raisons qui peuvent être opposées, on veut induire de telles modifications d'une façon rapide, quasiment instantanée, l'affaire se révèle délicate et ne va pas sans conflits ni heurts.

On le voit bien depuis la grande crise de 1973 : les gouvernements, avec les puissants moyens dont ils disposent, tentent de reconvertir l'économie de façon à réduire les importations pétrolières, ou à sacrifier les secteurs qui ne sont pas compétitifs à l'échelle mondiale. La main-d'œuvre sacrifiée sur les autels de la concurrence internationale ou des économies d'énergie ne trouve pas pour autant, comme par miracle, les secteurs productifs où elle s'emploierait. C'est à un problème similaire que se heurterait un gouvernement qui voudrait consacrer toute son énergie à rendre moins inégale la répartition de nos productions. Ne parlons pas des absents : ils ont toujours raison.

On peut pousser plus avant l'investigation, sans quitter le domaine de la consommation des ménages. 12 millions de travailleurs, c'est après tout une main-d'œuvre considérable. N'est-il pas concevable, sans modifier du jour au lendemain et de fond en comble les caractéristiques de cette force de travail, sans la diminuer ni l'accroître, de redistribuer les produits qui en reviennent à chaque catégorie sociale ? Ce n'est pas là un exercice académique de politique-fiction : tel est bien, pour une part, l'enjeu de chaque lutte sociale. Le problème du déficit de la Sécurité sociale le fait bien voir. Va-t-on réduire les remboursements aux ménages ? La solution mécontente en premier lieu les victimes éventuelles, mais, au-delà, la mesure pourrait avoir des répercussions graves sur les ressources des pharmaciens, dentistes, médecins, sur l'emploi dans l'industrie chimique... A l'inverse, l'augmentation et le dé plafonnement des cotisations inquiètent les cadres puisque, par le biais d'une diminution de leur salaire direct, c'est l'ensemble de leurs consommations qui est visé ; et au-delà des cadres pourraient bien être atteints tous ceux qui produisent, commercialisent ou financent les produits dont les cadres constituent la clientèle privilégiée : livres, disques, chaînes hi-fi.

Il s'agit d'une lutte sociale de petite envergure, mais on comprend bien, au travers de la mobilisation dont elle est l'occasion, qu'une modification, même légère, dans le régime des consommations risque d'avoir des répercussions sur les conditions de travail et d'existence de millions de personnes. L'exemple évoqué suggère qu'il est difficile de persuader une catégorie sociale de renoncer à son niveau actuel de consommation et aussi (peut-être surtout) qu'il existe entre les consommations de chaque catégorie sociale et la part de l'appareil de production dont elle constitue la clientèle des relations qui ne sont pas faciles à reconvertir. Double question, qui nous ramène des interrogations sur les perspectives de changement social au terrain de l'analyse sociale.

Il faut d'abord déterminer l'importance que chaque groupe social attache à ses consommations. On aura beau dire à un cadre (il aura beau se le dire à lui-même, lorsqu'il compare abstraitement son niveau de vie à celui d'un ouvrier¹⁷) qu'il est un privilégié, un surconsommateur, que certaines de ses dépenses ne répondent à aucun besoin, si ce n'est celui de consommer pour consommer, ou d'en faire la démonstration, toutes ces considérations abstraites n'empêchent pas les comptes courants, bien ou mal pourvus, de se vider inexorablement en fin de mois. Que survienne une crise, et la compression nécessaire de certaines dépenses est vécue douloureusement. Voici une petite enquête conduite par *Le Nouvel Economiste*¹⁸.

7 000 FRANCS EN BANLIEUE :
JUSTE DE QUOI « BOUCLER » EN 1977

Chez les Torrin, c'est Roger, le mari, qui fait les courses. Il en a pris l'habitude à la naissance de ses deux enfants. Son budget ? 7000 francs, brut, par mois, qui n'ont pas bougé depuis février 1975. Parce que la P.M.E. d'articles de voyages dont il est secrétaire général traverse une passe difficile. Parce que, surtout, son P.-D.G., patron de choc, a largement anticipé les consignes d'austérité du plan Barre. Alors, à ce régime, Roger Torrin, 34 ans, qui doit faire vivre sa femme Françoise, 33 ans, ses deux enfants, Paule, 2 ans, Simon, 4 ans, a quelques doutes sur le statut de cadre que lui reconnaissent, unanimes, son bulletin de salaire, sa feuille d'impôts et sa fiche de retraite. Après les cotisations sociales, les 7000 francs deviennent 6200 francs. Après l'impôt, 5350 francs. Son quatre-pièces en banlieue, les charges (électricité, téléphone), les assurances (la maison et la famille) ponctionnent chaque mois 1600 francs sur le budget. Restent 3 750 francs, dont plus de la moitié est engloutie dans la nourriture et les frais de voiture : une Volvo confortable, seul luxe du foyer, dont il faut assurer les mensualités. Alors il ne reste guère qu'un peu plus de 1500 francs pour les dépenses quotidiennes et l'épargne. Aussi, pour joindre les deux bouts, le superflu est-il impitoyablement traqué. Rayé du budget, le poste habillement ! « Quand je n'ai plus rien à me mettre, je vais faire un tour à Prisunic », explique Françoise. Sacrifiés, les loisirs ! Pour la première fois depuis deux ans, la famille Torrin, qui a loué pour 2000 francs une petite villa, partira cet été en vacances au bord de la mer. Mais elle a mis une croix définitive sur les sorties le soir à Paris. Au fil des jours, Françoise et Roger ont le sentiment de se « prolétarianiser ». La famille Torrin vote à gauche. Hier, par romantisme. Aujourd'hui, par conviction.

Se prolétarianiser, avec un salaire de 7000 francs, il y a de quoi étonner un prolétaire : le maigre « superflu » (1500 F) des Torrin arrangerait convenablement le « nécessaire » d'un ouvrier. On peut sourire de ce drame petit bourgeois ; la sincérité des acteurs est entière. Refrénér certaines consommations, qui seraient dans d'autres milieux tenues pour futiles, c'est avoir le sentiment de perdre son statut dans la société, éprouver un décalage entre le niveau de la vie privée et le rôle joué dans la vie professionnelle. Il est donc instructif d'étudier systématiquement, au-delà de cette anecdote, dans quelle mesure les consommations, et pas seulement celles des couches sociales les plus défavorisées, sont enracinées dans leur vie sociale et professionnelle. La manière dont un ménage gère son budget est-elle, une fois franchi le seuil du minimum vital, affaire de fantaisies individuelles ? Est-elle gouvernée par le goût vaniteux de la distinction ? Est-elle au contraire déterminée et modelée par des tendances sociales lourdes, par des normes de milieu, des pressions de toutes sortes ? Tel est le premier aspect de la question.

Voici le second.

On sait que, d'une catégorie sociale à l'autre, les consommations diffèrent par leur importance quantitative. Plus riche, un ménage d'employés dépense plus qu'un ménage ouvrier pour se nourrir, se loger, se vêtir, se soigner, se distraire... On admet alors souvent que la seule différence qui sépare deux catégories sociales est une différence dans leurs ressources respectives : la manière de consommer (*le mode de vie*) dépendrait exclusivement des moyens financiers (*le niveau de vie*)¹⁹. Dans cette hypothèse, les hommes, quels que soient leur profession, leur cadre de vie et de travail, leur instruction, auraient à peu près les mêmes besoins. Seuls différeraient les moyens disponibles pour les satisfaire. Le *niveau de vie* d'une catégorie sociale expliquerait à lui seul son *mode de vie*. Dans cette perspective, une politique plus égalitaire de distribution des revenus serait relativement aisée à pratiquer. En rognant un peu sur les

revenus des uns pour les transférer à d'autres, les produits qui perdraient leur clientèle de privilégiés la retrouveraient instantanément : la consommation populaire prendrait le relais pour les mêmes biens. Il en irait tout autrement — et cela poserait des problèmes d'une tout autre ampleur à l'économie nationale — si les conditions sociales de la vie professionnelle engendraient entre les diverses couches de la société non seulement des différences de revenus, mais aussi des différences de besoins.

II. Les faits de base

Pour trancher cet ensemble de questions, autrement que par un bavardage a priori sur la nature humaine, la société de consommation ou les rapports de production capitalistes, il faut les soumettre à l'épreuve systématique des faits.

Une méthode s'impose : étudier l'évolution, sur une période aussi étendue que possible, des consommations de chaque catégorie sociale. En travaillant à partir des données fournies par le C.R.E.D.O.C. et l'I.N.S.E.E., nous avons pu élaborer les tableaux de consommation pour les années 1951, 1956, 1966 et 1971.

Voici ces données statistiques qui constituent la base de tout notre raisonnement. Les sources utilisées et la méthode de construction des tableaux figurent en annexe.

Nous avons construit ces tableaux de façon que toutes les données qu'ils contiennent soient comparables.

1. Toutes les consommations, quelle que soit l'année, ont été calculées dans la même unité : le franc constant 1971.

Nous apprenons par l'enquête de 1951 que la consommation alimentaire du Français moyen était de 119 900 francs (anciens) par an. Entre 1951 et 1971, les prix alimentaires au détail ont été multipliés par 2,103. En 1951, le Français moyen consommait donc en produits alimentaires une quantité de produits qui lui aurait coûté en 1971 :

$$119\,900 \times 2,103 = 252\,100 \text{ centimes } 1971 = 2521 \text{ francs } 1971.$$

C'est ce chiffre (2521 F) qui est porté dans nos tableaux : celui-ci figure dans la dernière case de la première ligne du tableau 4.

Nous avons procédé ainsi pour tous les produits et pour toutes les années. On peut de cette façon comparer directement chaque case de l'un des tableaux à toutes les cases de tous les autres. L'illusion d'optique qu'engendrerait la hausse des prix est éliminée.

TABLEAU 3. CONSOMMATION DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES SOCIALES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 1951 (*en francs 1971*)

	AGRICULTEURS EXPLOITANTS	SALARIÉS AGRICOLIS	INDUSTRIELS ARTISANS	COMMERCANTS	PROFESSIONS LIBÉRALES	CADRES SUPÉRIEURS	CADRES MOYENS	EMPLOYÉS	OUVRIERS	PERSONNELS DE SERVICE	DOMESTIQUES	INACTIFS	TOTAL
Alimentation	2 505	2 080	2 875	3 056	4 010	3 491	2 633	2 679	2 490	1 825	1 886	1 994	2 521
Logement	483	404	880	821	1 721	1 377	887	940	609	480	609	768	705
Intérieur	179	76	392	454	1 207	764	446	274	167	86	100	201	258
Habillement	620	353	855	1 046	1 672	1 526	1 069	862	620	542	520	491	717
Santé	170	55	175	173	275	273	232	202	140	102	120	265	178
Transports	250	70	475	644	1 115	629	365	283	164	125	166	121	269
Sorties	196	155	987	1 057	2 055	1 852	1 005	802	503	510	366	392	595
Culture	103	32	162	124	707	686	275	157	86	46	62	116	140
Vacances													
Divers	50	18	153	155	386	303	158	113	53	33	40	63	87
TOTAL	4 556	3 203	6 954	7 530	13 148	10 901	7 070	6 312	4 832	3 749	3 869	4 411	5 465

TABLEAU 4. CONSOMMATION DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES SOCIALES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 1956 (*en francs 1971*)

	AGRICULTEURS EXPLOITANTS	SALARIÉS AGRICOLES	INDUSTRIELS GROS COMMERÇANTS	PETITS COMMERÇANTS	ARTISANS	CADRES SUPÉRIEURS	CADRES MOYENS	EMPLOYÉS	OUVRIERS	Manœuvres	TOTAL
Alimentation	2 994	2 327	3 360	3 156	2 758	3 511	3 186	2 903	2 876	2 578	2 826
Logement	860	432	1 620	1 319	991	2 087	1 503	1 026	809	573	939
Intérieur	336	210	1 489	795	413	2 358	1 010	502	397	244	521
Habillement	650	95	1 586	1 106	853	1 848	1 456	1 094	858	672	888
Santé	364	297	692	616	410	828	650	547	413	385	368
Transports	254	72	1 161	895	525	1 459	842	321	232	134	431
Sorties	185	182	1 678	976	555	1 384	1 208	971	691	598	628
Culture	94	69	362	258	203	1 141	452	248	179	124	216
Vacances	14	14	437	178	107	761	380	194	110	45	141
Divers	152	117	325	226	206	491	337	226	194	176	204
TOTAL	5 903	3 815	12 710	9 525	7 021	15 868	11 024	8 032	6 759	5 529	7 162

TABLEAU 5. CONSOMMATION DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES SOCIALES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 1966 (*en francs 1971*)

	AGRICULTEURS EXPLOITANTS	SALARIÉS AGRICOLES	INDUSTRIELS GROS COMMERÇANTS	PETITS COMMERÇANTS ARTISANS	CADRES SUPÉRIEURS	CADRES MOYENS	EMPLOYÉS	OUVRIERS	Ouvriers qualifiés	O. S. Manœuvres	TOTAL
Alimentation	3 449	2 904	4 651	3 672	4 431	3 915	3 723	3 427	3 520	3 353	3 601
Logement	1 464	496	3 096	2 050	3 235	2 098	1 581	1 199	1 288	1 129	1 612
Intérieur	705	585	3 258	1 286	3 168	1 675	1 263	957	1 029	901	1 223
Habillement	893	777	2 419	1 253	2 522	1 666	1 487	1 064	1 100	1 034	1 248
Santé	421	310	683	465	906	729	676	506	569	456	606
Transports	733	554	3 086	1 392	2 493	1 865	1 182	821	974	699	1 091
Sorties	276	333	1 599	906	1 350	884	804	552	582	528	638
Culture	122	121	890	263	1 015	569	430	215	230	204	336
Vacances	86	70	1 167	418	1 207	631	455	236	302	183	366
Divers	456	294	953	564	982	812	534	403	475	343	516
TOTAL	8 605	6 444	21 802	12 269	21 309	14 844	12 135	9 380	10 069	8 830	11 237

TABLEAU 6. CONSOMMATION DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES SOCIALES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 1971 (*en francs 1971*)

	AGRICULTEURS EXPLOITANTS	SALARIÉS AGRICOLES	INDÉPENDANTS	PETITS COMMERÇANTS ARTISANS	Industriels Professions libérales	CADRES SUPÉRIEURS	CADRES MOYENS	EMPLOYÉS	OUVRIERS	Ouvriers qualifiés	O. S. Manœuvres	TOTAL
Alimentation	3 891	3 299	4 414	4 274	5 381	4 740	4 110	4 064	3 754	3 850	3 711	3 939
Logement	1 366	763	2 470	2 431	3 456	3 475	1 984	2 063	1 408	1 607	1 341	1 954
Intérieur	966	1 144	2 408	1 823	4 452	4 096	2 436	1 889	1 389	1 422	1 223	1 743
Habillement	1 067	899	1 741	1 505	2 902	3 280	2 077	2 045	1 417	1 476	1 374	1 579
Santé	556	455	703	609	1 165	946	831	731	645	664	632	776
Transports	1 069	803	2 014	1 860	3 556	3 207	2 500	1 870	1 225	1 434	1 103	1 500
Sorties	272	467	1 179	1 022	1 926	1 438	1 098	1 005	681	704	664	755
Culture	182	108	440	299	1 324	1 171	561	407	252	295	230	361
Vacances	68	105	617	421	1 579	1 242	635	502	251	314	203	386
Divers	643	641	820	664	1 585	1 336	913	760	616	760	507	709
TOTAL	10 081	8 684	16 807	14 909	27 326	24 932	17 145	15 336	11 638	12 527	10 987	13 707

Lorsque nous lisons qu'un ménage ouvrier consommait en alimentation :

2 490 F	(1971)	en 1951	(tableau 3)
2 876 F	(1971)	en 1956	(tableau 4)
3 427 F	(1971)	en 1966	(tableau 5)
3 754 F	(1971)	en 1971	(tableau 6)

ces chiffres mesurent l'*accroissement réel* de la consommation alimentaire des ouvriers. Celle-ci, en vingt ans, s'est multipliée par :

$$\frac{3\,754}{2\,490} = 1,5.$$

2. Pour chaque catégorie sociale, le montant de chaque consommation est calculé par UNITÉ DE CONSOMMATION. (Le chef de ménage compte pour une unité de consommation ; toute personne de plus de seize ans pour 0,7 unité de consommation ; toute personne de moins de seize ans pour 0,5 unité de consommation.) Cette présentation des données permet de comparer réellement le niveau de vie des ménages, puisqu'on tient compte de leurs tailles respectives.

3. Il convient de justifier et d'expliquer la nomenclature que nous avons utilisée pour analyser les consommations de chaque catégorie de ménages. Une nomenclature est toujours un compromis : il faut d'un côté assurer des possibilités de comparaison avec des enquêtes réalisées à des époques antérieures et dans des pays différents ; mais s'efforcer, d'un autre côté, d'intégrer à mesure qu'elles apparaissent les modifications et les transformations qui interviennent dans les modes de vie. Au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les économistes et les sociologues qui, de Engel à Halbwachs, se sont intéressés aux budgets distinguaient quatre postes budgétaires principaux : l'alimentation, le logement, l'habillement et les dépenses diverses. C'est entre les trois premiers postes que se répartissait l'essentiel des dépenses, le quatrième ne recueillant jamais que « la part du glaneur », c'est-à-dire ce qui restait à dépenser dans les postes qui n'entraient pas dans les trois précédents ; quasiment rien : moins de 10 %, dans les budgets des ouvriers français de 1900. A mesure que se transforment les modes de vie et qu'apparaissent sur le marché de nouvelles marchandises, cette part du glaneur s'accroît ; elle devient progressivement une catégorie fourre-tout où sont comptabilisées toutes les dépenses qui ne sont pas alimentaires, vestimentaires ou d'habitation. Il est alors nécessaire de la fragmenter en unités plus ou moins homogènes.

La nomenclature en vigueur dans les enquêtes sur les conditions de vie distingue sept postes dans le budget : alimentation, habillement, habitation, hygiène et soins personnels, transports et télécommunications, culture et loisirs, dépenses diverses.

Il nous a semblé qu'il était à la fois possible et nécessaire de la modifier. Nous nous sommes efforcés d'aboutir à une nomenclature qui soit la plus proche possible de la façon dont les ménages organisent eux-mêmes leur budget, dans la France d'aujourd'hui.

Voici comment nous avons regroupé en dix postes budgétaires les consommations détaillées des ménages.

1. Alimentation

Ce poste comprend tous les produits alimentaires achetés de l'ancienne nomenclature ainsi que les autoconsommations alimentaires, les frais de cantine scolaire²⁰ ou d'entreprise.

Nous y avons ajouté les dépenses de tabac, de cigarettes et d'allumettes, qui figuraient dans la rubrique culture et loisirs.

2. Logement

Ce poste comprend les loyers réels ainsi que les loyers fictifs, c'est-à-dire les sommes que dépenseraient les ménages propriétaires de leurs logements s'ils devaient payer annuellement leur loyer. Nous y incluons également les dépenses d'énergie (eau, fuel, gaz, électricité) ainsi que les frais relatifs à l'entretien et aux réparations du logement.

3 Intérieur

3. Intérieur

Nous avons créé ce poste budgétaire en empruntant ses éléments à plusieurs postes de l'ancienne nomenclature : habitation, transports et télécommunications, culture et loisirs, dépenses diverses. Le téléphone²¹, la radio, la télévision font aujourd'hui partie des meubles, au même titre que le frigidaire, la machine à laver ou l'argenterie. Du point de vue du carnet de comptes, ils sont sur le même plan. Lorsqu'il s'équipe, un jeune ménage doit choisir les priorités à établir entre ces biens, mais ils font bel et bien partie du même univers, celui de l'intérieur, qui ne se confond pas avec celui de sa coquille : le logement (loyer, eau, gaz, électricité). Dans la nomenclature de l'I.N.S.E.E., le téléphone côtoie la voiture ; quant à la télévision, elle fait partie, au même titre que les plantes vertes et l'appareil de photo, de la culture. Du point de vue du budget du ménage et des conditions de la vie d'aujourd'hui, il nous semble plus exact de réunir sous la rubrique *intérieur* les meubles, le linge de maison, les appareils de chauffage, la cuisine et l'équipement électroménager, les frais de quincaillerie et de produits d'entretien, les plantes d'intérieur ou de jardin, la radio et la télévision, les frais de téléphone et de poste, l'argenterie et l'horlogerie, ainsi que les services domestiques.

On s'apercevra, par la suite, que la distinction des postes *logement* et *intérieur* se révélera particulièrement riche d'enseignements et de différences entre les catégories sociales.

4. Habillement

Au poste habillement de la nomenclature de l'I.N.S.E.E. nous avons ajouté les produits de toilette, les frais de coiffure, de salons de beauté et de bains, jadis comptabilisés avec les frais médicaux sous la rubrique hygiène et soins personnels. Le coiffeur et le parfumeur ont plus à faire avec le couturier qu'avec la médecine. On a beau acheter des savons dans les pharmacies, ils ne font pas fonction d'antibiotiques.

5. Santé

Sont ici comptabilisés les services médicaux, les frais d'hospitalisation, de pharmacie, de lunetterie et d'orthopédie déboursés par les ménages.

6. Transports

Achats d'automobile et de véhicules à deux roues. Frais d'utilisation des véhicules et de transports en commun.

7. Sorties

Il s'agit ici encore d'un poste nouveau regroupant les consommations et les repas pris dans des cafés et dans des restaurants (anciennement comptabilisés dans les dépenses alimentaires) et les dépenses de spectacles. « Sortir », c'est un événement à part dans la vie du ménage, et ici aussi un poste budgétaire vécu comme tel : quand on n'a plus un radis, on ne sort plus... Quand on sort, on fait souvent les deux : au cinéma et au café, au restaurant et au théâtre, au foot et au café...

8. Culture

Ce qui reste de l'ancien poste, amputé de sa télévision, de ses plantes, de son tabac et de ses frais d'instruction scolaire : les dépenses en matière de livres, journaux, revues, disques, films, bandes, appareils de photographie et projecteurs.

9. Vacances

Ce poste nouveau résulte de l'addition de la rubrique *vacances*, figurant dans les dépenses diverses, et des *articles de sports et de camping*, comptabilisés par l'I.N.S.E.E. dans la rubrique *culture et loisirs*. Les vacances prenant dans notre pays l'importance que l'on sait — du moins pour certaines catégories sociales —, il était nécessaire d'en faire un poste budgétaire autonome.

10. Rebut

Il reste donc à classer l'inclassable que nous avons réduit à la portion congrue, celle des *autres services* : cotisations, P.M.U., loterie, assurances...

Cette nomenclature est imparfaite : il est regrettable qu'on ne puisse distinguer les frais de pension des dépenses d'instruction ; qu'il soit impossible d'affecter aux dépenses de voiture les primes d'assurance automobile ; que les journaux soient irrémédiablement confondus avec les dépenses de papeterie. Il reste qu'elle permet, en décontractant le budget en dix postes, de se rapprocher de la façon dont les ménages organisent eux-mêmes leurs budgets, autant que peut le permettre une statistique globale nécessairement entachée d'approximations grossières.

III. 1951-1971 : accroissement général des niveaux de vie sans réduction des inégalités

La première leçon que l'on peut tirer de ces tableaux est qu'en vingt ans, et d'une façon régulière, le niveau de consommation de toutes les catégories sociales a augmenté. Cet accroissement est considérable puisque le « Français moyen » consomme, en 1971, *deux fois et demie* plus de biens et de services qu'en 1951.

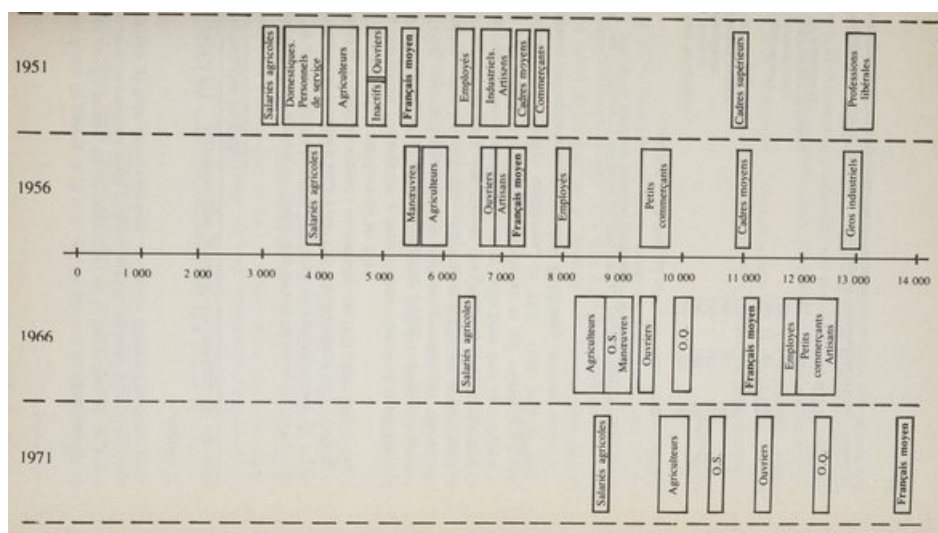
La croissance économique a donc eu une répercussion positive sur le niveau de vie de toutes les catégories sociales. Mais elle n'a pas eu l'effet automatique, qu'on lui suppose souvent, de réduire les inégalités entre les ménages. Jugeons-en plutôt, en construisant, à partir de nos tableaux, une mesure des inégalités dans les niveaux de vie à chacune des quatre dates ; on prendra pour base la catégorie la plus nombreuse (les ménages ouvriers) et on calculera ce que consomment les autres catégories, en 1951, 1956, 1966 et 1971, lorsqu'un ménage ouvrier consomme 100 francs.

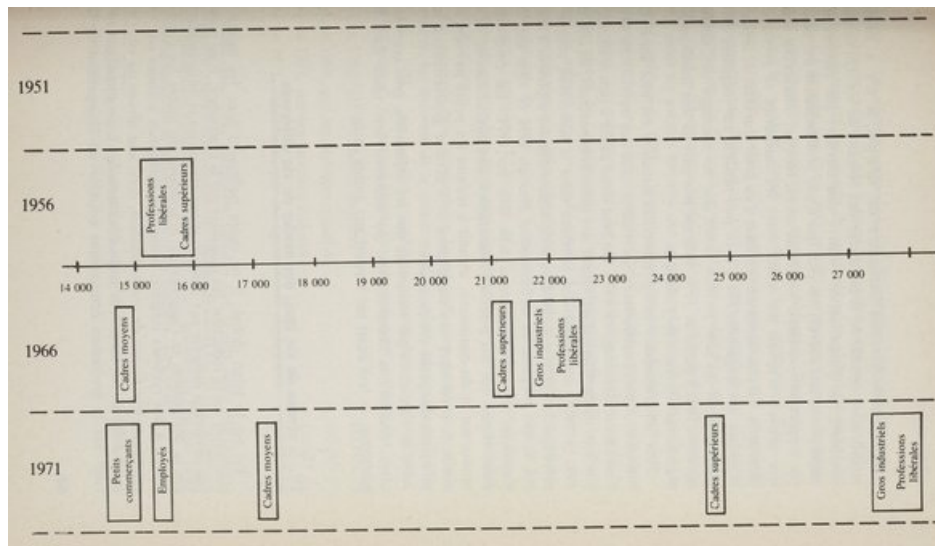
TABLEAU 7. COMBIEN CONSOMME UN MENAGE DE CHAQUE CATÉGORIE LORSQU'UN MÉNAGE OUVRIER CONSOMME 100 FRANCS ?

	1951	1956	1966	1971
SALARIÉS				
Salariés agricoles	66	56	69	75
Ouvriers	100	100	100	100
Employés	130	119	129	132
Cadres moyens	146	163	158	147
Cadres supérieurs	225	234	227	214
INDÉPENDANTS				
Agriculteurs	94	87	92	87
Commerçants	155	141	131	128
Professions libérales et industriels	*	*	232	235

* Entre 1951 et 1956, les définitions concernant les indépendants les plus fortunés ne sont pas homogènes avec les définitions de 1966 et 1971.

GRAPHIQUE I. EVOLUTION DU MONTANT GLOBAL DES CONSOMMATIONS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES SOCIALES
En francs 1971





Entre les différentes catégories de salariés, il n'y a aucune modification notable de la hiérarchie des niveaux de vie. On ne peut pas parler de paupérisation relative des ouvriers par rapport aux employés ou aux cadres ; pas plus que d'une prolétarianisation des cadres par rapport aux ouvriers. Vingt ans après, tous les salariés ont accru leur pouvoir d'achat ; les écarts entre les catégories se retrouvent identiques. La croissance économique a eu pour seul effet de déplacer le *niveau* des inégalités, elle n'a en rien modifié ces inégalités elles-mêmes. Tout au plus peut-on noter que les ménages des salariés agricoles ont, à partir de 1956, rattrapé une part de leur handicap par rapport aux ouvriers de l'industrie.

Pour les travailleurs indépendants, la situation est tout autre. Le niveau de vie des agriculteurs, inférieur à celui des ouvriers en 1951, l'est encore davantage en 1971. On peut donc parler à bon droit, dans leur cas, de prolétarianisation. Quant aux petits commerçants, ils ont, de 1951 à 1971, dégringolé des échelons dans la hiérarchie sociale ; privilégiés en 1951, avec un niveau de consommation supérieur à celui des cadres moyens, ils ne distancent plus en 1956 et 1966 que les employés, qui les doublent à leur tour en 1971. La croissance économique, liée aux priorités industrielles, aux concentrations de la production et du commerce, aboutit à réduire les petits paysans au statut de prolétaires des campagnes et à effacer graduellement les privilèges des petits commerçants.

On ne s'étonnera pas davantage que les industriels, gros commerçants, professions libérales aient pu maintenir leur place dans la hiérarchie, et leur écart par rapport aux autres catégories.

IV. A niveau de vie égal, des modes de vie différents

Tel est le bilan global. Il ne cadre nullement avec les théories lénifiantes sur la réduction des inégalités par la croissance. Il ne prête pas davantage prétexte aux considérations alarmistes et misérabilistes sur la dégradation et l'aggravation progressive de toutes les conditions : à des rythmes inégaux, toutes les catégories sociales ont vu augmenter leur niveau de consommation, donc leur niveau de vie. On saisit enfin qu'au travers de cette évolution des consommations sur vingt ans la croissance économique entraîne un changement de la société : au niveau moyen de la hiérarchie, les privilèges des commerçants cèdent le pas à ceux des cadres salariés.

L'accroissement du niveau de consommation global de toutes les catégories de ménages entre 1951 et 1971 permet un examen systématique des besoins propres à chaque catégorie. Portons sur un graphique le montant global consommé, aux différentes dates, par chaque catégorie sociale. On s'aperçoit que le niveau global de consommation de l'ouvrier de 1971 a « rattrapé » le niveau global de consommation du Français moyen de 1966, celui du cadre moyen de 1956, celui enfin du cadre supérieur de 1951. Si l'ouvrier français de 1971 avait les mêmes besoins que le cadre moyen de 1956 ou que le cadre supérieur de 1951, il organiserait de la même façon son budget : il consacrerait les mêmes sommes aux mêmes produits. Si nous constatons au contraire que, lorsqu'un ménage ouvrier atteint le niveau global de consommation d'une autre catégorie sociale, il n'a pas les mêmes priorités budgétaires, il faudra faire référence aux besoins propres aux deux catégories comparées. Une telle analyse n'a évidemment de sens que si l'on compare entre elles toutes les catégories sociales. L'ouvrier de 1971 n'est qu'un exemple : le graphique montre bien toutes les situations qui se prêtent à cette étude systématique.

Un exemple fera comprendre la méthode, les problèmes qu'elle soulève, les théories de la consommation qu'elle révoque en doute.

En 1951, un cadre supérieur consommait globalement 10901 francs²². Ce niveau global de consommation a été atteint :

- en 1956, par les cadres moyens (11024 F)
- en 1966, par les ouvriers qualifiés (10069 F)
- en 1971, par les ouvriers spécialisés (10987 F)
- en 1971, également, par les agriculteurs exploitants (10081 F)

Voilà donc cinq catégories sociales qui, à des dates différentes, disposent approximativement des mêmes ressources. Si ces catégories sociales étaient constituées d'individus ayant les mêmes besoins, elles organiseraient de la même façon leurs budgets. Les voici.

TABLEAU 8. BUDGETS DE CINQ CATÉGORIES SOCIALES, À MONTANT GLOBAL DE LA CONSOMMATION À PEU PRÈS ÉGAL
(en francs 1971)

	CADRE SUPÉRIEUR 1951	CADRE MOYEN 1956	O. Q. 1966	O. S. MANŒUVRE 1971	AGRICULTEUR 1971
Alimentation	3 491	3 186	3 520	3 711	3 891
Logement	1 377	1 503	1 288	1 341	1 366
Intérieur	764	1 010	1 029	1 223	966
Habillement	1 526	1 456	1 100	1 374	1 067
Santé	273	650	569	632	556
Transports	629	842	974	1 103	1 069
Sorties	1 852	1 208	582	664	272
Culture	686	452	230	230	182
Vacances	303	380	302	203	68
Divers	303	337	475	507	643
TOTAL	10 901	11 024	10 069	10 987	10 081

Il y a, certes, deux postes budgétaires où les variations d'une ; catégorie sociale à l'autre sont assez

faibles : l'alimentation et le logement. Ce sont les seuls.

Certaines consommations semblent fluctuer avec le temps. Ainsi les sommes consacrées à l'intérieur et aux transports s'accroissent, tandis que régressent les montants consacrés aux sorties. S'agit-il d'une inflexion générale du mode de vie qui modifierait au cours du temps les besoins prioritaires ? Il faudra procéder à un examen complet.

Les consommations culturelles distinguent très fortement les deux catégories d'intellectuels (cadre supérieur de 1951 et cadre moyen de 1956) des trois catégories de travailleurs de la matière (O.Q. de 1966, O.S. et manœuvre de 1971, agriculteur exploitant de 1971). On peut donc douter de l'existence d'une famine culturelle, également répandue dans toutes les couches de la société, et qui serait réprimée par les plus démunis faute seulement de ressources²³ : lorsqu'un ouvrier devient aussi riche qu'un cadre supérieur, il dépense trois fois moins que lui pour ses livres, disques, journaux et revues.

On remarquera enfin que les deux budgets les plus proches de notre exemple sont celui de l'ouvrier qualifié de 1966 et de l'agriculteur exploitant de 1971. Néanmoins, en dépit de la prétendue société de consommation de masse qui supprimerait toute trace de différenciations sociales, les traits traditionnels de la condition paysanne sont bien lisibles dans la structure du budget : un peu moins pour les livres, beaucoup moins pour les sorties et les vacances, sensiblement plus pour l'alimentation.

Le lecteur pourra se convaincre, en multipliant les comparaisons de ce genre, qu'il s'agit d'un cas général : lorsque deux catégories sociales différentes peuvent consacrer à leurs consommations des sommes voisines, elles ne les affectent pas aux mêmes biens. Si, à une date donnée, deux couches sociales diffèrent par le montant de leurs ressources, une étude attentive de l'évolution montre *qu'elles diffèrent aussi par leurs besoins*. Cette constatation générale incite à rechercher comment les aspects multiples de la condition de travail déterminent les besoins propres à chaque catégorie sociale.

L'examen des budgets et de leur évolution sur vingt ans permet d'abord de réfuter une explication courante du développement des consommations : la théorie dite du « rattrapage », qui a bien des variantes, la « course au standing », l'aspiration des classes populaires à l'embourgeoisement...

Résumons cette théorie.

La « théorie » veut bien reconnaître que les différentes catégories sociales n'organisent pas leur budget de la même façon. Ces différences ont bel et bien un caractère de classe, mais justement elles tendent à s'estomper avec le temps : elles s'expliquent par le RETARD pris au départ par les catégories les plus pauvres, à une époque où la « société de consommation » en était à ses balbutiements, à une époque où le rouleau compresseur de la « production et consommation de masse » n'avait pas encore aplani les disparités sociales. L'augmentation irrésistible du pouvoir d'achat des travailleurs, le resserrement de la hiérarchie des salaires, le développement de la production de masse, avec la baisse du prix de revient qu'elle entraîne, sont les plus sûrs garants d'une HOMOGÉNÉISATION, à terme, des consommations des différentes classes sociales.

Le mécanisme est simple : des biens nouveaux apparaissent sur le marché (la voiture, la télévision, les vacances) ; il s'agit, au départ, de biens coûteux et rares que seuls les plus riches peuvent se payer. Quand la production se généralise, quand le pouvoir d'achat augmente, les catégories sociales les plus démunies au départ vont rattraper leur retard d'équipement. C'est particulièrement net pour les biens durables : automobiles, machines à laver, réfrigérateurs, téléviseurs, etc. Progressivement, employés et ouvriers comblent le fossé qui les sépare des cadres supérieurs et professions libérales : ILS RATRAPENT.

En 1953, la voiture était un bien exceptionnel chez les ouvriers : 8 % des ménages ouvriers en étaient équipés. Début 1976, 74 % des ménages ouvriers ont une voiture.

En 1954, 3 % des ménages ouvriers possèdent un réfrigérateur ; début 1976, 92 % d'entre eux en ont un.

En 1957, 6 % des ménages ouvriers possèdent une télévision ; début 1976, 88 % en ont une. Tandis qu'à la même époque 11 % des ménages ouvriers ont une télévision couleur ; et le cycle recommence.

On peut donc multiplier les exemples : l'uniformisation croissante de l'équipement des ménages, qui tendent tous à posséder voiture, réfrigérateur, cuisinière, aspirateur, machine à laver, etc., amène inéluctablement une homogénéisation de la structure des consommations des ménages. Bientôt tous les Français consommeront de la même façon.

La théorie du rattrapage n'est pas simplement une énumération de *constatations* sur la diffusion de certains biens dans les différentes couches de la société : elle entend donner une *explication* du comportement des consommateurs. Chaque classe sociale aspire à imiter le mode de vie de la classe sociale immédiatement supérieure ; la lutte qu'elle mène pour améliorer son pouvoir d'achat n'a pas

d'autre ressort. « La consommation est un phénomène social et les goûts d'un individu se rattachent généralement à ceux du groupe dont il est membre, groupe qui définit lui-même largement ses attitudes par l'image qu'il se fait d'un groupe généralement plus fortuné et manifestant certaines habitudes de consommation ostentatoires. La diffusion de l'automobile, des sports d'hiver, de la résidence secondaire, ne sont pas explicables sans faire appel à de telles notions²⁴. »

Au sommet, les classes fortunées se précipitent sur les biens qui peuvent les distinguer, leur donner un statut envié : le moteur de la consommation est ici *la vanité*. De proche en proche, les classes tendront à reproduire ce mode de vie : l'imitation est alors le mécanisme qui permet la diffusion. Dans ce schéma, la référence à des besoins propres à chaque classe sociale est complètement éliminée : les riches n'ont d'autre besoin que d'étaler leur richesse (snobisme, distinction sociale, consommation ostentatoire), les autres celui d'imiter les riches. Le contenu des consommations importe peu, tout est affaire de symbole. Vanité des vanités, telle est la société et le fondement de la société. Les grands idéologues de la consommation retrouvent alors le ton de la prédication pour démystifier le comportement de nos contemporains.

Voici Baudrillard²⁵ :

« La consommation est un mythe. C'est-à-dire que c'est une parole de la société contemporaine sur elle-même, c'est la façon dont notre société se parle. Et en quelque sorte, la seule réalité objective de la consommation, c'est l'idée de la consommation, c'est cette configuration réflexive et discursive, indéfiniment reprise par le discours quotidien et le discours intellectuel, et qui a pris force de sens commun.

« Notre époque est la première où aussi bien les dépenses alimentaires courantes que les dépenses "de prestige" s'appellent toutes ensemble "CONSOMMER", et cela pour tout le monde, selon un consensus total. L'émergence historique du mythe de la consommation au XX^e siècle est radicalement différente de celle du concept technique dans la réflexion ou la science économique, dont l'usage remonte bien plus avant. Cette systématisation terminologique à l'usage courant change l'histoire même. »

La même réflexion conduit un grand conseiller économique de la gauche, Jacques Attali, à considérer le capitalisme comme une sorte de génie diabolique capable de créer à volonté les besoins avant même de produire les marchandises correspondantes :

« Prenons pour point de départ le capitalisme tel qu'il fonctionnait à la fin du XIX^e siècle. Les gens avaient alors des besoins évidents, simples, comme le logement, l'habillement, la nourriture, etc. A mesure que les revenus augmentaient, les normes de consommation se sont modifiées et les gens en sont arrivés à consommer des produits dont la nécessité n'avait pas le même degré d'évidence, comme le besoin de transport, le besoin de sécurité, le besoin d'éducation, etc. Le capitalisme, qui avait intérêt à ce que l'on consomme beaucoup de ces nouvelles marchandises, commença donc par en créer le besoin. Il produisit la route, pour que l'on ait envie de voitures, il disloque la famille, pour que l'on ait envie de consommer des substituts aux services qui s'y rendaient spontanément (exemple : la dislocation de la famille produit la solitude, qui, à son tour, fait de la télévision un substitut désirable de la conversation). De la même façon, le capitalisme produisit l'inégalité pour créer un besoin de promotion, donc une demande d'éducation ou de santé et ainsi de suite. Bref, le capitalisme commence toujours par créer des réseaux à l'intérieur desquels les hommes deviennent des destructeurs potentiels de nouvelles marchandises²⁶. »

Toutes ces théories ont pour point commun de nier, une fois franchi le seuil du minimum vital, l'existence de besoins sociaux qui prendraient racine dans les exigences de la vie professionnelle. Pour être social, et donc inégalement ressenti dans toutes les couches de la population, un besoin n'en est pas moins réel. Dès que l'on prend en compte l'ensemble de la consommation, sans isoler un détail pour sa valeur spectaculaire, la référence aux systèmes de valeurs et de préférences propres à chaque catégorie s'impose. Les biens durables, pris un à un, se diffusent bien, dans le temps, des couches les plus aisées aux couches les plus démunies ; c'est cette évidence qui conforte la théorie du rattrapage. Mais voici qui la réfute de façon décisive : les biens durables ne se diffusent pas au même rythme dans toutes les couches

de la société ; lorsqu'une catégorie sociale en rattrape une autre pour son taux d'équipement en voitures, elle peut l'avoir largement dépassée pour d'autres biens (réfrigérateurs, congélateurs) et être très nettement distancée par elle pour certains autres (télévision couleur). C'est par conséquent en fonction de ses besoins sociaux propres que chaque ménage arbitre les priorités à accorder à la voiture ou au réfrigérateur, au congélateur ou à la télévision couleur ; il en va de même, nous l'avons vu, pour les montants à consacrer aux différents postes du budget.

Allons plus loin : l'imitation d'un mode de vie d'une catégorie sociale par une autre est assez difficile à concevoir. Le rattrapage au niveau des ressources est extrêmement lent : il a fallu vingt ans pour que l'ouvrier de 1971 rattrape les cadres supérieurs de 1951. En vingt ans, c'est le paysage social tout entier qui a changé : comment ce modèle culturel pourrait-il être encore actif ? Quant à l'imitation instantanée de la catégorie « immédiatement » supérieure, elle n'est pas si facile à comprendre dès qu'on envisage les choses concrètement. La plupart du temps, une catégorie sociale n'a pas *une* catégorie sociale immédiatement supérieure, mais *deux* ou *trois* et qui ne dépensent pas leur argent de même manière. L'employé en 1951, avec un niveau de consommation de 6312 francs, pouvait prendre pour modèle deux couches sociales « immédiatement supérieures » : les commerçants (7530 F) ou les cadres moyens (7070 F). Quel personnage doit imiter l'employé dans sa course supposée au standing ? Le boucher du coin ? son chef de bureau ? La distance qui les en sépare est relativement ténue : elle sera comblée en cinq ans, puisqu'en 1956 les employés peuvent consacrer 8032 francs à leur consommation. Si les employés avaient jaloué les commerçants, ils auraient dû consacrer leurs efforts d'abord à améliorer leur parc automobile, ensuite à rendre leur intérieur plus élégant et plus confortable, enfin à sortir davantage. Telles étaient en effet en 1951 et dans cet ordre les différences les plus marquées entre le standing d'un employé et celui d'un commerçant. S'il avait fallu imiter le chef de bureau, l'employé aurait dû accroître d'abord sa discothèque et sa bibliothèque, songer ensuite à son intérieur et, en troisième lieu, à sa voiture. Or, entre 1951 et 1956, les chiffres sont là, les employés n'en ont fait qu'à leur tête : ils ont d'abord pensé à leurs dépenses de santé, ensuite à leur intérieur, enfin à leurs consommations culturelles. La théorie de l'imitation, qui pouvait jouer ici deux combinaisons gagnantes, les perd toutes deux : elle ne gagne même pas dans le désordre²⁷.

Les théories du rattrapage, de la course au standing, de la distinction sociale — avec toutes leurs variantes — sont démenties par les faits ; pour une raison fondamentale : elles reposent sur une vision peu réaliste des relations entre les classes. Entre les diverses couches de la société, l'évolution de la production tisse des *rapports* efficaces : la paupérisation relative des commerçants et des agriculteurs, la diminution numérique de ces catégories dans la population active, d'une part, et d'autre part le maintien des privilèges des couches sociales de cadre salarié et leur accroissement ne sont pas des phénomènes isolés. On ne peut les comprendre que dans leur rapport mutuel : lorsqu'un commerçant ferme boutique devant l'essor des grandes surfaces, un travailleur qui est à la fois manuel et intellectuel, cadre et exécutant, est remplacé par un appareil commercial qui développe en même temps un prolétariat du commerce et exige l'appel à une minorité de cadres intellectuels. On peut multiplier les exemples : au plan global, le destin de chaque couche est lié à celui de toutes les autres. Mais ces *rapports* (rapports de production, pour le dire vite) ne signifient pas que sur le plan de la vie quotidienne les diverses couches de la société entretiennent des *relations sociales* riches et nombreuses. La ségrégation est au contraire la loi la plus générale : séparées dans la vie de travail, les classes de la société le sont bien davantage encore en dehors de lui : autres quartiers, autres horaires, autres spectacles... On ne fréquente jamais que des gens de son propre milieu social. Comment dans ces conditions pourrait-on imiter les autres ? L'imitation, lorsqu'elle existe, reste circonscrite au voisinage délimité par la catégorie sociale. On imite alors ceux dont on partage les aspirations et les besoins et qui, dans tel aspect de leur mode de vie, sont arrivés à mieux y répondre que soi-même.

Adresses de beaujolais, astuces de bricolage, modèles de tricot, règles de jeux de société, cote des véhicules à l'argus circulent ainsi entre collègues de bureau, entre voisins de palier ou de table, entre ceux qui partagent finalement les mêmes conditions sociales.

En dernière analyse, on est renvoyé au système de besoins propre à chaque catégorie sociale.

V. Le montant des ressources ne détermine que grossièrement l'allure des budgets

Le montant des ressources qu'un ménage peut consacrer à ses consommations détermine à lui tout seul un aspect non négligeable de la structure des budgets ; il suffit de se contenter d'une vision grossière, néanmoins significative, de cette structure : le partage des dépenses en trois enveloppes.

Première enveloppe : les consommations quotidiennes, les plus indispensables à la reproduction du ménage : l'ALIMENTATION.

Deuxième enveloppe : les consommations dont la nécessité pour un ménage ne fait aucun doute mais dont les échéances sont plus espacées : le LOGEMENT et l'HABILLEMENT.

Troisième enveloppe : toutes les AUTRES CONSOMMATIONS.

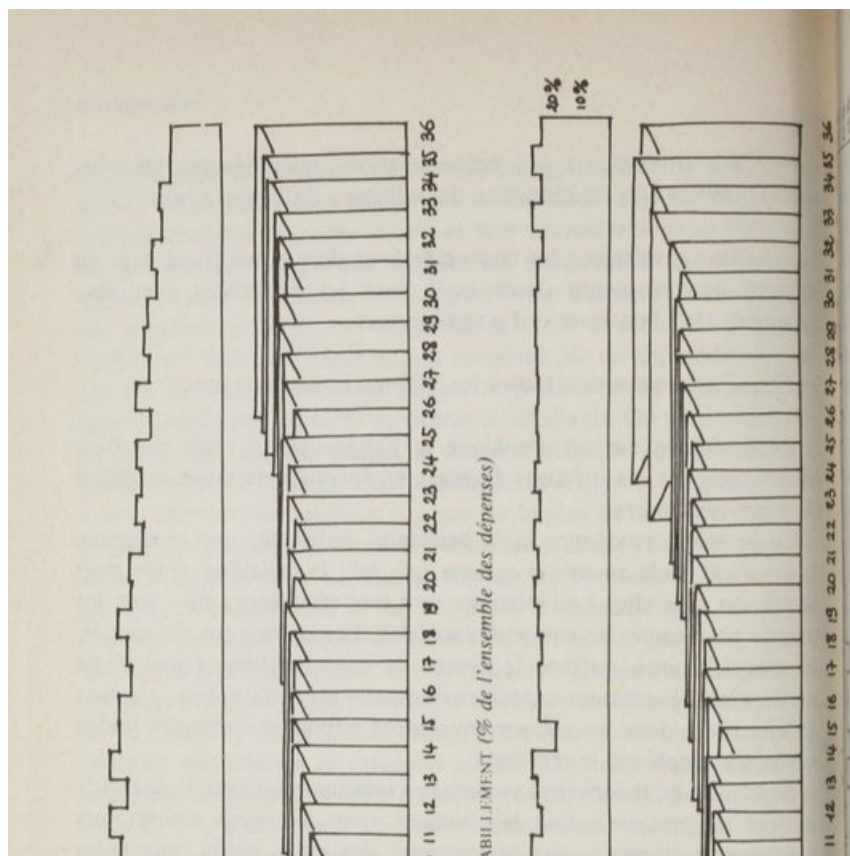
Représentons sur un graphique le partage opéré entre ces trois enveloppes par les ménages français en fonction du montant global de leurs ressources.

La première enveloppe croît beaucoup moins vite que le revenu ; la seconde croît au même rythme que lui ; la troisième enfin croît beaucoup plus vite. Les relations sont très régulières ; elles sont les mêmes pour toutes les catégories sociales. Lorsqu'une couche sociale, en s'enrichissant, rattrape le niveau de consommation global d'une autre, c'est, à quelques centaines de francs près, les mêmes sommes qu'elle place dans les mêmes enveloppes : tous les exemples portés sur notre graphique le montrent.

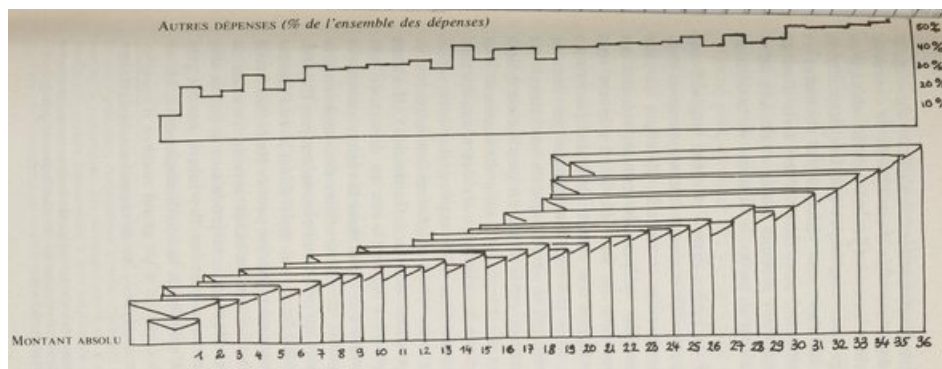
Beaucoup de théoriciens modernes s'imaginent qu'avec l'accès à la société de consommation les budgets sont désormais soumis aux caprices de la mode, aux bourrasques des mass media, aux voies impénétrables du symbolique. Nous constatons, quitte à regretter le peu d'originalité du propos, que les budgets de tous les Français, entre 1951 et 1971, restent sagement déterminés par les lois qu'avait énoncées en 1857 l'économiste Ernst Engel, observant les dépenses de 153 familles belges.

On comprend aisément ce qui se passe pour l'alimentation. On peut certes améliorer son ordinaire, à mesure que l'on s'enrichit ; on parvient vite à saturation. Inversement, c'est un poste difficile à comprimer quand les revenus sont bas : il faut bien vivre. Il est donc tout à fait logique que la part du budget consacrée à l'alimentation diminue lorsque le revenu augmente.

En matière de logement et d'habillement, tout se passe comme si toutes les catégories de Français avaient décidé, une bonne fois pour toutes, d'y consacrer un quart de leurs ressources. Le partage entre le logement et l'habillement est lui-même très régulier : 1/8 des ressources pour l'un ; 1/8 des ressources pour l'autre. Il existe donc, pour ces deux consommations fondamentales, des mécanismes régulateurs qui opèrent cette péréquation. Mais il est difficile de concevoir que les déterminismes soient exactement les mêmes. Le choix d'un logement engage un ménage pour longtemps ; une fois déterminé le lieu de travail, les marges de choix sont réduites. Au contraire, les dépenses en matière d'habillement sont faites d'une série d'achats discontinus, d'arbitrages entre des produits variés et de prix différents ; c'est, à première vue tout au moins, le domaine de la décision libre.



GRAPHIQUE 2



1	Salariés agricoles	(51)
2	Salariés agricoles	(56)
3	Agriculteurs	(51)
4	Ouvriers	(51)
5	Manœuvres	(56)
6	Agriculteurs	(56)
7	Employés	(51)
8	Salariés agricoles	(66)
9	Ouvriers	(56)
10	Artisans	(56)
11	Cadres moyens	(51)
12	Commerçants	(51)
13	Employés	(56)

14 Agriculteurs	(66)
15 Salariés agricoles	(71)
16 O.S., manœuvres	(66)
17 Petits commerçants	(56)
18 O.Q.	(66)
19 Agriculteurs	(71)
20 Cadres supérieurs	(51)
21 O.S., manœuvres	(71)
22 Cadres moyens	(56)
23 Employés	(66)
24 Petits commerçants, artisans	(66)
25 O.Q.	(71)
26 Industriels, gros commerçants	(56)
27 Professions libérales	(51)
28 Cadres moyens	(66)
29 Petits commerçants, artisans	(71)
30 Employés	(71)
31 Cadres supérieurs	(56)
32 Cadres moyens	(71)
33 Cadres supérieurs	(66)
34 Industriels, gros commerçants, professions libérales	(66)
35 Cadres supérieurs	(71)
36 Industriels, gros commerçants, professions libérales	(71)

* Les catégories sociales sont ordonnées de 1 à 36 en fonction du montant total absolu de leurs dépenses (en francs 1971).

* La surface de l'enveloppe est proportionnelle au montant absolu de la dépense consacrée à chacun des trois grands postes budgétaires (en francs 1971).

* Les pourcentages indiquent la part occupée par chacun de ces trois grands postes budgétaires dans l'ensemble des dépenses.

En matière de logement, la péréquation s'effectue largement de manière objective et automatique. Si le niveau de consommation s'aligne régulièrement sur le montant des ressources, c'est que les deux grandeurs sont fortement corrélées indépendamment des volontés des ménages. Là où les salaires ouvriers sont élevés, les loyers sont chers ; un ouvrier pourra se loger à bon compte dans une zone rurale en voie de dépeuplement : il ne trouvera d'embauche que dans de petites entreprises du bâtiment qui ne versent que de bas salaires. Le chiffre d'affaires du commerçant est fonction du quartier où il tient boutique et où généralement il est logé : la valeur du logement suit. Le profil de carrière des cadres les conduit vers des rémunérations plus importantes, des agglomérations plus actives, des loyers plus élevés. Cette relation étroite entre le niveau général des ressources et la valeur des logements disponibles, dont nous saisissons l'effet dans les budgets des ménages, et qui s'impose à eux en dehors de tout choix, on peut la suivre presque pas à pas dans la région industrielle de Fos. A l'époque du chantier de construction des implantations industrielles, il n'était pas rare qu'un travailleur, même peu qualifié, atteigne des salaires de 5 à 6000 francs par mois. C'est aussi l'époque où un emplacement de caravane non viabilisé peut se louer 700 francs par mois. Avec la fin du chantier, qui coïncide avec la livraison du parc de H.L.M. de Istres et Martigues, se produisent à la fois une normalisation des salaires et un alignement des loyers sur les prix H.L.M. La récession enfin entraîne à la fois licenciements, baisse des pouvoirs d'achat et inoccupation d'un grand nombre d'appartements H.L.M. En première analyse²⁸, les péréquations budgétaires ne sont qu'un reflet des mécanismes objectifs qui associent étroitement le niveau global des rémunérations et le

niveau global de la valeur des logements. En fonction des atouts dont il dispose, et qui dépendent de la catégorie sociale à laquelle il appartient, un ménage « choisit » en même temps son niveau de revenu et son niveau de consommation-logement. La régulation des consommations au huitième du budget, quelle que soit la catégorie sociale et quel que soit le revenu, est ici l'effet de mécanismes économiques objectifs.

On ne peut invoquer ces derniers pour expliquer le comportement des ménages dans le domaine de l'habillement. Et pourtant nous constatons ici aussi que se produit un alignement très régulier au huitième du budget. Ce constat mérite explications puisqu'il s'inscrit en faux contre les analyses de la consommation ostentatoire. Selon ces théories, passé le seuil du minimum vital, la consommation n'aurait plus d'autres motifs que la volonté d'afficher son standing, son pouvoir de consommation. Or il n'y a rien de plus socialement visible que les consommations vestimentaires : l'arrangement intérieur du logement, la valeur du mobilier ne sont connus que des familiers ; au-delà du cercle des intimes et des relations, la qualité d'une bibliothèque assure la sympathie et l'estime du libraire ; le prestige social attaché aux dépenses d'intérieur ou aux dépenses culturelles, s'il est intense dans un cercle étroitement délimité, n'a que peu de portée à l'extérieur. Il en va tout autrement pour le vêtement : « ce que l'on porte sur soi » permet de désigner aux autres, en toutes circonstances, la situation sociale que l'on occupe. Dans une société conçue comme une vaste course au prestige, à l'affirmation délibérée des différences sociales, on devrait s'attendre à ce que la part consacrée à l'habillement croisse avec le temps, à ce que les écarts soient plus forts sur ce poste que les écarts de revenus, à ce que les catégories urbaines situées au milieu de l'échelle sociale, en principe plus vulnérables aux valeurs de prestige, fassent un effort particulier sur ce point. Bref, on attendrait des écarts spectaculaires, et on trouve de paisibles régularités ; on attendrait Baudrillard²⁹, et on retrouve Engel ; en lieu et place de signes, symboles, on découvre des normes — tout simplement.

Visible, l'apparence vestimentaire est socialement réglementée ; chaque ménage, et chacun dans un ménage, est incité à ajuster sa mise à son train de vie général, sans excès dans un sens ou dans l'autre.

Plutôt que de faire appel aux modèles diffusés par la publicité³⁰, ou par les magazines de mode, c'est dans les pressions discrètes mais insistantes du milieu social proche (membres de la famille étendue, camarades de travail, groupe de copains, relations de voisinage) qu'il faut rechercher les déterminants immédiats de cette régulation. L'admiration ironique devant les excès vestimentaires est de tradition en milieu populaire. « Dis donc, tu t'es trompé : ce n'est pas dimanche ! » « Tu es sapé comme un ministre ! » « On va plus pouvoir t'adresser la parole. » « La sape !... » Inversement, les défauts sont le plus souvent soulignés par les membres de la famille. « Tu nous fais honte ! » « De quoi tu as l'air ! » Dans tous les milieux sociaux, sous des formes différentes, les rappels à l'ordre ne manquent pas. Les limites de l'inacceptable sont ainsi clairement définies. La consommation vestimentaire des Français entre 1951 et 1971 récuse les schémas de la consommation ostentatoire : elle manifeste, au contraire, l'existence, dans tous les milieux, d'une stricte réglementation de l'ostentation.

L'enveloppe alimentaire croît moins vite que le revenu : le niveau de consommation est *biologiquement encadré*. Les enveloppes logement et habillement sont proportionnées au revenu : le niveau de consommation est *économiquement déterminé* dans le premier cas, *socialement contrôlé* dans le second. La croissance de la dernière enveloppe (dépenses diverses) en résulte tout naturellement, puisqu'entre 1951 et 1971 tous les ménages ont vu leurs ressources s'accroître. Point n'est besoin d'imaginer dans le style de Jacques Attali que le capitalisme ait su dans l'intervalle créer le besoin de diversité pour amener tous les ménages à accroître l'enveloppe des dépenses diverses.

Car les entreprises qui lorgnent sur cette enveloppe croissante pour accroître leur clientèle et leur chiffre d'affaires sont elles aussi... bien diversifiées. Que les Français décident d'affecter l'essentiel de l'enveloppe à leurs sorties et ce sont les hôteliers, restaurateurs et paysans qui se réjouiront de l'aubaine puisqu'à eux seuls ils fournissent 59 % du travail correspondant. Mais, si d'aventure ils sacrifient ce poste, s'ils avaient préféré faire un effort sur le confort et l'élégance de l'intérieur, ce sont les industriels du meuble, de l'électroménager, les agriculteurs, les patrons du textile et des secteurs exportateurs qui se frotteraient les mains, puisqu'ils sont en la matière fournisseurs à 57 %. Que les Français décident de se cultiver, de vider leur troisième enveloppe en remplissant leurs bibliothèques et discothèques et voici de nouveaux heureux : maisons d'édition, imprimeries, fabricants de matériel électronique et patrons du papier-carton qui sont, à 63 %, les pourvoyeurs des produits culturels. Cinq branches, enfin, alimentent à

66 % le budget transports des ménages : automobile, transports, réparation automobile, industries exportatrices, produits pétroliers.

On ne peut donc parler du Capitalisme avec un grand C. Mais peut-on parler des Français avec un grand F ? Est-il assuré que les diverses couches sociales, si elles ont vu s'accroître la taille de leur dernière enveloppe, aient voulu l'affecter aux mêmes consommations ?

C'est ce qu'il convient d'examiner maintenant, et de manière systématique.

VI. Entre les modes de vie, trois lignes de partage : les mêmes de 1951 à 1971

Lorsqu'on soumet les budgets en dix postes à une analyse statistique d'ensemble³¹ pour chacune des quatre années (1951, 1956, 1966, 1971) où l'observation est possible, on constate que les variations d'une catégorie sociale à l'autre relèvent de trois clivages fondamentaux, indépendants les uns des autres, et qui, en dépit des modifications importantes de la société française, restent les mêmes de 1951 à 1971.

Le premier clivage — qui en douterait ? — est celui qui oppose les ménages en trois grandes catégories (les plus démunis, les détenteurs de ressources moyennes, les plus fortunés), en fonction du montant de leurs ressources. Evidence que l'analyse statistique incite à nuancer : il ne rend pas compte avec la même force des variations de *toutes les consommations* ; il rend mieux compte des différences entre les catégories extrêmes que des différences propres aux catégories moyennes.

Le second clivage oppose les travailleurs scolarisés des bureaux (employés, cadres moyens, cadres supérieurs) aux autres catégories de travailleurs. Pour le dire vite : les intellectuels et les manuels. Ce clivage, dont le pouvoir explicatif est maximum au milieu de l'échelle sociale, rend compte d'un aspect des budgets : la place occupée par le *poste culture* dans l'ensemble des consommations les moins quotidiennes (sorties, culture, vacances).

Enfin, un dernier clivage oppose les travailleurs indépendants et les travailleurs salariés ; il concerne la place qu'occupent les *dépenses de transport* dans l'ensemble des consommations non alimentaires.

Explicitons en détail ces trois oppositions fondamentales, en essayant de saisir leurs significations sociales.

PREMIER CLIVAGE : NIVEAU DES RESSOURCES

Le premier clivage, qui partage les classes sociales selon leur niveau de ressources, n'explique nullement tout le détail des consommations. Il ne suffit pas à établir que les couches sociales diffèrent seulement par leurs moyens et nullement par leurs besoins. Mais il rend compte d'une chose absolument essentielle : la place qu'occupent les dépenses les plus quotidiennes et les plus difficiles à comprimer par rapport aux dépenses les plus rares et les plus élastiques. Simplifions l'opposition.

D'un côté, des budgets où l'alimentation et la santé surplombent de très haut les dépenses de vacances, de sorties, d'intérieur et les dépenses culturelles : en 1951, 1956, 1966 et 1971, ce sont les budgets des agriculteurs, des ouvriers spécialisés, des ouvriers qualifiés, des salariés agricoles ; à l'autre extrémité, des budgets où les dépenses de vacances, de sorties, d'intérieur, les dépenses culturelles acquièrent avec l'alimentation et la santé une similitude d'échelle.

Pour en prendre toute la mesure, nous avons construit un graphique où nous calculons (toujours en francs constants) combien une famille consacre à ses autres dépenses lorsqu'elle consacre 1 000 francs à la nourriture et à la santé.

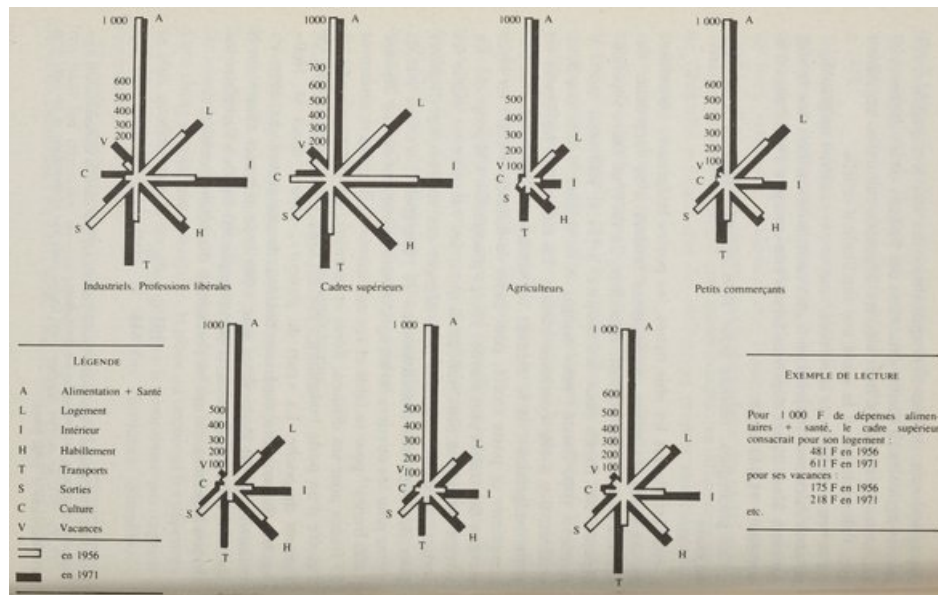
Ces graphiques, réalisés pour 1956 et 1971, figurent à la page suivante.

Pour les classes les plus riches, les postes budgétaires concernant les dépenses les moins quotidiennes tendent à se rapprocher des dépenses consacrées au poste quotidien. En 1971, un cadre supérieur dépense 206 francs pour ses disques, livres et journaux, quand il consacre 1 000 francs³² pour manger et se soigner : entre ces deux chiffres, il y a une *commune mesure*. La culture est réellement un poste budgétaire : si le ménage le souhaite, il peut par exemple comprimer ce poste étoffé, pour payer la différence entre un loyer élevé et des traites plus élevées encore d'accession à la propriété. En serrant *un an ou deux* sur les disques, les vacances ou même les sorties, un cadre supérieur peut dégager des sommes significatives pour des dépenses d'accumulation et l'épargne. Il n'en va pas de même pour les ouvriers ou les agriculteurs : lorsqu'un ouvrier dépense

1 000 francs³³ pour sa table et ses médicaments, il consacre seulement 57 francs pour ses disques, livres et journaux. La culture n'a plus ici l'étoffe d'un poste budgétaire : elle est chez l'ouvrier un résidu, de *l'argent de poche*. La « part du glaneur », comme disait M. Halbwachs. Si un cadre supérieur décidait de comprimer ses dépenses culturelles de 50 % (toujours pour 1 000 F de dépenses alimentaires) en 1971, il pourrait consacrer par exemple 103 francs à l'amélioration de son logement, ce qui lui permettrait d'améliorer celui-ci de

$$\frac{103}{611} = 17 \%$$

GRAPHIQUE 3. DÉPENSES CONSACRÉES AUX AUTRES POSTES LORSQU'UN MÉNAGE DÉPENSE 1 000 F EN ALIMENTATION + SANTÉ



Si un ouvrier faisait le même calcul (mais est-il possible réellement de serrer sur 57 francs, qui représentent à peu près l'achat du journal quotidien ?), il ne pourrait améliorer son logement que de

$$\frac{28,5}{320} = 9 \%$$

En déterminant le montant de l'alimentation dans l'ensemble de la consommation, le revenu détermine une chose essentielle : le nombre de postes budgétaires sur lesquels un ménage peut efficacement opérer un arbitrage, c'est-à-dire faire un calcul économique rentable.

Pour les plus riches, tous les postes peuvent être pris en compte. Industriels, professions libérales et cadres supérieurs ont le choix entre dépenser sans compter ou se livrer aux joies ascétiques de *M^{me} et le Management*. Se priver d'un voyage pour s'acheter un meuble ancien, passer ses vacances en famille au lieu du Club Méditerranée pour se payer une maison à crédit, garder la Volvo un an de plus pour se payer une encyclopédie, économiser sur l'encyclopédie pour accroître son portefeuille d'actions : tous ces comportements ont ici une signification économique.

Voici quelques exemples tirés d'une enquête sur le niveau de vie des cadres, publiée par *Le Nouvel Économiste*, en avril 1977³⁴ (mari cadre commercial, femme orthophoniste à son compte, 30 ans, deux enfants) :

9000 francs net au total pour la famille. De quoi s'acheter un toit à condition de planifier rigoureusement ses dépenses. Alors, chez les Chaland, on continue à faire des comptes. Chaque mois : 780 francs d'impôts, 3 133 francs de remboursement pour l'emprunt contracté au Crédit agricole à 12,65 %... Jacqueline fait les courses, crayon en main. Bannis de son panier petits pois et haricots verts extra-fins. Les plats en sauce sont devenus sa spécialité. On est bref au téléphone et l'habillement ne pèse pas lourd dans le budget. La femme de ménage se limite à trois heures par semaine. Seuls luxes : les 250 francs d'équitation et les 300 francs pour la baby-sitter qui permet d'aller dîner chez des amis. Monsieur a une voiture de fonction, une Simca 1100. Et Madame ne dépense pas plus de 200 francs par mois pour sa Fiat 850. Les vacances sont sobres : huit jours dans les Pyrénées "chez sa mère à lui", trois semaines à la mer "chez sa mère à elle". Et rien n'est encore prévu pour meubler la nouvelle maison ; les devis des entreprises sont passés au crible et la famille a acheté l'outillage du

parfait petit bricoleur. Des comptes austères, mais qui n'empêchent pas de rêver.

Autre exemple (mari, cadre dirigeant dans une multinationale chimique, femme avocate stagiaire à mi-temps, revenu mensuel net du ménage : 20000 francs) :

Dans le quotidien, les Guimard vivent presque en Spartiates : peu de restaurants, de spectacles, encore moins de week-ends. Leur note de téléphone ne dépasse pas 120 francs par mois. L'habillement, 400 francs pour tout le monde. Et l'aide familiale se limite à une jeune fille au pair, 800 francs par mois charges comprises. En revanche, pas question de lésiner sur les investissements de fond : l'appartement, les meubles, l'équipement. Chaque mois, plus de 5000 francs partent chez le tapissier, le décorateur, etc., pour l'aménagement de la maison. Les vacances sont confortables, mais pas somptueuses : huit jours d'hiver à la montagne. Un mois d'été en location au Canadel, près de Saint-Tropez. "Je n'aime pas la futilité. Mais, pour les choses importantes, peu importe le prix", explique Florence Guimard, installée sur un superbe canapé de cuir noir. Le canapé, ils l'ont changé trois fois, chaque fois plus confortable. Sa bague de fiançailles aussi, chaque fois plus grosse. Le tout à la force du poignet, à force d'épargne surtout. "Sans fortune au départ, nous n'avions pas le choix", affirme Eric. De nécessité, l'épargne chez les Guimard est presque devenue un sport. Et leur livre de comptes, un important dossier dans lequel Eric se plonge régulièrement. enregistre les records au fil des mois. En six ans, de 1971 à 1976, les Guimard ont gagné, tous salaires nets réunis, 1 040 000 francs. Moins 140 000 francs d'impôts. Reste 900 000 francs de pouvoir d'achat : "60 % pour l'intendance, 40 % pour l'épargne." C'est la règle d'or dans la famille. Une règle qui leur a permis en quelques années de financer l'achat de leur appartement à Marseille : 230 000 francs, et le studio des Menuires : 140 000 francs. Sans compter la cuisine à équiper, les moquettes à poser et, surtout, les intérêts à verser.

Au milieu de l'échelle des revenus, cadres moyens, commerçants, employés ne peuvent plus opérer d'arbitrages significatifs que sur cinq postes (logement, intérieur, habillement, transports, sorties), dont deux seulement se prêtent à des manipulations rapides en baisse.

Ouvriers, salariés agricoles et agriculteurs ne peuvent plus opérer que sur quatre postes (logement, intérieur, habillement, transports) qui, une fois le train de vie sur les rails, ne permettent pas des modifications rapides.

Le revenu ne détermine pas seulement la nature des consommations. Il définit la marge de manœuvre dont dispose un ménage, au sein de la catégorie sociale, pour faire face aux incidents de parcours individuels³⁵ ou collectifs³⁶ qui l'amènent à modifier l'allure de son train de vie. Paul Valéry définissait le bourgeois par ses réserves. Définition nullement dépassée, malgré l'enrichissement global de toutes les classes sociales. Par contraste, même s'il n'est pas en 1971 assimilable aux damnés de la terre des débuts de la révolution industrielle, un ménage ouvrier est extrêmement vulnérable à tous les aléas. C'est ce dont témoigne *L'Humanité*, rapportant les déclarations de travailleurs frappés par la crise.

— Je gagne 1600 francs par mois chez. Boussac, à Vincery. Mon fiancé est mécanicien sur machines, dans la même usine. Il n'a pas fait 2000 francs le mois dernier. Surtout, il y a la menace de fermeture. Quand ? On ne sait pas. Dans un mois, ou dans six. Ils vont peut-être attendre jusqu'après les élections ?

— Ils ont fait leurs comptes : "Nous pouvions avoir un logement à Vincery : 500 francs par mois. Mais il faut bien mettre quelque chose dedans. Cela représente 1000 francs de traites mensuelles, à supposer que nous puissions acheter à crédit, parce que les marchands de meubles, connaissant la situation, ne sont pas très chauds. Comme on ne peut pas se passer de la voiture, qui coûte aussi, qu'est-ce qu'il nous resterait pour vivre ?"

— Je leur dis aux femmes, quand les gens n'ont pas d'argent, ils réduisent sur quoi d'abord ? Sur les vêtements, sur le linge. Nous-mêmes, qui sommes dans le textile, est-ce qu'on ne changerait pas plus souvent nos blouses si on pouvait, au lieu de faire aller les vieilles ?

Ils vivent. Ils s'en tirent. On s'en tire toujours à condition de choisir. Le cinéma ? "Pas toutes les semaines." Le restaurant ? "On aimerait bien y aller de temps en temps." Une petite promenade le dimanche, s'il fait beau ? "Il faut bien s'aérer un peu." Les vacances ? "Pour le moment, pas question. L'année prochaine, oui si..."

Bernard glisse un sourire en coin du côté de Françoise : "A ce moment-là, on pourrait voir à mettre un p'tiot gamin en route. Notre idée c'était d'en avoir trois. On se disait que trois, ce serait bien pour

leur équilibre, et tout. Mais même un seul en ce moment, cela voudrait dire qu'il nous faudrait faire une croix sur tout le reste, sans parler des problèmes de garde. Ou alors il faudrait que Françoise s'arrête de travailler, mais vous croyez que l'on peut vivre avec un seul salaire ? Et ce n'est pas seulement ça, d'ailleurs. Si on a un gosse, c'est pour l'élever comme il faut, ce n'est pas pour en faire un malheureux"³⁷.

Toutes les couches de la société, depuis 1973, sont frappées par la grande crise. Mais, alors que les cadres que nous avons cités peuvent s'en tirer par des astuces individuelles, le mode de vie des travailleurs, lui, est frappé en plein cœur.

SECOND CLIVAGE : MANUELS ET INTELLECTUELS

Le second clivage oppose entre elles des catégories non manuelles (employés, cadres moyens, cadres supérieurs) aux catégories sociales ayant un travail manuel (agriculteurs, ouvriers) ou un travail fortement apparenté, par ses contraintes et ses horaires, au travail manuel (petits commerçants).

L'opposition concerne essentiellement l'arbitrage qu'opèrent les ménages entre sorties et vacances d'une part, dépenses culturelles de l'autre. Il s'agit certes de postes budgétaires de faible étoffe, même dans les catégories privilégiées ; mais ce sont des postes significatifs dans la mesure où, plus que l'habillement ou le logement qui enregistrent des nécessités imposées, ces postes laissent apparemment plus de marge de liberté aux fantaisies de chacun. Voyage en Espagne ou chaîne hi-fi, sorties au café ou achat de livres : voilà bien le domaine où le budget, compte tenu des moyens disponibles, peut enregistrer des préférences et des goûts.

C'est ici le degré plus ou moins poussé de la scolarisation initiale, la nature intellectuelle ou non du travail exercé qui opère les distinctions. Dans leurs loisirs, les catégories populaires recherchent avant tout la distraction, la détente. Les catégories intellectuelles font toujours une place plus importante aux consommations culturelles. En la matière, le niveau de revenu ne joue aucun rôle décisif. L'analyse des correspondances le souligne : on peut le vérifier en montrant qu'il n'y a jamais de « rattrapage » culturel.

Les ouvriers, en 1966, dépassent largement le niveau de vie des employés de 1956 : 9 380 francs contre 8032 francs. Leurs consommations culturelles respectives sont de 215 francs et 248 francs. Les ouvriers, en 1971 ; avec un niveau de consommation global de 11 638 francs, ont rattrapé les employés de 1966 (12 135 F), les cadres moyens de 1956 (11024 F), les cadres supérieurs de 1951 (10901 F). Or les consommations culturelles des ouvriers de 1971 (252 F) restent loin derrière les consommations culturelles respectives des diverses catégories intellectuelles rattrapées : 430 francs (employés, 1966), 452 francs (cadres moyens, 1956), 686 francs (cadres supérieurs, 1951). Il en va de même lorsque les agriculteurs en 1966 rattrapent le niveau de vie des employés de 1956 ; de même enfin lorsqu'en 1971 les petits commerçants rattrapent le niveau de vie des cadres moyens de 1966, et celui des cadres supérieurs de 1956.

Dans l'intervalle de 1951 à 1971, on constatera alors que les professions libérales et les industriels se sont alignés sur les cadres supérieurs. A cela, une explication simple : les indépendants les plus riches sont de plus en plus *aussi* des hommes instruits et scolarisés, conscients que l'héritage passe *aussi* par une scolarisation longue des enfants.

Le principe des distinctions entre les groupes est à rechercher ici non dans le revenu, mais dans le diplôme (le niveau culturel), c'est-à-dire dans l'exercice de fonctions non manuelles, un intérêt porté à la scolarisation prolongée des enfants et les possibilités d'accès aux biens « culturels » par la scolarisation antérieure. L'analyse des budgets confirme sans surprise les analyses des pratiques culturelles (visite de musées, taux d'accès à la lecture, la bibliothèque, etc.).

L'existence d'un double système de différence (capital économique, capital culturel) dans la société française, dont Bourdieu³⁸, a fait un axe fondamental de sa recherche, est bien une tendance lourde de la société puisqu'elle s'enregistre *au niveau grossier des montants budgétaires*.

TROISIÈME CLIVAGE : INDÉPENDANTS ET SALARIÉS

On voit apparaître enfin un dernier clivage qui oppose, nettement au milieu de l'échelle sociale, les indépendants et les salariés. Il concerne les postes non alimentaires de moyenne importance (habillement,

intérieur, transports), et, dans cet ensemble, l'importance du poste *transports*.

Quelle que soit la date, les indépendants (agriculteurs, petits commerçants, professions libérales et industriels) consacrent toujours une part plus importante à ce poste budgétaire que les salariés qui ont un niveau de consommation comparable.

Cette différence s'accompagne toujours d'une autre : la part de l'achat de véhicules par rapport à leur utilisation est toujours plus forte dans les catégories d'indépendants. On le voit clairement en calculant pour 1951 et 1971 la part consacrée par les différentes catégories sociales à l'achat de véhicules dans l'ensemble de leur dépense de transport.

TABLEAU 9. PART CONSACRÉE À L'ACHAT DE VÉHICULES DANS L'ENSEMBLE DES DÉPENSES DE TRANSPORT

CATÉGORIES	PROFESSIONS	EN 1951	EN 1971
Revenus élevés	Industriels,		
	Gros commerçants	48 %	58 %
	Cadres supérieurs	43 %	48 %
Revenus moyens	Cadres moyens	38 %	41 %
	Commerçants	42 %	50 %
	Employés	31 %	38 %
Revenus faibles	Ouvriers	34 %	40 %
	Agriculteurs	29 %	42 %

La tendance est claire et, en dépit de la diffusion générale de l'automobile dans toutes les couches de la société, les écarts subsistent dans le temps. Le comportement des agriculteurs est instructif à cet égard : alors qu'à l'égard des consommations les plus typiquement urbaines (sorties, vacances) le « retard » qu'ils accusaient en 1951 n'a jamais été comblé, il en va autrement pour la voiture. Sur ce point, ils ont dépassé les ouvriers, et la gestion de leur consommation de transports les situe nettement du même côté que les autres indépendants en 1971.

Il est possible d'ironiser (si l'on est soi-même salarié, préférant rouler voiture que posséder une belle bagnole) en disant que c'est le standing de B.O.F., le symbole de la propriété³⁹, etc.

Une analyse plus compréhensive est possible : les indépendants ont un rapport aux biens matériels différent des salariés, non seulement parce que les biens dotés d'une valeur d'échange forte ont prix à leurs yeux, que l'enrichissement est signe de réussite personnelle globale (cf. le goût des poissonnières marseillaises pour les gros diamants), mais aussi parce que l'exercice de leur profession leur a inculqué les moyens de gérer convenablement un *capital matériel* (entretien, évaluation régulière grâce à l'argus, protection, assurance, etc.). La voiture est entretenue selon sa juste valeur. Il vaut mieux reprendre une voiture à un agriculteur qu'à un ouvrier, à un commerçant qu'à un professeur, même s'il faut pour cela payer un peu plus cher... Tous les garagistes le savent.

Cette interprétation serait gratuite si les différences entre salariés et indépendants n'étaient restées en vingt ans aussi stables, si surtout elles ne pouvaient être rapprochées d'autres comportements économiques. A niveaux de ressources équivalents, l'épargne est plus forte dans les catégories indépendantes que dans les couches salariées ; en matière d'accumulation de patrimoine, la gamme des placements, avec la connaissance qu'elle implique, est toujours plus étendue chez les agriculteurs, les commerçants et les industriels que chez les salariés ayant des revenus semblables. Nous y reviendrons.

Cela permet de situer l'intérêt porté à la voiture en elle-même (indépendamment de son utilisation) par les catégories indépendantes. Elle est le pendant de la bibliothèque de l'intellectuel : un moyen matériel d'inculquer les valeurs par l'exemple ; incitation discrète et efficace à la scolarisation d'un côté, éloge silencieux du capital matériel de l'autre. On retrouve bien sûr la valeur symbolique des consommations, mais elles varient de classe à classe. L'achat d'un livre, ou d'une belle voiture, n'a pas de signification en soi. Enfin, le cercle où une consommation acquiert une signification symbolique est un cercle extrêmement étroit : ce n'est pas la place publique, où s'afficheraient distinctions et standings. Qui serait assez sot, en

1971, dans un parc de quinze millions d'automobiles, pour escompter qu'on le distingue à la qualité de sa voiture ?

On est remené au cercle des intimes, des familiers, et d'abord évidemment à la famille elle-même. Car, si depuis que notre société industrielle et capitaliste existe, la famille a toujours été le siège principal des décisions de consommation, nombreux sont les indices qui permettent de montrer que ce rôle en 1951 et 1971 s'est considérablement renforcé.

VII. Une tendance lourde : la familialisation des budgets

Modes, niveaux et styles de vie, organisation du budget, compression ou dilatation des dépenses relatives à tel ou tel poste sont donc des affaires de classe. Elles ne relèvent pas du caprice ou de la fantaisie individuelle : elles concernent des groupes sociaux entiers, et elles dépendent de la nature et des conditions de leur travail, du montant de leurs revenus et des formes sous lesquelles ils leur sont versés (salaires, honoraires, bénéfices...), de leur formation scolaire, du temps libre disponible ou du degré de fatigue, bref de leur *condition de classe*.

Ce qu'il faut expliquer maintenant, une fois ce fait établi, c'est *comment* les choses se passent dans la réalité. Il ne suffit pas d'établir un rapport statistique entre des budgets annuels et des catégories sociales, il faut décrire les mécanismes concrets par lesquels des normes collectives de classe s'imposent quotidiennement à chacun des ménages en particulier.

Le lieu de la consommation, c'est la famille ; or il est peu de dépenses qui ne fassent l'objet d'une *délibération familiale*.

Refaire la peinture de la cuisine ou celle de la salle à manger ; acheter des lits superposés pour que l'aîné puisse disposer d'un coin à lui pour faire ses devoirs ; changer de voiture ou faire durer la voiture deux ans de plus pour chercher tout de suite un appartement plus grand ; acheter un costume au mari ou un manteau à la femme ; se payer la super-chaîne hi-fi ou faire un voyage en Algérie ; remplacer le café du matin par de la chicorée, du thé ou du chocolat ; donner à boire aux enfants du sirop de grenadine, de la limonade ou simplement de l'eau ; confectionner soi-même la pâtée du chien ou lui acheter du Ron-Ron ; faire les courses au supermarché une fois par semaine ou chez les petits commerçants, au jour le jour ; ouvrir un compte d'épargne-logement, vitrifier le sol, recevoir ses collègues à dîner, à prendre le café ou seulement l'apéritif ; économiser ou non pour accéder un jour à la propriété d'une maison individuelle, etc. : autant de décisions à prendre qui se présentent comme des choix, puisque, c'est bien connu, on ne peut avoir à la fois le beurre et l'argent du beurre. Or ces choix font l'objet de discussions, de négociations, de délibérations, voire de disputes et de dissensions entre les différents membres de la famille. Et les enfants ne sont pas les derniers à faire connaître leur avis ainsi que leurs désirs.

Qu'il soit rendu par le père ou par la mère, la fille, le grand-père ou le consensus familial, l'arbitrage final respectera toujours un certain nombre de normes. C'est ce qu'a fort bien vu Halbwachs qui écrivait en 1913⁴⁰ :

« Quand un ménage décide de se nourrir, de se vêtir, de se loger de telle façon, il y a bien entre le père et la mère, et encore d'autres parents, ou des enfants âgés, un échange de remarques, quelquefois des discussions et une entente, mais ce qui domine tout cela est ce sur quoi ils finissent ou commencent par s'accorder, c'est *l'idée de ce qui convient à la famille envisagée comme un tout*. »

Un fraiseur qui se payerait pour le porter tous les jours un costume trois pièces gris foncé à rayures blanches comme en portent les P.-D. G. ou les ministres se heurterait à la réprobation ou aux sarcasmes des siens : « Pour qui te prends-tu ? »

Afin d'éviter ce mécompte, une paysanne bretonne se fera accompagner dans les magasins... par sa fille et sa petite-fille pour choisir un manteau à l'occasion d'une noce à Quimper ; ne sera retenu que le manteau qui plaira aux trois femmes à la fois.

Et ce contrôle social permanent, exercé par la famille sur la vie de tous les jours, et sur les dépenses qui lui correspondent, reprend à son compte les normes en vigueur dans d'autres groupes : celui des camarades ou des collègues de travail, celui des voisins, celui des copains, des amis ou des relations, celui des parents, des beaux-parents.

Mais tous ces groupes qui servent de référence à la famille sont en fait régis par les mêmes normes puisqu'ils font, les uns et les autres partie de la même classe sociale.

La société française a poussé la ségrégation sociale à un point qu'elle a créé une série d'isolats sociaux de plus en plus étanches séparés les uns des autres.

A l'école, dans les cités, à l'usine, dans les campings, au bal ou a match de foot, l'homme du peuple ne rencontre et n'entretient de relations qu'avec d'autres hommes ou femmes du peuple. En toute circonstances, il est sous le regard des siens. Il en va de même pour les autres classes sociales qui

fonctionnent, dans la vie pratique, sous la forme d'isolats séparés d'autres isolats. Et, même quand les uns et les autres empruntent les mêmes transports en commun, ce n'est pas aux mêmes heures.

On comprend, dans ces conditions, comment la famille, siège et foyer d'un contrôle social qui s'exerce sur tous les comportements, réfléchit et réfracte les normes de la classe sociale dont elle est l'élément.

« Est-ce à un sentiment de classe, ou à une forme de sentiment familial, et n'est-ce pas à tous les deux qu'obéit un homme qui s'astreint à un travail excessif et à de rudes privations pour que sa femme soit vêtue luxueusement⁴¹ ? »

Il n'y a point de famille sans un sentiment de classe commun à tous ses membres.

Une constatation qui a d'abord surpris, et qui est aujourd'hui bien analysée, c'est *le renforcement de la famille* dans tous les milieux sociaux. C'est aussi *la transformation généralisée* des vieux modèles bourgeois. C'est enfin la tendance dans tous les milieux sociaux à vivre dans la famille et par la famille un certain nombre de réalités, qui ne sont vécues nulle part ailleurs. Au-delà des divergences dans les modes de vie, il semble bien qu'un ouvrier et un médecin recherchent dans leur famille des satisfactions fondamentales semblables.

La famille en France s'est renforcée. Le divorce s'accroît certes ; mais les mariages « à la colle », caractéristiques, au XIX^e siècle, des milieux populaires, ont disparu. Mais le nombre de célibataires à cinquante ans est resté stable. Mais surtout on se marie de plus en plus jeune — et, lorsqu'on divorce, c'est neuf fois sur dix pour fonder un nouveau foyer. Si donc une famille se dissout, c'est parce qu'elle ne paraît pas conforme à l'idéal de la vie familiale que se faisaient les conjoints. L'idéal lui-même est bien là. Dans une société où les normes en matière d'éducation des enfants, de vie sexuelle, de divorce, sont devenues plus tolérantes, le renforcement de la famille a un sens profond. Il ne s'agit pas d'une obligation imposée, mais cela résulte d'un consensus.

Mais ce *renforcement* signifie *transformation*. Marx et Engels — beaucoup d'autres avec eux (Balzac) — ont décrit le modèle de la famille bourgeoise au XIX^e siècle. Fondées sur l'héritage, les relations sociales sont empreintes d'inégalité, de protocole, de moralisme. Pour le capitalisme familial, la famille est une sorte de prolongement des relations d'autorité qui règnent dans l'entreprise. Cette forme d'existence n'a guère de sens pour les ouvriers. Or les analyses faites aujourd'hui en France montrent que dans tous les milieux des normes nouvelles régissent les rapports interpersonnels dans la famille. Bien loin que la famille reproduise, sous forme résumée, les caractéristiques du milieu social de travail, elle tend à s'y opposer presque terme à terme. C'est une tendance profonde du capitalisme, bien analysée par Max Weber, que de chasser l'affectivité des relations de travail : hiérarchisation des tâches, ségrégation matérielle des travailleurs, organisation rationnelle du travail. Toutes les communications qui n'ont pas trait directement avec l'objectif principal sont sévèrement réprimées. Le fait, largement répandu dans la production, frappe aujourd'hui quand on considère les transformations intervenues dans l'organisation des bureaux, et donc dans le monde professionnel des employés. Or les Français de tous les milieux sont d'accord sur ce point : la famille ne peut fonctionner que par l'affectivité, la bonne entente. Il ne s'agit pas là d'une vague idéologie : elle anime véritablement les comportements. Dans l'enquête de Louis Roussel⁴², un tableau le montre bien. Il s'agit de l'opinion que se font les enfants en matière de transmission de l'héritage. En cas de décès d'un des conjoints, la grande majorité des Français pensent que les biens devraient aller en totalité au conjoint survivant. Notons que c'est là l'opinion de ceux qui se trouveraient en position d'héritiers (des gens mariés dont les parents sont actuellement vivants). Sur une question aussi matérielle et fondamentale, qu'est-ce que cela signifie ? Dans la famille bureaucratique du XIX^e siècle, une relation domine toutes les autres : la filiation et l'héritage. Les droits des conjoints sont subordonnés à leurs devoirs de parents. La loi porte la trace de cet état des mœurs. Or l'attitude de nos contemporains montre que la famille c'est avant tout la relation entre un homme et une femme, liés par une vie commune. Les enfants ne se reconnaissent aucun droit à empiéter sur cette relation-là.

La famille, corrélativement, tend à estomper les relations de hiérarchie. Les relations entre les parents âgés et leurs enfants mariés sont significatives sur ce point : ce que les parents cherchent de mille manières, et bien sûr à la mesure de leurs moyens, c'est de permettre l'émancipation des jeunes ménages. On les aidera sans doute, mais on s'efforcera que l'aide ne puisse pas être ressentie comme une immixtion et un signe de pouvoir⁴³. Dans le même sens, on évitera les discussions dès lors qu'elles peuvent diviser

(éducation des enfants, religion, politique) : il ne s'agit pas pour les vieux d'imposer leur point de vue en faisant un usage idéologique de leurs pouvoirs économiques. Bref, la famille est un milieu social affectif et égalitaire, en tout point opposé à une société de travail fondée sur la rationalisation et la hiérarchie.

Au reste, jeunes et vieux s'accordent pour constater et déplorer ce contraste entre vie de travail et vie de famille⁴⁴.

Il ne s'agit pas de nier que cette forme d'existence familiale soit en rapport avec l'organisation capitaliste du travail. Mais il s'agit de s'entendre *sur la nature de ce rapport*. Pour beaucoup de théoriciens gauchistes, la famille serait en rapport avec le capitalisme parce qu'elle l'exprimerait. Les faits montrent au contraire que la famille est l'envers nécessaire de la vie de travail : refuge, compensation pour tous les besoins qui sont frustrés, broyés ou simplement réprimés dans la vie de travail.

Maurice Halbwachs l'avait bien compris à propos des ouvriers lorsqu'il écrivait en 1913 :

« La famille est le milieu le plus opposé à celui-là : les liens qui unissent ses membres, qu'on les appelle les liens du sang ou autrement, sont avant tout sociaux, non matériels. Les rapports qu'ils ont entre eux ne sont pas mécaniques, mais vivants et souples ; bien que l'homme y soit considéré ou évalué comme une chose et qu'on lui en puisse substituer indifféremment un autre, on connaît là (et on ne connaît souvent que là) le mieux ses sentiments, ses goûts, ses qualités et ses défauts, et tout son passé, c'est-à-dire ce qui fait un individu unique, et qui ne se pourrait remplacer⁴⁵. »

Il semble qu'aujourd'hui ce modèle de vie se soit imposé dans toutes les classes. Loin que les ouvriers en accédant à la propriété de certains biens transmissibles⁴⁶ se soient alignés progressivement sur les bourgeois, en devenant des chefs de famille autoritaires, jaloux de leurs prérogatives nouvelles de propriétaires, il semble que les valeurs actualisées dans le mode de vie populaire familial se soient répandues aujourd'hui partout. Jusque dans la bourgeoisie elle-même.

L'analyse des budgets confirme les études des historiens (Shorter⁴⁷) et les enquêtes des démographes. Entre 1951 et 1971, nous constatons que tous les budgets dans toutes les classes sociales ont subi des inflexions de même nature.

Dans tous les milieux sociaux, les consommations consacrées aux sorties (spectacles sportifs, théâtre, restaurant, café...) ont tendance à décroître avec le temps. Or les dépenses de sorties⁴⁸ sont celles qui manifestent le plus clairement le besoin de se mêler à un milieu social plus large que le cercle de famille. La tendance à la baisse est, ici, si nette qu'il arrive que le niveau de consommation ait diminué en vingt ans de façon absolue. Tel est le cas pour les cadres supérieurs et les commerçants qui, en 1971, consacrent moins d'argent à leurs sorties qu'en 1951. Dans toutes les autres classes, le niveau absolu de consommation de sorties a augmenté, mais beaucoup moins que le budget total. Le régime des besoins s'est modifié d'une façon générale. Aurait-on pu faire croire à l'ouvrier de Citroën des années cinquante, chanté par Yves Montand dans *Les Grands Boulevards*, que vingt ans après, deux fois et demie plus riche, il ne consacrerait que quelques francs de plus à « ses distractions » ?

En sens inverse, pour toutes les classes sociales, certains postes ont connu des inflexions à la hausse : dépenses d'intérieur et dépenses de transports (essentiellement achats et utilisation de véhicules automobiles). Or, avec la voiture, on sort, certes, mais en famille et le dimanche : la balade en forêt remplace le cinéma et Robinson.

Cet ensemble d'inflexions traduit une *familialisation des budgets* : corrélatif à l'enrichissement de toutes les classes sociales, le développement du capitalisme en France a engendré dans tous les milieux sociaux une valorisation croissante des relations familiales et, par suite, des consommations qui lui correspondent.

Il ne s'agit pas de reprendre, pour expliquer cette transformation dans les modes de vie, la théorie de l'imitation à l'envers : les bourgeois et petits bourgeois n'ont pas imité le peuple. Simplement, le mode de production en se développant a généralisé partout la nécessité d'une famille différente⁴⁹.

Dans les classes propriétaires, l'accroissement de l'espérance de vie a modifié les formes de l'héritage : la soumission du fils au père suivie de la succession a fait place à une société où le fils émancipé et majeur survit à son père actif et nanti. Il est vital pour la perpétuation du groupe que le fils fasse son trou avant qu'on ait creusé celui du père. Pour une classe en expansion comme la bourgeoisie capitaliste, le problème se résoudra au mieux des intérêts de la classe : en s'émancipant, le fils

accumulera pour son propre compte, en bénéficiant occasionnellement des aides de la famille, et en arrondissant le patrimoine commun. Les formes modernes du capitalisme de groupe, et de carrière sociale à l'intérieur de ces groupes, permettent aisément ce type de reconversion. Pour les paysans, la nécessité de se soumettre à un mode de vie familial neuf, sans disposer de la liberté de mouvement nécessaire, ni du surcroît de capital nécessaire à la décohabitation et à l'émancipation des enfants, est un des problèmes majeurs.

La généralisation du mode de vie familial moderne est aussi à mettre au compte du développement de la petite bourgeoisie salariée. S'il bénéficie de nombreux privilèges, le petit bourgeois salarié n'a pas de biens matériels à transmettre, ou du moins ce qu'il a à transmettre ne consiste pas essentiellement en des biens matériels. Affronté lui-même à une compétition importante pour maintenir sa situation professionnelle, surtout dans le privé, il doit, comme son fils pour la compétition scolaire, lui transmettre des goûts et des manières de vivre — qui ne seront reconnus qu'à l'extérieur, c'est-à-dire à l'école. Cela implique un milieu familial cohérent, riche en affectivité : goûts et valeurs ne se communiquent pas sans une intériorisation, donc sans d'intenses rapports affectifs entre les générations.

Dans l'ensemble, même pour les classes les plus favorisées, l'univers professionnel s'offre comme un monde dur, où il est difficile d'être soi-même et reconnu par les siens. Que l'ouvrier, privé de rapports sociaux riches et gratuits dans le travail, persuadé de plus en plus qu'il peut être remplacé par n'importe qui, et peut-être par n'importe quoi, ait le premier cherché dans une vie familiale riche en relations une compensation, cela n'étonne guère. Mais, si l'on y réfléchit, les cadres sont dans le même cas, quoique d'une autre manière : sans doute l'essentiel de la vie du cadre est-elle de relations. Mais, dans une organisation strictement hiérarchique, les relations avec les subordonnés sont contenues dans d'étroites limites : les supérieurs exercent là-dessus un contrôle social (cf. l'affaire Postel-Vinay) et les subordonnés y mettent bon ordre — la démagogie, le paternalisme sont frappés de suspicion. Bien sûr, le cadre a dans sa propre entreprise des hommes situés au même niveau hiérarchique que lui, avec qui les relations de reconnaissance mutuelle pourraient s'établir. Mais ce sont aussi ses *rivaux*. Finalement, on ne peut être soi qu'entre égaux, mais cela n'est possible que chez soi, une fois débarrassé des formes compétitives de la vie professionnelle capitaliste. Et, la profession envahissant tout, il ne reste que la famille.

Ainsi tend à se généraliser dans toutes les classes sociales un même mode de vie familial.

Cette évolution convergente ne réunit pas, mais sépare davantage, les milieux sociaux. A partir du moment où la vie familiale prend partout une telle importance, où l'on y investit l'essentiel de son affectivité, il est impossible de la vivre avec d'autres que ses semblables.

C'est ce que montre sans équivoque une enquête menée par des élèves de l'E.N.S.A.E.⁵⁰ sur les mariages conclus en France en 1974. Il s'agit de comparer le milieu social de l'époux et le milieu social de l'épouse : non point les professions exercées par les mariés eux-mêmes, mais les professions exercées par leurs parents.

La première conclusion qui se tire de l'enquête est la suivante : quelle que soit la classe sociale, la préférence va toujours à un conjoint originaire de la même classe sociale si fine que soit la différenciation entre catégories socio-professionnelles. Au-delà du milieu social exactement semblable, le régime des préférences change selon que l'on considère d'un côté la bourgeoisie (industriels, gros commerçants) et la petite bourgeoisie salariée (cadres supérieurs et moyens), d'un autre côté toutes les autres couches sociales.

1. Dans les milieux populaires (si l'on met à part quelques catégories statistiques peu nombreuses sur ce plan : salariés agricoles, employés de commerce, manœuvres), le mariage semble se passer de la façon suivante : on préfère ses proches immédiats, comme partout, mais à ses proches directs on assimile un certain nombre de catégories voisines. Comme ces catégories voisines ont une forte population, il n'y a pas de difficulté à trouver chaussure à son pied. L'essentiel est de ne pas *sortir de son milieu*, qu'il n'y ait pas trop d'écart entre le milieu d'origine et le milieu de la nouvelle famille. On peut donc parler ici d'un mariage traditionnel. Il s'agit de ne pas s'éloigner trop fortement des normes héritées (mode de vie, goût, habitudes alimentaires, rythme de travail et de loisir).

2. Dans les catégories bourgeoises et la petite bourgeoisie salariée, le régime des préférences et la manière dont il s'applique à la réalité est totalement différent. Chaque catégorie marque très nettement la distance entre un petit nombre de catégories sociales de prédilection et toutes les autres. Passée une

certain distance sociale, tous les mariages se valent : une fille de profession libérale épousera de préférence un fils de profession libérale, avec une préférence nettement moins marquée un fils d'industriel, de gros commerçant, d'ingénieur, de professeur, de cadre administratif supérieur. Au-delà, il importera très peu qu'elle se marie avec un fils de cadre moyen, d'agriculteur ou d'ouvrier.

Plusieurs conséquences vont en résulter : comme les catégories sociales vers lesquelles on est porté ne sont pas en grand nombre et qu'elles n'ont pas de grands effectifs, les mariages de prédilection ne seront pas très fréquents.

Une fille de médecin épousera, lorsque c'est possible, un fils de médecin : ce sera rarement possible. Les médecins sont peu nombreux, et répandus sur tout le territoire national ; des filles de médecin font des études littéraires — ce qui leur donne l'occasion de rencontrer des étudiants, fils d'employés, d'ouvriers, d'agriculteurs —, alors qu'un fils de médecin fait des études de médecine. Il arrivera donc fréquemment qu'une fille de médecin, indépendamment des normes préférentielles de son milieu, épouse un fils d'ouvrier ou d'agriculteur.

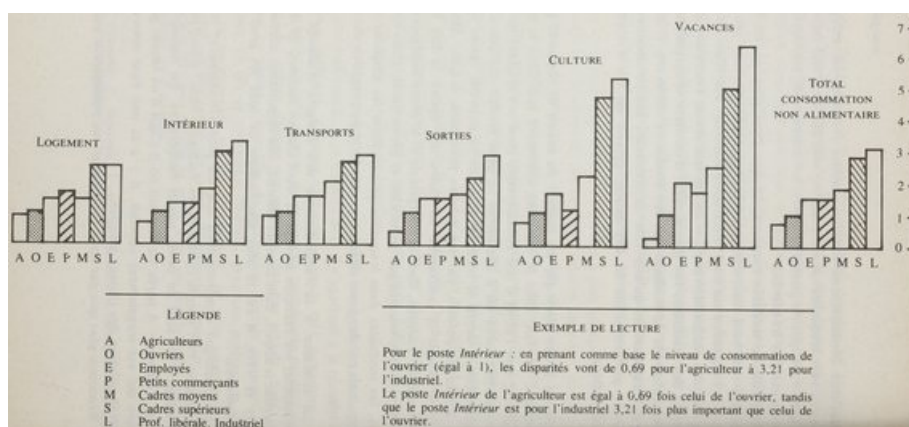
Est-ce à dire alors que les normes du milieu ne régissent plus le mariage ? En fait, elles le régissent autrement que dans le peuple. L'écu ne sera l'objet d'une considération pour ses origines que dans les cas très rares où il appartient au petit groupe des pairs. Dans l'autre cas, il devra se montrer digne de sa nouvelle classe sociale, de ses beaux-parents, par ses mérites personnels acquis. Alors que dans le peuple la conformité au milieu des époux se fait le plus souvent par tradition, dans la bourgeoisie et la petite bourgeoisie elle se fera le plus souvent par promotion et assimilation. Dans les deux cas, les modalités dans lesquelles se concluent les alliances assureront, mais par des voies différentes, une forte perpétuation des modes de vie.

La tendance à la familialisation des budgets n'aboutit pas à rassembler les Français au-delà de leurs classes sociales. Si le poste *intérieur* a acquis, dans tous les milieux, une importance accrue entre 1951 et 1971, il est le plus discriminant de tous les gros postes budgétaires.

Le graphique 4 montre bien que les postes budgétaires les plus clivants en 1971 sont la culture et les vacances. Mais, même pour les privilégiés, ce sont de petits postes budgétaires. En troisième lieu vient l'*intérieur*. A partir du moment où il s'agit d'un besoin général, mais qui est inégalement satisfait, il y a là une base nouvelle de différenciation des classes sociales.

Beaucoup plus que par leurs consommations publiques, c'est par le contenu de ce qui peut être transmis dans le cadre familial que les classes sociales se différencient et se séparent⁵¹.

GRAPHIQUE 4. DISPARITÉS DE CONSOMMATION EN 1971
(En prenant pour base le niveau de consommation de l'ouvrier)



Toutes les classes sociales semblent se rabattre sur le petit noyau de la vie familiale. Le processus aboutit à une ségrégation par rapport à son milieu général de vie. Mais il faut percevoir la signification différencielle du processus pour les classes sociales différentes. En effet, pour les couches sociales privilégiées, les lieux où s'affirment *la solidarité de classe et l'exercice du pouvoir qu'elles détiennent* se confondent généralement avec le milieu de travail — les militantismes sociaux, parce qu'ils sont reconnus, font corps avec l'exercice des responsabilités professionnelles : le professeur affirme les intérêts de sa classe dans sa classe, le médecin dans son cabinet, l'ingénieur dans son bureau. La vie de

famille s'organise autour de la reproduction des intérêts privés : monter pour les enfants un cadre de vie stimulant, culturel discrètement mais efficacement. L'intensification de l'affectivité familiale va de pair avec les intérêts sociaux privés, sans pour autant léser les intérêts de corps, de corporation, de caste, etc., qui sont assumés ailleurs.

Pour les classes dominées, et singulièrement la classe ouvrière, la familialisation du mode de vie rendue nécessaire par les initiatives incessantes de la bourgeoisie pour révolutionner les conditions de la production rend aussi plus difficile la lutte pour les intérêts collectifs. Dans une société imparfaitement dominée par le capitalisme, les loisirs populaires prenaient souvent des formes communautaires (café, marché, organisation sportive locale, participation aux fêtes de quartier) où, sur la place publique, solidarités de voisinage, solidarités familiales étendues et solidarités de classe s'épaulaient. C'étaient là, le moment venu, des moyens très efficaces, parce que très spontanés, de mobilisation et de politisation⁵². Les ouvriers sont loin aujourd'hui d'avoir perdu tout goût pour des formes de sociabilité mettant en valeur le plaisir du rapport social pour lui-même, le plaisir de se rassembler pour se rassembler, entre soi, à la bonne franquette. Football, belote, accordéon, fêtes foraines, voilà les loisirs que privilégient les ouvriers, selon une enquête de Pierre Bourdieu⁵³.

Ce sont là des formes de vie que sacrifie impitoyablement l'organisation capitaliste de la production. Mobilité géographique : fin des solidarités durables de voisinage. Distance domicile-travail accrue, zonage des espaces urbains : fin des renforcements mutuels entre solidarités de travail et solidarités de quartier. Le repliement sur la famille nucléaire, c'est bien sûr une solution à la dureté inhérente à l'organisation capitaliste. Mais c'est aussi le repli ; la lutte plus difficile, moins naturelle ; les copains plus difficiles à trouver ou à retrouver. Il peut arriver que, dans une ville ouvrière, votant à 70 % pour le parti communiste, la seule personne connue de tous les habitants du principal ensemble résidentiel, et la seule personne qui connaisse toutes les autres, soit le vendeur de *L'Humanité-Dimanche*. Entre un militant ouvrier, qui n'est en rien un homme d'appareil, et une population atomisée de familles qui partagent pourtant les mêmes convictions se noue une relation dissymétrique, involontairement bureaucratique. La familialisation des modes de vie, si elle permet à chaque ouvrier de tenir le coup face aux agressions majeures, ne sert guère les intérêts collectifs de la classe ouvrière.

Résumons-nous.

Pour expliquer les différences séparant les budgets des différentes catégories sociales, il faut d'abord faire la part belle au montant global des *ressources*. Les différences de revenu expliquent, à elles seules, un seul fait, mais un fait décisif : le nombre de postes budgétaires entre lesquels un ménage peut opérer des arbitrages rapides en cas de brusque revers de fortune, qu'ils soient liés aux accidents de la vie individuelle ou qu'ils résultent de crises concernant un groupe social entier. Or la liaison entre un type de profession et une espérance déterminée de revenus est un fait fondamental dans une société de classe : rien de naturel en soi à ce qu'un ingénieur perçoive davantage qu'un ouvrier, que le niveau de consommation global des commerçants leur fasse dégringoler quelques échelons dans l'échelle sociale, avec une ascension parallèle des couches sociales des intellectuels salariés.

Mais le revenu à lui tout seul n'explique pas tout dans le comportement d'un ménage : la seconde constatation à laquelle nous sommes arrivés, c'est que, d'une manière générale, l'évolution de 1951 à 1971 a changé les priorités budgétaires. Quand, par suite d'un accroissement considérable de la productivité lié à l'extension du capitalisme tous azimuts, les Français voient s'accroître leurs ressources, certains postes régressent (sorties), d'autres progressent très vite (l'intérieur, les transports). C'est dire que le régime de la différenciation sociale change : la qualité de la vie de famille différencie plus nettement les Français que la différenciation de leurs activités extérieures de loisirs. Cette modification résulte d'une transformation dans les rythmes de vie imposés à tous par le capitalisme. Là encore, rien de naturel.

Le cadre dans lequel s'exerce la profession ajoute au tableau une précision supplémentaire : le budget d'un paysan garde, de 1951 à 1971, des traits distinctifs — la faiblesse des dépenses de vacances et de sorties. Mais c'est vrai aussi des différences à l'intérieur de la classe ouvrière, entre les ouvriers ruraux propriétaires de leur logement et les ouvriers des villes, locataires de collectifs. Deux cadres de vie, mais aussi deux formes bien différenciées de pénétration du capitalisme, avec ce que cela implique de

différences dans le rythme de travail, le niveau des ressources, la possibilité d'utiliser un maigre mais précieux patrimoine.

La barrière intellectuelle a plus de poids pour expliquer les comportements en matière culturelle que les différences de revenu. On voit clairement dans les budgets où passe la différence : entre les travailleurs de la matière (agriculteurs, commerçants et ouvriers) et les travailleurs du papier (employés, cadres moyens, cadres supérieurs, professions libérales). La liaison entre une formation scolaire poussée, un mode de travail la mettant en œuvre et des espérances de scolarité importante pour les enfants forme un tout indissociable, où il n'y a pas de premier moteur. C'est aussi une relation à la production qui se transcrit ou plutôt s'explique dans le mode de vie.

Dans le même sens, le goût des commerçants pour la propriété de leur logement, de leur voiture, sensible aussi chez les professions libérales, marque clairement la différence entre indépendants et salariés. Aimer une belle voiture, c'est valoriser aux yeux de ses enfants et à ses propres yeux ce qui fait la base de la morale des gestionnaires d'un capital matériel. C'est aussi mettre en valeur ses capacités (et donc ses propres goûts et habitudes) de gestionnaire.

Tous les traits fondamentaux qui définissent la place d'un ménage dans la production sont donc bien lisibles dans la gestion d'un budget, lorsqu'on le soumet d'abord à une lecture analytique poste par poste. Mais, ne l'oublions pas, un budget forme un tout.

L'analyse des dépenses culturelles du cadre permet de montrer que le facteur décisif est ici son statut d'intellectuel : il est sûr que, s'il est moins visible sur les autres postes, il y est présent dès lors qu'on aurait les moyens de l'y déceler. Les dépenses d'intérieur (si elles sont régies dans leur montant par la tendance à la familialisation générale et au revenu) vont de pair dans la nature des biens achetés, avec une volonté de culturaliser : meubles anciens, reproductions de tableaux, voire toiles de maîtres, souci d'inculquer un goût intellectuel. L'intérieur du petit commerçant comportera sûrement des meubles chers, durables et convenablement astiqués, exprimant la relation du propriétaire à ses biens, même si cette relation n'apparaît quantitativement que pour la voiture.

Mais il est essentiel, justement, qu'une analyse serrée de données quantitatives (donc grossières) puisse mettre en évidence le jeu de cet ensemble de facteurs.

Pour le dire d'un mot, chaque budget exprime la place occupée dans le ménage dans les rapports de production caractéristiques de la France moderne. Marxistes, nous sommes partis de cette hypothèse ; mais, redoutant le pire du marxisme bavard, nous ne l'avons prise que comme une hypothèse et soumise à vérification méticuleuse. Et, aux termes de cette étude, nous aboutissons à définir plus concrètement le concept de *rapport de production*. Il faut ici mettre les points sur les i.

— Ou bien l'on entend par rapport de production *l'ensemble des composantes* qui caractérise le travail d'un homme dans le système global de production globale : à la base, bien sûr, il y a le rapport fondamental (l'extorsion de plus-value, la forme capitaliste d'exploitation de l'homme par l'homme). Mais tous les autres rapports qui découlent et rendent possible celui-ci en font partie : montant des revenus, mode d'obtention de ces revenus, statut menacé ou développé par le capitalisme, nature matérielle ou intellectuelle de travail. Si on utilise ainsi le concept de rapport de production, il est clair que lui seul est capable d'expliquer les modes de vie lisibles dans les budgets. Mais il en résulte une conséquence capitale : autant de budgets, autant de rapports à la production, autant de classes sociales, c'est-à-dire autant de groupes ayant des besoins définis et des intérêts matériels tranchés.

— Ou bien on garde la vieille distinction entre propriétaires des moyens de production et propriétaires de leur force de travail : on gagne en simplicité (deux classes), en manichéisme, en simplisme politique. Mais on est obligé de nier l'existence collective, lisible dans les budgets comme dans le travail, de millions de gens qui ne sont ni bourgeois ni prolétaires. On est obligé de nier les faits, à savoir que, ni un monde sépare l'ouvrier du capitaliste qui l'exploite, un monde sépare aussi le professeur de l'ouvrier, l'ingénieur du petit commerçant, et tous ces hommes de la bourgeoisie capitaliste.

Production et consommation de biens de luxe

I. Consommation et surconsommation : comment les distinguer ?

On peut, face à la consommation, adopter deux points de vue. Le premier est celui du consommateur lui-même ; qu'il consomme peu, et il estimera que ses besoins ne sont pas satisfaits : il aspirera à consommer davantage ; qu'il consomme beaucoup, et il affirmera que ses dépenses (toujours insuffisantes !) sont requises par des besoins qui dérivent directement de sa situation sociale ou professionnelle : elles sont toutes nécessaires. Boire du whisky de douze ans d'âge, dîner dans des restaurants à la mode, rouler en CX, aller aux sports d'hiver en wagons-lits ou en avion ; inscrire ses deux enfants à un club d'équitation ; s'offrir une paire de skis de compétition ; s'habiller sur mesures ; avoir une femme de ménage ; habiter un appartement de cent mètres carrés dans un beau quartier ; aller se faire couper les cheveux dans un salon de coiffure de catégorie A ; offrir à sa femme des bottes en cuir doublé et exiger qu'elle soit toujours bien coiffée, bien maquillée, bien habillée, etc., toutes ces consommations sont considérées par la plupart de ceux qui s'y adonnent comme des consommations naturelles, incompressibles et nécessaires ; elles correspondent à des besoins spécifiques engendrés par leurs situations professionnelles : un médecin, un ingénieur, un directeur général ont beaucoup de travail et peu de loisirs ; un séjour au Maroc, une croisière en Manche, un week-end familial dans une résidence secondaire ne sont-elles pas les formes de vacances les plus économiques et les plus efficaces pour « récupérer » en peu de temps (déconnexion complète) ? Si le bleu ou la combinaison est la tenue fonctionnelle de l'ouvrier, le complet veston, la cravate et la chemise 100 % coton que l'on change chaque jour ne sont rien d'autre que le bleu du cadre. Un intérieur spacieux et harmonieusement décoré, une table bien garnie, une cave à liqueurs fournie sont nécessaires pour recevoir amis et relations professionnelles, etc.

Lorsqu'on s'en remet aux réflexions portées par les consommateurs sur leurs propres besoins, on s'aperçoit que, dans une société aussi riche et inégalitaire que la nôtre, les besoins fondamentaux, incompressibles et professionnels sont infinis : ils croissent à mesure que s'élèvent le montant du revenu et la place occupée dans la société !

Un deuxième point de vue, plus réducteur mais moins subjectif, est également possible. Il consiste à se placer non plus du point de vue des consommateurs (dont les besoins sont illimités) mais de celui du fonctionnement de l'appareil économique. De quels travailleurs ce dernier a-t-il besoin pour fonctionner jour après jour, année après année ? Que doivent consommer les différents travailleurs pour être en mesure de faire tourner l'appareil de production ? Quel est le minimum vital qu'il est nécessaire de leur assurer pour que les usines produisent, les trains et les camions roulent, les marchandises s'écoulent sur les marchés, les bâtiments et les routes se contruisent, l'école instruisse, les hôpitaux soignent, le téléphone marche, le courrier s'achemine, etc. ?

Est-il, de ce point de vue, absolument nécessaire que les catégories sociales consomment d'une façon aussi inégalitaire les produits de l'économie nationale ? Tous ces besoins revendiqués par les uns et par les autres comme des nécessités vitales sont-ils effectivement requis par les caractéristiques techniques de leur travail, la division des tâches ou la mise en œuvre de leurs qualifications ? Du strict point de vue de la production, est-il nécessaire qu'un ingénieur fasse appel aux services d'une femme de ménage, qu'un professeur de l'enseignement supérieur dispose d'un yacht de neuf mètres ou d'une résidence secondaire de cinq hectares, qu'un industriel roule en Mercedes, qu'un médecin passe ses vacances au Maroc, qu'un haut cadre porte un costume sur mesures et sa femme un vison, qu'un financier boive du saint-émilion à tous les repas ?

Il ne s'agit pas de nier que toutes ces consommations soient éprouvées comme des besoins impérieux par ceux qui s'y adonnent (ce que nous venons d'établir dans le chapitre précédent) ; il s'agit de se demander maintenant si ces consommations résultent, ou non, des nécessités de la mise en œuvre de la capacité de travail de ces catégories.

En fait, du strict point de vue du fonctionnement de l'appareil économique, il faut et il suffit que les différents travailleurs aient un niveau de vie qui leur permette de renouveler leur force de travail, c'est-à-dire de se représenter jour après jour, année après année, génération après génération, à leur poste de travail et que, une fois présents, ils soient en état de mettre en œuvre leur qualification dans l'exercice de leur métier.

Or, visiblement, certains travailleurs consomment davantage que les biens et les services strictement nécessaires au renouvellement de leur force de travail ; lorsqu'un ingénieur dépense pour sa table, sa garde-robe, ses loisirs ou son intérieur trois ou quatre fois plus qu'un ouvrier, la qualité et le cadre de sa

vie en sont changés. Mais sa qualification d'ingénieur — celle qu'il met en œuvre à l'usine, la seule qui importe à son patron — ne s'en trouve pas améliorée. Il pourrait parfaitement exercer son métier d'ingénieur tout en vivant sur le pied d'un ouvrier qualifié. C'est d'ailleurs presque le cas en Angleterre où les salaires des cadres sont de très peu supérieurs à ceux des ouvriers qualifiés.

Nous appellerons *consommation* la part des dépenses consacrées à l'achat des biens et des services strictement nécessaires au renouvellement et à la reproduction de la force de travail ; *surconsommation* la part des dépenses consacrées à acheter *autre chose* que les biens et services strictement nécessaires au renouvellement de la force de travail.

Seulement voilà : comment décider de la ligne de partage ? Où finit la consommation, où commence la surconsommation ?

Qu'il soit ouvrier ou ingénieur, commerçant ou instituteur, employé ou médecin, etc., un travailleur doit pouvoir se nourrir, se vêtir, se loger, se soigner, se reposer, lui et sa famille. Tous les travailleurs sont ici logés à la même enseigne : un cadre n'a pas deux estomacs ; il n'est pas exposé davantage au froid qu'un ouvrier pour exiger des vêtements plus chauds et plus coûteux ; il n'est pas, du fait de son travail, exposé à des maladies professionnelles plus dangereuses qui nécessiteraient des dépenses de santé supérieures ; rien ne justifie, du strict point de vue du renouvellement de sa force de travail, qu'il dispose de logements plus spacieux, plus calmes et plus confortables, pour lui et sa famille, que l'ouvrier. S'il fallait établir une différence, ce serait au contraire les travailleurs manuels qui, du fait de leurs conditions de travail, pourraient réclamer plus d'espace, plus de calme et plus de vacances... Passons.

Pour les dépenses relatives à tous ces postes de la consommation, la meilleure base de référence que nous puissions prendre est le montant des dépenses d'un *ouvrier qualifié*.

Entendons-nous bien : prendre l'ouvrier qualifié comme base de référence n'implique en aucun cas que nous posions son niveau de vie comme une norme ou un idéal, en soi.

Nous ne prétendons pas non plus qu'avec le salaire qu'il perçoit l'ouvrier qualifié ait les moyens de satisfaire *ses* besoins. La force de travail est une marchandise. Elle a donc une certaine valeur d'usage (= utilité). Cette valeur d'usage est définie, comme pour toute marchandise, par les besoins de l'acheteur ; ici la classe capitaliste. Lorsqu'on dit « le salaire correspond aux besoins historiques et sociaux de l'ouvrier », le « besoin de l'ouvrier » est entendu en un sens tout à fait particulier. Exactement dans le sens où l'on dit : « Cette chaussure a besoin d'être cirée » ; « Une voiture de sport a besoin d'une bonne suspension ». On attribue à la chaussure ou à la voiture les besoins de l'utilisateur. Or nous faisons l'hypothèse que le montant du salaire perçu par un ouvrier qualifié correspond à peu près, à l'achat des biens et des services *strictement* nécessaires au renouvellement de sa force de travail et à la reproduction de la famille, *tels qu'ils sont requis par le fonctionnement du capitalisme français d'aujourd'hui*. La fixation du niveau de ce salaire est elle-même le résultat de luttes et de revendications ouvrières.

Ce salaire donne à l'ouvrier qualifié les moyens de se représenter tous les matins à son poste de travail pour y être consommé productivement (et avec profit) par son patron. Sans plus. Que reste-t-il en effet du salaire de l'ouvrier qualifié une fois qu'il a payé son loyer, remboursé ses crédits, financé ses transports, garni sa table, vêtu sa famille et organisé ses congés ? Pas grand-chose en général.

Un ouvrier qualifié n'accumule pas⁵⁴ : la part des ouvriers actionnaires ou titulaires d'un portefeuille est faible (5 %) ; en 1971, plus de la moitié des ouvriers qualifiés payaient un loyer (56 %) ; ce sont, avec les ouvriers spécialisés, les manœuvres et les employés, les seules catégories dont plus de la moitié des effectifs n'étaient ni propriétaires de leur logement ni logés gratuitement.

De toutes les catégories de salariés, l'ouvrier qualifié est celui dont le salaire est le plus proche du salaire moyen ; en 1971, alors que le salaire mensuel net moyen de l'ensemble des salariés de l'industrie et du commerce était de 1482 francs, celui de l'ouvrier qualifié (tous âges confondus) était de 1332 francs et celui de l'ouvrier qualifié masculin âgé de 30 à 40 ans 1423 francs.

Il était difficile de se caler sur le salaire de l'employé : inférieur à celui de l'ouvrier qualifié (1 280 F par mois en 1971), il concernait une quantité de ménages bien moindre que celui de l'ouvrier qualifié du fait de la féminisation de la catégorie. Quant au salaire moyen de l'ouvrier spécialisé, il est trop marqué par la surexploitation dont sont victimes les travailleurs immigrés, les femmes et les jeunes, majorité des ouvriers spécialisés, pour pouvoir être pris comme une mesure stable de la valeur de la force de travail.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les élus communistes ne conservent de leurs indemnités parlementaires que la partie qui correspond au salaire d'un ouvrier qualifié de la région parisienne.

Pour ce premier ensemble de consommations communes à toutes les forces de travail, nous avons donc

établi deux parts : toutes celles qui se trouvaient égales ou inférieures aux dépenses de l'ouvrier qualifié, nous les avons rangées dans la *consommation*. Toutes celles qui leur étaient supérieures, dans la *surconsommation* (pour la seule part qui leur était supérieure).

Exemple : en 1971, un ouvrier qualifié dépense annuellement 1422 francs (par unité de consommation) pour son intérieur, tandis qu'un industriel en dépense, la même année, 4452 francs. Nous dirons qu'en matière de dépenses d'intérieur l'industriel aura *consommé* 1422 francs et *surconsommé* 4452 F - 1 422 F, soit 3 030 francs, etc.

Nous avons appliqué ce raisonnement à toutes les catégories sociales ; non seulement aux salariés, mais aussi aux travailleurs indépendants (commerçants, agriculteurs), aux professions libérales et, ô scandale, aux patrons eux-mêmes. Il n'y a en effet pas plus de raisons de refuser à ces catégories l'existence d'une force de travail que d'attribuer à cette dernière une valeur sans commune mesure avec celle de l'ouvrier qualifié.

C'est sur la base de ces calculs que nous avons réparti entre *consommation* et *surconsommation* les 12 520 000 travailleurs ayant contribué à la fabrication des produits qui ont été absorbés par les ménages de 1971.

Mais la reproduction de la force de travail ne se réduit pas à l'absorption, par les ménages, d'un certain nombre d'aliments, non plus qu'à l'usage de vêtements, de transports, de médicaments, de meubles ou de logements. Il importe au plus haut point au fonctionnement de l'appareil économique et à la société qu'il engendre que les différentes qualifications des travailleurs soient à la fois entretenues au cours de leur vie et reproduites de génération en génération. Sous ce rapport, les forces de travail se différencient.

Pour entretenir sa qualification, un cadre intellectuel, qu'il soit instituteur, professeur, ingénieur, médecin, doit lire davantage de livres et de revues qu'un ouvrier. Nous avons donc tenu les dépenses culturelles de chaque catégorie comme impérativement exigées par le renouvellement de leur force de travail. Nous les avons tout entières intégrées à la consommation. L'impossibilité où nous nous trouvions d'isoler les livres d'études de ceux destinés au loisir conduit sans doute à surestimer la part de la consommation de certaines catégories d'intellectuels. Peu importe.

De la même façon, le remplacement d'un médecin ou d'un cadre intellectuel implique un temps de formation scolaire supérieur à celui qui suffit, dans notre société, pour remplacer un ouvrier spécialisé ou un paysan. En demeurant plus longtemps sur les bancs de l'école, les cadres intellectuels font donc appel aux services d'un nombre plus élevé d'enseignants que les jeunes travailleurs quittant l'école à la fin de la scolarité obligatoire (ou même avant).

Or, si différentes qu'elles soient d'une catégorie sociale à l'autre, *ces consommations d'enseignement* constituent des éléments décisifs de la reproduction de la force de travail ; elles relèvent de plein droit de la consommation. Et tant qu'elle concourt à reproduire les qualifications, l'activité des personnels enseignants doit être affectée à la consommation des ménages et non à la surconsommation.

Il n'est pas impossible aujourd'hui d'évaluer la part annuelle de scolarisation dont bénéficie chaque catégorie sociale.

Connaissant, une année donnée :

— les dépenses du budget du ministère de l'Education ventilées suivant divers niveaux d'enseignement (préscolaire, élémentaire, I.U.T., supérieur, etc.) ;

— la répartition des élèves de ces mêmes niveaux d'enseignement, suivant la catégorie sociale de leurs parents ;

il est possible :

de répartir la dépense consacrée à chaque niveau d'enseignement suivant la catégorie sociale des parents, proportionnellement à l'effectif des élèves issus de chacune de ces catégories ;

— de faire la somme, pour une même catégorie sociale, des montants qui lui sont consacrés aux divers niveaux d'enseignement. Cette somme représente bien la part du budget qui a été dépensée pour tous les enfants issus d'une même catégorie sociale.

C'est cette méthode, mise au point par Paul Georges⁵⁵, que nous avons appliquée. Elle aboutit aux résultats suivants :

TABEAU 10. POURCENTAGE DU BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE ALLOUÉ AUX MÉNAGES

MÉNAGES	%
Agriculteurs	8,6
Salariés agricoles	2,2
Industriels et gros commerçants	7,7
Petits commerçants	6,0
Cadres supérieurs	21,6
Cadres moyens	13,6
Employés	10,8
Ouvriers qualifiés	11,8
Ouvriers spécialisés	17,8

Cette clé de répartition nous a permis d'affecter aux différentes catégories sociales *la part* des 1 291 000 travailleurs directs et indirects de l'éducation qui ont contribué à la consommation des ménages.

Nous disons bien *la part* de ces travailleurs, car il est impossible de soutenir que l'activité de l'appareil scolaire se réduise à 100 % à une fonction technique de qualification de la force de travail.

L'école n'est pas seulement une machine à qualifier et à instruire ; c'est aussi un morceau non négligeable de l'appareil d'Etat, le plus massif des appareils idéologiques d'Etat. Elle contribue à ce titre, en séparant très tôt les bons des mauvais élèves, à reproduire, en la faisant passer pour *naturelle*, la domination de l'élite sur les masses, des intellectuels sur les manuels, des dirigeants sur les dirigés, pour le plus grand profit de la division capitaliste du travail. L'école relève donc à la fois de la machine d'Etat et de la consommation.

La difficulté consiste alors à chiffrer les effectifs des travailleurs i de l'enseignement respectivement affectés à chacune de ces deux fonctions : qualification et maintien de l'ordre. Nous sommes partis d'une idée simple : c'est par le retard ou l'avance scolaire, les redoublements et les sauts de classe, que s'opère massivement, et dès l'école primaire, la division. Si l'école avait pour seule fonction de qualifier les individus, la progression scolaire d'une cohorte devrait s'effectuer sans tambours ni trompettes, sans avance ni retard, sans redoublements et sans retards précoces. On devrait trouver les 820 000 enfants d'une classe d'âge à 6 ans au C.P., à 11 ans en 6^e, à 16 ans en première ou en dernière année de C.E.T. Tel n'est pas le cas : une cohorte se disloque au contraire très vite et s'échelonne sur plusieurs niveaux de scolarité. C'est sur la base de ces retards et de ces avances que s'effectue la sélection-orientation scolaire, laquelle isole 20 % d'intellectuels et renvoie aux tâches d'exécution les 80 % restants, en tentant de les persuader que c'est parce qu'ils sont naturellement inférieurs qu'ils se trouvent relégués dans les travaux inférieurs. Air connu.

Nous avons calculé, sur l'année 1971, la proportion de chaque classe d'âge qui se trouvait au niveau scolaire correspondant à son âge : soit près de 47 % pour l'ensemble. Nous n'avons donc affecté à la consommation des ménages que 47 % des 1 291 000 travailleurs de l'éducation, soit 601 000. Contribuant à reproduire, par l'école, les divisions sociales entre les hommes, les 690 000 restants (53 %) relèvent de la machine d'Etat.

Nous devinons aisément l'effroi du lecteur au vu de ce calcul sanglant : « ahurissant », n'est-ce pas ! Contrairement aux apparences, il n'est pas absurde ; la fonction sociale de maintien de l'ordre et de reproduction des inégalités propre à l'école est un fait ; cette fonction n'est pas assurée plus par certains personnels que par d'autres ; elle s'exerce en chaque point du système scolaire en même temps que la transmission des connaissances. Elle implique que chaque enseignant remplit un double rôle : il travaille à la fois pour la reproduction des rapports sociaux et pour la qualification de la force de travail. Et la première fonction l'emporte sur la seconde. Il fallait donc une clé d'ensemble qui s'applique à l'appareil tout entier. Le retard scolaire est une bonne mesure.

Quant au résultat, il ne saurait sous-estimer la fonction de qualification, lorsqu'on sait qu'un quart des jeunes sortent aujourd'hui de l'école sans la moindre qualification.

Les définitions étant posées, les hypothèses de calcul formulées, nous sommes maintenant en mesure de

déterminer combien, parmi les 12 520 000 travailleurs ayant contribué à produire des biens consommés par les ménages en 1971, ont travaillé pour *la consommation* et combien pour *la surconsommation*.

II. Un taux d'exploitation de 100 %

Lorsqu'on effectue le calcul sur ces bases, on découvre que :

— 10 500 000⁵⁶ travailleurs sont nécessaires pour produire les biens et les services nécessaires à l'entretien et au renouvellement complet de la force de travail : ils travaillent pour la consommation des ménages ;

— 2 020 000⁵⁷ travailleurs ont permis à certaines classes sociales de consommer au-delà de ce qui est strictement nécessaire à la reproduction de leur force de travail. Ils ont produit les biens de luxe, de prestige et de standing dont certains se sont servis pour maintenir leur position de classe : ils ont travaillé pour la surconsommation.

Arrêtons-nous un instant : si 10 500 000 travailleurs ont suffi pour engendrer la richesse que tous ont dépensée dans le travail, cela implique que les 2 020 000 autres ont produit, au cours de la même année, *autre chose* que les biens et les services strictement nécessaires à l'entretien et au renouvellement de la force de travail. La seconde moitié de la population active a donc produit une richesse supplémentaire, un surplus ; ce surcroît de richesse s'appelle la *plus value*.

Entendons-nous bien : nous ne nous interrogeons pas, dans cette analyse, sur l'origine ou la production de cette plus-value. Notre propos n'est pas de savoir qui la produit, comment elle est extorquée aux travailleurs, quel est le degré d'exploitation de telle catégorie de travailleurs par rapport à telle autre. C'est là l'objet d'une tout autre enquête⁵⁸.

Notre analyse porte sur le partage des produits de la plus-value, c'est-à-dire sur la façon dont les différentes catégories sociales s'approprient les biens matériels ou les services qui sont la contrepartie matérielle de cette plus-value.

La part exploitée de l'énergie humaine, celle que le capitalisme utilise à son profit sans la payer, se concrétise dans des marchandises, des biens ou des services. C'est au partage social des marchandises ainsi produites (= les produits de la plus-value) que nous nous intéressons.

III. La consommation de luxe mobilise un travailleur sur dix

Parmi ces 10 500 000 travailleurs produisant un surcroît de richesse, 2 020 000 ont fourni des biens de luxe, de prestige et de standing.

Le tableau suivant montre comment les différentes catégories sociales se sont partagé l'énergie dépensée en 1971 par ces 2 020 000 travailleurs de la surconsommation.

Trois enseignements s'en dégagent clairement

- la consommation de luxe concerne un ménage français sur deux ;
- la consommation de luxe fait appel à un travailleur sur dix ;
- les ménages de cadres supérieurs, de professions libérales et d'industriels mobilisent des effectifs de travailleurs pratiquement équivalents au service de leur consommation et de leur surconsommation. Autrement dit, la production d'objets de luxe, ou de services prestigieux, loin de constituer un appendice négligeable de la vie économique et sociale, est au contraire fortement enracinée à la fois dans les conditions de vie des ménages (un ménage sur deux est concerné) et dans la structure de l'appareil économique (un travailleur sur dix).

NI LES MÊMES TRAVAILLEURS...

La main-d'œuvre nécessaire à produire les biens correspondant à la consommation et à la surconsommation des ménages n'est pas la même. Ces différences se lisent clairement dans le tableau 12

TABLEAU 11. ONT TRAVAILLÉ POUR SATISFAIRE LES BESOINS...

... DES	AU TITRE DE		
	LA CONSOMMATION	dont L'ÉDUCATION	LA SURCONSOMMATION
Inactifs pauvres	283 000		
Inactifs moyens			
pauvres	550 000		
Salariés agricoles	163 000	13 000	
Ouvriers spécialisés	1 867 000	107 000	
Ouvriers qualifiés	1 568 000	71 000	
Agriculteurs	871 000	52 000	
Inactifs moyens			
riches	542 000		62 000
Employés	994 000	65 000	217 000
Petits commerçants	672 000	36 000	153 000
Cadres moyens	1 431 000	82 000	490 000
Inactifs riches	598 000		302 000
Cadres supérieurs	754 000	129 000	609 000
Industriels - Pro- fessions libérales	191 000	46 000	185 000
TOTAL	10 484 000	601 000	2 018 000

La reproduction de la force de travail fait, comparée à la population active globale, plus appel à la main-d'œuvre paysanne, aux salariés agricoles, aux petits patrons, aux industriels et gros commerçants, aux employés de commerce et aux professions libérales. Elle concerne dans une mesure relativement moindre la classe ouvrière, et dans une mesure plus faible encore les intellectuels, techniciens ou non. En 1971, le secteur de la reproduction de la force de travail est caractérisé, en France, par une structure encore précapitaliste, et par des formes relativement anciennes d'organisation du capital (petite bourgeoisie de l'appareil commercial).

La consommation de luxe, quant à elle, estompe le trait agricole :

TABLEAU 12. STRUCTURE DE LA MAIN-D'ŒUVRE EMPLOYÉE A PRODUIRE
DES BIENS DE CONSOMMATION ET DE SURCONSOMMATION
(comparée à la structure de la population active)

CATÉGORIES SOCIALES D'ACTIFS	CONSOMMATION	SURCONSOMMATION	ENSEMBLE DES ACTIFS
Agriculteurs	16,6	8,1	10,2
Salariés agricoles	3,0	1,6	2,0
Industriels -			
Gros commerçants	1,2	1,4	1,0
Artisans -			
Petits commerçants	8,9	10,3	7,9
Cadres supérieurs	5,5	4,1	6,3
Cadres moyens	10,4	7,7	11,9
Employés	15,6	15,1	16,1
Ouvriers	34,1	35,9	36,8
Personnels de service	4,3	15,5	5,5
Autres	0,4	0,3	2,3
TOTAL	100	100	100

elle fait apparaître le rôle prépondérant en la matière de l'appareil commercial de faible envergure ou fortement concentré (surreprésentation des petits commerçants, des industriels et gros commerçants, des employés de commerce). Mais ce n'est pas un produit très capitaliste : la classe ouvrière est relativement sous-représentée ainsi que les cadres scientifiques et techniques. Le trait dominant de la consommation de luxe est l'appel très large fait aux personnels de service, travailleurs exploités dans le cadre de la famille.

Il est clair, d'autre part, que les différentes branches économiques ne travaillent pas également pour la consommation et la surconsommation.

... NI LES MÊMES BRANCHES

Un premier *pool de branches* s'impose : celles qui consacrent l'essentiel (et parfois la quasi-totalité) de l'effort de leurs travailleurs au renouvellement et à la reproduction de la force de travail⁵⁹.

Voici ces branches de type MÉTRO-BOULOT-DODO :

- les branches de l'agriculture et de la sylviculture, de la pêche et des produits agro-alimentaires, qui consacrent de 84 % à 90 % à la fonction métro-boulot-dodo ;
- celles du papier-carton et de la presse, de l'imprimerie et de l'édition (entre 63 % et 68 %) ;
- celles des combustibles minéraux solides, de l'électricité, du gaz et de l'eau, qui consacrent entre 57 % et 59 %.

Au total, 7 branches.

Vient ensuite un deuxième pool de 10 branches travaillant plus que la moyenne nationale pour les fonctions de *consommation* et de *surconsommation*, et moins pour les autres.

Ce sont des branches qui diversifient leurs productions en fonction de leur clientèle ; elles fabriquent à la fois des objets de consommation courante, destinés à la consommation de masse, et des produits de luxe, destinés à la surconsommation des classes favorisées. Organisant leurs productions en fonction de ce double marché, elles marchent à la voile de la surconsommation et à la vapeur du métro-boulot-dodo.

Pool voile et vapeur :

- pharmacie et parachimie : consommation et surconsommation pharmaceutique + parfumerie ;
- équipements ménagers : gazinière et lave-vaisselle ;
- textiles-habillement : laine, bleus de travail, confection contre bon faiseur et haute couture ;
- cuirs et chaussures : *idem* ;
- bois-meubles-industries diverses : Conforama contre Roche-Bobois ;
- pétrole : fuel domestique, trajets domicile-travail d'un côté, week-ends à la campagne et moteurs hors-bord de l'autre ;
- réparation automobile : plus on a de voitures, plus on a de grosses voitures et plus on a de voitures étrangères (trois apanages des classes riches), et plus on va au garage et plus les pièces détachées coûtent cher ;
- hôtels-café-restaurants : le plat du jour et le trois étoiles ;

- transports : métro contre Air-Inter, voire Midair ;
- services marchands aux particuliers le merlan contre Alexandre ;
- le crédit-bail.

Doit s'ajouter à ce *pool* une branche *voile pure*, qui consacre plus de la moitié des efforts de ses travailleurs à la surconsommation : celle des services domestiques aux particuliers qui emploie au total plus de 426 000 personnes⁶⁰.

L'appareil productif sollicité par la surconsommation est divers et dispersé. La dispersion des producteurs des objets de luxe tient au fait que la surconsommation se nourrit à la fois de produits sophistiqués, produits par les industries capitalistes françaises (ex. Air-France) et étrangères (électronique japonaise), de produits agricoles de luxe (grands vins, homards) et de produits artisanaux classiques et nouveaux (ébénisterie, textiles de luxe).

On le voit, l'appareil de production nécessaire à la satisfaction des besoins de la consommation ne ressemble pas au second.

IV. Les fonctions économiques de la surconsommation. Un exemple : l'automobile

La consommation populaire fait appel à un secteur limité de l'appareil productif ; la consommation bourgeoise et petite bourgeoise implique, pour être satisfaite, que l'ensemble de l'appareil économique soit mis en branle.

Distincts par la destination finale des biens qu'ils produisent, par les secteurs économiques mis en œuvre, par la qualification et le type des travailleurs mobilisés, ces deux réseaux de la production capitaliste sont pourtant solidaires et complémentaires. Le fonctionnement de l'un implique celui de l'autre. Il ne s'agit pas d'appareils de production matériellement ou géographiquement séparés ; on ne peut toucher à l'un sans modifier l'autre. Ils sont même la plupart du temps présents, dans la même branche économique, dans la même usine, dans le même atelier.

Il est exact que la consommation populaire constitue, pour notre économie, un marché décisif ; mais il est tout aussi exact que cette dernière ne peut aujourd'hui se développer qu'au prix d'un surdéveloppement de la surconsommation des classes bourgeoises et petites bourgeoises.

Rien, ici, ne vaut l'exemple.

Nous prenons celui de la voiture parce qu'il s'agit d'une industrie typiquement capitaliste, mobilisant une immense quantité de main-d'œuvre et de capital fixe. Implantée dans notre pays depuis près de quatre-vingts ans, elle est aussi mieux connue que d'autres. Mémoires de patrons de l'automobile, travaux d'historiens, statistiques, analyses sociologiques ne manquent pas sur la question⁶¹.

Aujourd'hui, la voiture est devenue un bien de grande consommation. Près de 15 millions de voitures circulent en France et plus nombreux sont chaque année les ménages équipés d'une automobile : deux ménages sur trois possèdent une voiture en 1976 et les inégalités sociales tendent à s'estomper en la matière : si près de 90 % des industriels et des cadres supérieurs ont une voiture, c'est aussi le cas de 80 % des ménages d'ouvriers qualifiés et de contremaîtres, de 75 % des ménages d'employés et de 68,9 % des ménages d'ouvriers spécialisés. D'une année à l'autre, d'une enquête à l'autre, les taux d'équipements augmentent et les classes populaires tendent, sous ce rapport, à combler l'écart qui les séparait, à l'origine, des catégories privilégiées. Mieux, grâce à leur nombre et malgré un taux d'équipement moindre, les catégories populaires (travailleurs de la terre, ouvriers, employés, personnels de service) possèdent aujourd'hui plus de la moitié du parc automobile circulant en France (55 %).

Mais le fait que le volant de plus d'une voiture sur deux soit aujourd'hui aux mains des classes populaires n'implique aucunement que l'industrie automobile tourne aujourd'hui à 55 % au service du peuple... Bien au contraire !

La production de voitures neuves destinées à équiper pour la première fois des ménages jusque-là dépourvus de ce bien ne représentait, en 1975, que 4 % de la production neuve commercialisée en France. Les deux tiers de la production (66 %) assuraient cette année-là le renouvellement de voitures usées par des voitures neuves et les 30 % restants fournissaient une deuxième ou une troisième voiture aux ménages qui en possédaient déjà une... ou deux. C'est dire que plus de 95 % de la clientèle des constructeurs d'automobiles et des garagistes est aujourd'hui constituée d'automobilistes...

Un ensemble de mécanismes concourt en effet à attribuer aux catégories minoritaires et privilégiées l'essentiel de l'énergie productive dépensée par les travailleurs de l'automobile, tout en faisant de la surconsommation bourgeoise et petite bourgeoise la condition d'une consommation populaire en matière d'automobile.

Examinons-les dans le détail.

Il y a d'abord une relation quasi directe entre la taille de la voiture et la situation sociale : les grosses cylindrées, qui sont aussi les hauts de gamme, vont, lorsqu'elles sont neuves, aux gros commerçants, aux cadres supérieurs, aux industriels et aux professions libérales (CX, R30, 604, 504, R20 et même R16), la taille de la voiture et le volume de la cylindrée diminuant à mesure que l'on descend l'échelle des revenus. Perceptible à l'œil nu et intuitivement vécue par tous, cette différence est confirmée par toutes les statistiques existant sur la question. Qu'il s'agisse de la répartition des modèles et des marques à travers les différentes catégories sociales ou des calculs de cylindrées moyennes par classes sociales. Or une grosse voiture de haut de gamme cristallise toujours davantage de travail qu'une petite : elle comporte des équipements et des gadgets supplémentaires (freins à disques, double circuit de freinage, phares à iode,

essuie-glace de lunette arrière, commande automatique des vitres, etc.) ; elle est construite à partir de matériaux de meilleure qualité et plus travaillés (moteur en alu, verre feuilleté, sellerie en cuir) ; elle contient des innovations technologiques dont une infime partie sera reportée sur le bas de gamme (à quand l'injection électronique et la direction assistée sur la 2 CV ?) ; elle implique la mise en place d'un outillage plus complexe, plus nombreux et plus volumineux ; l'effet d'amortissement et de diminution des coûts de la grande série joue moins pour les grosses que pour les petites, etc. Bref, il faut plus d'heures de travail et une plus grande variété de travailleurs pour faire une R30 qu'une 4L, une 604 qu'une 104, et une CX qu'une 2 CV. Et les « gros » consomment de la « grosse cylindrée ». Plus de la moitié de la production automobile française est d'ailleurs constituée de voitures de luxe ou de semi-luxe.

Quelles sont par exemple les voitures valant moins de 2,5 millions de centimes en octobre 1978 ? (2,5 millions correspondent au salaire annuel d'un travailleur touchant environ 210 000 centimes par mois.)

Chez Citroën, il y a la 2 CV, la Dyane, la Méhari, la LN et l'Ami 8 ; en 1977, l'ensemble de ces véhicules représente 42 % de la production annuelle de Citroën.

Chez Peugeot, il y a la 104 GL (5 ou 6 CV) ; en 1977, l'ensemble des 104 GL représente 22 % de la production annuelle de Peugeot.

Chez Renault, il y a les R4, les R6 et les R5 à l'exception des GTL et des TS ; en 1977, l'ensemble de ces véhicules représente 36 % de la production annuelle des voitures particulières de la R.N.U.V.

Chez Simca, il y a la 1100 LE 2 portes ; en 1977, ces voitures représentent 30 % de la production annuelle de Chrysler-France.

Totalisons : 3 421 602 voitures sont sorties en 1977 des chaînes automobiles des constructeurs français. Seuls 1 127 835 de ces voitures, soit 33 %, valaient, à l'état neuf, moins de 25000 francs en octobre 1978. Conclusion : les deux tiers valaient plus. Le bas de gamme, qui correspond à une cylindrée parfois égale mais la plupart du temps inférieure à 6 CV, n'est pas, en France, la production automobile la plus répandue.

La tendance des firmes automobiles à lancer sur le marché français de moins en moins de petites voitures bon marché et de plus en plus de moyennes et de grosses cylindrées est une tendance lourde qui s'affirme d'année en année ; alors qu'en 1958 plus d'une voiture neuve sur deux avait moins de 5 CV, il n'y en a plus qu'une sur quatre en 1973.

GS Citroën, 204, 104 et 304 Peugeot, Simca 1 100 et Horizon, Renault 5, 6, 12, 14, ces modèles nouveaux dont la cylindrée oscille de 6 à 7 CV, représentent, près de la moitié de la production automobile.

Par l'orientation qu'ils donnent à leur production, et par les choix qu'ils opèrent entre les modèles qu'ils poussent et ceux qu'ils freinent, les constructeurs cherchent bien à satisfaire en première ligne les besoins et les goûts automobiles des catégories bourgeoises et petites bourgeoises pour les imposer ensuite, par le biais de la dictature du marché, à tous.

Préférence des catégories sociales aisées pour les cylindrées élevées et tendance des producteurs à élever les cylindrées vont de pair.

De même, l'essor récent des petites voitures de cylindrée moyenne (104, R5 par exemple) cherche à répondre aux besoins manifestés par certaines catégories sociales de disposer, en même temps que de la grosse voiture, d'un second véhicule : voiture de ville, plus maniable, qui peut aussi servir de voiture à Madame. Ce fut d'ailleurs le thème publicitaire du lancement de la R5.

La multimotorisation se développe surtout dans les milieux aisés et n'est pas nécessairement lié à l'activité de la femme : en 1976, un ménage sur trois d'industriels, de gros commerçants, de cadres supérieurs et de professions libérales était multimotorisé ; c'était le cas d'un ménage sur cinq parmi les cadres moyens et les petits patrons et seulement d'un sur dix parmi les employés et les ouvriers.

En s'équipant de grosses et de moyennes cylindrées, en possédant plusieurs automobiles à la fois, les catégories sociales aisées tendent donc à s'accaparer le gros morceau du travail dépensé par les producteurs de l'automobile tout en imprimant à cette production la marque de leurs goûts, de leurs besoins, de leurs moyens financiers. Ce sont là les deux premiers mécanismes ; il en existe deux autres dont l'action est à la fois plus efficace et plus subtile.

TABLEAU 13. IMMATRICULATION DE VOITURES NEUVES EN FRANCE
(y compris les étrangères)

	5 CV et -	6-7 CV	8 CV et +
1958	55,4	19,3	25,2
1959	54,8	20,1	24,4
1960	52,4	25,4	22,2
1967	43,7	27,3	28,9
1968	37,9	35,7	26,3
1969	40,7	33,9	25,3
1970	32,5	42,9	24,5
1971	25,0	50,9	24,1
1972	27,0	50,7	22,3
1973	27,9	50,4	21,6
1974	38,0	44,2	17,8
1975*	33,5	45,6	20,9

* Le regain depuis 1973 des petites cylindrées est dû à la fois à la crise du pétrole et au développement de la multimotorisation, R4 et 2 CV jouant de plus en plus le rôle de seconde voiture.

Bourgeois et petits bourgeois achètent, deux fois sur trois, leur véhicule à l'état neuf. Bourgeois et petits bourgeois renouvellent fréquemment leur véhicule : un cadre ne garde sa voiture que deux ou trois ans.

On comprend comment, ajoutés aux deux premiers mécanismes (grosses cylindrées et multimotorisation), ces deux nouveaux traits viennent renforcer la tendance à l'appropriation de la majeure partie des produits automobiles par la minorité.

Sur une longue période et bien que moins nombreux, bourgeois et petits bourgeois consomment davantage de voitures que les classes populaires : ils en achètent de plus grosses, ils en achètent plusieurs, ils en achètent souvent et ils les achètent neuves.

Mais il y a plus : en achetant neuf et en changeant fréquemment de voitures, les membres des classes privilégiées ne se contentent pas d'accroître leur part de gâteau automobile national. Ils font beaucoup mieux : ils mettent la consommation populaire à la remorque de leur propre surconsommation ; ils font de leur propre surconsommation en matière automobile l'une des conditions de la consommation populaire dans ce domaine. Et réciproquement : la consommation automobile des classes populaires contribue en grande partie à financer la surconsommation bourgeoise et petite bourgeoise.

Expliquons-nous.

La part du marché d'occasion dans l'ensemble du marché automobile est considérable. Elle dépasse, quel que soit le mode de calcul adopté, la moitié des transactions. C'est ainsi que 53 % des voitures particulières circulant en 1974 avaient été achetées d'occasion. Autre calcul : sur l'ensemble des transactions intervenues une année donnée (par exemple en 1975) sur le marché automobile, 58 % étaient des achats d'occasion.

Conclusion : lorsqu'il se vend une voiture neuve, il se vend un peu plus d'une voiture d'occasion. Ces deux opérations sont complémentaires : la vente d'une voiture neuve s'accompagne presque toujours de la reprise d'une voiture usagée, et cela depuis la naissance de l'industrie automobile. Le marché de l'occasion est un puissant soutien au marché du neuf. Les constructeurs ne peuvent vendre leurs voitures neuves à leur clientèle que parce qu'il existe une sous-clientèle disposée à racheter ses voitures usagées à cette clientèle. Et une voiture usagée peut changer deux, trois ou quatre fois de mains avant de partir à la casse.

Or, d'un point de vue social, clientèle et sous-clientèle ne se ressemblent pas ; les acheteurs de voitures d'occasion sont, pour les deux tiers, des paysans, des salariés agricoles, des employés, des ouvriers et des personnels de service. Tandis que les acheteurs de voitures neuves (moins nombreux) se recrutent, plus d'une fois sur deux, parmi les patrons de l'industrie et du commerce, les professions libérales, les cadres et les inactifs riches.

En rachetant leurs voitures usagées aux premiers (bourgeois et petits bourgeois, une fois sur deux), les

acheteurs d'occasion (plus nombreux que les premiers et deux fois sur trois de milieu populaire) contribuent donc largement à financer les achats de voitures neuves.

Le rythme du renouvellement des voitures (neuves ou d'occasion) varie aussi fortement selon les classes sociales, les catégories aisées changeant plus souvent de voiture que les autres. Et elles renouvellent d'autant plus souvent leur voiture que la demande est forte et la reprise élevée ; or la reprise est d'autant plus élevée que la voiture est jeune et que la sous-clientèle est riche. Etc.

En matière d'automobiles, on le voit, la consommation populaire — consommation d'occasion deux fois sur trois — se trouve donc être le moteur... de la surconsommation bourgeoise et petite bourgeoise. A son tour, la surconsommation bourgeoise et petite bourgeoise est une condition de cette consommation populaire. Les deux aspects sont étroitement liés par la logique de la production capitaliste, tout entière orientée vers la satisfaction des besoins des classes minoritaires et privilégiées, la consommation populaire n'étant jamais considérée que comme un marché de masse, générateur de profits.

Les effets de cette politique industrielle se lisent clairement dans la structure des parcs automobiles ; aux industriels, aux gros commerçants, aux professions libérales et aux cadres des voitures de 6 CV et plus, âgées de moins de cinq ans, achetées neuves à près de 60 % ; aux autres (ouvriers, employés, paysans) des voitures de 6 CV et moins, âgées de cinq ans et plus et achetées d'occasion à 60 %.

Tout le monde a sa voiture, soit ; mais pas la même. Les classes populaires héritent surtout des retombées automobiles de la consommation bourgeoise et petite bourgeoise ; il n'y a pas à proprement parler de *voiture populaire*, c'est-à-dire de voiture conçue et réalisée pour satisfaire les besoins populaires en matière de voiture.

« Populaire », dans l'industrie capitaliste, est au contraire synonyme d'*économique* et d'*accessible au peuple* ; c'est un simple moyen d'élargir à un marché de masse ce qui n'était qu'un marché de classe et de luxe, et de multiplier ainsi les sources de profit.

Or il est parfaitement possible d'imaginer et de fabriquer, même sous le capitalisme, des types de voitures satisfaisant les besoins automobiles populaires.

Une voiture populaire pourrait, par exemple, être :

— *bon marché*, puisque les ouvriers n'ont que leurs salaires ;

— *spacieuse*, puisque les ouvriers ont plus d'enfants que les autres et que les classes populaires vivent en général plus souvent que les autres avec la famille élargie (grands-parents) et qu'ils sortent fréquemment en famille ;

TABEAU 14. CARACTÉRISTIQUES DU PARC AUTOMOBILE SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

CATÉGORIES SOCIALES	CYLINDRÉE MOYENNE ¹ (en 1974)	ÂGE MOYEN ² (en 1974)	% D'ACHATS D'OCCASION ³ (en 1974)	TAUX D'ÉQUIPEMENT ³ (en 1976)	TAUX DE MULTI-MOTORISATION ³ (en 1976)	NOMBRE DE VOITURES POS- SÉDÉES ANTÉ- RIEUREMENT ⁴ (en 1967)	DURÉE MOYENNE DE POSSESSION DE LA VOITURE ANTÉRIEURE ⁴ (en 1967)
Agriculteurs exploitants	5,4	7,3	63,6	82,3	21,6	1,4	5,9
Salariés agricoles	6,0	6,2	70,1	61,0	15,6	1,0	4,5
Employés	5,8	5,5	52,5	75,5	10,9	1,7	3,9
Contremaîtres, ouvriers qualifiés	6,4	5,8	56,5	80,4	10,3	1,3	3,5
Ouvriers spécialisés, manœuvres	5,9	6,6	65,8	67,7	9,6	1,3	3,5
Personnels de service	6,0	4,5	51,7	44,3	9,7	1,9	3,1
Autres	5,8	4,4	59,6	87,2	9,9	1,8	4,0
Industriels, gros commerçants	7,8	4,0	34,6	89,3	33,9	4,4	3,6
Petits patrons	6,9	6,0	48,7	85,1	18,3	2,8	4,1
Professions libérales	7,1	3,5	16,1	92,4	37,4	4,2	3,7
Cadres supérieurs	6,7	3,9	42,5	88,9	20,7	2,9	3,8
Cadres moyens	6,4	4,9	47,7			2,2	3,7
ENSEMBLE	6,1	5,7	53	65,3	12,2	2,0	4,1

SOURCES :
1. I.N.S.E.E., *Enquêtes Transports*, 1974.
2. Michel GLAUDE, *Économie et Statistiques*, n° 99.
3. I.N.S.E.E., *Intentions d'achats des particuliers*, nov. 1976.
4. A. VILLENEUVE, « L'Équipement des ménages en automobiles », *Enquête Transports*, 1967, M 15.

— *puissante*, puisque les ouvriers passent plus souvent que les autres leurs vacances en camping et en caravane : la voiture populaire doit pouvoir tirer sans peine une caravane ou une remorque ;

— *robuste*, la voiture doit durer longtemps puisque les budgets ouvriers ne leur permettent pas un renouvellement aussi fréquent que celui des cadres ;

— *économique* à l'entretien ;

— *mécaniquement* transparente, sinon simple, de façon à ce que les ouvriers (qui en connaissent un bout) puissent les entretenir et les réparer eux-mêmes.

D'un point de vue technique, cette voiture est parfaitement possible ; mais, en France, elle n'existe pas. On est en effet habitué à considérer comme une donnée naturelle et technique de la construction automobile le *caractère directement proportionnel des variations entre la taille, la puissance et le prix*. Plus une voiture est grande, plus elle est puissante et plus elle coûte cher. Or, tous les spécialistes le reconnaissent, à commencer par Pierre Dreyfus. « Il n'y a pas de relation linéaire entre les dimensions d'une voiture et son prix. » Ce n'est pas la différence de poids d'acier, de plastique, de ferraille ou de fonte qui fait la différence de prix entre une 2 CV et une CX, entre une 4L et une R30. Ce qui fait la différence, c'est que ces deux types de voitures n'ont pas grand-chose à voir entre eux, ni au niveau de la conception ni à celui des équipements ; *elles ne s'adressent pas au même public* ; la différence est d'abord d'ordre social, la technique suit : plus une voiture est grosse, plus elle est sophistiquée, plus elle comporte d'équipements complexes et coûteux.

Un bon exemple de la *conception capitaliste de la voiture populaire* est fourni par l'histoire de la 2 CV Citroën. La 2 CV est une voiture populaire : conçue en 1936, elle était destinée, par ses constructeurs, aux ouvriers qui venaient de conquérir, avec des augmentations de salaires, le droit de partir en vacances. A la même époque, Louis Renault, comprenant également l'intérêt qu'il pouvait l'augmentation du pouvoir d'achat des classes populaires, commence à jeter les plans de ce qui deviendra, après la guerre, la 4 CV.

Pour la 2 CV, le cahier des charges était simple : « quatre roues sous un parapluie ». Véhicule économique et sûr, la 2 CV devait transporter 4 personnes et 50 kilos de bagages à 50 km à l'heure. A part les ailes et le capot qui sont en tôle, la carrosserie est en duralinox ; le capot est en tôle à ondulations rectangulaires (on avait même étudié une carrosserie en étoffe sur un squelette en aluminium) ; le toit qui va du pare-brise à la plaque minéralogique est en toile. Les portes ne s'ouvrent que de l'intérieur ; les vitres ne sont pas en verre, mais en mica. Il n'y a qu'un seul phare, à gauche. Pas de clignotants : on doit tendre le bras pour avertir d'un changement de direction ; de là ces vitres dont la moitié est relevable. Pas de démarreur ; le moteur se lance à la manivelle posée à demeure en position haute à l'avant de la voiture. On avait même essayé un lanceur à câble comme sur les hors-bord et les tondeuses à gazon. L'essuie-glace se commande à la main ; les sièges sont des hamacs reliés par la barre mobile du dossier à la traverse supérieure de la caisse. La voiture est très bien suspendue et consomme 5 l aux 100. En 1939, 250 prototypes sont prêts à l'usine de Levallois, mais la guerre interrompt la production. La 2 CV ne sortira qu'en 1948, sous une forme légèrement modifiée.

Cet exemple nous permet de préciser le contenu de l'adjectif *populaire* dans l'expression : la deux-chevaux est une voiture populaire.

1. Quoique conçue sous le Front populaire, la 2 CV n'a pas été imposée par les ouvriers mais imaginée par les patrons de Citroën (Pierre Boulanger en particulier) pour élargir le marché de la voiture à un public ouvrier. Les congés payés permettent aux travailleurs de se déplacer et les accords Matignon ayant élevé le pouvoir d'achat des salariés, il était intéressant, pour les constructeurs, de tirer profit de ce nouveau potentiel. Louis Renault a fait le même calcul.

2. Ce qui prime, dans la *voiture populaire*, c'est le caractère *économique* : elle ne doit pas coûter cher, elle ne doit pas consommer beaucoup. De là tout est calculé à l'économie : pas de démarreur, pas de serrure, un seul essuie-glace (manuel), un seul phare, etc. La voiture populaire se présente comme un *sous-produit* des voitures réservées aux clientèles bourgeoise et petite bourgeoise. Une voiture populaire, c'est une voiture *tout en moins* : elle est moins chère, moins grande, moins spacieuse, moins rapide, moins confortable, moins puissante, moins robuste...

Une petite voiture, ce n'est pas seulement une réduction, un modèle réduit de la grosse : c'est une grosse voiture amputée de ses qualités et réduite à sa plus simple expression. Dépouillée, comme on dit. Il en va de la voiture comme de l'instruction : le peuple récolte les retombées de ce qui est réservé aux classes dominantes. Au savoir minimum (non) garanti et au salaire minimum garanti correspond le minimum automobile français : la 2 CV.

3. Encore peut-on se demander si la 2 CV de l'époque est une voiture à part entière ; elle ne dépasse

pas le cinquante à l'heure à une époque où les autres voitures pouvaient rouler largement au-dessus de cent. Elle oblige le conducteur à *travailler* de ses mains et de ses bras pour démarrer, essuyer la pluie, tourner alors que le propre d'une voiture bourgeoise est précisément de dispenser son conducteur de tout effort physique (auto-mobile...). Il y a encore du *vélo* dans cette voiture pour ouvriers. Ce n'est pas un hasard : le vélo était à l'époque le moyen de transport le plus commun. Certains bricoleurs, soucieux de leur confort, avaient même carrossé leurs vélos en les recouvrant d'une toile montée sur de petits longerons. Ces vélos carrossés connurent pendant la guerre, à Paris en tout cas, une certaine fortune : on en fit des taxis. C'est ce vélo carrossé, fruit de l'imagination et du bricolage ouvrier, qui a servi, sinon de modèle, du moins de référence aux ingénieurs de Citroën pour concevoir leur 2 CV.

En somme, c'est par en haut que se décide le caractère populaire ou non d'une automobile. Populaire est ici synonyme de *bon pour le peuple*.

Il n'en a pas toujours été ainsi : aux Etats-Unis, en Allemagne, des constructeurs se sont bel et bien attaqué au problème ; ils ont cherché à construire des voitures qui satisfassent les besoins du plus grand nombre. Le premier en date fut Henry Ford, avec sa Ford T, le premier modèle, unique, fonctionnel et à bon marché. Lancée en 1908 et fabriquée jusqu'en 1927, la Ford T fut produite à 15 458 781 exemplaires, ce qui en fait (après la coccinelle de Volkswagen, plus de 19 millions) le véhicule automobile le plus universellement utilisé de toute l'histoire de l'humanité.

D'une puissance de 20 CV, elle est « dotée de quatre cylindres de moyennes dimensions ; la Ford T pèse moins lourd que la Buick 10, mais son empattement est plus long de huit pouces. C'est une voiture robuste, de conception simple et d'entretien facile ; elle plaît à beaucoup d'acheteurs, en particulier aux fermiers à cause de sa garde au sol qui rend plus aisée la conduite sur les routes de campagne non pavées. Elle possède un rapport poids-puissance relativement élevé, si bien qu'elle dure longtemps, car la plupart des conducteurs peuvent en tirer les performances souhaitées sans pousser le moteur au maximum⁶² ». Lancée en 1908 au prix de 825 dollars, elle ne coûte plus en 1914 que 500 dollars. En 1920, Ford contrôle plus de 55 % du marché automobile américain avec sa Ford T. Loin d'être le sous-produit ou la retombée d'une voiture de luxe, la Ford T est au contraire le lieu d'innovations technologiques : nouveaux alliages, le vanadium en particulier, magnétos, transmissions, « splash and gravity oiling system ».

Au lieu de commencer à produire une voiture à l'économie et le meilleur marché possible, Ford s'est d'abord attaché à concevoir une voiture qui répondrait aux besoins du marché de masse ; ce n'est qu'ensuite qu'il essaya de réduire au maximum les coûts de fabrication.

Et pourtant le triomphe de la Ford T conduisit Henry Ford au bord de la faillite. A long terme, la mono-production d'une voiture populaire et fonctionnelle conduisait l'entreprise à la catastrophe.

Au même moment, la firme concurrente, General Motors, dirigée par Aldred Sloan, mettait au point une politique radicalement différente : la *politique de la gamme*. A la conception fordienne de la voiture populaire et unique (« a car for the great multitude », « a car to help the farmer »), Sloan opposait sa formule *A car for every use and for every purse*, une voiture pour chaque usage ; une voiture par tranches de revenus. A la voiture fonctionnelle de Ford, Sloan oppose des modèles qui se distinguent avant tout les uns des autres par le style, la forme et la couleur. « Je crois que l'avenir de la G.M. dépend de la mesure dans laquelle nous saurons rendre nos carrosseries attrayantes, par le luxe de leurs équipements, leurs lignes et leurs couleurs agréables à l'œil, et différentes en outre des voitures de nos concurrents », écrivait Sloan en septembre 1927. Au modèle unique de Ford reconduit pendant vingt ans, Sloan oppose, pour stimuler la demande par l'attrait de la nouveauté, le changement annuel de modèles.

De cette bataille impitoyable que se livrèrent les deux géants de l'automobile entre 1920 et 1930, ce fut la General Motors qui sortit victorieuse ; à partir de 1923, la marge bénéficiaire de Ford se mit à fondre. Entre 1924 et 1926, G.M. devient le premier constructeur américain. Sa part du marché national passa de 18 à 47 %.

Et Henry Ford dut, pour s'en tirer, lui aussi se mettre à faire ses gammes...

Cinquante ans plus tard, la firme allemande Volkswagen connut le même triomphe (20 millions de coccinelles vendues) et les mêmes déboires : abandonnant le modèle simple, populaire et résistant, elle produit aujourd'hui des modèles variés (Polo, Golf, Passat, Sirocco), échelonnés dans leurs prix, plus séduisants à l'œil, mais beaucoup moins robustes.

La politique de la gamme, c'est-à-dire la production d'une série de modèles gradués selon les prix et les tranches de revenus (de la petite voiture dépouillée à la grosse cylindrée de luxe), s'est aujourd'hui imposée à tous les constructeurs capitalistes.

De 1948 à 1978, chaque constructeur a élargi sa gamme. Les tableaux qui suivent permettent de mesurer le chemin parcouru en trente ans. Il n'est pas mince. Comparé à celui de Ford, il demeure pourtant modeste ; Ford se targue, en 1979, de proposer plus de 125 modèles : « pas par goût de la performance, mais pour permettre à chaque automobiliste de choisir un véhicule exactement adapté à ses besoins, à ses goûts, à son budget ».

On aurait tort d'assimiler l'existence de ces gammes automobiles, d'autant plus variées et diversifiées qu'on s'élève dans la gamme, à une réponse capitaliste au fameux « à chacun selon ses besoins ».

[illegible]

PEUGEOT						
1948	1958		1968		1978	
		CV		CV		CV
202	203	7	204 Luxe	6	104 GL	5
202 Break	403 Luxe	8	204 G. Luxe	6	104 GL 6	6
	403 Cabriol.	8	204 Break	6	104 SL	6
	403 Fam.	8	204 B. Diesel	5	104 Coupé	5
	403 Com.	8	204 Cabriol.	6	104 Coupé	6
			204 Coupé	6	304 GL	7
			404 8	8	304 GL Diesel	5
			404	9	304 SL T O	7
			404 Inject.	9	304 SL T O	7
			404 SL	9	304 GL Break	6
			404 SL autom.	9	304 GLD Break	
			404 SL Inject.	9	Diesel	5
			404 Diesel	8	304 SL Break	7
			404 Fam.	9	305 GL	7
			404 Fam.		305 GR	7
			Diesel	8	305 SR	8
			404 Super C	9	504 L	10
			404 Commerc.	8	504 Diesel	8
			404 Commerc.		504 GL T O	11
			Diesel	8	504 GL T O	
			404 Cabriol.	9	Autom.	11
			404 Cabriol.		504 GL T O	
			Inject.	9	Cuir	11
			404 Coupé	9	504 GL Diesel	
			404 Coupé Inject.	9	T O	9
					504 TI-TO	11
					504 TI-TO	
					Autom.	11
					504 TI-TO Cuir	11
					504 Break L	10
					504 Break L	
					Diesel	8
					504 Break GL	11
					504 Fam.	11
					504 Fam.	
					Diesel	9
					504 Coupé	11
					504 Cabriol.	11
					504 Coupé V6	15
					604 SL TO	15
					604 SL TO	
					Autom.	15
					604 TI-TO	15
					604 TI-TO	
					Autom.	15
					604 TI-TO Cuir	15

RENAULT

1948		1958		1968		1978	
4 CV 1 ^{re} série	4	4 CV Aff.	4	R4 Luxe	4	R4	4
4 CV Berline	4	4 CV Sport	4	R4 Export	4	R4 Safari	4
4 CV Luxe	4	Dauphine	5	R4 Export	5	R4 TL	4
4 CV Commerc.	4	Break Dauphine	5	R4 Parisienne	5	R4 GTL	4
Juva 4	6	Frégate	12	R4 Plein Air	5	R4 Break	4
		Frégate Trans-		Dauphine		R4 Break Conf.	6
		fluide	12	Gordini	5	R5	5
		Frégate Break	12	R8 Major	6	R5 TL	5
				R10 Major	6	R5 GTL	7
				R10 Super	6	R5 Autom.	7
				R10 Major		R5 TS	7
				Autom.	6	R5 Alpine	8
				Coupé 4 pl.	6	R6	5
				Convert 2+2	6	R6 TL	6
				R16	8	R12	7
				R16 Commer.	8	R12 TL	7
				R16 Super	8	R12 TS	7
				R16 TS	9	R12 Autom.	7
						R12 Break	7
						R12 TL Break	7
						R12 TS Break	7
						R14	7
						R14 TL	7
						R16 TL	9
						R16 TX	9
						R16 TX Autom.	9
						R18 TL	7
						R18 GTL	7
						R18 TS	9
						R18 GTS	9
						R18 GTS Autom.	9
						R15 TL	9
						R15 GTL	7
						R17 TS	7
						R20 TL	9
						R20 GTL	9
						R20 TS 2 lit.	11
						R20 TS Autom.	11
						R30 TS	15
						R30 TS Autom.	15
						Rodéo 4	5
						Rodéo 6	6

SIMCA-CHRYSLER							
1948		1958		1968		1978	
Simca 5	3	Aronde luxe	7	1000 L	5	1005 LS	5
Simca 6	6	Aronde Élysée	7	1000 LS	5	1005 GLS	6
Simca 6 Break	6	Aronde Month- léry	7	1000 GL	5	10000 Rallye 2	7
		Aronde Grand		1000 GLS	5	1000 Rallye 3	7
		large	7	1000 GLA	5	1100 LE	6
		Aronde Plein	7	1200 S	7	1100 LE	6
		Ciel	7	1100 LS		1100 GLS	6
		Aronde Océane	7	2 portes	6	1100 ES	6
		Aronde	7	1100 GL		1100 TI	7
		Aronde Ariane	7	2 port.	6	1100 LE Break	6
		Vedette Beau- lieu	3	1100 GLS		1100 GLS Break	6
		Vedette		2 port.	6	Horizon LS	6
		Chambord	13	1100 LS		Horizon GL	6
		Vedette Marly	13	com. 2 p.	6	Horizon GLS	7
				1000 LS		1307 GLS	7
				Berline		1307 S	7
				4 port.	6	1308 S	8
				1100 GL		1308 GT	8
				4 port.	6	Simca- Chrysler 1610	10
				1100 GLS		Simca- Chrysler 2LA	11
				4 port.	6		
				1100 LS			
				Break	6		
				1100 GLS			
				Break	6		
				1301 LS	7		
				1301 GLS	7		
				1301 LS	7		
				1301 GL			
				Break	7		
				1301 GLS Break			
				Break	7		
				1301 LS			
				Fam.	7		
				1501 LS	8		
				1501 GL	8		
				1501 GLS	8		
				1501 LS			
				Break	8		
				1501 GLS			
				Break	8		
				1501 LS			
				Fam.	8		

A chacun selon ses goûts est déjà plus vrai, dès lors qu'on sait que c'est le budget qui détermine le goût !

Si les voitures de bas de gamme sont accessibles, par leur moindre coût, aux classes populaires, elles sont loin d'en satisfaire tous les besoins.

Les gammes d'automobiles ne sont pas graduées selon les besoins de leurs utilisateurs mais selon les moyens des ménages à un moment donné : une voiture pour chaque tranche de revenus, disait Sloan.

Il est intéressant d'examiner comment se sont constitués les gammes à travers le temps.

Renault : au départ, la 4 CV ; lorsqu'elle commence à décliner, on lance la Dauphine plus grosse et plus chère, puis la R8 et la RIO, et enfin la R12. Simultanément, on meuble le bas de gamme avec la R4 ; puis on lance la R6, immédiatement suivie de la R5 qui conduit tout droit aux 7 chevaux du bonheur, la R14. La R20 est censée remplacer la R16, etc.

Peugeot : c'est encore plus clair : 203, puis 403, 404, 504 et 604. Simultanément, on refait du bas de gamme (si l'on peut dire !) avec la 204 qui conduit à la 304, avant de retrouver la 504.

On recommence l'opération avec la 104 puis la 305.

La Visa Citroën est censée remplacer l'Ami 8 : sa cylindrée est plus forte et son prix plus élevé.

Politique de gamme et tendance à l'élévation de la cylindrée vont de pair ; en France, en vingt ans, la part des petites cylindrées a diminué de moitié. Spécialistes de la petite voiture, les Japonais s'engagent

eux aussi sur les chemins tracés par Sloan : ils multiplient leurs modèles et élèvent les cylindrées.

La victoire de Sloan sur Ford, le triomphe de la gamme, dominée par son sommet, sur la voiture fonctionnelle et populaire manifestent le caractère irréductible de la logique de la production capitaliste et de la satisfaction des besoins populaires.

Cette analyse s'applique à beaucoup de biens dits « populaires » produits par l'économie capitaliste : l'H.L.M. est un sous-produit miniaturisé de l'appartement bourgeois ; le pavillon Loucheur de la villa ; on fait le gros rouge en mélangeant des vins invendables en **appellation contrôlée ou en V.D.Q. S.** ; le pot au feu se fait avec des bas morceaux ; la poule au pot est nourrie avec des hormones et élevée dans des poulaillers dont les paysans sont les O.S. sous-traitants des trusts alimentaires : fade reflet du poulet fermier. Les chansons de Guétary ou de Sheila sont gravées sur des disques de qualité très inférieure à ceux qui sont utilisés pour enregistrer Herbert von Karajan ; les portes isoplanes, les étagères en aggloméré, etc.

Chacun de ces biens est conçu pour fournir aux classes populaires des ersatz de produits bourgeois (ce qui s'appelle aussi la camelote), de quoi reproduire, bon an, mal an, mais en masse, une force de travail.

La voiture est un exemple ; d'autres produits de la surconsommation sont régis par une logique différente. En matière de pétrole, la différence entre consommation et surconsommation est strictement quantitative : les catégories aisées consomment, pour leurs besoins de luxe (week-ends, résidences secondaires, sorties, loisirs), un nombre plus élevé de litres d'essence (ou de fuel) que les autres. Pour l'électroménager, au contraire, les surconsommations des classes privilégiées (lave-vaisselle, télé couleur, voire ordinateur domestique) remplissent une fonction de banc d'essai. On rode, sur le portefeuille des catégories privilégiées, des produits qui, une fois mis au point, pourront devenir l'objet d'une consommation de masse. La surconsommation remplit ici la fonction d'un poisson-pilote (et expérimental) de la consommation populaire (... et de la production capitaliste !). Certaines branches, en revanche, ne travaillent pour l'essentiel que pour la surconsommation. C'est le cas des travailleurs domestiques, des pêcheurs de langoustes ou des viticulteurs des grands crus. D'autres, au contraire, segmentent leurs productions en fonction de la clientèle : c'est le cas du verre, du cuir, du textile, du bois, des plastiques, des hôtels-café-restaurants. Toutes ces branches tablent sur la diversification de la production : le plat du jour à midi et le dîner gastronomique avec spécialités le soir. L'un attirant l'autre, ou le repoussant ?

Qu'il s'agisse de voiture, de pétrole, d'électroménager, de services domestiques, de verre, de cuir, de bois, de plastiques ou d'hôtels-café-restaurants, on constate que, sous des formes diverses, la consommation de biens de luxe par des catégories riches et privilégiées entretient, avec la consommation populaire, des rapports à la fois complémentaires et contradictoires.

Les uns ne peuvent surconsommer que parce que les autres consomment, *et vice versa*. L'appareil de production capitaliste a fait de cette contradiction apparente une loi de son fonctionnement : la surconsommation des classes bourgeoises et petites bourgeoises est un moteur de l'économie capitaliste... et de la consommation populaire, et réciproquement.

Les accumulations

La consommation ne délimite pas l'usage qu'un ménage peut faire des ressources économiques dont il dispose : il peut accumuler un patrimoine. Il sera alors amené à faire appel aux richesses produites par l'appareil économique. L'appel est ici moins visible et moins direct que dans le cas de la consommation : le ménage qui achète une automobile mobilise, pour satisfaire ses besoins, l'ensemble des travailleurs qui l'ont financée, montée et commercialisée. Quels travailleurs, en fin de compte, a mobilisés à son service le ménage qui, au terme de l'année 1971, se trouve à la tête de terrains, de lingots, de mètres carrés habitables, d'un portefeuille d'actions ?

On peut isoler d'abord une composante du patrimoine des ménages pour laquelle le lien entre production et accumulation s'apparente aux relations caractéristiques de la production. En achetant son logement, le ménage est le client des industries qui ont contribué directement ou indirectement à le construire. Lorsqu'on achète un lingot, qu'on consacre une part de son revenu à constituer un portefeuille d'obligations, il semble qu'on ne mobilise aucune main-d'œuvre déterminée.

La solution est à rechercher dans le comportement des ménages : passé un certain niveau de ressources, c'est bien entre l'acquisition de biens de consommation onéreux, l'achat de logement et l'accumulation sous d'autres formes que se pose le problème du choix. Les arbitrages opérés, selon la catégorie sociale, permettent de préciser, quelquefois de rectifier, les frontières que nous avons pu dégager de l'analyse des consommations.

Il suffit de reporter sur un graphique le montant, en francs, correspondant pour chaque catégorie sociale à la surconsommation, à l'acquisition de logement, enfin à ses accumulations diverses.

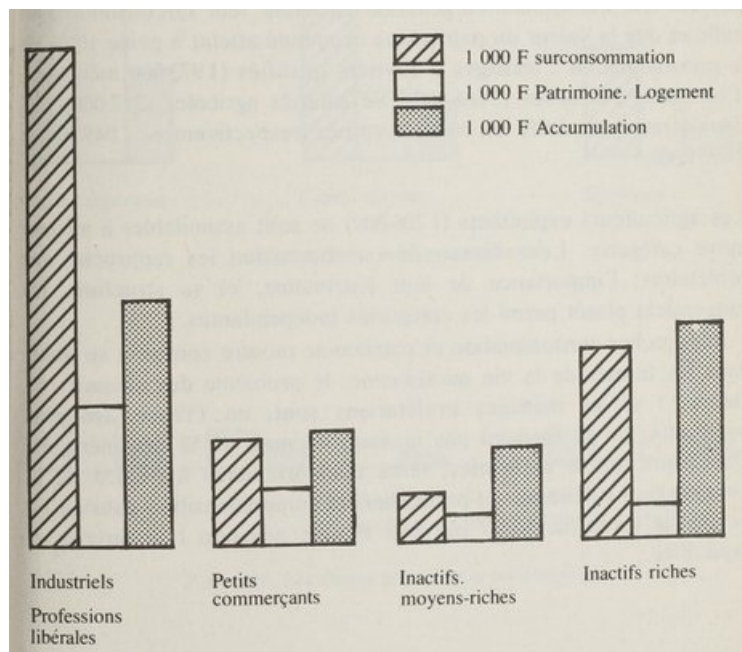
On voit clairement se dessiner quatre massifs.

Le premier regroupe les *industriels et professions libérales* (190 000 ménages), les ménages *d'inactifs les plus fortunés* (1 234 000 ménages), les ménages de *petits commerçants* (986 000 ménages), enfin les ménages *d'inactifs moyens-riches* (1 278 000 ménages).

Dans ces milieux, le patrimoine global a une importance très forte par rapport à la consommation. Ensuite, la part de patrimoine investie dans d'autres biens que l'acquisition du logement est toujours la première. Les caractéristiques sociales et démographiques de ces milieux sociaux, que le montant des ressources différencie, expliquent ces similitudes de comportements. Il s'agit de couches sociales trouvant la source de leurs revenus dans la gestion de biens matériels⁶³. Ce sont les catégories plus anciennement développées que les catégories salariées, où les chefs de ménage sont plus âgés, la succession de père en fils beaucoup plus fréquente : l'acquisition du logement est, pour toutes ces raisons, chose faite en 1971. En 1968, 73 % des industriels et gros commerçants, 57 % des petits commerçants, 60 % des artisans, 60 % des professions libérales sont propriétaires de leur logement⁶⁴.

Le second massif regroupe ce qu'il est convenu quelquefois d'appeler « les couches moyennes salariées » : *cadres supérieurs* (831 000 ménages), *cadres moyens* (1 858 000 ménages) et *employés* (1 509 000 ménages).

A la différence des catégories indépendantes (ou retirées des affaires) que nous venons de considérer et pour lesquelles le rapport entre le patrimoine et les consommations ne dépend pas du montant global des ressources⁶⁵, ici, la part consacrée à l'accumulation privée est strictement proportionnée au revenu : la valeur du patrimoine représente 27 % de la consommation chez les cadres supérieurs, 19 % chez les cadres moyens, 12 % chez les employés. Il s'agit de couches sociales en expansion récente, plus jeunes, fréquemment composées de « promus » : c'est le logement qui attire d'abord les ressources que l'on a pu distraire de son train de vie.



1^{er} MASSIF. Les **indépendants**

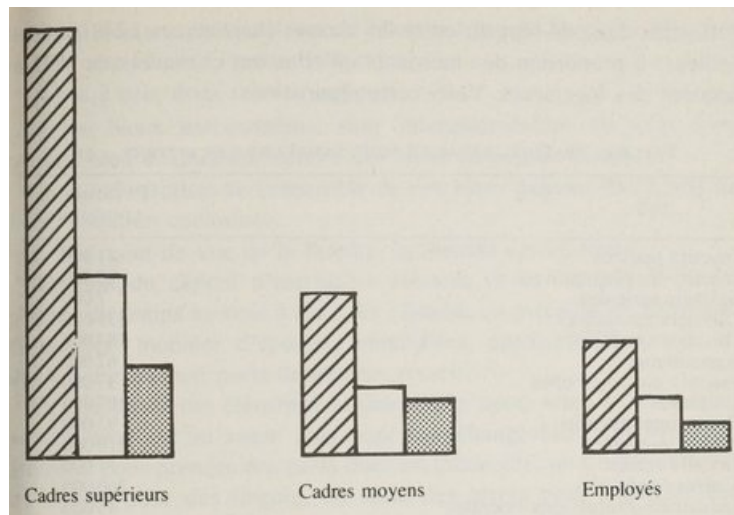
Troisième massif, les ménages que le terme de prolétaires définit bien, puisque leur consommation générale est faible, leur surconsommation nulle et que la valeur du patrimoine accumulé atteint à peine 10 % de la consommation : ménages d'ouvriers qualifiés (1 733 000 ménages), d'ouvriers spécialisés (2 666 000), de salariés agricoles (257 000), les deux strates d'inactifs les moins fortunés (respectivement 1 049 000 et 1 495 000).

Les agriculteurs exploitants (1 206 000) ne sont assimilables à aucune autre catégorie. Leur niveau de consommation les rapproche des prolétaires ; l'importance de leur patrimoine, et sa structure, les rangeraient plutôt parmi les catégories indépendantes.

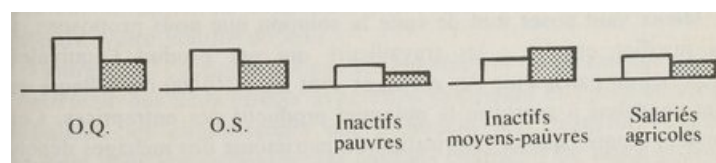
Rapprocher consommation et patrimoine montre comment se pose, dans les termes de la vie quotidienne, le problème des alliances de classes : si les ménages prolétariens sont, en France, les plus nombreux, ils ne forment pas la majorité mais 45 % des ménages. Quant aux autres catégories, leurs comportements à l'égard de la richesse sont suffisamment particuliers et compréhensibles pour qu'on ne puisse les caractériser par une double négation : ni ouvrier ni capitaliste.

Connaissant le montant que chaque classe sociale a consacré, en 1971, à l'acquisition de logements, il n'est pas difficile de savoir quels sont les travailleurs qui ont produit les biens correspondant à cette accumulation particulière.

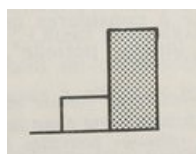
Nous avons montré dans notre premier chapitre que 1 240 000 travailleurs ont contribué en 1971 à accroître le parc immobilier privé.



2^e MASSIF. Petite bourgeoisie salariée



3^e MASSIF. Les classes populaires et prolétarisées



4^e MASSIF. Les agriculteurs

Il suffit donc de répartir entre les classes sociales ces 1 240 000 travailleurs à proportion des montants qu'elles ont consacrés en 1971 à acquérir des logements. Voici cette répartition.

TABEAU 16. ONT TRAVAILLÉ POUR SATISFAIRE LES BESOINS... EN

... DES	PATRIMOINE LOGEMENT
Inactifs pauvres	11 000
Inactifs moyens-pauvres	25000
Salariés agricoles	7000
Ouvriers spécialisés	135 000
Ouvriers qualifiés	184000
Agriculteurs	67000
Inactifs moyens-riches	37000
Employés	107000
Petits commerçants	93000
Cadres moyens	218000
Inactifs riches	51000
Cadres supérieurs	260000

Il est plus difficile de saisir à quel travail concret correspond, en 1971, la valeur du patrimoine non immobilier accumulé par les ménages.

Mieux vaut poser tout de suite la solution que nous proposons, et la justifier ensuite : les travailleurs qui ont produit l'équivalent matériel du patrimoine des ménages sont les 1 240 000 travailleurs qui ont contribué à accroître le potentiel productif des entreprises. Cela revient à poser que la valorisation du patrimoine des ménages dépend en dernière analyse des investissements productifs.

Cette solution serait acceptée comme une évidence si le patrimoine des ménages était exclusivement composé de titres de propriété sur les entreprises, et si réciproquement les biens susceptibles de prendre de la valeur dans le temps étaient exclusivement des actions industrielles.

Notre solution consiste à considérer qu'un bien figurant dans le patrimoine a, sur une longue période⁶⁶, la même relation avec l'investissement productif que le bien patrimonial le plus typique en régime capitaliste : l'action industrielle.

Il y a à cela deux raisons majeures :

— les biens patrimoniaux sont interchangeables au sein d'un marché bien distinct du marché des biens de consommation ;

— la valorisation de l'ensemble de ces biens dépend du rythme de l'accumulation capitaliste.

1. Du point de vue de la famille, la fortune est un tout.

L'action du capital n'est qu'un élément de la fortune. Il est la plupart du temps associé à d'autres : lingots ou pièces d'or, tableaux, tapisseries, mobilier d'époque, immeubles, appartements, maisons, devises étrangères, parts de chasse, terres...

Or chacun de ces éléments du patrimoine peut, selon les moments, se convertir en un autre : ils sont interchangeables. On vend ses Boussac pour prendre des parts dans un immeuble, on troque une part de chasse pour des lingots, on vend des terres pour s'acheter des actions. Il est même fortement recommandé, en période d'inflation, de disposer d'un patrimoine souple et diversifié, de manière à le faire fructifier au maximum, au gré des vents régissant le marché des biens-capital.

Une action se transforme en n'importe quel autre bien-capital ; mais rarement en objets de consommation : machine à laver, bottes de poireaux, voire voiture de luxe.

D'autre part, l'action n'est pas le seul élément du patrimoine privé à entretenir des liens directs avec l'investissement et l'accumulation capitaliste ; les commerçants qui possèdent leur magasin et leur logement dans le centre-ville, les paysans contraints de négocier leur patrimoine terrien en savent quelque chose. Bien malgré eux, d'ailleurs.

La maison du commerçant du centre-ville, patrimoine privé, se transforme, dès lors qu'elle est vendue, non pas en une maison privée, mais en capital immobilier, aux mains de sociétés qui feront donner le maximum à cet investissement : immeuble de luxe, centre commercial, parking, voie express... Quant aux paysans, victimes en tant que travailleurs du développement du capitalisme français et européen, condamnés en tant que classe à négocier leur faillite au plus juste, n'ayant pour seul patrimoine que leurs terres, ils se voient contraints de les vendre. Mais, en liquidant leur patrimoine terrien, ils contribuent quasi directement à l'accumulation capitaliste : leur patrimoine privé se convertit aussitôt en immeubles, en résidences secondaires en transformateurs et en centrale E.D.F., en autoroutes, en incinérateurs, en stations d'épuration, en villes nouvelles, en usines, etc.

Dès lors qu'il est vendu, le patrimoine privé du paysan se transforme naturellement en élément d'accumulation du capital, soit privé (résidences secondaires), soit d'entreprise : autoroutes, centrales électriques...

Il y a donc bel et bien un lien profond entre l'accumulation capitaliste telle qu'elle se manifeste au niveau des investissements et les fortunes privées des ménages.

2. Enfin, il y a un lien direct entre investissement et patrimoine privé : tous ceux qui ont réussi par l'héritage, ou par des revenus incorporant de gros morceaux de plus-value, à s'approprier une part de ces biens-capital (actions, immeubles, appartements, or, tableaux, terres...) ont vu leur patrimoine s'arrondir à proportion des investissements et du développement élargi de l'économie française.

On dit en effet que tous les biens « prennent » de la valeur avec le temps. Mais où la prennent-ils, cette valeur, sinon dans le développement et l'expansion d'un certain capitalisme ? Pourquoi un morceau de lande bretonne invendable il y a vingt ans se vend-il aujourd'hui plus de 500 francs le mètre carré ? Cette *prise de valeur* soudaine est la résultante d'un certain nombre de facteurs complexes et convergents : exode rural, c'est-à-dire destruction par le capitalisme de la paysannerie ; transformations capitalistes dans l'agriculture ; urbanisation et création de grandes métropoles de béton où la vie est intenable et l'air irrespirable ; prise en main du secteur immobilier par des banques ; pouvoir d'achat élevé de certaines classes de salariés et d'indépendants ; organisation capitaliste des loisirs ; valorisation a contrario de tout ce qui permet d'échapper à l'enfer des villes ; développement de l'industrie automobile, des autoroutes et des chemins de fer qui mettent la lande bretonne à six heures de Paris, etc.

Paradoxalement, le paysan, victime du capitalisme en tant que travailleur, voit se valoriser son patrimoine par le développement de la puissance qui le détruit.

Qu'il s'agisse de terres, d'immeubles, d'or, de devises étrangères, de tableaux ou d'actions, toutes ces valeurs se valorisent à proportion de l'inflation, donc de l'expansion capitaliste sur le long terme.

C'est ce qui se dégage avec netteté d'une étude réalisée par le C.R.E.P. sur la croissance et l'inégalité des fortunes de 1949 à 1975⁶⁷. Entre ces deux dates, le patrimoine moyen des ménages français paraît avoir été multiplié par un peu plus de 13, ce qui correspond à un rythme de croissance moyen annuel de 10,4 %. Cet accroissement moyen s'accompagne d'un renforcement des inégalités. Ce renforcement est en grande partie imputable à l'inflation : « Les hausses des prix de l'immobilier et du capital productif ont avantagé indépendants et salariés propriétaires au détriment des salariés non propriétaires. »

Le caractère interchangeable des biens qui composent une fortune d'une part (ils sont tous assimilables à l'action) et le rapport direct qui lie l'accroissement du patrimoine au développement des investissements ou à l'expansion, d'autre part, nous ont conduits à affecter les travailleurs produisant les biens de l'accumulation de la manière suivante.

Nous les avons répartis entre les différents ménages au prorata de la part de la richesse nationale qu'ils détiennent, autrement dit du montant de leur patrimoine.

On a calculé la distribution du patrimoine des ménages selon les C.S.P. à partir des chiffres des enquêtes du C.R.E.P.

Nous avons donc affecté les 1 700 000 travailleurs de l'accumulation aux ménages selon cette distribution. La voici (tableau 17) :

TABLEAU 17

% DU PATRIMOINE DÉTENU PAR LES DIFFÉRENTES C.S.P.	TRAVAILLEURS DE L'ACCUMULATION	AFFECTÉS À...
1 700 000 x 23,5 % =	399 500	aux inactifs riches
x 14,5 % =	246 500	aux agriculteurs
x 11,0 % =	187 000	aux cadres moyens
x 10,7 % =	181 900	aux petits patrons
x 9,8 % =	166 600	aux inactifs moyens-riches
x 8,0 % =	136 000	aux cadres supérieurs
x 5,3 % =	90 100	aux O.S.
x 5,1 % =	86 700	aux O.Q.
x 5,0 % =	85 000	aux industriels et professions libérales
x 3,5 % =	59 500	aux employés
x 2,8 % =	47 600	aux inactifs moyens-pauvres
x 0,4 % =	6 800	aux inactifs pauvres

x 0,4 % =

|

6 800¹ aux salariés agricoles

Résumons-nous.

Près de cinq millions de travailleurs ont été mobilisés à produire les *biens matériels* correspondant à la plus-value sociale : produits de luxe, logements destinés à l'accession, accroissement du capital industriel. Le tableau 18 présente la manière dont cette énorme énergie est distribuée entre les ménages.

Il y a d'abord les exclus. Pour les couches populaires, l'accès aux biens correspondant à la plus-value sociale dépend des hasards de la vie, non point de l'ordre normal des choses. Fils de paysan, un ouvrier qualifié aura hérité d'un terrain qui se revalorise ; un autre aura pu gagner une somme importante au tiercé ; il arrive qu'un plâtrier découvre une bourse de louis en décroûtant un enduit. Ce n'est pas le hasard cependant qui mène ici les choses.

Il y a des catégories qui constituent *statutairement* le marché des biens de plus-value : c'est à ce public restreint, durable et fortuné que s'adressent pour l'essentiel magasins de luxe, agents immobiliers, émissions quotidiennes sur les cours de la Bourse.

C'est un fait : cinq catégories sociales (industriels, cadres supérieurs, inactifs riches, cadres moyens, petits commerçants) absorbent par ménage une quantité de travail social très supérieure à la moyenne ; trois couches sociales (agriculteurs, employés, inactifs moyens-riches) une quantité voisine de la moyenne, mais légèrement inférieure ; toutes les autres catégories sont sous ce rapport nettement distancées.

Mieux : ces cinq catégories les plus privilégiées ne se distinguent pas seulement des autres par des différences relatives : elles constituent les bénéficiaires presque exclusifs du « partage ». Jugeons plutôt : cinq catégories, regroupant 5 millions de ménages, soit seulement 31 % des ménages, s'adjugent, à elles seules, l'énergie de 68 % des travailleurs produisant les biens correspondant à la plus-value.

Voilà bien circonscrit le marché typique de ces biens. Les autres catégories ne recueillent que des miettes : les trois catégories proches de la moyenne (25 % des ménages) s'en approprient seulement 15 % ; aux catégories populaires et prolétarisées (45 % des ménages), ce qu'il en reste, à savoir 17 %.

TABLEAU 18. NOMBRE DE TRAVAILLEURS DE LA PLUS-VALUE

AU TITRE DE AU SERVICE DES	SURCONSOM- MATION	PATRIMOINE- LOGEMENT	ACCUMULA- TION
Inactifs pauvres		11 000	7 000
Inactifs moyens- pauvres		25 000	48 000
Salariés agricoles		7 000	7 000
Ouvriers spécia- lisés		135 000	90 000
Ouvriers qualifiés		184 000	87 000
Agriculteurs		67 000	246 000
Inactifs moyens- riches	62 000	37 000	167 000
Employés	217 000	107 000	59 000
Petits commerçants	153 000	93 000	182 000
Cadres moyens	490 000	218 000	187 000
Inactifs riches	302 000	51 000	399 000
Cadres supérieurs	609 000	260 000	136 000
Industriels Professions libér.	185 000	45 000	85 000
TOTAL	2 018 000	1 240 000	1 700 000

Public circonscrit, mais non sans différenciation interne. Aux classes orientées sur le patrimoine (industriels, commerçants, inactifs les plus riches) s'opposent les classes orientées sur le revenu (cadres supérieurs et moyens). Ces derniers constituent la clientèle typique des productions de luxe (ils mobilisent

à cet effet 54 % de la main-d'œuvre) et la clientèle centrale de l'accès à la propriété immobilière (39 % des travailleurs de ce secteur ont en 1971 travaillé pour des cadres) ; mais ils accaparent une part relativement modeste du travail nécessaire à valoriser le patrimoine non immobilier (19 %). Presque symétrique, la situation des bourgeois et des petits bourgeois indépendants : clientèle de second rang pour les consommations de luxe (32 %), occupant une position très en retrait dans le marché du logement neuf (15 %), les indépendants sont les principaux bénéficiaires de l'accumulation du capital : 660 000 sur 1 700 000 travailleurs ayant produit l'investissement net en 1971 sont au service direct de ces couches sociales.

Position symétrique, mais complémentaire : les cadres doivent une grande partie de leur emploi au secteur de l'investissement ; à ce titre, ils ont pour commanditaires directs les bourgeois et petits bourgeois indépendants. La production des biens de luxe et des biens immobiliers constitue une sphère d'activité prédominante des indépendants : ils ont une clientèle de cadres. Relations complexes, donc, entre les couches salariées et non salariées de la petite bourgeoisie qui, selon les circonstances, peuvent créer entre elles conflits ou bases d'entente.

Voici pourtant la leçon majeure : le partage de la plus-value exclut les classes populaires. Production de luxe, production immobilière, investissement, voilà bien une immense main-d'œuvre, aux caractéristiques bien particulières et qui est taillée à la mesure des besoins de quelques-uns.

L'État : 5 600 000 travailleurs Au service de qui ?

Il reste maintenant à examiner le cas d'un massif de travailleurs dont nous n'avons encore rien dit : ceux qui ont consacré, directement ou indirectement, leur énergie à faire fonctionner la machinerie de l'Etat.

Nous commencerons par les compter et par décrire, à grands traits, les caractères originaux de cette fraction de la population active.

Nous nous interrogerons ensuite sur la finalité sociale des produits de leur travail. Les services de l'Etat sont-ils aujourd'hui équitablement distribués entre les membres des différentes classes sociales ? Certains groupes sociaux en accaparent-ils plus que d'autres ? Et lesquels ? Est-il aujourd'hui possible d'évaluer la part de services d'Etat qui échoit aux différents ménages ?

I. Qui fait tourner l'Etat ?

La part de la population active mobilisée pour faire tourner la machine d'Etat est à la fois très nombreuse et très différente de la main-d'œuvre nécessaire pour produire les biens matériels.

Ils étaient 5 600 000 travailleurs en 1971, soit plus du quart de la population active (26,6 %). Ce n'est pas rien !

Parmi eux, les travailleurs directs, de l'administration, des collectivités locales, de l'enseignement (2 592 000), mais aussi — et ils sont la majorité — tous les travailleurs des branches productives qui ont fourni aux premiers les conditions matérielles de leur travail. (Ils sont plus de 3 millions.) Pour immatériels que soient les services qu'elle rend, l'administration requiert, pour fonctionner, une infrastructure matérielle considérable. Ainsi, 542 000 maçons, carreleurs, charpentiers, menuisiers, plombiers, électriciens, couvreurs et travailleurs des travaux publics ont, cette année-là, réparé et construit des bâtiments publics, routes et autres infrastructures publiques ; 104 000 employés des postes et télécommunications ont acheminé le courrier de l'Etat et assuré les communications téléphoniques entre les administrations ; 97 000 travailleurs du bois et du meuble ont fourni le décor nécessaire à l'exercice de la fonction administrative sous la forme de bureaux, fauteuils, chaises et armoires ; 82 000 travailleurs de l'aéro-navale ont fourni aux militaires les moyens modernes des grandes manœuvres ; 53 000 travailleurs de l'automobile ont assemblé les véhicules de l'administration ; 28 000 travailleurs du papier-carton ont produit et livré aux fonctionnaires la matière première indispensable à leur travail, tandis que 8 000 travailleurs du cuir ont fabriqué les ronds correspondants.

Et ainsi de suite... Le tableau suivant détaille les contributions de chacune des branches au travail de l'Etat.

On s'aperçoit, en faisant plus ample connaissance avec ces travailleurs, qu'ils ne sont pas seulement nombreux (plus de 5 millions), mais aussi très différents, dans leurs qualifications et leurs catégories sociales, de la main-d'œuvre employée dans les branches productives.

L'appareil productif a beau se bureaucratiser sous l'effet conjugué du progrès des connaissances et de la concentration capitaliste, et l'Etat généraliser ses interventions économiques, il n'en reste pas moins que, dans la France de 1971, un monde sépare l'Etat, dont le centre reste le bureau, et la production, dont le centre reste le champ et l'usine.

TABLEAU 19. TRAVAILLEURS DE L'ÉTAT SELON LA BRANCHE INDUSTRIELLE

Agriculture	163 000	Verre	10 000
Viande-lait	16 000	Chimie	21 000
Autres industries		Parachimie	
alimentaires	27 000	Pharmacie	52 000
Combustibles minéraux		Fonderie-	
solides	27 000	Mécanique	105 000
Pétrole	30 000	Mécanique	90 000
Électricité-gaz-		Matériel électrique	
Eau	38 000	professionnel	77 000
Minéraux-Métaux		Équipement ménager	22 000
ferreux	35 000	Automobile	53 000
Non ferreux	8 000	Navale-	
Matériaux		Aéronautique	82 000
construction	55 000	Transports	112 000
Textiles	53 000	Postes-Télécommunications	104 000
Cuirs - Chaussures	8 000	Services marchands	
Bois-Meubles	97 000	aux entreprises	174 000
Papier-carton	28 000	Santé	279 000
Presse-Édition	52 000	Services marchands	
Caoutchouc	29 000	aux particuliers	142 000
B.-T. P.	542 000	Crédit-Bail	8 000
Réparations		Banque	
automobiles	33 000	(Service des coffres)	7 000
Hôtels-Cafés-		Enseignement	485 000
Restaurants	47 000	Administrations	2 107 000
Services domestiques	136 000	Étranger	246 000
	<u>5 600 000</u>		

TABLEAU 20. COMPOSITION DES POPULATIONS ACTIVES AU SERVICE DE L'ÉTAT ET DU SECTEUR PRODUCTIF

		SECTEUR
--	--	---------

	ÉTAT	PRODUCTIF
Agriculteurs	2,6	12,9
Salariés agricoles	0,7	2,4
Industriels-Gros commerçants	0,6	1,2
Petits commerçants	4,6	9,1
Professions libérales- Cadres supérieurs	9,6	5,1
Cadres moyens	18,1	9,5
Employés	19,0	15,0
Ouvriers	30,8	38,9
Personnels de service	6,4	5,6
Clergé-Armée-Police	7,6	0,3
TOTAL	100,0	100,0

Le fonctionnement de l'Etat exige en effet une main-d'œuvre hautement qualifiée (27,7 % de cadres contre 14,6 % dans le secteur productif : deux fois plus), un personnel bureaucratique étoffé (26,6 % d'employés et de personnel de l'armée et de la police, contre 15,3 % dans le secteur productif), une main-d'œuvre urbaine (3,3 % de travailleurs de la terre contre 15,3 % dans le secteur productif).

En revanche, les travailleurs qui sont au contact direct de la matière (ouvriers, paysans, salariés agricoles) ne représentent que 34 % de la main-d'œuvre nécessaire pour faire tourner l'Etat, alors qu'ils constituent la majorité (54,2 %) des producteurs de biens matériels.

Ce trait se marque mieux encore si l'on considère la manière sélective dont l'Etat puise sa main-d'œuvre dans la population active globale.

Intellectualisée, bureaucratique, urbaine, peu manuelle, l'activité de l'Etat est bien différente de l'activité productive des biens matériels.

L'Etat mobilise au service de sa production⁶⁸ :

- 90 % des personnels de l'armée et de la police ;
- 60 % des instituteurs ;
- 57 % des professeurs ;
- 45 % des services médicaux et sociaux ;
- 37 % des cadres administratifs supérieurs ;
- 36 % des employés de bureau ;
- 33 % des cadres administratifs moyens ;
- 31 % des ingénieurs ;
- 31 % des personnels de service étrangers ;
- 31 % des personnels de service français ;
- 28 % des professions libérales ;
- 29 % des techniciens.

et seulement (puisqu'il prélève en tout 26,6 % de la main-d'œuvre française) :

- 25 % des ouvriers qualifiés étrangers ;
- 23 % des contremaîtres ;
- 22 % des ouvriers qualifiés français ;
- 22 % des manœuvres et ouvriers spécialisés français ;
- 20 % des manœuvres et ouvriers spécialisés étrangers ;
- 16 % des industriels et gros commerçants ;
- 15 % des petits commerçants ;
- 11 % des employés de commerce ;
- 10 % des salariés agricoles français ;

- 7 % des agriculteurs ;
- 6 % des salariés agricoles étrangers.

C'est assez dire qu'un développement du service public, dans les conditions de 1971, ne donnerait pas également le service à tous...

II. A qui va l'Etat ?

Se pose maintenant une question délicate : qu'allons-nous faire de ces 5 600 000 travailleurs, directs et indirects, de l'Etat ? Est-il possible de déterminer les catégories de ménages pour lesquelles ils travaillent et en quelles proportions ? Mais cette question a-t-elle un sens ?

Il existe, à cette question, trois solutions possibles. Examinons-les tour à tour.

PREMIÈRE SOLUTION. On décide que la question n'a pas de sens. L'Etat occupant une place à part dans l'économie nationale et ses travailleurs se distinguant, comme nous l'avons montré, des autres travailleurs, il convient de leur réserver une place à part dans notre raisonnement. On renonce alors à les affecter aux ménages. On les place au-dessus des ménages, en marge de l'économie nationale.

DEUXIÈME SOLUTION. On décide que l'Etat remplit dans notre pays les fonctions d'un service général : le propre de l'Etat étant de fournir au public (c'est-à-dire à tous) des services publics (c'est-à-dire des services accessibles et destinés à tous). Ecoles, hôpitaux, crèches, équipements sportifs, police de la route, répression du banditisme, punition des crimes, représentation des intérêts de la France à l'étranger, sapeurs-pompiers, etc., autant de services publics et d'activités étatiques conçus dans l'intérêt général et profitant, au bout du compte, à toute la France en général et à chaque Français en particulier. Il est alors légitime de répartir les 5 600 000 travailleurs en question entre tous les ménages, chacun s'en voyant affecter un nombre proportionnel au nombre de personnes qui le composent.

TROISIÈME SOLUTION. On décide que l'Etat remplit dans notre pays les fonctions d'un service général, mais que les différentes classes sociales ne bénéficient pas également des services et de l'activité de l'Etat. On cherche alors des moyens d'évaluer ces disparités et l'on affecte nos 5 600 000 travailleurs aux ménages à proportion de la part des services d'Etat qui leur échoit.

Chacune de ces trois solutions implique, on le voit, des hypothèses. Aucune n'y échappe. Rien d'étonnant : aucun lien matériel et direct ne reliant les classes bénéficiaires à l'activité étatique, on ne peut échapper en la matière aux hypothèses. Le problème consiste alors à déterminer laquelle des trois hypothèses est la plus conforme à la nature des choses. Et à l'appliquer.

Techniquement faciles à appliquer, les deux premières solutions présentent le grave inconvénient de faire l'hypothèse de la neutralité de l'Etat.

Plus conforme à la réalité, la troisième solution soulève, pour être rigoureusement appliquée, d'énormes problèmes techniques.

Neutraliser l'Etat au niveau des calculs, comme l'impliquent les solutions 1 et 2, reviendrait ou bien à ne reconnaître aucune utilité sociale à l'Etat (l'Etat ne sert à personne, dit la solution 1), ou bien à lui reconnaître une utilité générale, équitablement répartie entre les Français (l'Etat sert à tout le monde, dit la solution 2). On postule, dans les deux cas, la neutralité de l'Etat, que l'on met ainsi au-dessus des classes. L'hypothèse n'est pas neutre, elle ! Elle est même très forte. Elle est de surcroît de part en part contredite et démentie par tous les faits amassés par la sociologie française depuis vingt ans.

Jugeons plutôt.

Dans notre pays, l'Etat exerce principalement deux fonctions :

— La première consiste à gérer et à organiser un certain nombre de secteurs et d'activités dont il a la charge : la santé, l'instruction, l'infrastructure routière, la protection maternelle et infantile, les musées nationaux, l'équipement des régions, les théâtres nationaux, les équipements sportifs, etc.

Le rôle de l'Etat est ici un rôle de *distribution* ou de *re-distribution* ; les citoyens paient leurs impôts à l'Etat ; il revient à ce dernier de gérer le capital ainsi constitué et de le distribuer au mieux des intérêts des contribuables : un hôpital ici, une école là, une autoroute, un stade, une subvention, une crèche, etc.

— La deuxième fonction consiste à maintenir, par la force ou la persuasion, la matraque ou la prime de fin d'année, le décret ou les mathématiques modernes, l'ordre social existant. Fonction répressive, celle-là. L'ordre public ne saurait être troublé, ni dans la rue ni dans les têtes ; police de la route et de la rue, brigade des mœurs, corps enseignant, inspecteurs des impôts, parachutistes, légionnaires, douaniers, psychologues testomaniaques, gardiens de prison, tous ces corps ont, entre autres fonctions, celle de

contribuer à la reproduction des rapports sociaux existants : exiger de tous les citoyens le respect de la propriété privée, des compétences et de la hiérarchie ; assurer le recouvrement des impôts et des contraventions ; réprimer tout ce qui risque de menacer, directement ou indirectement, l'ordre existant.

Distributive, la première fonction s'exerce à l'égard de chacun des *j* citoyens pris individuellement ; distribuer, c'est en effet attribuer à chacun la part qui lui revient. Répressive, la seconde fonction s'exerce de façon globale et générale ; ce qui est en jeu, c'est la conservation de l'ordre social et des rapports sociaux dans leur ensemble..

Or l'un des acquis fondamentaux de la sociologie française depuis vingt ans est précisément d'avoir établi que :

- tous les transferts sociaux s'effectuent à rebours ;
- le maintien de l'ordre est le maintien de l'ordre de classe existant.

1. Tous les transferts sociaux s'effectuent à rebours

Dans ses tâches distributives, l'Etat se donne volontiers comme un redresseur de torts. Son rôle consisterait à corriger les inégalités produites dans la sphère économique par des transferts compensatoires : des crèches sont construites pour accueillir les enfants des ménages dont les deux conjoints travaillent sans pouvoir se payer bonne à la maison. Les maisons de la culture sont ouvertes pour mettre les œuvres culturelles à la portée de tous, indépendamment de toute ségrégation scolaire ou financière. Il en va de même des musées et des théâtres nationaux. Les hôpitaux (qui dépendent de l'Assistance publique) et la Sécurité sociale permettent aux plus démunis de recourir aux services d'une médecine scientifique, en dehors de toute considération financière. L'enseignement supérieur délivré dans les universités est pratiquement gratuit et ouvert à tous les bacheliers. La formation permanente est destinée à recycler et à promouvoir des travailleurs ayant quitté l'école avec un bagage scolaire insuffisant. Les équipements sportifs cherchent à développer un sport de masse, etc.

En fait, ce sont toujours les catégories les plus favorisées qui profitent le plus de ces transferts. P. Bourdieu et J.-C. Passeron ont montré que l'école, gratuite, laïque et obligatoire, « favorisait les favorisés et défavorisait les défavorisés » ; que les maisons de la culture étaient surtout « les maisons des hommes cultivés » : que les musées les plus modernes et les plus explicitement ouverts au public populaire (Beaubourg) étaient surtout fréquentés par des membres de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie. L'accroissement des effectifs de l'enseignement supérieur et l'ouverture de l'université à des catégories sociales plus populaires a surtout profité aux catégories dont les enfants étaient déjà scolarisés dans l'enseignement supérieur ; c'est maintenant en totalité ou presque que leurs enfants accèdent à l'université.

L'enquête Santé conduite en 1970 par le C.R.E.D.O.C. et l'I.N.S.E.E. révèle que ce sont les agriculteurs, les salariés agricoles et les ouvriers qui se soignent le moins, tandis que les catégories exemptes de travail manuel, et par là même soustraites aux maladies professionnelles et aux accidents du travail qui l'accompagnent, se soignent, elles, beaucoup plus.

Alors que ce sont les travailleurs les plus exposés aux accidents, aux maladies professionnelles et à l'usure physique de la force de travail qui devraient consommer le plus de médecine, de chirurgie, d'analyses, de rééducation et de radios, ce sont au contraire ceux à qui les conditions d'existence et de travail assurent déjà la plus grande longévité et la moindre usure physique qui sont les plus grands consommateurs d'ordonnances et de soins de toutes sortes.

Antoinette Chauvenet a fort bien montré, en analysant les circuits d'orientation et de circulation des malades au sein des hôpitaux publics⁶⁹, que c'étaient les catégories sociales les plus aisées qui bénéficiaient des soins des services les plus spécialisés et les plus en pointe, le gros des classes populaires se trouvant parqué dans les services de médecine générale des hôpitaux de la énième catégorie.

Des masses énormes d'argent sont englouties dans des infrastructures et des avions (*Concorde*) exclusivement utilisés par des « hommes d'affaires », pour des motifs professionnels ou leurs loisirs.

En matière de sports, les subventions accordées par l'Etat aux fédérations sont versées à proportion du nombre de licenciés. Or chacun sait que la pratique sportive est fortement liée au milieu social : les paysans ne font pas de sport et les ouvriers arrêtent assez vite de se consacrer à ceux qu'ils pratiquaient dans leur jeunesse. Inversement, ce sont les catégories intellectuelles de cadres (moyens ou supérieurs) et les professions libérales qui sont les plus nombreux à pratiquer des sports et à les pratiquer le plus longtemps : le coup de raquette de Leprince-Ringuet, le cross quotidien de Bigeard et les descentes à ski

de Giscard ne sont pas des exceptions. C'est ainsi que les fédérations des sports les plus bourgeois (tennis, ski, équitation) rassemblent à elles trois un nombre équivalent de licenciés à celui de la Fédération de football, sport populaire entre tous (1 200 000 licenciés).

D'autre part, les équipements nécessaires aux sports pratiqués par les classes bourgeoises ou petites bourgeoises sont beaucoup plus onéreux que les autres, aussi bien au niveau de l'investissement qu'à celui de l'entretien annuel. Un terrain de tennis bien aménagé coûte plus de 150 000 francs en investissement en 1977. 38000 francs environ par an pour l'entretien. Sans parler des « Club-Houses » plus ou moins luxueux, avec bar ou piscine, qui peuvent les accompagner...

Mais cela n'est rien par rapport à un terrain de golf de 18 trous d'environ 50 ha qui coûte près de 2,5 millions de francs (soit plus qu'une école maternelle de 4 classes avec cantine). L'entretien (arrosage, personnel...) n'est pas négligeable non plus : 300 à 420 000 francs par an... soit l'équivalent du coût salarial total d'une dizaine de « smicards ».

Le ski de descente et de compétition implique, quant à lui, un bouleversement complet de l'économie et de l'espace montagnard. Il s'agit de créer un vaste entonnoir au fond duquel se trouvent à la fois le point de départ et le point d'arrivée de tous les skieurs. Point de passage obligé, le fond de l'entonnoir est le point de concentration de tous les péages possibles, obligatoires et imaginables : locations de skis et de chaussures ; téléphériques et remonte-pentes ; hôtels, cafés et restaurants ; boutiques de souvenirs ; stations de taxis ; services médicaux et marchands de plâtres ; C.R.S. ; coiffeurs et instituts de beauté ; boutiques d'articles de luxe et de produits tropicaux ; casinos et cinémas, église ; immeubles de luxe ou de semi-luxe pour loger tout le monde. Bref, ce qu'on appelle une *station de sports d'hiver*, lesquelles reçoivent régulièrement des subventions des diverses instances municipales, régionales et nationales. Allons plus loin : leur construction serait complètement impossible sans la mise en œuvre du financement d'Etat (S.A.F.E.R., ministère de l'Équipement...).

Tous ces résultats sont convergents : quel que soit le domaine examiné, qu'il s'agisse du sport, des loisirs, de la santé, de l'université, des musées, de la culture, etc., le mécanisme est le même.

En principe distribués de façon à corriger des inégalités et des disparités économiques initiales, les transferts sociaux organisés par l'Etat fonctionnent à rebours. Ce sont les catégories les plus favorisées qui en profitent le plus.

Nous ne disons pas que les catégories populaires n'en profitent pas : ce serait une contre-vérité. Mais le mécanisme à l'œuvre est identique à celui qu'a fort bien analysé l'historien socialiste Tavernier à propos de l'Office du blé en 1936 : *pour donner le minimum aux plus défavorisés, il faut donner le maximum aux plus favorisés.*

Tel est aujourd'hui encore le principe qui régit le fonctionnement des transferts sociaux dans notre pays. Loin d'être le bandit d'honneur et redresseur de torts, l'Etat ressemble beaucoup, dans cette affaire, au Fra Diavolo de Laurel et Hardy, lequel prenait aux pauvres pour donner aux riches !

2. Le maintien de l'ordre est le maintien de l'ordre de classe existant

Quant à la deuxième fonction de l'Etat, celle qui consiste à organiser et à réguler de façon générale la société dans son ensemble, il est clair — de plus en plus clair — qu'elle s'exerce au profit de ceux qui tiennent la société en main et au détriment de ceux qui risqueraient de mettre en question cette dictature.

La tâche numéro un est d'ordre répressif ; c'est la fonction de l'armée et de la police. Combien de C.R.S. et de gendarmes mobiles ont-ils été prêtés à des patrons pour expulser les ouvriers de leur usine ?

A l'ombre de cet appareil répressif de l'Etat — celui qu'on déchaîne à l'occasion, mais que l'on exhibe à tout bout de champ — fonctionnent d'autres appareils, les appareils idéologiques d'Etat : ils ne fonctionnent plus à la violence mais à l'idéologie bourgeoise ; et c'est quotidiennement qu'ils exercent leurs effets sur la totalité de la population.

L'école divise très tôt intellectuels et manuels.

De même, l'organisation du sport par l'Etat, qu'il ait lieu à l'école ou dans les fédérations, aboutit, dans les faits, à renforcer et à empêcher le développement d'une pratique sportive populaire, au profit d'un sport de compétition réservé à des professionnels ou à des vedettes, ou d'activités ludiques propres aux cadres supérieurs.

On pourrait continuer... Aucune des activités organisées par l'Etat ne peut être considérée comme une activité neutre au regard du maintien des structures en place. Elles concourent toutes soit à les maintenir,

soit à les renforcer.

La Sécurité sociale elle-même n'échappe pas à la règle. Immense conquête sociale, la Sécurité sociale assure le remboursement total ou partiel des soins médicaux. Mais on est obligé, en France, de recourir à cette organisation, ainsi qu'aux mutuelles et autres caisses de maladie, parce que *la médecine n'est pas gratuite en France*. Le système de la Sécurité sociale est un compromis qui permet de faire coexister une médecine libérale, payante et lucrative et une relative gratuité des soins pour les malades, pour la plus grande gloire de la médecine privée. Le système de la Sécurité sociale n'aurait aucune raison d'être s'il n'existait pas un très large secteur de la médecine laissé aux professions libérales. Complexe et fluctuant, le système de tarification des débours et des remboursements n'a de sens que parce que les coûts des différents actes médicaux sont référés à ce qu'ils coûteraient s'ils étaient tous délivrés par un médecin libéral ou une clinique privée. C'est d'ailleurs sur cette base que sont calculées les tarifications qui servent d'étalon au remboursement de la Sécurité sociale aussi bien qu'aux actes médicaux délivrés dans les hôpitaux publics. Les tarifs conventionnels sont en effet fixés en tenant compte du caractère lucratif de l'exercice médical... et de la fiscalité s'appliquant aux bénéfices qui en découlent. Ce sont ces tarifs qui servent à déterminer ceux que devront supporter les malades s'adressant à des organismes non lucratifs.

En Chine ou à Cuba, où la médecine est réellement gratuite, il n'y a pas de Sécurité sociale. En France, où l'enseignement est en principe gratuit, il n'y a pas de Sécurité sociale en matière de scolarisation. Les parents n'ont pas à avancer les frais de scolarisation qui leur seraient ensuite remboursés partiellement ou en totalité selon la nature des actes scolaires. Une leçon de maths niveau première dispensée par un agrégé conventionné serait de 53 francs, tandis qu'une leçon de français dispensée par un maître auxiliaire serait de 21 francs, etc.

Petit morceau de l'appareil d'Etat, la Sécurité sociale a pour fonction de perpétuer *le compromis politique et social* conclu à la Libération entre les patrons, l'Etat, les médecins et les travailleurs.

L'Etat contribue encore à la reproduction et au renforcement des structures existantes par ses interventions dans la sphère économique. L'intervention croissante de l'Etat dans ce domaine et ses effets sont largement connus. Les économistes du P.C.F. l'ont maintes fois analysée puisqu'ils en font la pièce maîtresse de leur théorie du capitalisme monopoliste d'Etat.

On pourrait continuer...

Les services et les activités de l'Etat ne profitant pas également à toutes les catégories sociales (tant s'en faut !), nous refuserons les deux premières solutions et chercherons à affecter les 5 600 000 travailleurs, directs et indirects, de l'Etat aux différents ménages en fonction de la part des services d'Etat qu'ils reçoivent.

Plus conforme à la nature des choses, cette solution soulève, on s'en doute, d'immenses difficultés techniques.

Pour l'appliquer de la façon la plus adéquate, il faudrait disposer de données qui n'existent pas encore :

- une décomposition très fine du budget de l'Etat, par action et intervention spécifiques ;
- une connaissance exacte des contributions des autres branches économiques à chacune de ces actions et interventions ;
- une connaissance précise des catégories d'utilisateurs et de la part consommée par chacune.

Ces données ne sont pas insurmontables à établir : d'immenses progrès ont été faits dans la connaissance des transferts sociaux par la mise en place des comptes satellites (enseignement, santé, tourisme) et par toutes les recherches menées sur les indicateurs sociaux⁷⁰. Et d'autres sont prévisibles.

A supposer que ces données existent et qu'on puisse par exemple connaître avec une précision satisfaisante la quantité de travailleurs nécessaires pour mettre sur le marché des collectivités locales un tennis, un théâtre, une maison de la culture, ainsi que la composition sociale des utilisateurs de ces équipements, il restera toujours un résidu ou un rebut, rebelle à toute comptabilité de ce type. A quels ménages et en quelle proportion affecter l'armée et la police, la justice et la diplomatie, etc. ?

Ou bien on ne les affecte pas, et ce n'est pas conforme à la réalité. Ou bien on répartit le résidu *selon une clé fournie par les composantes antérieures*.

C'est à cette solution que nous nous sommes finalement ralliés : nous l'avons appliquée pour affecter les 5 600 000 travailleurs de l'Etat aux différentes catégories sociales.

Il découle en effet des faits amassés par la sociologie que, dans l'exercice de ses fonctions distributives, l'Etat privilégie ceux qui, dans leur situation sociale et économique, sont déjà pourvus de privilèges. A fortiori lorsqu'on examine sa fonction de maintien de l'ordre général. Il est donc possible, en termes de classe, de définir la part qui revient à chacune de l'activité de l'Etat. L'hypothèse la plus raisonnable consiste à considérer que chaque classe sociale reçoit une contribution de l'Etat proportionnelle à la part de la plus-value globale qu'elle tire de sa situation économique. Ni plus ni moins.

Cette solution revient en fait à extrapoler à l'Etat les trois composantes antérieures de la plus-value sociale perçue par les différentes catégories sociales au titre de la surconsommation, du patrimoine logement et de l'accumulation (cf. [tableau 23](#)).

TABLEAU 21. PART DE LA PLUS-VALUE SOCIALE PERÇUE PAR CHAQUE CLASSE SOCIALE

Agriculteurs exploitants	6,2
Salariés agricoles	0,3
Petits commerçants	8,7
Industriels-Professions libérales	5,8
Cadres supérieurs	20,5
Cadres moyens	18,4
Employés	8,0
Ouvriers qualifiés	5,5
Ouvriers spécialisés	4,6
Inactifs pauvres	0,4
Inactifs moyens-pauvres	1,4
Inactifs moyens-riches	5,3
Inactifs riches	<u>14,9</u>
TOTAL	100,0

Nous considérons que les agriculteurs exploitants, recevant 6,2 % de la plus-value sociale en 1971. ont également bénéficié de 6,2 % de l'activité de l'Etat. Il est alors possible de connaître combien de travailleurs de l'Etat ont travaillé pour les paysans. Ils sont

$$5\,600\,000 \times \frac{6,17}{100} = 345\,000$$

On obtient ainsi le nombre de travailleurs de l'Etat qui ont travaillé pour chaque classe sociale. Voici ce tableau.

TABLEAU 22. NOMBRE DE TRAVAILLEURS DIRECTS ET INDIRECTS DE L'ÉTAT AYANT TRAVAILLÉ POUR LES

Agriculteurs	345 000
Salariés agricoles	17 000
Petits patrons	486 000
Industriels, gros commerçants, Professions libérales	324 000
Cadres supérieurs	1 150 000

Cadres moyens	1 029 000
Employés	450 000
Ouvriers qualifiés	309 000
Ouvriers spécialisés	255 000
Inactifs pauvres	20 000
Inactifs moyens-pauvres	81 000
Inactifs moyens-riches	299 000
Inactifs riches	<u>835 000</u>
TOTAL	5 600 000

Pour nécessairement approximatif que soit ce calcul, l'hypothèse que nous formulons ne nous paraît pas excessive : il est même possible qu'elle minimise les disparités en la matière⁷¹ : elle revient en effet à considérer que la fonction de l'Etat est de maintenir les privilèges existant dans la société civile sans les atténuer ni les aggraver.

De la production à l'utilisation : des canalisations rigides

Dans leur consommation, leur surconsommation, leur accumulation et leur utilisation des services d'Etat, les catégories sociales font appel à des travailleurs différents. Ces différences sont d'ordre à la fois quantitatif et qualitatif : chaque catégorie sociale ne mobilise pas à son service la même quantité de travail social ; elle ne puise pas l'énergie aux mêmes mamelles ni aux mêmes qualifications de l'appareil productif.

Voilà ce que les chapitres précédents ont établi. Le moment est venu de dresser un bilan d'ensemble. Nous commencerons par une addition.

I. Une addition et deux divisions...

Il est possible de calculer, sur la base des résultats antérieurs, la quantité de travailleurs mobilisés, en 1971, au service de chacune des catégories sociales. Il suffit d'additionner, pour une catégorie donnée :

- les travailleurs qui l'ont pourvue en biens de première nécessité (chap. 2) ;
- ceux qui lui ont fourni des biens de luxe (chap. 3) ;
- ceux dont le travail a accru son patrimoine immobilier (chap. 4) ;
- ceux qui lui ont permis d'arrondir sa fortune (chap. 4) ;
- ceux qui l'ont approvisionnée en services d'Etat (chap. 5), puis de recommencer l'addition pour chaque catégorie sociale, soit une série de treize additions de cinq nombres.

Rien d'impossible.

Les résultats de ces treize additions sont consignés sur la première ligne du tableau suivant. On y lit notamment qu'il faut 2 910 000 travailleurs pour satisfaire les besoins de l'ensemble des cadres supérieurs (soit 13,8 % de la main-d'œuvre pour 5 % des ménages) et seulement 2 348 000 pour assurer aux O.S. de quoi vivre (soit 11,1 % de la main-d'œuvre pour 16,0 % des ménages). Cette première ligne donne une première mesure du caractère *inégalitaire* de la répartition de l'effort national. Une première mesure seulement : chaque catégorie sociale n'est pas composée d'un nombre équivalent de ménages. Certaines en comportent beaucoup (ouvriers qualifiés et spécialisés), certaines en comportent moins (industriels, inactifs riches). Il faut donc raisonner au niveau du ménage. Ici, l'addition ne suffit plus : il faut diviser l'effectif de travailleurs affectés à chaque catégorie sociale par le nombre de ménages qui le composent. On saura ainsi combien il faut de travailleurs pour permettre à un (ou à dix) ménages de chaque catégorie de satisfaire largement ses besoins, de vivre à l'aise ou de seulement joindre les deux bouts : deuxième mesure de l'inégalité, deuxième ligne du tableau.

On s'aperçoit alors que 43 travailleurs sont toute l'année au service de 10 ménages d'industriels et gros commerçants..., tandis que 8,8 seulement travaillent pour le compte de 10 ménages d'O.S. On notera au passage que les personnes âgées, dont il est de bon ton en période électorale de solliciter les voix en versant des larmes de crocodile sur leur misère, ne sont pas toutes logées à la même enseigne. C'est dans la période d'inactivité que les écarts entre les classes sociales sont de loin les plus forts. Si un ménage d'industriels consomme 4,9 fois plus d'énergie humaine qu'un ménage d'O.S., les plus riches des retraités en consomment 5,7 fois plus que les plus pauvres.

TABLEAU 23. TRAVAILLEURS MOBILISÉS EN 1971 AU SERVICE DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES SOCIALES

	AGRICULTEURS	SALARIES AGRICOLES	INDUSTRIELS ET PROFESSIONS LIBÉRALES	PETITS PATRONS	CADRE SUPÉRIEURS	CADRES MOYENS	EMPLOYES	OUVRIERS QUALIFIÉS	OUVRIERS SPÉCIALISÉS	INACTIFS PAUVRES	INAC. MOYENS PAUVRES	INACTIFS MOYENS-RICHES	INACTIFS RICHES	ENSEMBLE
Effectifs de travailleurs mobilisés au service d'une catégorie sociale dans son ensemble (en milliers)	1 526	191	827	1 584	2 910	3 355	1 828	2 147	2 348	321	703	1 107	2 182	21 029
Effectifs de travailleurs mobilisés au service de 10 ménages de cette catégorie	12,6	7,2	43,5	16,1	35,1	18,2	12,1	10,9	8,8	3,1	4,7	8,7	17,7	12,7
Effectifs de travailleurs mobilisés au service d'une unité de consommation de cette catégorie	0,43	0,25	1,75	0,70	1,41	0,72	0,56	0,41	0,34	0,24	0,31	0,47	0,87	0,56

Ce tableau se lit ainsi : en 1971, sur 21 millions d'actifs, 2 147 000 ont travaillé à produire des biens et des services consommés ou accumulés par des O.Q. [1^{re} ligne]. De sorte que 10 ménages d'ouvriers qualifiés disposaient, à leur service, de l'énergie de 10,9 travailleurs [2^e ligne]. Chacun des membres d'un ménage d'ouvrier qualifié avait à son service, dans la population active, moins d'un travailleur à mi-temps (0,41) [3^e ligne]. La même année, un ménage d'industriel disposait : pour chacun de ses membres, d'un travailleur à plein temps et d'un travailleur à 3/4 de temps (1,75) [3^e ligne].

Mais cette deuxième mesure de l'inégalité est encore insuffisante : selon qu'ils sont ouvriers, agriculteurs, employés, industriels ou inactifs riches, les ménages ne sont pas également fournis en bouches à nourrir : familles nombreuses, couples avec deux, un ou sans enfants, personnes seules, voilà, dans la vie (et dans le niveau de vie), une différence qui compte. Une deuxième division est encore nécessaire. L'effectif de travailleurs affecté à chaque ménage doit être divisé par le nombre d'unités de consommation propres aux ménages de chaque catégorie.

On saura ainsi combien de travailleurs sont au service d'une unité de consommation c'est-à-dire en gros

au service d'une personne de chaque catégorie sociale, une fois corrigé l'effet qui est dû à ce qu'un enfant jeune, quelle que soit l'importance de ses appétits de classe, consomme moins qu'un adulte. Troisième mesure de l'inégalité, troisième ligne du tableau.

On y lit que chaque membre d'une famille d'industriel dispose en permanence du travail annuel de 1,75 personne : Monsieur, Madame, l'aîné et la cadette ont, chacun à leur service, un travailleur à temps plein pendant un an et un travailleur à temps plein pendant 9 mois. Qui disait qu'on n'était plus servi ? Pendant ce temps, chaque membre d'une famille d'O.S. doit se contenter d'un travailleur à temps plein pendant 4 mois. Ce sont ceux qui travaillent le plus dur qui sont les moins bien servis. Qui disait que la théorie de Marx était dépassée ? Les nouveaux philosophes, cadres supérieurs pour la plupart, dont chacun, dans la famille, dispose d'un travailleur à temps plein toute l'année et d'un autre plus de 4 mois.

Travail productif très *inégalement* réparti, tel est le bilan général. Mais la notion d'inégalité est-elle bien apte à rendre compte de la situation ?

C'est Rousseau qu'il faut dépasser et non pas Marx, car ici le discours sur les inégalités ne suffit plus.

L'économie politique consiste, dit-on, à examiner comment sont gérées les ressources rares. Eh bien, dans une société donnée, le nombre des personnes en mesure de travailler fait partie de ces raretés-là. Celui qui prélève une part supérieure de cette ressource ne se borne pas à se distinguer du voisin, il l'empêche de s'en emparer. Il y a donc en France des travailleurs exploités qui sont privés de la quantité du travail à laquelle ils pourraient prétendre : les agriculteurs, les ouvriers qualifiés, les ouvriers spécialisés, les salariés agricoles, les inactifs à l'exception des plus fortunés. Il y a des catégories sociales qui exploitent le travail d'autrui, dans cet ordre : industriels, professions libérales et gros commerçants, cadres supérieurs, cadres moyens et petits patrons.

L'énergie sociale disponible étant *donnée* (21 millions de travailleurs), il est bien clair que le bonheur des uns fait le malheur des autres. Ou plutôt, puisque la consommation n'a pas la vertu magique de créer la production correspondante, c'est ici le travail et le malheur 1 des uns qui font le bonheur des autres.

Exploitation du travail au sens strict et rigoureux du terme.

II. Un tiers de la population accapare les deux tiers des richesses nouvelles

Souvenons-nous en effet de ce que nous avons découvert en commençant (chap. 1). La moitié de la population active dépense son énergie à reproduire la force de travail globale, tandis que l'autre moitié la dépense à produire des richesses nouvelles : biens de luxe, propriétés immobilières, usines nouvelles, services d'Etat. Ces richesses nouvelles ne sont pas autre chose que la contrepartie matérielle de la plus-value globalement extorquée aux travailleurs. Or on peut se demander à quelles catégories sociales ont été affectées les richesses nouvelles produites en 1971 par la moitié de la population active, ce qui revient à connaître ceux qui ont bénéficié de la plus-value, cette année-là.

On constate alors que parmi les 10 500 000 travailleurs ayant contribué à produire ces biens et ces services nouveaux

3 303 000, soit 31 %, ont travaillé pour les inactifs pauvres, les ouvriers, les salariés agricoles, les paysans et les employés,

— 7 212 000, soit 69 %, ont travaillé pour les cadres (moyens et supérieurs), les inactifs riches, les professions libérales et les industriels.

Traduction : près de 70 % des richesses nouvelles créées au cours de l'année 1971 ont été accaparées par quatre catégories ne représentant que 30 % de la population des ménages. Les autres (70 % de la population) n'héritant que des 30 % restants.

Ce n'est pas de *partage* qu'il convient de parler ici, mais de *pillage*. Et un pillage ne saurait se penser en termes d'inégalités : la plus-value n'a rien à voir avec un gâteau ; elle ne se partage pas, elle s'extorque. Et, depuis vingt ans, le capital n'y a pas été de main morte !

Entre 1951 et 1971, la quantité de forces de travail mises en jeu par le capital a fort peu augmenté : la population active est passée de 19 800 000 actifs à 21 millions, soit un accroissement relatif de 100 à 106.

Parallèlement, le nombre des consommateurs est passé de 42 800 000 à 51 299 000, soit un accroissement de 100 à 120.

Dans le même temps, la consommation par tête est passée (en francs constants) de 5465 francs à 13707 francs, soit un accroissement de 100 à 250.

Si l'on met ces trois grandeurs en relation, on constate qu'un travailleur français produit, en 1971, 2,8 fois plus de produits destinés à satisfaire les services de la consommation nationale qu'en 1951⁷².

L'appareil de production est donc devenu, en vingt ans, 2,8 fois plus efficace. Et pourtant, en dépit de cet accroissement spectaculaire de la productivité du travail (et de l'exploitation supplémentaire des travailleurs qu'elle implique), 69 % des richesses nouvelles vont encore à 31 % de la population.

On lit dans ce résultat l'effet de 180 ans de dictature bourgeoise. Au travers de l'activité individuelle des chefs d'entreprise bourgeois orientant leurs activités vers la clientèle solvable, au travers de 180 ans de domination étatique bourgeoise de plus en plus sophistiquée, le temps de travail disponible (de plus en plus « efficient ») a été silencieusement, mais efficacement, canalisé dans des proportions convenables au maintien des rapports de classes existants.

C'est en effet la structure de l'appareil productif tout entier qui est organisée pour que moins d'un tiers de la population accapare plus des deux tiers des richesses nouvelles.

La croissance des forces productives, sous le commandement du capital, est une croissance capitaliste. Elle ne se borne pas à prélever l'essentiel de l'énergie sociale en réduisant la consommation populaire à la part du glaneur. Elle aboutit à orienter le travail humain vers des branches et des secteurs qui reflètent l'actuelle division des classes. Deux siècles de dictature de l'argent ont permis à la bourgeoisie de se forger une population active à la mesure de ses besoins. Si l'énergie globale est énorme, elle n'est disponible qu'au travers d'appareils économiques dont le fonctionnement est ajusté à une structure de classe bien définie et à celle-là seulement. Les quantités d'énergie sont matérialisées dans des usines, des localisations géographiques, des stocks de produits. Les goûts du P.-D.G. en matière de voiture sont matérialisés dans la chaîne de 604 ou de CX : si l'on annule avec les revenus du P.-D.G. ses goûts en matière de voiture, les chaînes de 604 ou de CX seront tout de même là ; et elles ne peuvent être immédiatement converties pour correspondre aux nouveaux besoins des travailleurs. De la même façon, le parc de résidences secondaires construit en Bretagne ou dans le midi de la France ne peut immédiatement

être utilisé pour améliorer l'habitat rural ou celui des ouvriers stéphanois.

L'énergie que le capitalisme a développée en France n'est pas une énergie globale neutre, fluide et polyvalente, que l'on pourrait très rapidement redistribuer à volonté.

Chacune des catégories sociales absorbe une certaine quantité d'énergie productrice, et surtout elle absorbe des formes différentes de travail humain concret. Ce ne sont pas les mêmes branches, ni les mêmes qualifications, ni les mêmes formes d'organisation du travail qui sont sollicitées par chacune.

DE LA MÉTHODE...

Examinons ces différences. Nous adopterons successivement deux points de vue :

Le point de vue des consommateurs. A quelles mamelles de l'économie nationale, à quelles qualifications de la force de travail, à quels travailleurs, les différentes catégories sociales font-elles appel pour survivre, vivre ou prospérer ? Quels travailleurs chacune d'entre elles mobilise-t-elle à son service ?

Le point de vue des producteurs. Pour quelles catégories sociales, pour quels secteurs de l'économie nationale, pour approvisionner quelles mamelles de l'économie travaillent les différentes catégories d'actifs ? Où va le travail paysan ? Par qui est-il consommé ? Où va le travail des O.S. ? Etc.

Les réponses à ces deux ordres de questions sont tout entières contenues dans une série de treize tableaux en annexe. Afin de ne pas alourdir le texte, nous ne faisons figurer dans ce chapitre que l'un d'entre eux : celui qui concerne les ouvriers spécialisés. Ils sont tous construits de la même façon. Chacun rassemble, pour une catégorie donnée de consommateurs (industriels, O.S., inactifs riches, commerçants...), l'ensemble des travailleurs actifs mobilisés en 1971 pour sa consommation, sa surconsommation, ses accumulations et son approvisionnement en service d'Etat. On distingue, dans chaque tableau, les catégories sociales mobilisées : travailleurs de la terre, ouvriers qualifiés, cadres, etc.

EXEMPLE DE LECTURE. Qui travaille pour les ouvriers spécialisés ?

On lit d'abord, dans la case en bas à droite, l'effectif global de travailleurs mobilisés au service de la catégorie : en 1971, 2 348 000 travailleurs ont travaillé pour produire des biens et des services qui ont été consommés ou accumulés par des O.S.

Parmi ces 2 348 000 travailleurs de la terre, 27 000 petits commerçants et artisans, 505 000 O.S., etc. (dernière colonne). Parmi ces 2 348 000 travailleurs au service des O.S. en 1971, 1 760 000 les ont contribué directement ou indirectement à la scolarisation de leurs enfants, 137 000 ont travaillé pour leur permettre d'accroître leur patrimoine logement, 88 000 ont contribué à l'accroissement de leur fortune, 256 000 les ont fournies en services d'Etat (dernière ligne). Parmi les 1 760 000 travailleurs ayant contribué à d'approvisionner les O.S. en biens de première nécessité, 367 000 étaient des travailleurs de la terre, 380 000 des O.S. 174 000 des cadres ou des techniciens, etc.

Ces mêmes principes de lecture s'appliquent à tous les tableaux.

C'est à dessein que nous livrons au lecteur ces treize tableaux en effectifs : ils permettent toutes sortes d'évaluations et de calculs.

Tous les développements qui suivent s'appuient sur ces tableaux, qui figure dans l'annexe.

TABLEAU 24. QUI TRAVAILLE POUR LES OUVRIERS SPÉCIALISÉS ?

	CONSUMPTION	EDUCATION	SUR-CONSUMPTION	PATRIMOINE-LOGEMENT	ACCUMULATION	ETAT	TOTAL
Travailleurs de la terre	367 000	2 000	—	3 000	4 000	8 000	384 000
Industriels-Gros commerçants	22 000	ε	—	2 000	1 000	2 000	27 000
Petits commerçants-Artisans	186 000	2 000	—	15 000	7 000	14 000	224 000
Enseignants-Médico-Sociaux	34 000	55 000	—	1 000	ε	33 000	123 000
Ingénieurs-Cadres-Techniciens	174 000	14 000	—	14 000	12 000	35 000	249 000
Employés	279 000	14 000	—	15 000	13 000	49 000	370 000
Ouvriers qualifiés	243 000	7 000	—	41 000	23 000	34 000	348 000
Ouvriers spécialisés	380 000	9 000	—	44 000	27 000	45 000	505 000
Personnel de service	70 000	2 000	—	2 000	1 000	16 000	91 000
Clergé-Armée-Police	5 000	2 000	—	ε	ε	20 000	27 000
TOTAL	1 760 000	107 000		137 000	88 000	256 000	2 348 000

III. Le point de vue des consommateurs

Les différentes catégories sociales ne sollicitent pas les mêmes mamelles de l'économie nationale. Elles ne font pas appel aux mêmes travailleurs.

1. Cherchons d'abord à connaître, indépendamment des effectifs concernés, les différentes proportions de travailleurs mobilisés au service de chaque catégorie de consommateurs (tableau 25).

Une constatation s'impose : à mesure que l'on va des plus pauvres aux plus riches⁷³, la part des travailleurs de la terre diminue. Alors que, sur 100 producteurs travaillant pour les inactifs les plus pauvres, 20 sont des paysans ou des salariés agricoles, il n'y a plus que 8 travailleurs de la terre sur 100 travailleurs mobilisés à satisfaire les besoins des cadres supérieurs et des gros industriels.

A l'inverse, la part prise par les cadres intellectuels (cadres administratifs moyens et supérieurs, instituteurs, professeurs, services médicaux et sociaux) augmente lorsqu'on passe des inactifs les plus pauvres aux industriels.

Il en va de même pour la part occupée par les personnels de service.

2. Cherchons ensuite à connaître dans quelles proportions les catégories sociales font appel aux travailleurs de la consommation, de la surconsommation, du patrimoine logement, de l'accumulation et de l'Etat (tableau 26).

La part des travailleurs occupés à satisfaire les besoins fondamentaux (consommation) diminue dans des proportions spectaculaires. Elle passe de 88 % pour les inactifs les plus pauvres à 23 % pour les industriels.

Parallèlement, la part des travailleurs consacrés à la satisfaction des besoins liés aux quatre autres fonctions s'accroît continûment à mesure que l'on va des plus pauvres aux plus riches. Et de façon, elle aussi, spectaculaire.

TABLEAU 25. TRAVAILLEURS MOBILISÉS AU SERVICE DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES SOCIALES (%).

TRAVAILLEURS ACTIFS	CONSOMMATEURS												
	INACTIFS PAUVRES	INACTIFS MOYENS-PAUVRES	O. S. MANŒUVRES	SALARIÉS AGRICOLES	O. Q.	AGRICULTEURS	INACTIFS MOYENS-RICHES	EMPLOYES	PETITS COMMERÇANTS	CADRES MOYENS	INACTIFS RICHES	CADRES SUPÉRIEURS	INDUSTRIELS
Travailleurs de la terre	21,5	18,6	16,3	18,3	14,9	13,6	13,3	12,4	11,1	10,7	9,5	7,9	7,4
Artisans-Commerçants	9,3	9,0	9,5	8,9	9,5	8,3	8,6	9,1	8,3	8,8	8,1	8,0	7,4
Cadres intellectuels	13,1	13,9	15,8	16,8	15,8	17,0	16,4	17,6	17,6	17,9	17,8	20,0	20,2
Personnel de services	4,7	5,4	3,9	3,7	4,0	4,4	5,0	4,9	6,2	5,2	6,4	7,1	11,0
Autres (ouvriers, etc.)	51,4	53,1	54,5	52,3	55,8	56,7	56,7	56,0	56,8	57,4	58,2	57,0	54,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Elle passe :

- de 0 à 22 % pour la surconsommation ;
- de 3 à 5 ou 9 % pour le patrimoine logement ;
- de 2 à 10 ou 18 % pour l'accumulation de richesse ;
- de 6 à 39 % pour l'Etat.

Qu'est-ce que cela signifie ?

TABLEAU 26. DANS QUELLES PROPORTIONS LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES SOCIALES PUISENT-ELLES AUX CINQ MAMELLES DE L'APPAREIL PRODUCTIF ?

	CONSUM- MATION	SUR- CONSUM- MATION	PATRI- MOINE LOGE- MENT	ACCUMU- LATION	ÉTAT	TOTAL
Inactifs pauvres	88,3		3,4	2,0	6,3	100
Inactifs moyens-pauvres	78,3		3,5	6,7	11,5	100
Salariés agricoles	85,0		3,0	4,0	8,0	100
Ouvriers spécialisés	80,8		4,3	3,8	11,1	100
Ouvriers qualifiés	73,0		8,6	4,0	14,4	100
Agriculteurs	57,1		4,3	16,0	22,6	100
Inactifs moyens-riches	49,1	5,5	3,3	15,0	27,0	100
Employés	54,4	11,9	5,8	3,3	24,6	100
Petits patrons	42,5	9,7	5,8	11,4	30,6	100
Cadres moyens	42,7	14,6	6,5		30,7	100
Inactifs riches	27,3	13,9	2,3		38,3	100
Cadres supérieurs	25,9	20,9	9,0	4,6	39,6	100
Industriels- Professions libérales	23,1	22,2	5,2	10,2	39,3	100
ENSEMBLE	49,8	9,6	5,9	8,1	26,6	100

En ne faisant appel qu'à un petit nombre de travailleurs subvenant à la satisfaction de leurs besoins alimentaires et élémentaires, les plus pauvres s'adressent à des catégories déterminées de travailleurs : les paysans de la pomme de terre, des œufs et du lait ; les O.S. de la conserve ; les épiciers et les vendeuses de supermarchés.

Dès lors qu'aux travailleurs directs et indirects de la consommation s'ajoutent ceux de la surconsommation, du patrimoine logement, de l'accumulation et de l'Etat, ce sont de tout autres branches qui sont mises en jeu. Rappelons-nous en effet qu'à chacune des cinq fonctions économiques correspondaient des branches de production et des formes d'organisation du travail différentes (chap. 1).

Si les plus pauvres ne recueillent qu'une partie limitée d'un secteur déterminé de l'appareil de production, les riches, quant à eux, pompent à toutes les mamelles de l'économie.

Il est intéressant de remarquer qu'au sein du massif petit bourgeois les cadres salariés du public et du privé (cadres supérieurs et moyens) se distinguent de la fraction des petits commerçants et des inactifs riches et moyens-riches. Chez les premiers, la surconsommation est supérieure au patrimoine logement, lui-même étant supérieur à l'accumulation qui l'emporte sur la surconsommation et le patrimoine logement.

3. Ces deux différences qualitatives dans l'énergie productrice consommée par chaque catégorie sociale se combinent entre elles. Regardons les tableaux en nombres absolus qui nous ont servi de point de départ⁷⁴. Regardons sur ces tableaux les cinq premières catégories de travailleurs, distingués à la fois par leur qualification et par la fonction qu'ils accomplissent (consommation, surconsommation, etc.).

Nous notons d'abord un premier massif, représentant 69,2 % des ménages, pour lesquels les cinq premières sources d'énergie productive sont toujours des travailleurs produisant *des biens de consommation de base* qui sont toujours dans cet ordre :

1. travailleurs de la terre ;
2. O.S. de l'appareil de consommation ;
3. employés de bureau ou de commerce des industries de consommation ;
4. ouvriers qualifiés des industries de consommation ;
5. petits commerçants vendant des produits de base.

Ces catégories sociales, pour lesquelles l'entretien de la force travail est la cause principale de consommation d'énergie, sont toutes des catégories concernées de très près par les phénomènes de prolétarianisation :

- les retraités les plus pauvres, anciens ouvriers ou employés pour la plupart ;
- les ouvriers eux-mêmes ;
- les salariés agricoles ;
- les agriculteurs ;
- les employés.

Sans doute, dans ce massif populaire, la part représentée par les cinq principales sources d'énergie est-elle variable. Elle varie d'une façon toute simple : plus forte est la quantité globale d'énergie productive consommée, plus faible est la part des cinq premières sources. Cela nous donne une mesure indirecte de la prolétarianisation de la catégorie. La voici.

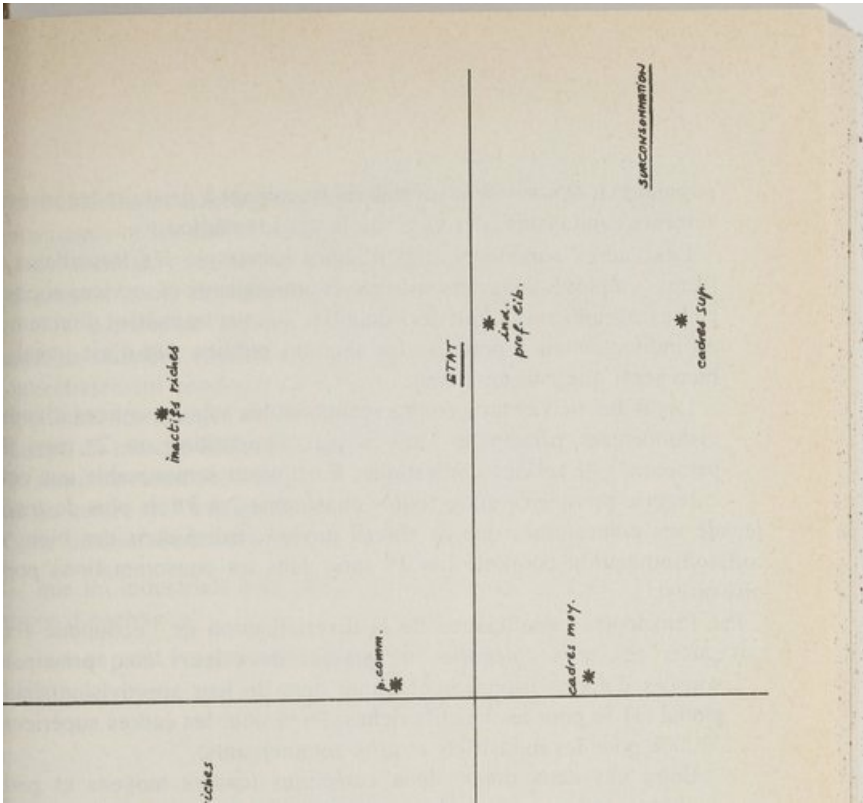
Le travail des travailleurs de la terre, des O.S. de la consommation, des employés de la consommation, des O.Q. de la consommation et des petits commerçants représente :

TABLEAU 27

72 %	de l'énergie productive globale consommée par	les inactifs les plus pauvres
64 %		les salariés agricoles
63 %		les inactifs moyens-pauvres
62 %		les O.S. et les manœuvres
57 %		les ouvriers qualifiés
44 %		les agriculteurs
42 %		les employés
40 %		les inactifs moyens-riches

A l'autre pôle, trois catégories, aux caractéristiques entièrement opposées (13,6 % des ménages) : les inactifs les plus riches, les cadres supérieurs, les industriels et gros commerçants. Ici, la consommation ne détermine plus les cinq sources d'approvisionnement principales : l'entretien de la force de travail ne définit plus le rapport entre consommateurs et producteurs.

Les inactifs les plus riches bénéficient d'abord du travail des employés de l'Etat, des O.S. qui contribuent directement ou indirectement à faire tourner la machine de l'Etat, des travailleurs de la terre de la consommation (3^e rang ici, 1^{er} dans toutes les catégories populaires), des ouvriers spécialisés travaillant à produire les investissements capitalistes, des O.S. de la consommation.



GRAPHIQUE 6. L'UTILISATION DES SOURCES D'ÉNERGIE SOCIALE PAR LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Les cadres supérieurs sont d'abord servis par les travailleurs de l'Etat : employés, ouvriers spécialisés, enseignants et services sociaux, cadres administratifs, ouvriers qualifiés — tous travaillant directement ou indirectement à produire les services publics. On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Les industriels et gros commerçants ont les mêmes sources d'approvisionnement principales, mis à part l'apparition au 2^e rang des personnels de service domestique. Il est assez remarquable que cette catégorie privilégiée entre toutes consomme 2 à 3 fois plus de travail de ses domestiques que de travail paysan réalisé dans des biens de consommation courante (au 1^{er} rang dans les consommations populaires).

Principales bénéficiaires de la diversification de l'économie française, ces trois catégories ne puisent dans leurs cinq principales sources d'approvisionnement qu'un tiers de leur approvisionnement global (31 % pour les inactifs riches, 30 % pour les cadres supérieurs, 31,5 % pour les industriels et gros commerçants).

Entre ces deux pôles, deux catégories (cadres moyens et petits commerçants) qui ont quatre sources principales d'approvisionnement communes avec le peuple et une commune avec les catégories privilégiées.

C'est assez marquer à quel point la canalisation rigide de l'énergie productive correspond à la polarisation des classes sociales.

Les rapports que les catégories sociales entretiennent avec différentes mamelles de l'économie nationale éclairent les rapports qu'elles entretiennent entre elles. Il est possible, à l'aide d'une analyse des correspondances, de synthétiser et de visualiser ces différences dans un schéma.

La typologie des catégories sociales que l'on obtient est ici fondée sur la quantité d'énergie sociale pompée par chaque catégorie sociale ainsi que sur les sources d'énergie sollicitées par chacune d'entre elles. Elle est fort instructive.

L'axe horizontal oppose de la façon la plus claire les catégories pauvres (inactifs, salariés agricoles, ouvriers), regroupées autour de leur seule consommation, et les catégories riches (cadres supérieurs, industriels et professions libérales, inactifs riches) regroupées autour du pôle opposé : la surconsommation.

A mi-chemin, les employés, plus près de la consommation, les petits commerçants et les cadres moyens.

L'axe vertical, axe interne aux catégories riches ou possédantes (agriculteurs, petits commerçants), oppose deux formes d'accumulation : le patrimoine logement, autour duquel se regroupent des catégories salariées (cadres moyens et supérieurs) et l'accumulation

— investissement productif — autour de laquelle se regroupent les agriculteurs, les inactifs riches et moyens riches (non salariés). Situé au centre du triangle défini par l'accumulation, le patrimoine logement et la surconsommation, l'Etat est, au même titre que les industriels, situé au centre de l'espace défini par les catégories riches.

Cette position centrale indique :

- que les industriels sont ceux qui sollicitent fortement *toutes* les sources d'énergie ;
- que ce sont les catégories les plus riches qui font le plus appel à l'Etat.

IV. Le point de vue des producteurs

Pour qui travaillent les différentes catégories d'actifs ? Pour approvisionner quelles mamelles de l'économie nationale ?

Selon qu'il s'agit de paysans, d'ouvriers, de cadres ou d'employés, les différentes catégories d'actifs ne dépendent pas leur énergie pour les mêmes destinataires. Les biens qu'ils produisent et commercialisent ne sont pas consommés dans les mêmes proportions pour chacune des catégories sociales. Certaines travaillent davantage pour les classes populaires que pour les autres ; certaines produisent plus de biens de luxe que de biens de consommation. Certaines travaillent plus pour l'Etat que pour l'accumulation.

Le bilan énergétique global s'établit ainsi :

- 39 % de l'énergie totale à 61 % des consommateurs (le peuple)
- 9 % de l'énergie totale à 9 % des consommateurs (les employés)
- 52 % de l'énergie totale à 30 % des consommateurs (les riches).

Tel est l'« équilibre » fondamental qui s'établit entre la production et les classes sociales.

Mais on peut regarder les choses avec plus de détail, pour voir comment s'établit cet équilibre entre production et consommation, selon les différentes sources de l'énergie productive. Voici chacune de ces balances.

TABLEAU 28

LES... TRANSMETTENT...	% DE LEUR ÉNERGIE	AUX...
2 549 000 TRAVAILLEURS DE LA TERRE	40,6 %	bourgeois et petits bourgeois
	8,9 %	employés
	50,5 %	classes populaires
1 824 000 PETITS COMMERÇANTS ET ARTISANS	49,3 %	bourgeois et petits bourgeois
	9,1 %	employés
	41,6 %	classes populaires
218 000 INDUSTRIELS ET GROS COMMERÇANTS	49,5 %	bourgeois et petits bourgeois
	9,2 %	employés
	41,3 %	classes populaires
4 496 000 OUVRIERS SPÉCIALISÉS	51,2 %	bourgeois et petits bourgeois
	8,7 %	employés
	40,1 %	classes populaires
Les 21 030 000 ACTIFS TRANSMETTENT	51,7 %	DE LEUR ÉNERGIE AUX BOURGEOIS ET PETITS BOURGEOIS (30 % des ménages)
	8,7 %	AUX EMPLOYÉS (9 %)
	39,6 %	AUX CLASSES POPULAIRES (61 %)
3 244 000 OUVRIERS QUALIFIÉS	52,4 %	bourgeois et petits bourgeois
	8,5 %	employés
	39,1 %	classes populaires
3 398 000 EMPLOYÉS	52,3 %	bourgeois et petits bourgeois
	8,7 %	employés
	39 %	classes populaires

2 377 000 CADRES, INGÉNIEURS, TECHNICIENS	51,6 %	bourgeois
	8,9 %	employés
	39,5 %	classes populaires
1 160 000 PERSONNELS DE SERVICE	61,5 %	bourgeois et petits bourgeois
	7,7 %	employés
	30,8 %	classes populaires
1 283 000 INSTITUTEURS, PROFESSEURS ET TRAVAILLEURS SOCIAUX	58,2 %	bourgeois et petits bourgeois
	8,9 %	employés
	32,9 %	classes populaires
480 000 MEMBRES DU CLERGÉ, DE L'ARMÉE ET DE LA POLICE	66,3 %	bourgeois et petits bourgeois
	8,3 %	employés
	25,4 %	classes populaires

Les bilans énergétiques partiels révèlent que :

1. Aucune catégorie de travailleurs ne consacre 61 % de son énergie aux classes populaires et seulement 30 % aux bourgeois et petits bourgeois. Preuve que ces catégories surconsommement toutes les énergies sociales.

2. Les travailleurs de la terre mis à part, toutes les catégories d'actifs consomment davantage d'énergie à satisfaire les besoins des bourgeois et petits bourgeois que ceux des classes populaires⁷⁵.

V. La rigidité et l'inertie de l'appareil productif rendent sa transformation difficile

L'approvisionnement en énergie productive des différentes classes sociales suggère un rapprochement avec un réseau de distribution : celui de l'E.D.F. par exemple. L'électricité est une forme de l'énergie très fluide. Avec un réseau de distribution moderne et bien géré (ce qui n'est pas toujours le cas !), il est possible de transformer rapidement les connexions entre sources de courant et point d'utilisation. En période de pointe, lorsque tout le monde est amené à consommer de l'électricité, on fait donner toutes les centrales, même les plus vieilles et les moins rentables. Dès que la consommation baisse, l'E.D.F. arrête cette production qui rend le courant très cher. Entre l'hiver et l'été, les lieux de consommation changent : on change alors l'orientation du flux électrique, et on déplace les kilowatts orientés vers les villes industrielles en direction des lieux de villégiature.

L'approvisionnement en énergie productive des différentes classes sociales suggère un rapprochement avec un réseau de distribution : L'énergie qui, sous forme de produits matériels ou de services d'Etat, va de l'appareil de production aux consommateurs bourgeois et petits bourgeois n'est pas immédiatement reconvertible en biens matériels ou en équipements collectifs différents qui pourraient satisfaire les besoins populaires. Inertie et rigidité, voilà qui distingue la distribution de l'énergie productive de la distribution de l'électricité. Les canaux ici sont rigides et étanches, comme dans un réseau ferré où l'écartement des voies est variable : on ne peut détourner le *Mistral* pour faire face aux besoins en tramways des travailleurs stéphanois, reconstituer avec des morceaux d'*Etendard* et de *Capitole* les lignes secondaires qui permettraient aux paysans de l'Indre de venir faire leurs courses à Tours en y vendant leur production.

Deux siècles de domination bourgeoise ont forgé la structure de la population active, organisé l'appareil de production, modelé des paysages et des régions en fonction des besoins et des desseins de la classe au pouvoir. Constitué de canalisations rigides, de réseaux de production et de transmission adaptés à la *structure des classes* telle qu'elle est, l'appareil de production capitaliste ne peut être converti du jour au lendemain au service des classes populaires.

Illustrons ce propos par quelques exemples d'économie politique fiction.

Si tous les Français se contentaient de vivre comme un ouvrier qualifié, la main-d'œuvre nécessaire et suffisante serait de 15 millions de travailleurs. Cela améliorerait considérablement au passage le sort des O.S. et des inactifs les plus pauvres ! 6 millions de travailleurs pourraient s'arrêter et consommer tout de même. S'ils travaillent, c'est bien que les besoins des autres catégories dépassent ce dont se contente un ouvrier qualifié.

Mais, s'il fallait, dans les conditions de 1971, que tous les Français vivent sur le pied d'un industriel, c'est 66 millions d'actifs qu'il faudrait ; sur le pied d'un cadre supérieur, il en faudrait 55 millions ; avec les prétentions plus modestes d'un cadre moyen, 27 millions.

On entend quelquefois ces utopies proposées comme modèle raisonnable de développement : qu'importe le partage, si l'on élargit le gâteau ! On explicite moins que de telles utopies impliquent un développement de la force de travail bien supérieure à tout ce que le capitalisme a réussi en France. Car, s'il faut, pour donner à chaque Français le standing d'un cadre moyen, que 21 millions travaillent comme 27 millions, il faudra qu'ils travaillent bien davantage si l'on n'envisage pas de modifier la part relative du cadre moyen, du cadre supérieur et de l'industriel : un tel modèle aboutirait (au bout de combien de décennies ? aux termes de quels efforts ? au prix de quel déséquilibre de la balance des comptes ? moyennant quelle importation de travailleurs immigrés ?) à faire rendre à 21 millions de travailleurs l'équivalent de ce que produiraient actuellement 27 mil-ions.

Ces promesses raisonnables s'entendent généralement à la veille des élections, leur délai d'exécution s'étend sur quatre années. Elles supposent, on le voit, des siècles pour se réaliser.

Reste une autre manière de calculer. Dans la France de 1971, l'énergie globale moyenne par unité de consommation correspond à celle qui est consommée par les ménages d'employés. Chaque Français consomme annuellement le produit de 0,56 travailleur/année, si l'on préfère, chaque Français (en moyenne) dispose d'un travailleur à temps plein pendant six mois et 21 jours. Il en est de même des employés.

On pourrait donc, si un coup de baguette magique rendait la répartition du travail égalitaire, donner à tous les Français le *mode de vie* d'un employé. Cela est immédiatement possible *sans augmentation de la force productive du travail*.

9 924 000 ménages, soit 60' % de l'ensemble des ménages, verraient immédiatement leur mode de vie

s'améliorer, et dans des proportions considérables.

AMÉLIORATION DU MODE DE VIE :

des agriculteurs	30 %
des ouvriers qualifiés	37 %
des ouvriers spécialisés	40 %
des salariés agricoles	124 %
des inactifs les plus pauvres	133 %
des inactifs moyens-pauvres	80 %
des inactifs moyens-riches	19 %

Il y aurait évidemment le revers de la médaille, puisque certains ménages consommant plus d'énergie sociale que la moyenne devraient réduire leur train de vie.

Les industriels et gros commerçants devraient le réduire de 3 fois ; les cadres supérieurs de 2 fois et demie ; les cadres moyens de 1,3 fois ; les petits commerçants de 1,2 fois ; les inactifs les plus riches de 1,6 fois.

Il y aurait sans doute là un obstacle sérieux. Les ménages qui verraient leur train de vie profondément dégradé ne constituent qu'une minorité, mais ils ne sont pas pour autant réduits à une poignée : 4 909 000 ménages, ce n'est pas rien, surtout lorsqu'il s'agit de groupes sociaux privilégiés, conscients de leur valeur, organisés de diverses manières pour défendre leur rang dans la société. Qui proposerait d'augmenter par ce moyen le sort de 60 % des ménages français se heurterait très douloureusement au C.N.P.F. bien sûr, mais aussi aux associations d'anciens élèves des grandes écoles, à la C.G.C., au C.I.D.U.N.A.T.I., aux différents syndicats d'enseignants (progressistes ou pas), aux chambres de commerce, aux syndicats des magistrats, au barreau, au Conseil de l'Ordre des médecins, bref, à toutes les forces qui tendent à défendre, unies ou dispersées, des privilèges économiques de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie. Pour venir à bout de telles forces sociales, il ne faudrait pas moins d'une union très forte de la classe ouvrière avec les travailleurs de la terre...

Conditions bien évidemment non réunies en France et qui expliquent aisément qu'aucune fraction de la gauche n'a jamais envisagé une aussi audacieuse hypothèse. Il ne faut pas, pour habiller Pierre, déshabiller Paul. Mais avec quoi habiller Pierre ? En espérant sans doute que des taux de croissance à la japonaise permettront au bout d'un millénaire de rendre enfin possible l'utopie communiste : à chacun selon ses besoins.

Mais poursuivons notre exemple et supposons que, du même coup, tous les Français adoptent le style de consommation des employés.

Classe proche dans ses consommations des catégories populaires, les employés consacrent 54,4 % de l'énergie productive qu'ils consomment à l'entretien de leur force de travail, 11,9 % à des consommations de luxe, 5,8 % à acquérir des biens immobiliers, 3,3 % à développer leur patrimoine non immobilier, 24,6 % en consommations indirectes de l'Etat. Or, en l'état actuel des choses, l'appareil productif français canalise l'énergie vers chacune de ses fonctions à proportion de 49,8 — 9,6 — 5,9 — 8,1 et 26,6 %.

En pourcentage, les différences entre une France communiste où dominerait le mode de vie de l'employé et les structures capitalistes de l'appareil de production peuvent paraître minces. Elles ne le sont plus dès qu'on les rapporte à 21 millions d'actifs.

Il faudrait donc prélever 1 026 000 travailleurs directs et indirects de l'industrie lourde et 419 000 travailleurs de l'Etat pour les transférer vers l'agriculture, les industries agro-alimentaires, la production

TABEAU 29

	BESOINS EN ÉNERGIE D'UNE FRANCE	ÉNERGIE CANALISÉE RÉELLEMENT EN FRANCE
--	------------------------------------	---

	COMMUNISTE AU NIVEAU DE VIE DES EMPLOYÉS	VERS LES DIFFÉRENTS GROUPES DE BIENS CORRESPONDANTS
Consommation de biens courants ou de luxe	13 984 000 travailleurs	12 520 000 travailleurs
Accroissement du parc immobilier	1 221 000	1 240 000
Valorisation du patrimoine privé par l'investissement industriel	674 000	1 700 000
Services de l'État	5 181 000	5 600 000

d'électricité domestique... Fermer donc des usines entières, condamner certaines branches économiques, déplacer par milliers des travailleurs d'une région à l'autre, modifier le système des qualifications, etc. On ne pourrait alors faire l'économie d'une révolution.

Eléments pour une analyse de classe

Mettre en relation production et utilisations sociales de la richesse invite à reconsidérer d'un point de vue limité, mais pertinent, les rapports entre les classes sociales. Tout au long de ce travail, nous avons évité l'emploi d'une terminologie rigide en la matière. Nous avons préféré laisser apparaître au travers d'une analyse statistique descriptive les frontières fluctuantes opposant ou réunissant les groupes sociaux selon l'utilisation sociale de la richesse (consommation, surconsommation, accumulation, Etat) ; rien ne garantissait au départ qu'elles cumulent leurs effets ou se recoupent en tous points.

Cette méthode permet d'apercevoir, sans l'avoir présupposé, que, quelle que soit la relation production-consommation envisagée, aucun groupe social ne peut être situé dans la société française en dehors de la polarisation qui se dessine à tout coup entre les bourgeois, un côté (industriels professions libérales et inactifs les plus riches), et de l'autre les ouvriers (qualifiés et spécialisés), les salariés agricoles, les retraités les plus pauvres, en un mot le prolétariat.

Qu'il s'agisse des montants monétaires consacrés à la consommation, de la nature de ces consommations, de la fortune accumulée ou de l'utilisation des services d'Etat, on retrouve toujours, à droite et à gauche du champ, les mêmes catégories.

Entre ces deux pôles qui rassemblent autour d'eux des classes sociales proprement dites, la position des autres catégories sociales (employés, petits commerçants, agriculteurs, cadres moyens et supérieurs) se modifie selon la relation production-utilisation considérée.

Il ne s'agit pas là d'une ambiguïté congénitale, liée aux positions moyennes occupées par ces catégories, mais du reflet du rapport complexe que chacune de ces catégories entretient pour son compte avec le développement de la production capitaliste.

Tant que l'on envisage la part et la nature de l'énergie sociale qu'ils utilisent au titre de leurs consommations, les paysans se situent très clairement du côté de la classe ouvrière ; dès lors que l'on considère la valorisation potentielle par le capitalisme de leur patrimoine terrien et immobilier, ils se distinguent nettement des ouvriers et ont plus à voir avec les possédants. Cela signifie-t-il que les paysans soient inclassables ? Ce double rapport contradictoire avec l'évolution de la société capitaliste définit au contraire le paysan, et lui seul.

Tant qu'il reste à la terre, le capitalisme a fait de lui un prolétaire de la campagne ; la satisfaction des besoins populaires constitue la raison d'être de son métier. C'est là un fait objectif. Il en existe un second : le développement du capitalisme le met à la tête d'une fortune dont la réalisation implique à terme sa destruction en tant que producteur.

Face à cette contradiction objective, le paysan ne peut déterminer sa position qu'en fonction des risques et des gains encourus : il peut parier soit sur la défense de son statut de travailleur de la terre, soit sur la liquidation avantageuse de sa faillite de classe. En la matière, la position des paysans dépend du rapport de forces entre les autres classes.

Le lecteur pourra conduire, sur la base de nos résultats, des analyses du même type pour les commerçants ou les cadres. Pour chacune de ces catégories, la situation occupée dans le partage de l'énergie sociale varie selon la relation production-consommation envisagée, mais cet ensemble de variations définit, pour chaque catégorie, une place bien délimitée dans le champ défini par les deux pôles antagonistes.

Reste une couche sociale dont la place est plus délicate à déterminer ; il s'agit des employés. Pour complexe qu'elle soit, la situation des cadres, des commerçants, des agriculteurs est à la fois claire et bien définie. Lorsqu'on analyse leurs budgets et leurs patrimoines, les relations entre la place occupée dans la production et la manière d'en utiliser les ressources sont claires et intelligibles. On n'hésitera pas, dans leur cas, comme pour les ouvriers ou les bourgeois, à utiliser le terme de classe sociale, ou de fraction de classe. Il en va tout autrement des employés, dans la France contemporaine ; à ce titre, ils constituent une exception, mais une exception privilégiée qui permet de réfléchir plus avant sur le concept de classe sociale.

Une classe sociale se définit par la place qu'elle occupe dans les rapports de production. C'est, à coup sûr, la dimension principale à prendre en compte. Mais une classe sociale est d'autant plus forte et structurée qu'elle se retrouve, en dehors de la production, sous la forme d'un groupe homogène, partageant en commun les mêmes conditions de vie et se caractérisant par un mode de vie qui lui est propre. Une classe sociale existe au sens plein lorsqu'elle réunit ces deux conditions : occuper une place déterminée dans les rapports de production et se caractériser, en dehors du travail, par un mode de vie particulier, où elle se retrouve.

Certaines classes réunissent aujourd'hui en France ces deux conditions : la classe ouvrière, la paysannerie, la bourgeoisie, certaines fractions de la petite bourgeoisie. Mais il peut arriver que certaines catégories socio-professionnelles existent fortement au niveau de la production, autant par leurs effectifs que par leur fonction sociale, sans se retrouver, telles quelles, en dehors du travail.

C'est le cas des employés : catégorie nombreuse dans la population active et tendant à se développer (14,7 % des actifs en 1968, 17,6 % en 1975), les employés occupent, dans la production, la gestion, la commercialisation et l'administration capitalistes, un rôle croissant de plus en plus dominé par les machines (informatique, secrétariat, caisse, comptabilité...), leur travail est soumis aux normes capitalistes de la division du travail et de moins en moins payé⁷⁶. Leur fonction sociale est assez déterminante pour que les grèves des employés de banque, des caisses d'épargne, des chèques postaux ou des P.T.T. paralysent, de façon durable, des secteurs entiers de la vie économique et sociale du pays. Par leur fonction sociale, par leurs syndicats, par leurs luttes, les employés occupent une place décisive et bien à eux dans le fonctionnement des usines, des magasins et des administrations. Proches des ouvriers, ils s'en distinguent pourtant : l'unité entre l'atelier et le bureau ne se rencontre pas dans toutes les luttes.

Et pourtant cette catégorie dotée de caractéristiques sociales relativement tranchées dans l'univers du travail est loin d'offrir la même homogénéité en dehors du travail. Majoritairement constituée de femmes (en 1975, 65,9 % des employés sont des femmes), dont beaucoup sont mariées à des ouvriers, des instituteurs ou des cadres moyens, les employés se dispersent, quand ils rentrent à la maison, dans des familles relevant d'autres classes que la leur. Les familles d'employés vivant à part entière les conditions de vie d'employés et ne touchant que des salaires d'employés pèsent, dans la population des familles, d'un poids infiniment plus faible que celui de la catégorie *employés* dans la population active.

Inversement, les ouvriers existent fortement en tant que classe sociale à la fois dans la production où ils représentaient 37,8 % de la population active en 1968 et 37,7 % en 1975 et dans la vie où les ménages ouvriers représentent 40 % de l'ensemble des ménages.

Le tableau 33 permet de se faire une idée des volumes respectivement occupés dans la population active, d'une part, et dans la vie en dehors du travail, d'autre part, par les différentes catégories sociales. Et cela en 1968 et en 1975.

Il y a des catégories sociales qui occupent dans l'univers du travail et dans la vie des volumes à peu près identiques : ce sont les paysans, les patrons de l'industrie et du commerce, les artisans et les commerçants, les cadres moyens.

Il y a celles dont le volume occupé dans la vie est supérieur à celui qui est le leur dans la population active : professions libérales et cadres supérieurs, ouvriers.

Ces deux ensembles de catégories, qui représentent l'immense majorité de la population, pèsent donc d'un poids identique dans le travail et hors du travail. Elles existent socialement dans les deux univers, l'un renforçant l'autre. Ce sont des catégories qui marchent sur leurs deux jambes.

Il en va tout autrement pour la catégorie d'employés, la seule à occuper, dans la structure des ménages, une place moins importante que dans la population active. Il s'agit d'un trait stable, puisqu'on le retrouve en 1975 comme en 1968. Dotés d'une jambe plus longue que l'autre, la catégorie des employés n'offre pas le même degré de consistance sociale que les autres catégories.

TABLEAU 30. COMPARAISON DE LA STRUCTURE DES *actifs* ET DE CELLE DES *ménages* PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE¹

	STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE 1968	STRUCTURE DE LA POPULATION DES MÉNAGES ACTIFS 1968	STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE 1975	STRUCTURE DE LA POPULATION DES MÉNAGES ACTIFS 1975
Agriculteurs				
Salariés agricoles	15,0	14,1	9,3	9,3
Industriels				
Gros commerçants	1,4	1,9	1,1	1,6
Artisans-Petits commerçants	8,1	9,6	6,7	8,0
Professions libérales				
Cadres supérieurs	4,8	7,2	6,7	9,4
Cadres moyens	9,7	10,5	12,7	12,9
Employés	14,7	10,7	17,6	12,3
Ouvriers	37,8	39,7	37,7	40,3
Autres	8,5	6,3	8,2	6,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
1. Les ménages sont classés selon la catégorie sociale du chef de ménage.				

Plus un groupe social est homogène, plus forts sont les facteurs de cohésion entre ses membres et plus ses comportements économiques en matière de consommation ou de mode de vie seront particuliers. Or un mode de vie n'a de chances de se reproduire d'une génération à l'autre, d'exister de façon durable et de façonner les comportements quotidiens qu'à la condition de s'imposer comme une seconde nature, par le jeu des habitudes, des coutumes et des traditions familiales. Ces coutumes et ces traditions, ces mœurs de classe, sont directement liées aux conditions de travail, mais elles s'organisent, se maintiennent et se reproduisent dans le cadre familial. C'est là qu'elles deviennent familières.

En matière de comportements économiques et de modes de vie, la force des traditions est directement liée au degré d'homogénéité et de cohésion sociale en vigueur dans la cellule familiale. Un ménage d'ouvriers dont le mari et la femme ont eux-mêmes été élevés dans une famille ouvrière se référeront dans leurs menus, dans leur ameublement, dans la répartition des tâches domestiques au sein du couple, dans leurs dépenses et leur façon d'acheter à des modèles ou à des exemples qui ont imprégné leur enfance. Qu'ils les reproduisent fidèlement ou qu'ils s'en écartent, par moments, les traditions familiales sont là, fermement ancrées dans la vie de tous les jours : elles servent de points de repère, de garanties et de recours sécurisants en cas de coup dur. Elles ont fait leurs preuves : de l'art d'accommoder les restes et de généraliser, vers la fin du mois, les plats en sauce, jusqu'à la façon de transformer un manteau en trois-quarts puis en veste, en passant par l'organisation de l'espace au sein du logement et la philosophie de l'existence.

Or ces traditions de classe se maintiendront et s'enrichiront d'autant plus vivement que les familles s'édifieront à partir d'éléments socialement homogènes : des traditions familiales ne peuvent être reproduites que par ceux dont elles ont d'abord modelé les comportements.

Une famille est socialement homogène lorsque le mari et la femme exercent la même profession ou appartiennent à la même catégorie sociale. Elle l'est aussi lorsque la femme est inactive : qu'elle consacre toutes les heures de sa journée aux tâches domestiques, à l'éducation de ses enfants et à la gestion du budget ou qu'elle profite, dans l'oisiveté et dans le luxe, des privilèges sociaux afférents à la situation de son mari, elle vit la condition de classe de son mari *à part entière* et celle-là seulement.

Une classe sociale affirmera d'autant plus son identité en dehors du travail qu'elle sera composée de familles de cette sorte⁷⁷.

Voici comment se présentent sous ce rapport les différentes catégories sociales (par ordre décroissant d'homogénéité sociale entre les conjoints).

On peut distinguer trois groupes de catégories sociales.

1. Un premier où le degré d'homogénéité sociale des familles est très fort : plus de 60 % des actifs

appartiennent à une famille constituée soit de deux personnes exerçant la même profession, soit d'un actif et d'une inactive. Ce sont :

- les industriels et gros commerçants (70,7 %) ;
- les professions libérales (70,4 %) ;
- les agriculteurs (68,4 %) ;
- les artisans et petits commerçants (62,5 %).

2. Un deuxième où le degré d'homogénéité sociale des familles se situe entre 50 et 40 %. Ce sont :

- les ingénieurs et cadres supérieurs et moyens, les techniciens (50,2 %) ;
- les ouvriers (46,2 %).

3. Un troisième groupe se distinguant, sous ce rapport, de toutes les autres catégories sociales par un faible degré d'homogénéité sociale (moins de 40 % des cas) :

- les professeurs et instituteurs (32,4 %) ;
- et... les employés (26,5 %).

Il est intéressant de constater que le degré d'homogénéité sociale le plus fort au sein des familles soit le propre des catégories indépendantes et propriétaires. Ici, la séparation entre le travail et la famille est moins nette que chez les salariés. Il arrive même qu'elle n'existe tout simplement pas : un paysan travaille en famille et vit en famille dans le même lieu, la ferme ; même chose pour l'artisan et le commerçant. Même chose aussi, bien souvent, pour le médecin dont le cabinet n'est qu'une pièce du domicile familial.

Ces catégories vivent donc, par la nature même de leur travail et les conditions sociales de leur exercice, dans des structures familiales homogènes ; c'est même pour le paysan et le commerçant une nécessité professionnelle que de se faire aider par sa femme. Autant de facteurs de cohésion sociale.

Lorsqu'on aborde les familles de salariés, où l'homogénéité sociale ne correspond plus à une nécessité professionnelle, et où il est donc prévisible que le degré d'homogénéité soit moins élevé que chez les indépendants, on distingue deux groupes : les cadres et les ouvriers vivent dans près de la moitié des cas dans des familles socialement homogènes. A l'inverse, les enseignants et surtout les employés se caractérisent par un taux beaucoup plus faible.

Deux raisons l'expliquent : ces deux catégories sont constituées dans leur majorité de *femmes* (en 1975, les femmes représentaient 63,9 % des employés et 49,2 % des professeurs, instituteurs et personnels sociaux et médicaux) et comportent de fortes proportions de *célibataires* (31,5 % des employées sont célibataires).

Or les femmes employées ou enseignantes se marient beaucoup plus souvent que les autres avec des maris appartenant à d'autres catégories sociales dont elles deviennent, en quelque sorte, *les satellites*. Une institutrice mère de famille dont le mari, ingénieur dans un bureau d'études, est astreint aux quarante heures se trouve obligée, par les contraintes de la vie urbaine et des tâches domestiques, à oublier quelque peu à la maison les attributs sociaux de sa fonction enseignante. Elle est alors à la maison, par la force des choses, bien davantage une femme d'ingénieur, fût-il le moins phallocrate du monde, qu'une institutrice. Son identité socio-professionnelle s'évanouit à mesure qu'elle s'éloigne de son école pour regagner sa résidence : la cuisine, le ménage et les enfants lui laissent peu de temps pour s'occuper du syndicat ou fourbir de nouvelles stratégies pédagogiques. Entre l'univers de son école et celui de son foyer, dominé par la profession du mari, il y a rupture sociale.

Mais ce qui affaiblit encore la cohésion sociale de ces catégories c'est que les institutrices, les employées, si elles se marient moins que les autres avec des hommes exerçant la même profession, ne vont pas non plus trouver toutes des maris dans le même milieu social.

Prenons les employées : la majorité (42,8 %) épousera un ouvrier ; mais près d'un quart (24,8 %) était marié, en 1968, avec un cadre, 19,0 % étant l'épouse d'un employé.

Même si elles partagent le même bureau et obéissent aux ordres du même chef, une secrétaire dont le mari est fraiseur et celle dont le mari est chercheur au C.N.R.S. n'appartiennent pas complètement à la même classe sociale. Le bureau les unit mais la famille les divise ; dès qu'elles rentrent à la maison, elles rencontrent des modes de vie, des contraintes et des univers sociaux différents ; elles ne sont plus alors que les satellites de la classe sociale de leur mari.

Si, dans certaines classes, les conditions de travail se répercutent sur les conditions de vie, il est des

catégories où ce sont plutôt les conditions de vie qui exercent leurs effets sur le travail : les syndicalistes ont maintes fois éprouvé qu'il était plus difficile de mobiliser les employées dont le mari est cadre que celles qui avaient épousé un ouvrier ou un technicien. Et les patrons le savent aussi.

L'appartenance à des familles de classes différentes permet de diviser des catégories que le travail devrait unir.

Mais l'hétérogamie, consécutive à la féminisation d'une profession, n'est pas le seul facteur d'affaiblissement de la cohésion interne d'un groupe social. Il y a aussi le fait que certaines catégories sont moins constituées de familles que d'autres : les célibataires y sont plus nombreux qu'ailleurs.

Les taux de célibat sont les plus forts dans les catégories suivantes (parmi les actifs, masculins et féminins de 1975) :

1. employés : 29,5 % des actifs sont célibataires,
2. ouvriers : 27,6 % des actifs sont célibataires,
3. paysans : 23,3 % des actifs sont célibataires,
4. cadres sup. : 14,6 % des actifs sont célibataires,
5. cadres moy. : 10,0 % des actifs sont célibataires,
6. industriels et commerçants : 9,5 % des actifs sont célibataires.

S'il contribue, en dispersant les individus et en diminuant la part des concentrations familiales, à distendre dans toutes les classes les liens de cohésion sociale et à éteindre les traditions, le célibat n'est pas régi par les mêmes lois dans les différents milieux : il n'a ni les mêmes causes ni les mêmes conséquences.

Chez les paysans, le célibat, principalement masculin, était le fait des cadets. La ferme, ne devant pas se diviser, allait à l'aîné ; les fils de paysans qui n'héritaient pas de la terre devaient payer par le célibat le fait de rester à la ferme. C'était, dans un sens, un facteur traditionnel de cohésion sociale propre au groupe. Le phénomène a été remarquablement analysé par P. Bourdieu au Béarn⁷⁸. Son extension, ces vingt dernières années, est au contraire l'effet de la destruction et de la destructuration par le capitalisme de la société paysanne traditionnelle : les paysans trouvent de moins en moins de filles disposées à partager la rudesse de leurs conditions de vie, l'insécurité de l'avenir et des revenus faibles si on les compare à la quantité de travail nécessaire pour les acquérir⁷⁹.

Chez les ouvriers, le célibat aussi est surtout masculin. Il est le fait des jeunes qui s'embauchent à l'usine au sortir de l'école (15-16 ans) et attendent le retour du service militaire pour passer devant Monsieur le Maire. Il est aussi le fait des travailleurs immigrés. Si le célibat des jeunes ne peut être tenu pour un facteur de désintégration (la plupart d'entre eux vivent dans les familles ouvrières de leurs parents), le célibat des seconds, lié à la différence des mœurs, des modes de vie et des nationalités, en est un.

De tout autre nature est le célibat des enseignants et des employés : c'est un célibat en majorité féminin, qui a toutes les chances de n'être pas définitif. Les emplois de bureau (dactylo, secrétaire, perfo-vérif, facturière, rédactrice, etc.) sont très souvent des emplois provisoires, des *jobs* mal payés, mais où se précipitent, faute de mieux et en attendant, des jeunes filles au sortir de l'école. Elles les abandonneront dès qu'elles trouveront mieux, c'est-à-dire un Jules, ou qu'elles auront des enfants. Métiers provisoires, intérimaires, occupés par des populations féminines à cheval sur plusieurs statuts, ces professions existent davantage sous la forme de postes dans la division du travail que de catégories sociales structurées répercutant dans leurs modes de vie les conditions de leur travail.

De plus, qu'ils soient employés, enseignants ou même jeunes ouvriers, les célibataires échappent par leur statut aux modes de vie qui s'imposent aux familles d'employés, d'enseignants ou d'ouvriers. Jouissant d'une plus grande liberté, ils ont la possibilité d'organiser leurs budgets d'une façon plus élastique : l'employée des chèques postaux déjeunera d'un œuf dur et d'un café ; elle se passera souvent de dîner ; ces économies réalisées sur l'alimentation, elle les consacra à un voyage aux Antilles ; de même, le jeune rectifieur, logé en foyer, mettra la plus grosse partie de son salaire de côté pour s'offrir la Kawasaki de ses rêves. Le jeune enseignant dépensera en trains, en cafés et en cinémas un gros morceau de son traitement. Dans tous les cas, le comportement économique du célibataire sera marginal par rapport à celui de sa catégorie d'appartenance ; libre de charges familiales et de la nécessité de gérer à long terme un budget, son mode de vie pourra notablement différer de celui qui est en vigueur dans l'ensemble de sa catégorie.

Il existe un autre élément démographique de cohésion sociale, c'est la proportion, dans une catégorie donnée, d'individus exerçant la même profession que leur père. Pour qu'un mode de vie se transmette de père en fils, il faut aussi que le fils exerce, sinon exactement le métier du père, du moins une profession inscrite dans un univers social parent.

La plupart des catégories s'approvisionnent *principalement* à partir d'elles-mêmes :

- 92,4 % des paysans sont fils de paysans,
- 47,7 % des ouvriers sont fils d'ouvriers,
- 42,0 % des patrons de l'industrie et du commerce sont issus de ces métiers,
- 36,5 % des cadres et professions libérales sont fils de cadres et professions libérales ; et *secondairement* à partir de catégories voisines : paysans et ouvriers pour les artisans et commerçants ; patrons pour les cadres ; paysans, artisans et commerçants pour les ouvriers.

Deux catégories font exception : les cadres moyens, qui s'approvisionnent un peu dans toutes les catégories sociales, et les employés.

Le caractère bigarré et hétérogène de ces deux catégories n'a pas nécessairement les mêmes conséquences ni les mêmes causes : les professions d'instituteur, de fonctionnaire moyen sont depuis près d'un siècle en France une étape dans la promotion sociale entre les générations. L'origine populaire des instituteurs, fils de paysans ou fils d'ouvriers, est l'un des traits qui confèrent à ce corps son originalité sociale. Le fait que les cadres moyens puisent un peu partout et surtout dans les différents milieux populaires l'essentiel de leurs effectifs n'affecte pas nécessairement la cohésion sociale du groupe, bien au contraire.

Il n'en va pas de même pour les employés : l'accession à cette profession n'offre plus aujourd'hui *la promotion* qu'elle a pu représenter sous la III^e République ; les salaires sont à peine égaux à ceux des ouvriers et les conditions de travail de plus en plus soumises aux normes capitalistes. Le caractère bigarré des origines sociales des employés doit donc être mis au compte des facteurs d'hétérogénéité peu propices à l'édification d'un style de vie particulier et structuré.

Autour de situations de production bien définies, l'évolution sociale constitue le plus fréquemment des groupes homogènes, ayant des modes de vie et des intérêts particuliers. Tel n'est pas nécessairement le cas : la situation de prolétaire de bureau et de commerce n'a pas créé en France les conditions de la différenciation d'une classe sociale. Rien ne s'oppose à priori à ce que puisse exister, dans une société capitaliste, par le jeu du travail intérimaire, de la sous-traitance, de l'immigration, du travail intermittent des jeunes, du chômage et de la division internationale du travail, des postes de travail manuel, salariés et exploités, qui n'engendrent pas de classe ouvrière.

Tel n'est point encore le cas en France, pour la majorité des ménages. Autour des places dessinées par les rapports de production capitalistes se forment bel et bien des groupes dotés de modes de vie et d'intérêts particuliers. La polarisation entre la bourgeoisie et la classe ouvrière est bien la clef qui permet de situer toutes les autres classes sociales.

Cela ne signifie pas qu'entre bourgeoisie et prolétariat n'existent que des groupes mal différenciés ou des groupes partageant de façon simple et univoque les intérêts de la classe ouvrière.

Au terme de ce travail, deux questions nous paraissent devoir être posées :

1. L'appareil de production, taillé qu'il est par deux cents ans de dictature de l'argent aux mesures de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie, ne peut sans transformations profondes être rapidement mis au service des classes dominées. Quelles sont les formes politiques et sociales qui pourront permettre aux classes sociales exploitées de faire valoir leurs besoins et intérêts prioritaires ? Quelles sont les formes politiques et sociales qui garantiront à la classe ouvrière le *temps nécessaire* à transformer le mode de production pour abolir les effets séculaires de la dictature de l'argent ?

2. Il est clair que les luttes menées par les classes non capitalistes ne convergent globalement ni entre elles ni avec celles de la classe ouvrière. Les alliances momentanées menées autour d'un objectif concret se dénouent aussi rapidement qu'elles se nouent. Quelles sont les classes qu'il est possible de mobiliser durablement autour de la classe ouvrière pour mener à bien la transformation de l'appareil productif ? Autour de quels objectifs concrets ? Moyennant quels sacrifices mutuels pour les partenaires de

l'alliance ?

La réponse à ces deux questions ne relève évidemment pas de la sociologie. Elle concerne, au-delà de leurs organisations, tous ceux qui ont la volonté de transformer notre pays, parce qu'ils y ont un intérêt réel.

Annexes

Annexe I

1. Notes méthodologiques

La méthode que nous avons utilisée s'inscrit dans le cadre des « Comptabilités sociales en temps de travail ».

A. Principales sources et références

Alfred Sauvy a souligné depuis longtemps dans de nombreux écrits la nécessité de réaliser des « matrices d'emploi » pour la planification sociale. Voici les principaux travaux réalisés en France sous son impulsion :

- J. MAGAUD, « Equivalent travail d'une production - Nouvelle méthode de calcul et de prévision », *Population*, n° 2, mars-avril 1967.
- A. LECHUGA, *L'Equivalent travail de la production*, thèse, Université des sciences sociales de Toulouse, 1975.
- N. DUBRULLE et P. RANCHON, « Demande finale et emploi - Approche par la méthode de l'équivalent travail d'une production », *Cahier du Centre d'études de l'emploi*, n° 14, 1977.
- M. HOLLARD, *Comptabilité sociale en temps de travail*, Presses universitaires de Grenoble, 1978.
- On pourra également lire l'article d'*Economie et Statistique*, n° 93 (oct. 77), sur les « Comptabilités en temps de travail » (J. FREYSSINET, M. HOLLARD, G. ROMIER).
- La base de tous ces travaux étant les recherches de W. LÉONTIEF, *La Structure de l'économie américaine (1919-1939)*, Editions Génin, 1958.

B. Le principe de la méthode

a) Le principe du modèle de Léontief

Si P est le vecteur des productions,

CI est la matrice des consommations productives intermédiaires,

UF est le vecteur des utilisations finales, l'équation d'équilibre du T.E.S. en ligne (produits) est : $CI + UF = P$.

On définit une matrice des « coefficients techniques » :

$A = \frac{CI}{P}$ (elle est obtenue en divisant les consommations intermédiaires P de chaque branche par la production totale de la branche),

soit : $CI = A \times P$

On a donc : $(A \times P) + UF = P$

ou encore : $UF = P (I - A)$, I étant la matrice unité.

Cette relation permet de calculer les utilisations finales découlant d'une production donnée.

Si, au contraire, on veut savoir quelles doivent être les productions nécessaires compte tenu de toutes les interdépendances, pour obtenir un montant d'utilisation finale donné, c'est l'équation inverse qui doit être utilisée :

$P = UF (I - A)^{-1}$, $(I - A)^{-1}$ matrice inversée de la matrice $(I - A)$.

Cette matrice inversée, qui sert de base à tous nos calculs, est éditée ci-après dans l'annexe.

On peut retrouver ce résultat par une approche directe.

Supposons que l'on veuille mettre sur le marché final une unité de chacun des produits.

S'il n'y avait aucune consommation productive, il suffirait également de produire dans chaque branche une unité de chaque produit, soit I.

Mais il faut également fournir les consommations intermédiaires nécessaires, soit A, et donc au total : $1 + A$.

Pour ces consommations intermédiaires, A, il faut également produire leurs consommations intermédiaires, soit $A \times A = A^2$, et donc au total : $1 + A + A^2$, et ainsi de suite.

Il faut donc une production en fin de compte de :

$$P = I + A + A^2 + \dots + A^n + \dots$$

Tous les coefficients de A étant inférieurs à 1, A^n tend vers 0 quand n tend vers l'infini.

On peut remarquer que ; $1 + A + A^2 + \dots + A^n$ est justement le développement de $\frac{1}{1-A}$ soit $(I - A)^{-1}$.

b) En considérant ensuite, avec Lechuga et Hollard, que, dans le cas d'un régime permanent de production, le total des heures concrètes travaillées dans la période (et donc l'imputation des travailleurs) doit être affecté sur le total des utilisations finales, on peut calculer pour chaque unité de produit final le nombre de travailleurs nécessaires.

Si $\hat{L}$ est la matrice diagonale formée à partir du vecteur $L (l_1, l_2, l_3, \dots, l_n)$ des quantités de travail direct par unité de produit de chaque branche, la matrice emploi unitaire (e_{ij} donnant le nombre d'emplois nécessaires dans la i^{e} branche pour produire une unité de demande finale du produit j) est ;

$$[E = \hat{L}(I - A)^{-1}]$$

On pourra enfin multiplier chaque vecteur emploi correspondant à une unité de demande finale d'un produit par le montant réel de cette demande finale, pour obtenir le montant total d'emplois nécessaires à cette dernière (*Idem* pour chacune des imposantes éventuelles de cette demande finale totale).

On obtient ainsi la matrice emploi réelle et synthétique donnant les contributions de chaque branche en travailleurs aux différents produits. Cette matrice est éditée en annexe.

Il convient de noter que les emplois totaux peuvent ensuite être remplacés par des vecteurs empls/qualification ou C.S.P.

a) Lorsqu'on fait la reconstitution de tous les travaux nécessaires à la mise sur le marché d'un produit final, on ne le fait pas avec les travaux réels des différentes époques, auquel cas il faudrait calculer par exemple ;

$$P - I + A |1971| + A |1971| + A |1970| + \dots$$

On synthétise les travaux nécessaires sur la base des conditions de production de l'année considérée (optique valeur de reproduction sociale), dans le cadre d'un régime permanent.

Cela est vrai bien sûr pour les consommations intermédiaires de matières et produits, mais aussi pour les amortissements.

EXEMPLE (sur 2 branches et produits)

	BRANCHE		CI	UF	TOT.
	A	B			
PRODUITS	A	20 40	60	40	100
	B	10 60	70	130	200
CI	30	100	Travail concret dans la période :		
VA	70	100			
TOT.	100	200			
			branche A : 2 000 h		
			branche B : 5 000 h		

$$A : \begin{bmatrix} \frac{20}{100} & \frac{40}{200} \\ \frac{10}{100} & \frac{60}{200} \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} 0.2 & 0.2 \\ 0.1 & 0.3 \end{bmatrix}$$

matrice

Cela veut dire que, pour produire 1 dans la branche A, il faut consommer productivement 0.2 de produit A et 0.1 de produit B.

$$[I - A]^{-1} = \begin{bmatrix} 1.296 & 0.370 \\ 0.185 & 1.481 \end{bmatrix}$$

Les coefficients ont la signification suivante : pour augmenter de l'utilisation finale de produit A, il faut augmenter la production de A de 1,296 et celle de B de 0,185 (les 0,296 supplémentaires de A et les 0,185 de B à produire sont donc le résultat de l'interdépendance des consommations productives).

$$\hat{L} = \begin{bmatrix} \frac{2000}{100} & 0 \\ 0 & \frac{6000}{200} \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} 20 & 0 \\ 0 & 30 \end{bmatrix} \quad E = \hat{L}[I - A]^{-1} = \begin{bmatrix} 25.92 & 7.40 \\ 5.55 & 44.43 \end{bmatrix}$$

Pour avoir 1 unité finale A, il faut 25,92 heures dans A, 5,55 heures dans B.

Pour les 40 demandes finales de A, il en faut 40 fois plus, soit : 1037 heures de A, 222 heures de B.

On peut construire également le tableau final (cf. grand tableau en annexe) :

		A	B	TOT.	
Travail effectué dans la branche	A	1 037	963	2 000	(En colonne, on lit le travail incorporé dans les produits)
	B	222	5 778	6 000	
TOT.		1 259	6 741	8 000	

C. Le traitement des échanges extérieurs

Dans le T.E.S. (tableau entrées-sorties) de départ, une série de produits entrant dans les consommations intermédiaires productives, investissement, amortissement, consommation finale des ménages, etc., sont des produits étrangers, importés.

Se pose donc le problème du travail cristallisé dans ces produits, du travail nécessaire à leur production ; ce travail a été dépensé dans un pays étranger dans certaines conditions économiques, et a ses caractéristiques propres,

Plusieurs solutions sont envisageables :

a) *Optique reconstitution des travaux effectivement dépensés* dans la fabrication d'un produit.

Il faudrait pour tous les pays étrangers qui nous envoient des importations établir des séries de T.E.S. en temps de travail, en suivant les phases successives d'élaboration d'un produit.

b) *Optique « régime permanent »* : reproduction dans les conditions actuelles.

Comme pour l'économie française, il faudrait calculer, pour chaque pays étranger fournisseur, un T.E.S. synthétique de régime permanent.

Cette « internationalisation » des comptabilités sociales en temps de travail est actuellement difficilement possible, mais il est sûr que l'on s'agit d'une voie de recherche à venir.

Cette méthode permettrait aussi une approche des problèmes ? d'échange inégal » entre les différents pays, sur lesquels nous sommes actuellement obligés de « faire l'impasse » (faute de données).

Nous sommes en effet réduits à résoudre ce problème dans le cadre ; « national » (il faut noter que notre objet, qui consiste à calculer la base économique des interdépendances entre les classes sociales en France, est cohérent avec cette hypothèse).

c) *Première solution « nationale »* : elle consiste à faire l'hypothèse que les produits importés ont le même contenu en travail et en qualifications que les produits identiques nationaux. Cette hypothèse est en fait difficilement soutenable et poserait de plus le problème insoluble des biens qui ne sont pas produits dans l'économie nationale (ex. : pétrole brut).

d) *La solution que nous avons retenue* consiste à considérer que le contenu en travail des importations est celui qui a été cristallisé dans les exportations nécessaires pour les compenser. Cette hypothèse, qui n'est pas sans poser de problème dans une optique rigoureuse de mesure de la « valeur travail », est tout à fait licite dans notre optique : quelles sont les contributions de travailleurs nécessaires à la mise sur le marché de chaque unité de demande finale ?

En effet, on ne peut pas dire en toute rigueur qu'une Mercedes a une valeur travail rigoureusement égale

à x heures de paysans bretons ; par contre, on peut dire que le travail des paysans bretons qui ont exporté n artichauts a permis l'importation d'une Mercedes et est requis en quelque sorte par elle.

Cette méthode, qui nous permet de calculer toutes nos contributions à l'intérieur du cadre national, ne peut nous donner aucune estimation ni hypothèse sur les problèmes d'échange inégal, d'appréciation relative des monnaies et des économies.

Une dernière difficulté peut provenir d'une éventuelle différence entre le montant des exportations et celui des importations (ce problème, d'ailleurs, serait à régler de façon différente selon que l'excédent ou le déficit est conjoncturel ou structurel sur la période considérée).

En 1971, en France, l'excédent des exportations sur les importations était de 6 % environ. Cela voudrait dire (si les phénomènes d'échange inégal et d'appréciation relative des monnaies n'avaient pas annulé ou au contraire renforcé cette différence) que l'on aurait surestimé d'environ 6 % le contenu du travail nécessaire pour les importations.

D. Autres biais

Le T.E.S. de départ est en prix et non en quantités physiques. La matrice A n'est donc pas véritablement une matrice des coefficients « techniques », mais plutôt une matrice des « coefficients économiques » : rapport entre les montants des produits nécessaires (en valeur).

Si l'on peut considérer que les rapports économiques entre branches sont bien représentés par les rapports de valeur des produits qu'ils échangent, des problèmes peuvent par contre se poser pour différentes utilisations d'un même produit si les échanges ne se font pas à la même valeur unitaire.

Ce peut être le cas pour les tarifs préférentiels, surtout en matière d'énergie (électricité, gaz, pétrole) par exemple.

La même énergie vendue aux entreprises peut l'être à un prix moindre que celle qui est vendue aux particuliers. On pourrait ici avoir une légère surestimation de ce poste dans la consommation des ménages... qui pourrait également être compensée par la moindre valorisation du travail des branches fournissant les biens de consommation et utilisant cette énergie.

2. Déroulement des calculs

1. Tableau de départ

On part du tableau des entrées-sorties (T.E.S.) donné par la Comptabilité nationale : année 1971 définitif, en 36 branches et 35 produits (prix courants - hors T.V.A. déductible).

Le tableau utilisé est celui qui a paru dans les *Comptes de la nation* 76 (C 49).

Il s'agit donc du T.E.S. de la nouvelle comptabilité nationale (cf. document *Méthodes : système élargi de comptabilité nationale*, coll. I.N.S.E.E., C 44-45, mai 76).

2. Amortissement

Les consommations intermédiaires du T.E.S. ne comprennent pas les amortissements de capital fixe (qui sont compris dans la F.B.C.F. en utilisation finale). On construit donc un tableau amortissements (produit x branche) :

— on part d'un tableau I.N.S.E.E. : F.B.C.F. hors T.V.A. déductible 1971 : branches x produit ;

— listing I.N.S.E.E. sur le capital donnant l'amortissement total des branches industrielles en 1971 (distingué en construction génie civil et matériel — avec nouvelle définition).

(a) Branches industrielles

— l'amortissement en T 24⁸⁰ B.T.P. est pris directement dans le ; listing (const. génie civil) ;

— ligne T 01 agriculture : l'amortissement en produit agricole est pris à 1819 (bétail) ;

— pour les autres lignes, on prend le total d'amortissement matériel et on lui affecte la même structure que celle du tableau F.B.C.F.

(b) Autres branches

A partir des colonnes du tableau F.B.C.F., on prend pour le je, passage aux amortissements les taux globaux qui résultent de l'ensemble des branches industrielles, soit : bâtiment : 0,58, autres produits : 0,60.

3. Importations

On part d'un tableau de l'I.N.S.E.E. donnant dans le même cadre que le T.E.S. de départ le contenu en importation de tous les postes. Ce tableau n'est en fait rempli que jusqu'à la ligne T 23. Pour les produits T 31, T 32, T 33, T 36 et T 37, on rajoute les importations et on les répartit à proportion des quantités du T.E.S. de départ.

On obtient donc un tableau complet des importations. Il nous permet de décomposer :

— le tableau amortissement en produits français/étrangers. Cela à l'aide de coefficients calculés sur

F. B. C. F. importée
F. B. C. F. totale

 totale pour chaque produit ;

— le T.E.S. de départ en produits français/étrangers par différence avec le T.E.S. « contenu en importation ».

Pour chacun de ces deux tableaux, on conserve le contenu en produits français et on range tous les produits importés dans une nouvelle ligne T 39 étranger (la colonne T 39 correspondante reste vide pour l'instant).

4. T.E.S. Consommations intermédiaires + amortissement

On additionne ces deux derniers tableaux qui donnent un tableau résultant : consommations

intermédiaires + amortissement.

A la ligne « total des C.I. » est donc rajouté le total des amortissements (qui doit être enlevé de la ligne « valeur ajoutée brute » des branches pour donner la valeur ajoutée nette).

De même, il faut retrancher la colonne « somme des amortissements » de la colonne « F.B.C.F. » pour trouver la formation nette de capital fixe.

5. Produit et branche T 39 étranger

La ligne produit T 39 étranger est donc la somme de tous les produits importés par branche aussi bien en consommation intermédiaire qu'en amortissement.

Il reste à constituer la colonne T 39 étranger (c'est-à-dire toutes les consommations intermédiaires de la branche T 39).

On fait l'hypothèse que cette branche étranger est constituée par la somme des morceaux de toutes les branches qui exportent (à proportion des exportations sur le total de la production).

EXEMPLE : pour T 01, on calcule

$$a_{01} = \frac{\text{part des exportations de produits français}}{\text{production effective de la branche}} = \frac{9\,895 - 493}{91\,476}.$$

C'est donc a_{01} en pourcentage de la colonne 01 que l'on affecte en T39. Et ainsi de suite pour toutes les branches qui exportent (liste coefficients A).

Il reste donc $(1 - a_{01})$ en pourcentage de la colonne 01 en 01. On tient donc un tableau T.E.S. nouveau modèle avec les amortissements et avec la séparation produits étrangers/produits français.

Commerce

Dans le T.E.S. de départ, il y a une branche commerce, mais pas le produit commerce. Dans notre hypothèse, nous rendons le tableau carré en faisant disparaître la branche commerce : en l'affectant aux autres branches à proportion de leurs marges commerciales.

Il faut d'abord « nettoyer » la branche T 29 (réparation-commerce auto) qui comprend :

- des activités de type artisanal : réparation auto, etc.,
- des activités de type commercial : vente d'autos et de pièces détachées, vente d'essence (pompistes).

Par définition, la ligne T 29 ne comprend que l'activité artisanale. ce but de notre calcul consiste à nettoyer la colonne pour n'y laisser que la partie artisanale de l'activité.

Sur la base du partage valeur ajoutée industrielle/marge commerciale, on garde : 71 % de la colonne actuelle en T 29. Le reste, soit 9 %, est réparti dans les colonnes :

T 05 pétrole pour 44,86 %,

T 16 automobile pour 55.14 % (quote-part des marges).

Disparition de la branche T 25-8

Les coefficients d'affectation sont calculés à partir des marges commerciales (ligne M 20 à M 50).

Pour chaque branche, le coefficient d'affectation de T 25-8 est égal à :

$$B = \frac{M\,20 + M\,30 + M\,40}{126\,730*} \text{ (liste coefficients B).}$$

EXEMPLE : branche T 20 : $\text{coef.} = \frac{1409 + 11\,511 + 226}{126\,730} = 10,37\%$

Ainsi, 10,37 % de T 25-8 (colonne) est rajouté à la colonne T 20.

Pour l'affectation à T 39, le coefficient est : $\frac{1440}{126\,730}$. (1440 est la somme des marges sur les exportations).

7. Banque

On ne garde dans la branche T 37 que la partie des services bancaires correspondant aux locations de coffres-forts et autres services d'auxiliaires financiers.

Les intérêts des prêts, soit l'imputation des services bancaires non ventilés (colonne T 99 : 24838), font partie en fait de la valeur ajoutée. On les supprime de la consommation intermédiaire.

La C.I. en produit T 37 devient 2723.

Le total C.I. des produits devient 623 458 = somme C.I. des branches.

La production effective des branches ne change pas (1 438 760).

La somme des valeurs ajoutées brutes devient : 815 302.

Le total des emplois de T 37 devient 3 698.

Le total des emplois des branches devient 1 626 416.

On fait l'hypothèse que la ligne produit T 37 correspond uniquement à la partie bancaire conservée.

Pour la colonne, on ne conserve en T 37 que la partie correspondant à $\frac{559}{5655}$ (rapport des C.I.).

Le reste, soit $\frac{5096}{5655}$ la colonne, est réparti dans les autres branches.

La Comptabilité nationale ne donnant à l'heure actuelle aucune imputation possible des 24838 (intérêts des prêts), nous avons utilisé le rapport du Conseil national du crédit de 1971, qui comporte l'imputation aux différentes branches des crédits à court terme, à long terme, des ventes à tempérament et de l'aide au logement.

Ces coefficients ont permis de répartir la partie prêteuse de la banque dans les différentes branches (dont le commerce, sur lequel on a ensuite fait jouer les coefficients précédents — liste coefficients C résultant : banque x commerce).

8. Assurances

Compte tenu de notre hypothèse (le résultat final de la branche assurances étant en fin de compte de financer les entreprises), nous avons organisé la disparition de cette branche et de ce produit :

— on supprime la ligne en la retranchant du total des C.I. des branches ;

— on répartit la colonne en fonction du montant des placements (actions, obligations...) des assurances dans les différentes branches, tels qu'ils figurent dans le Rapport du Conseil national des assurances de 1971 (les parts qui reviennent à la banque et au commerce sont en fin de compte reventilées selon les coefficients ci-dessus liste coefficients D résultant : assurance x banque x commerce).

9. Santé et enseignement

A l'aide de tableaux de l'I. N.S.E.E. donnant les consommations intermédiaires de la santé marchande et de l'enseignement non marchand, on peut casser :

— T 34 en T 34 A santé marchande,

T 34 B autres services marchands aux particuliers ; et

T 38 en T 38 A enseignement,

T 38 B autres services non marchands (administration),

T 38 C services domestiques.

10. On obtient ainsi un T.F.S. rectifié nouveau modèle qui va nous servir pour la suite des

10. On obtient ainsi un T.E.S. recueilli nouveau modèle qui va nous servir pour la suite des calculs

11. On divise chaque colonne de ce T.E.S. par la production effective de la branche en produits français non exportés pour obtenir la matrice des **coefficients techniques**.

12. On inverse cette matrice. Ce tableau (matrice inversée) résultant donne donc les productions de chaque branche nécessaires au total (toutes interdépendances annulées) pour la mise sur le marché en utilisation finale d'une unité de chaque produit. C'est un tableau en valeur.

13. Passage aux effectifs

Le cadrage général s'est fait à l'aide des tableaux d'effectifs employés par *branche* (en 71) avec la nomenclature de la Comptabilité nationale (publiée dans les volumes des *Comptes de la nation*).

La définition de l'emploi est plus large que celle du Recensement ou des enquêtes Emploi : on y trouve en 71 autour de 21 millions d'actifs (il se peut également qu'il y ait une légère surestimation ; des rectifications sont annoncées pour la parution des comptes 78).

Les estimations de population active par C.S.P. ont utilisé :

- les résultats de l'enquête Emploi 71 (résultats détaillés),
- des rétropolations du recensement 75 (même nomenclature), c'est-à-dire des données par secteur d'activité.

D'autres données ont pu être utilisées pour les estimations de travailleurs immigrés (pourcentage d'étrangers par C.S.P.), de travailleurs de l'enseignement, de la santé.

Ce vecteur « effectifs » (ou matrice par C.S.P.), une fois divisé par les productions effectives de produits français non exportés, donne un vecteur (ou une matrice) des effectifs par unité de produit.

La multiplication de ce vecteur (ou matrice) effectifs/unité par la matrice inversée donne les effectifs nécessaires à la mise sur le marché d'une unité de produit final.

14. Il s'agit maintenant de multiplier ces effectifs (soit totaux, soit par C.S.P.) unitaires par les quantités réelles d'utilisations finales des différents produits dans les fonctions : consommation des ménages, formation nette de capital fixe, consommation des administrations, variation de stocks, etc.

15. Consommation

Les disparités entre C.S.P. ont été fondées sur les résultats de l'enquête Conditions de vie en 71. Celles-ci ont été redressées pour être calées sur le montant de la Comptabilité nationale (séries F. Pascaud, 1. N.S.E.E., donnant la répartition par produit fini de la consommation des ménages). On a ventilé la consommation des inactifs à partir d'un tableau de l'enquête 71 donnant la consommation des inactifs par niveau de revenu.

Cette consommation des ménages par C.S.P. a été scindée selon nos hypothèses en consommation propre et surconsommation.

La consommation du T.E.S. comprend, en plus de la consommation affectée aux ménages, un montant qui correspond aux consommations des ménages collectifs (lycées, hôpitaux, prisons, asiles, etc.) et à certains montants de consommation non payés par les ménages (autres dépenses de santé par exemple)⁸². Il en résulte ce qu'on a appelé un « rebut ».

RÉFÉRENCES DES DONNÉES RELATIVES À LA CONSOMMATION

1951 *Comptabilité nationale*

Statistiques et Etudes financières, fév.-mars 1957, supplément, série bleue (n° 98-99).

1956 *Enquête C.R.E.D.O.C. 1956*

revue *Consommation*, 1960, nos 2 et 3.

Comptabilité nationale

Statistiques et Etudes financières, supplément bleu, n° 140, août 1960, n° 141, sept. 1960.

1966 *Enquête I.N.S.E.E. Conditions de vie des ménages*

Volumes M 30, *Exploitation triennale 65-66-67*.

1971 *Conditions de vie des ménages en 1971*

Volume M 21.

Pour les données Comptabilité nationale 66 et 71 ; Volume M 35, F. PASCAUD, *La Consommation des ménages de 1959 à 1972*.

Avec des estimations provenant de :

— loyers fictifs : M 46, *Les Ressources des ménages par C.S.P. en 1970*,

— charges accession : M 28, *Les Conditions de logement des ménages en 1970*.

16. Education nationale

Le « produit » éducation nationale a été partagé selon nos hypothèses en deux parties :

— une partie productive correspondant à 47 % du total, soit 15 158 millions de francs. Cette partie a été considérée comme faisant partie de la consommation des ménages. Son affectation par C.S.P. a été faite sur la base des données de P. Georges (*Politique aujourd'hui*, sept. 72) : liste coefficients (a) ;

— une partie agglomérée à l'Etat pour 53 % du total.

17. Les fonctions retenues

Les utilisations finales retenues sont les suivantes :

a) consommation des ménages par C.S.P. ;

b) surconsommation des ménages par C.S.P.

c) *Etat* qui regroupe :

○— rebut consommation ;

○— consommation des administrations ;

○— investissement net des administrations.

d) *accumulation* qui regroupe :

investissement net (entreprises + banque + assurance) ;

○— variation de stocks.

e) *patrimoine logement neuf des ménages* :

○— F.B.C.F. des ménages.

Le patrimoine logement neuf des ménages a été ventilé par C.S.P. sur la base des achats de logements neufs par C.S.P. (enquête Logement 1970 — liste coefficients [b]).

La ventilation de l'accumulation par C.S.P. s'est faite selon nos hypothèses sur la base de la richesse patrimoine appropriée par chaque catégorie de ménage (enquête C.R.E.P. 75 et différentes données sur le patrimoine des ménages — liste coefficients [c]).

La ventilation de l'Etat s'est faite sur la base de la répartition par C.S.P. de la plus-value appropriée sur les postes : surconsommation + patrimoine + logement neuf + accumulation (liste coefficients [d]).

TABLEAU 31. LES COEFFICIENTS PAR BRANCHE

	COEFF. (A) Etranger	COEFF. (B) Commerce	COEFF. (C) Banque	COEFF. (D) Assurances
T 01 Agriculture	0,1005	0,1595	0,0853	0,0222
T 02 Viande-Lait	0,0815	0,1135	0,0359	0,0109
T 03 Produits alimentaires	0,1132	0,0852	0,0253	0,0085
T 04 Combustibles	0,0389	0,0068	0,0205	0,0261
T 05 Pétrole-Gaz naturel	0,0599	0,0280	0,0689	0,0269
T 06 Electricité-Gaz-Eau	0,0090	0	0,0039	0,1422
T 07 Minerais-Métaux ferreux	0,2352	0,0084	0,0196	0,0080
T 08 Minerais-Métaux non ferreux	0,3011	0,0005	0,0039	0,0055
T 09 Matériaux construction	0,0890	0,0118	0,0003	0,0033
T 10 Verre	0,2618	0,0063	0,0062	0,0052
T 11 Chimie de base	0,3534	0,0079	0,0544	0,0239
T 12 Parachimie-Pharmacie	0,1515	0,0704	0,0018	0,0010
T 13 Fonderie	0,0767	0,0276	0,0446	0,0130
T 14 Construction mécanique	0,3030	0,0565	0,0596	0,0166
T 15A Matériel électrique	0,2308	0,0152	0,0366	0,0165
T 15B Electroménager	0,1681	0,0344	0,0013	0,0006
T 16 Automobile	0,3370	0,0344	0,0438	0,0142
T 17 Construction navale	0,2104	0	0,0156	0,0069
T 18 Textile	0,1941	0,1257	0,0066	0,0034
T 19 Cuir-Chaussures	0,2200	0,0300	0,0085	0,0023
T 20 Bois-Meubles	0,1187	0,1037	0,0027	0,0015
T 21 Papier-Carton	0,0946	0,0127	0,0283	0,0075
T 22 Presse-Edition	0,0722	0,0277	0,0063	0,0030
T 23 Caoutchouc-Plastiques	0,2010	0,0163	0,0125	0,0040
T 24 B.-T. P.	0	0	0,0714	0,0187
T 25 Commerce	0	—	—	—
T 29 Réparation auto	0	—	0	0
T 30 Hôtels-Cafés-Restaurants	0	0	0	0
T 31 Transports	0,2256	0	0,0991	0,1065
T 32 Télécom.- et postes	0,0094	0	0,0131	0,0107
T 33 Services marchands aux entreprises	0,1374	0,0094	0,0336	0,0778
T 34 Services marchands aux particuliers	0	0	0,0562	0,0139
T 35 Location-Crédit-Bail	0	0	0,1326	0,1714
T 36 Assurances	0,0284	0	0	—
T 37 Banque	0,0052	0	—	0,0270
T 38 Administration	0	0	0	0,2008

TABLEAU 32. LES COEFFICIENTS PAR CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

	Nombre de ménages	Nombre d'U. C.	(a) Coef. Educ. nation.	(b) Coef. Patri. Logem.	(c) Coef. Accum.	(d) Coef. Etat
	(en milliers)					
Agriculteurs. Exploitants	1 206	3 523	8,6 %	5,4 %	14,5 %	6,2 %
Salariés agricoles	257	725	2,2 %	0,6 %	0,4 %	0,3 %
Petits commerçants						
Artisans	986	2 287	6,0 %	7,5 %	10,7 %	8,7 %
Industriels-Gros com- merçants-Prof. libérales	190	472	7,7 %	3,6 %	5,0 %	5,8 %
Cadres supérieurs	831	2 120	21,5 %	21,0 %	8,0 %	20,5 %
Cadres moyens	1 858	4 663	13,6 %	17,6 %	11,0 %	18,4 %
Employés	1 509	3 260	10,7 %	8,6 %	3,5 %	8,0 %
Ouvriers qualifiés	1 973	5 268	11,8 %	14,8 %	5,1 %	5,5 %
Ouvriers spécialisés						
Manœuvres	2 666	6 879	17,8 %	10,9 %	5,3 %	4,6 %
Inactifs 1	1 049	1 328	0	0,9 %	0,4 %	0,4 %
Inactifs 2	1 495	2 254	0	2,0 %	2,8 %	1,4 %
Inactifs 3	1 278	2 356	0	3,0 %	9,8 %	5,3 %
Inactifs 4	1 234	2 520	0	4,1 %	23,5 %	14,9 %
ENSEMBLE	16 532	37 656	100 %	100 %	100 %	100 %

Annexe II

Résultats détaillés

TABEAU 33. QUI TRAVAILLE POUR LES INACTIFS PAUVRES ?

	CONSUM- MATION	EDUCA- TION	SUR- CONSUM- MATION	PATRI- MOINE- LOGE- MENT	ACCU- MULA- TION	ETAT	TOTAL
Travailleurs de la terre	68 000	—	—	£	£	1 000	69 000
Industriels Gros commer- çants	3 000	—	—	£	£	£	3 000
Petits com- merçants Artisans	27 000	—	—	1 000	1 000	1 000	30 000
Enseignants Médico-Sociaux	8 000	—	—	£	£	3 000	11 000
Ingénieurs Cadres Techniciens	27 000	—	—	1 000	1 000	3 000	32 000
Employés	43 000	—	—	1 000	1 000	4 000	49 000
Ouvriers qualifiés	36 000	—	—	3 000	2 000	3 000	44 000
Ouvriers spécialisés	57 000	—	—	4 000	2 000	3 000	66 000
Personnel de service	13 000	—	—	£	£	1 000	14 000
Clergé Armée Police	1 000	—	—	£	£	1 000	2 000
TOTAL	283 000			10 000	7 000	20 000	320 000

TABEAU 34. QUI TRAVAILLE POUR LES INACTIFS MOYENS-PAUVRES ?

	CONSUM- MATION	EDUCA- TION	SUR- CONSUM- MATION	PATRI- MOINE- LOGE- MENT	ACCU- MULA- TION	ETAT	TOTAL
Travailleurs de la terre	125 000	—	—	1 000	2 000	3 000	131 000
Industriels Gros commer- çants	6 000	—	—	ε	ε	1 000	7 000
Petits com- merçants Artisans	52 000	—	—	3 000	4 000	4 000	63 000
Enseignants Médico-Sociaux	15 000	—	—	ε	ε	10 000	25 000
Ingénieurs Cadres Techniciens	52 000	—	—	3 000	6 000	11 000	72 000
Employés	85 000			3 000	7 000	15 000	110 000
Ouvriers qualifiés	71 000	—	—	7 000	12 000	11 000	101 000
Ouvriers spécialisés	111 000	—	—	8 000	14 000	14 000	147 000
Personnel de service	32 000	—	—	ε	1 000	5 000	38 000
Clergé Armée Police	1 000	—	—	ε	ε	6 000	7 000
TOTAL	550 000			25 000	46 000	80 000	701 000

TABLEAU 35. QUI TRAVAILLE POUR LES SALARIÉS AGRICOLES ?

	CONSUM- MATION	EDUCA- TION	SUR- CONSUM- MATION	PATRI- MOINE- LOGE- MENT	ACCU- MULA- TION	ETAT	TOTAL
Travailleurs de la terre	34 000	ε	—		1 000	ε	35 000
Industriels Gros commer- çants	2 000	ε	—	ε	ε	ε	2 000
Petits com- merçants Artisans	15 000	ε	—	1 000	ε	1 000	17 000
Enseignants Médico-Sociaux	3 000	7 000	—	ε	ε	2 000	12 000
Ingénieurs Cadres Techniciens	14 000	2 000	—	1 000	1 000	2 000	20 000
Employés	23 000	2 000	—	1 000	1 000	3 000	30 000
Ouvriers qualifiés	20 000	ε	—	2 000	2 000	2 000	26 000
Ouvriers spécialisés	31 000	ε	—	2 000	2 000	3 000	38 000
Personne de service	6 000	ε	—	ε	ε	1 000	7 000
Clergé Armée Police	ε	2 000	—	ε	ε	1 000	3 000
TOTAL	148 000	13 000		7 000	7 000	15 000	190 000

TABLEAU 36. QUI TRAVAILLE POUR LES OUVRIERS SPÉCIALISÉS ?

	CONSUM- MATION	EDUCA- TION	SUR- CONSUM- MATION	PATRI- MOINE- LOGE- MENT	ACCU- MULA- TION	ETAT	TOTAL
Travailleurs de la terre	367 000	2 000	—	3 000	4 000	8 000	384 000
Industriels Gros commer- çants	22 000	ε	—	2 000	1 000	2 000	27 000
Petits com- merçants Artisans	186 000	2 000	—	15 000	7 000	14 000	224 000
Enseignants Médico-Sociaux	34 000	55 000	—	1 000	ε	33 000	123 000
Ingénieurs Cadres Techniciens	174 000	14 000	—	14 000	12 000	35 000	249 000
Employés	279 000	14 000	—	15 000	13 000	49 000	370 000
Ouvriers qualifiés	243 000	7 000	—	41 000	23 000	34 000	348 000
Ouvriers spécialisés	380 000	9 000	—	44 000	27 000	45 000	505 000
Personnel de service	70 000	2 000	—	2 000	1 000	16 000	91 000
Clergé Armée Police	5 000	2 000	—	ε	ε	20 000	27 000
TOTAL	1 760 000	107 000		137 000	88 000	256 000	2 348 000

TABEAU 37. QUI TRAVAILLE POUR LES OUVRIERS QUALIFIÉS ?

	CONSUM- MATION	EDUCA- TION	SUR- CONSUM- MATION	PATRI- MOINE- LOGE- MENT	ACCU- MULA- TION	ETAT	TOTAL
Travailleurs de la terre	296 000	ε	—	4 000	4 000	10 000	314 000
Industriels Gros commer- çants	19 000	ε	—	3 000	1 000	2 000	25 000
Petits com- merçants Artisans	159 000	ε	—	20 000	7 000	17 000	203 000
Enseignants Médico-Sociaux	29 000	38 000	—	1 000	ε	40 000	108 000
Ingénieurs Cadres Techniciens	150 000	9 000	—	19 000	11 000	43 000	232 000
Employés	239 000	9 000	—	21 000	13 000	59 000	341 000
Ouvriers qualifiés	212 000	4 000	—	55 000	22 000	41 000	334 000
Ouvriers spécialisés	328 000	7 000	—	59 000	26 000	54 000	474 000
Personnel de service	61 000	2 000	—	2 000	1 000	20 000	486 000
Clergé Armée Police	4 000	2 000	—	ε	ε	24 000	30 000
TOTAL	1 497 000	71 000		184 000	85 000	310 000	2 147 000

TABEAU 38. QUI TRAVAILLE POUR LES AGRICULTEURS EXPLOITANTS ?

	CONSUMPTION	EDUCATION	SUR-CONSUMPTION	PATRIMOINE-LOGEMENT	ACCUMULATION	ETAT	TOTAL
Travailleurs de la terre	183 000	1 000	—	1 000	12 000	11 000	208 000
Industriels Gros commerçants	10 000	£	—	1 000	2 000	2 000	15 000
Petits commerçants Artisans	79 000	1 000	—	7 000	20 000	19 000	126 000
Enseignants Médico-Sociaux	15 000	27 000	—	£	1 000	45 000	88 000
Ingénieurs Cadres Techniciens	80 000	6 000	—	7 000	32 000	48 000	173 000
Employés	129 000	7 000	—	7 000	36 000	66 000	245 000
Ouvriers qualifiés	110 000	3 000	—	20 000	63 000	46 000	242 000
Ouvriers spécialisés	172 000	4 000	—	21 000	75 000	60 000	332 000
Personne de service	39 000	2 000	—	1 000	3 000	22 000	67 000
Clergé Armée Police	2 000	1 000	—	£	£	26 000	29 000
TOTAL	819 000	52 000	—	65 000	244 000	345 000	1 525 000

TABLEAU 39. QUI TRAVAILLE POUR LES INACTIFS MOYENS-RICHES ?

	CONSUMPTION	EDUCATION	SUR-CONSUMPTION	PATRIMOINE-LOGEMENT	ACCUMULATION	ETAT	TOTAL
Travailleurs de la terre	122 000	—	6 000	1 000	8 000	10 000	147 000
Industriels Gros commerçants	6 000	—	1 000	£	2 000	2 000	11 000
Petits commerçants Artisans	52 000	—	9 000	4 000	14 000	16 000	95 000
Enseignants Médico-Sociaux	14 000	—	1 000	£	1 000	39 000	55 000
Ingénieurs Cadres Techniciens	52 000	—	7 000	4 000	22 000	41 000	126 000
Employés	85 000	—	11 000	4 000	24 000	57 000	181 000
Ouvriers qualifiés	71 000	—	9 000	11 000	42 000	40 000	173 000
Ouvriers spécialisés	111 000	—	13 000	12 000	51 000	52 000	239 000
Personne de service	28 000	—	5 000	1 000	2 000	19 000	55 000
Clergé Armée Police	1 000	—	£	£	£	23 000	24 000
TOTAL	542 000		62 000	37 000	166 000	299 000	1 106 000

TABLEAU 40. QUI TRAVAILLE POUR LES EMPLOYÉS ?

	CONSUMPTION	EDUCATION	SUR-CONSUMPTION	PATRI-MOINE-LOGEMENT	ACCUMULATION	ETAT	TOTAL
Travailleurs de la terre	184 000	1 000	21 000	2 000	3 000	15 000	226 000
Industriels Gros commerçants	12 000	£	3 000	2 000	£	3 000	20 000
Petits commerçants Artisans	98 000	1 000	26 000	12 000	5 000	25 000	167 000
Enseignants Médico-Sociaux	1 800	34 000	3 000	£	1 000	58 000	114 000
Ingénieurs Cadres Techniciens	93 000	8 000	23 000	11 000	8 000	62 000	205 000
Employés	148 000	7 000	35 000	12 000	9 000	86 000	297 000
Ouvriers qualifiés	132 000	4 000	34 000	32 000	15 000	60 000	277 000
Ouvriers spécialisés	203 000	6 000	52 000	34 000	18 000	79 000	392 000
Personne de service	38 000	2 000	19 000	1 000	1 000	29 000	90 000
Clergé Armée Police	3 000	2 000	1 000	£	£	34 000	40 000
TOTAL	929 000	65 000	217 000	106 000	60 000	451 000	1 828 000

TABLEAU 41. QUI TRAVAILLE POUR LES PETITS COMMERÇANTS ?

	CONSUMPTION	EDUCATION	SUR-CONSUMPTION	PATRI-MOINE-LOGEMENT	ACCUMULATION	ETAT	TOTAL
Travailleurs de la terre	127 000	1 000	21 000	2 000	9 000	16 000	176 000
Industriels Gros commerçants	8 000	£	2 000	1 000	2 000	3 000	16 000
Petits commerçants Artisans	67 000	1 000	14 000	10 000	15 000	26 000	133 000
Enseignants Médico-Sociaux	12 000	19 000	1 000	£	1 000	63 000	96 000
Ingénieurs Cadres Techniciens	64 000	4 000	13 000	10 000	24 000	67 000	182 000
Employés	101 000	4 000	21 000	10 000	27 000	92 000	255 000
Ouvriers qualifiés	90 000	2 000	17 000	28 000	46 000	65 000	248 000
Ouvriers spécialisés	139 000	3 000	25 000	30 000	55 000	85 000	337 000
Personne de service	26 000	1 000	38 000	1 000	2 000	31 000	99 000
Clergé Armée Police	2 000	1 000	£	£	£	37 000	40 000
TOTAL	636 000	36 000	152 000	92 000	181 000	485 000	1 582 000

TABLEAU 42. QUI TRAVAILLE POUR LES CADRES MOYENS ?

	CONSUMPTION	EDUCATION	SURCONSUMPTION	PATRI-MOINE-LOGEMENT	ACCUMULATION	ETAT	TOTAL
Travailleurs de la terre	263 000	1 000	47 000	5 000	9 000	34 000	359 000
Industriels Gros commerçants	17 000	ε	7 000	3 000	2 000	6 000	35 000
Petits commerçants Artisans	143 000	1 000	57 000	24 000	15 000	56 000	296 000
Enseignants Médico-Sociaux	26 000	43 000	8 000	1 000	1 000	133 000	212 000
Ingénieurs Cadres Techniciens	136 000	10 000	53 000	22 000	24 000	143 000	388 000
Employés	216 000	10 000	80 000	24 000	28 000	196 000	554 000
Ouvriers qualifiés	193 000	5 000	77 000	66 000	48 000	137 000	526 000
Ouvriers spécialisés	296 000	7 000	116 000	70 000	57 000	180 000	726 000
Personnel de service	55 000	3 000	44 000	3 000	2 000	66 000	173 000
Clergé Armée Police	4 000	2 000	1 000	ε	ε	78 000	85 000
TOTAL	1 349 000	82 000	490 000	218 000	186 000	1 029 000	3 354 000

TABLEAU 43. QUI TRAVAILLE POUR LES INACTIFS RICHES ?

	CONSUMPTION	EDUCATION	SURCONSUMPTION	PATRI-MOINE-LOGEMENT	ACCUMULATION	ETAT	TOTAL
Travailleurs de la terre	134 000	—	26 000	1 000	20 000	27 000	208 000
Industriels Gros commerçants	7 000	—	4 000	1 000	4 000	5 000	21 000
Petits commerçants Artisans	57 000	—	36 000	6 000	32 000	45 000	176 000
Enseignants Médico-Sociaux	16 000	—	4 000	ε	2 000	108 000	130 000
Ingénieurs Cadres Techniciens	57 000	—	29 000	5 000	52 000	116 000	259 000
Employés	92 000	—	44 000	6 000	59 000	159 000	360 000
Ouvriers qualifiés	78 000	—	46 000	15 000	102 000	111 000	352 000
Ouvriers spécialisés	120 000	—	66 000	16 000	122 000	146 000	470 000
Personnel de service	35 000	—	46 000	ε	5 000	54 000	140 000
Clergé Armée Police	2 000	—	1 000	ε	ε	64 000	67 000
TOTAL	598 000		302 000	50 000	398 000	835 000	2 183 000

TABLEAU 44. QUI TRAVAILLE POUR LES CADRES SUPÉRIEURS ?

	CON-SOM-TION	EDUCA-TION	SURCON-SOMMA-TION	PATRI-MOINE-LOGE-MENT	ACCUMU-LATION	ETAT	TOTAL
Travailleurs de la terre	120 000	2 000	57 000	6 000	7 000	38 000	230 000
Industriels Gros commerçants	8 000	ε	8 000	4 000	1 000	7 000	28 000
Petits commerçants Artisans	66 000	2 000	63 000	28 000	11 000	63 000	233 000
Enseignants Médico-Sociaux	12 000	67 000	8 000	2 000	1 000	148 000	238 000
Ingénieurs Cadres Techniciens	63 000	16 000	59 000	27 000	18 000	160 000	343 000
Employés	101 000	15 000	93 000	29 000	20 000	219 000	477 000
Ouvriers qualifiés	91 000	8 000	88 000	78 000	34 000	153 000	452 000
Ouvriers spécialisés	137 000	12 000	132 000	84 000	41 000	201 000	607 000
Personnel de service	25 000	4 000	99 000	3 000	2 000	74 000	207 000
Clergé Armée Police	2 000	3 000	2 000	ε	ε	88 000	95 000
TOTAL	625 000	129 000	609 000	261 000	135 000	1 151 000	2 910 000

TABLEAU 45. QUI TRAVAILLE POUR LES INDUSTRIELS ?

	CON-SOM-TION	EDUCA-TION	SURCON-SOMMA-TION	PATRI-MOINE-LOGE-LENT	ACCUMU-LATION	ETAT	TOTAL
Travailleurs de la terre	27 000	1 000	17 000	1 000	4 000	10 000	61 000
Industriels Gros commerçants	2 000	ε	2 000	1 000	1 000	2 000	8 000
Petits commerçants Artisans	15 000	1 000	16 000	5 000	7 000	18 000	62 000
Enseignants Médico-Sociaux	3 000	24 000	2 000	ε	ε	42 000	71 000
Ingénieurs Cadres Techniciens	15 000	6 000	14 000	4 000	11 000	45 000	95 000
Employés	23 000	6 000	22 000	5 000	12 000	62 000	130 000
Ouvriers qualifiés	21 000	2 000	20 000	13 000	22 000	43 000	121 000
Ouvriers spécialisés	32 000	4 000	29 000	14 000	26 000	57 000	162 000
Personnel de service	6 000	1 000	62 000	ε	1 000	21 000	91 000
Clergé Armée Police	1 000	1 000	ε	ε	ε	25 000	27 000
TOTAL	145 000	46 000	184 000	43 000	84 000	326 000	828 000

	CONSOMMATION	SURCONSOM- MATION	PATRIMOINE- LOGEMENT	ACCUMU- LATION	ETAT	ET %
Agriculture	2 350 000 (84)	204 000 (7)	19 000 (1)	53 000 (2)	163 000 (6)	2 789 000 (100)
Viande-Lait	376 000 (90)	23 000 (6)	—	1 000 (0)	16 000 (4)	416 000 (100)
Autres industries alimentaires	529 000 (87)	42 000 (7)	2 000 (0)	7 000 (1)	27 000 (4)	607 000 (100)
Combustibles Minéraux solides	73 000 (57)	11 000 (9)	7 000 (6)	9 000 (7)	27 000 (21)	127 000 (100)
Pétrole	100 000 (59)	23 000 (13)	7 000 (4)	10 000 (6)	30 000 (18)	170 000 (100)
Electricité-Gaz- Eau	97 000 (59)	14 000 (9)	5 000 (3)	10 000 (6)	38 000 (23)	164 000 (100)
Minéraux ferreux	83 000 (45)	18 000 (10)	17 000 (9)	31 000 (17)	35 000 (19)	184 000 (100)
Minéraux non ferreux	17 000 (33)	4 000 (8)	4 000 (8)	19 000 (36)	8 000 (15)	52 000 (100)
Matériaux de construction	66 000 (28)	19 000 (8)	62 000 (26)	37 000 (15)	55 000 (23)	239 000 (100)
Verre	37 000 (55)	8 000 (12)	6 000 (9)	6 000 (9)	10 000 (15)	67 000 (100)
Chimie	86 000 (59)	14 000 (10)	5 000 (3)	21 000 (14)	21 000 (14)	147 000 (100)
Pharmacie	186 000 (63)	37 000 (12)	6 000 (2)	16 000 (5)	52 000 (18)	297 000 (100)
Fonderie	245 000 (42)	56 000 (10)	35 000 (6)	141 000 (24)	105 000 (18)	582 000 (100)

	CONSOMMATION	SURCONSOM- MATION	PATRIMOINE- LOGEMENT	ACCUMU- LATION	ETAT	TOTAL ET %
Mécanique	201 000 (32)	55 000 (10)	27 000 (5)	184 000 (33)	90 000 (16)	557 000 (100)
Matériel électrique professionnel	166 000 (33)	26 000 (7)	20 000 (6)	110 000 (32)	77 000 (22)	349 000 (100)
Electroménager	128 000 (67)	30 000 (16)	3 000 (1)	9 000 (5)	22 000 (11)	192 000 (100)
Automobile	217 000 (50)	64 000 (15)	10 000 (2)	93 000 (21)	52 000 (12)	436 000 (100)
Navale aéronautique	29 000 (16)	5 000 (3)	2 000 (1)	60 000 (34)	82 000 (46)	178 000 (100)
Textiles	650 000 (73)	140 000 (16)	10 000 (1)	33 000 (4)	53 000 (6)	886 000 (100)
Cuirs	141 000 (77)	29 000 (16)	1 000 (0)	5 000 (3)	8 000 (4)	184 000 (100)
Bois	307 000 (55)	87 000 (16)	31 000 (6)	36 000 (6)	97 000 (17)	558 000 (100)
Papier-Carton	102 000 (63)	13 000 (8)	7 000 (4)	12 000 (8)	28 000 (17)	162 000 (100)
Presse-Edition	182 000 (68)	18 000 (7)	8 000 (3)	9 000 (3)	61 000 (19)	268 000 (100)
Caoutchouc plastique	115 000 (56)	28 000 (14)	10 000 (5)	22 000 (11)	28 000 (14)	203 000 (100)
B.-T. P.	391 000 (19)	92 000 (4)	689 000 (34)	324 000 (16)	541 000 (27)	2 037 000 (100)
Réparations	155 000	46 000	6 000	15 000	33 000	255 000

Restaurants	(000)	(000)	(000)	(000)	(000)	(000)
Transports	363 000 (56)	81 000 (13)	36 000 (6)	52 000 (8)	112 000 (17)	644 000 (100)
Postes-Télécom.	160 000 (44)	62 000 (17)	15 000 (4)	21 000 (6)	104 000 (29)	362 000 (100)
Services marchands entreprise	313 000 (45)	69 000 (8)	94 000 (13)	62 000 (9)	173 000 (25)	701 000 (100)
Santé	491 000 (59)	41 000 (5)	8 000 (1)	12 000 (1)	280 000 (34)	832 000 (100)
Services marchands particuliers	256 000 (55)	63 000 (14)	—	—	142 000 (31)	461 000 (100)
Crédit-Bail	71 000 (71)	18 000 (18)	1 000 (1)	2 000 (2)	8 000 (8)	100 000 (100)
Location de coffres-forts	16 000 (49)	3 000 (9)	2 000 (6)	5 000 (15)	7 000 (21)	33 000 (100)
Enseignement	491 000 (50)	—	—	—	485 000 (50)	976 000 (100)
Administration	16 000 (1)	2 000 (0)	—	—	2 107 000 (99)	2 126 000 (100)
Services domestiques	60 000 (14)	231 000 (54)	—	—	135 000 (32)	426 000 (100)
Etranger	937 000 (55)	179 000 (11)	80 000 (5)	261 000 (15)	246 000 (14)	1 703 000 (100)
TOTAL	10 500 000 (49,8)	2 020 000 (9,6)	1 240 000 (5,9)	1 700 000 (8,1)	5 600 000 (26,6)	21 060 000 (100)

TABLEAU 47. PARTS DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES AFFECTÉES À CHACUNE DES FONCTIONS ÉCONOMIQUES

	CONSUMMATION	SURCONSUMMATION	PATRIMOINE-LOGEMENT	ACCUMULATION	ETAT	TOTAL
Agriculteurs	1 739 000 (81)	164 000 (8)	23 000 (1)	70 000 (3)	144 000 (7)	2 140 000 (100)
Salariés agricoles français	255 000 (78)	25 000 (8)	4 000 (1)	11 000 (3)	34 000 (10)	329 000 (100)
Salariés agricoles étrangers	65 000 (81)	6 000 (8)	1 000 (1)	3 000 (4)	5 000 (6)	80 000 (100)
Industriels- Gros commerçant	123 000 (56)	28 000 (13)	17 000 (8)	16 000 (7)	34 000 (16)	218 000 (100)
Petits commer. Artisans	936 000 (57)	207 000 (12)	125 000 (8)	129 000 (8)	257 000 (15)	1 650 000 (100)
Profession lib.	94 000 (54)	13 000 (8)	9 000 (5)	9 000 (5)	48 000 (28)	173 000 (100)
Professeurs	136 000 (40)	7 000 (2)	1 000 (0)	2 000 (1)	197 000 (57)	343 000 (100)
Ingénieurs	88 000 (41)	17 000 (8)	15 000 (7)	27 000 (12)	70 000 (32)	217 000 (100)
Cadres administratifs supérieur	259 000 (44)	46 000 (8)	27 000 (4)	44 000 (7)	219 000 (37)	595 000 (100)
Instituteurs	258 000 (38)	9 000 (1)	3 000 (0)	4 000 (1)	411 000 (60)	685 000 (100)
Services médico-sociaux	175 000	11 000	2 000	2 000	750 000	1 000 000

	(44)	(9)	(69)	(14)	(33)	(100)
Cadres administratifs moyens	406 000 (46)	76 000 (9)	42 000 (5)	66 000 (7)	290 000 (33)	880 000 (100)
Employés de bureau	1 209 000 (44)	236 000 (9)	121 000 (4)	205 000 (7)	992 000 (36)	2 763 000 (100)
Employés de commerce	428 000 (68)	69 000 (11)	19 000 (3)	46 000 (7)	72 000 (11)	634 000 (100)
Contremaitres	180 000 (42)	37 000 (9)	49 000 (12)	59 000 (14)	99 000 (23)	42 400 (100)
Ouvriers qualifiés français	1 081 000 (45)	223 000 (9)	236 000 (10)	315 000 (13)	538 000 (23)	2 393 000 (100)
Ouvriers qualifiés étrangers	142 000 (33)	31 000 (7)	89 000 (21)	58 000 (14)	104 000 (25)	424 000 (100)
Manœuvres et O. S. étrangers	398 000 (43)	86 000 (9)	131 000 (14)	133 000 (14)	181 000 (20)	929 000 (100)
Manœuvres et O. S. français	1 772 000 (50)	348 000 (10)	268 000 (7)	386 000 (11)	796 000 (22)	3 570 000 (100)
Personnels de service français	390 000 (39)	259 000 (26)	13 000 (1)	19 000 (2)	307 000 (31)	988 000 (100)
Personnels de service étrangers	63 000 (37)	54 000 (31)	—	1 000 (1)	54 000 (31)	172 000 (100)
Clergé-Armée-Police	43 000 (9)	6 000 (1)	—	1 000 (0)	427 000 (90)	477 000 (100)
TOTAL	10 491 000 (50)	2 017 000 (9)	1 239 000 (6)	1 691 000 (8)	5 590 000 (27)	21 028 000 (100)

Matrice inversée

Matrice $[I - A]^1$ multipliée par 1 000 (calculée sur le T.E.S. final transformé).

EXEMPLE DE LECTURE

Pour mettre sur le marché 000 unités de produit 3 (produits alimentaires), il faut produire (lecture de la colonne 3) :

- 260 unités de produit 1 dans la branche 1 (agriculture) ;
- 31 unités de produit 2 dans la branche 2 (viande-lait) ;
- 1 100 unités de produit 3 dans la branche 3 (prod. aliment.), etc.
- 73 unités de produit 30 dans la branche 30 (services aux entreprises), etc.

Légende des n^{os} de branche et produit des tableaux

1 Agriculture	(T 01)
2 Viande-lait	(T 02)
3 Produits alimentaires	(T 03)
4 Combustibles	(T 04)
5 Pétrole brut-gaz naturel	(T 05)
6 Electricité-gaz-eau	(T 06)
7 Minerais, métaux ferreux	(T 07)
8 Minerais, métaux non ferreux	(T 08)
9 Matériaux de construction	(T 09)
10 Verre	(T 10)
11 Chimie de base	(T 11)
12 Parachimie-Pharmacie	(T 12)
13 Fonderie	(T 13)
14 Mécanique	(T 14)
15 Matériel électrique et électronique	(T 15A)

16 Electroménager	(T 15B)
17 Automobile	(T 16)
18 Construction navale et aéronautique	(T 17)
19 Textile-Habillement	(T 18)
20 Cuirs-Chaussures	(T 19)
21 Bois-Meubles	(T 20)
22 Papiers-Carton	(T 21)
23 Presse et Edition	(T 22)
24 Caoutchouc-Plastique	(T 23)
25 Bâtiment-Génie civil	(T 24)
26 Réparation automobile	(T 29)
27 Hôtels-Cafés-Restaurants	(T 30)
28 Transports	(T 31)
29 Télécommunications-Poste	(T 32)
30 Services marchands aux entreprises	(T33)
31 Santé	(T 34A)
32 Autres services marchands aux particuliers	(T 34B)
33 Location-Crédit bail	(T 35)
34 Banque	(T 37)
35 Enseignement	(T 38A)
36 Autres administrations	(T 38B)
37 Services domestiques	(T 38C)
38 Etranger	(T 39)

Matrice de l'emploi

En colonne, on lit le travail incorporé (nombre de travailleurs) dans les différents produits T 01, T 02, etc.

En ligne, on lit le travail effectué (nombre de travailleurs) dans les différentes branches T 01, T 02, etc.

EXEMPLES DE LECTURE

Le total de la ligne T 09 (matériaux de construction) : 239 068 est le nombre total de travailleurs de la branche employés pendant la période donnée. 3 724 d'entre eux ont incorporé leur travail dans le produit agricole, 34328 dans le produit matériaux de construction, 113 178 dans le produit B.T.P., etc.

Le total de la colonne T 24 (B.T.P.) : 2 123 403 est le total (en travailleurs) de tout le travail incorporé dans la production B.T.P. de la période considérée. 31 876 travailleurs de l'agriculture, 113 178 travailleurs des matériaux de construction, 1 250 607 travailleurs du B.T.P., 132 795 travailleurs de l'étranger (pour l'exportation), etc., y ont contribué.

REMARQUES

1. La précision de ces chiffres est illusoire et n'est pas à l'unité près. Ils ne sont pas arrondis pour permettre des regroupements et conserver la cohérence d'ensemble du tableau.

2. Les nombres de la colonne T 07 (sidérurgie) sont négatifs, car cette année-là le total de ses utilisations finales était négatif : total des consommations intermédiaires + amortissement était supérieur à la production française non exportée.

3. Pour chaque branche (sauf la branche 39), les effectifs désignent les travailleurs assurant la production commercialisée en France. Ils comprennent également les commerçants, employés de banque et d'assurances qui leur sont liés.

4. La différence entre le total de ce tableau (20 991 000) et ceux qui résultent des multiples transformations ultérieures (21 028 000 et 21 060 000) représentent une marge d'erreur de 0,1 à 0,3 %.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
1	1174	604	260	33	27	14	27	39	12	10	38	20	15	22	21	12	17
2	5 1069	31	3	3	1	3	4	1	1	3	2	2	3	2	2	2	2
3	84	46	1100	4	4	4	6	11	4	4	21	16	5	7	6	4	5
4	4	4	4	1323	4	54	114	18	18	5	14	5	19	13	8	5	12
5	32	29	30	39	1676	75	59	47	92	52	81	37	27	28	30	23	20
6	15	15	15	52	21	1083	60	86	50	35	54	26	26	24	24	16	24
7	27	21	21	63	31	29	1369	44	52	28	32	19	184	108	53	34	114
8	4	4	4	13	8	20	32	1070	10	6	15	9	31	28	65	7	16
9	6	6	6	11	5	16	21	11	1117	19	15	6	13	8	7	4	7
10	3	3	7	3	2	2	2	2	1	1001	3	8	3	3	5	8	9
11	46	29	18	16	21	11	34	38	22	63	1173	83	23	20	35	19	20
12	17	18	7	17	5	6	8	6	8	3	6	1006	17	9	8	5	12
13	22	24	41	108	42	58	105	53	57	49	53	43	1122	120	104	71	140
14	58	41	38	155	36	86	85	63	61	52	75	25	51	1100	41	25	56
15	12	13	15	47	22	75	48	33	25	23	41	16	34	48	1122	52	31
16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1000	0
17	18	18	16	22	30	16	22	23	28	13	21	15	13	19	20	16	1165
18	4	4	4	5	7	3	8	8	6	3	6	4	4	5	5	3	4
19	8	8	7	14	14	9	14	18	9	5	14	11	9	13	14	6	20
20	0	0	0	1	1	0	1	1	1	0	1	0	1	1	2	0	3
21	8	8	11	23	5	16	12	9	8	8	8	5	15	8	9	9	7
22	10	14	35	15	12	14	16	19	18	55	34	36	13	16	14	15	11
23	5	7	18	18	4	14	14	12	6	10	9	13	7	9	10	9	8
24	9	11	16	11	14	8	12	14	20	15	16	25	12	18	25	19	48
25	47	41	30	90	37	154	65	48	47	47	60	33	37	39	41	33	41
26	13	11	8	9	8	7	11	9	32	7	9	7	7	8	8	7	7
27	8	11	9	9	6	4	8	6	8	6	11	6	9	7	12	6	6
28	45	52	55	54	84	48	106	71	122	61	87	59	59	63	63	62	158
29	9	11	12	16	13	13	20	15	10	10	19	14	17	16	10	15	16
30	41	46	73	75	75	92	101	149	61	63	61	125	82	85	113	68	76
31	7	6	6	9	6	14	13	11	12	7	13	7	10	9	9	5	9
32	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
33	4	5	6	7	6	5	9	7	5	10	10	9	5	8	8	7	6
34	2	2	2	5	3	3	4	3	3	3	6	2	3	4	4	2	3
35	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
36	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
37	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
38	97	123	132	289	354	147	321	507	126	89	289	157	167	274	254	110	193

0	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38
14	104	51	16	27	14	12	227	10	7	9	39	9	3	5	18	25	0	89
9	2	2	2	2	1	1	128	1	1	2	24	4	0	0	8	12	0	8
6	11	10	5	7	3	3	192	3	2	4	19	5	1	1	7	12	0	24
8	4	8	3	8	9	5	4	5	2	2	2	1	1	2	3	7	0	18
13	22	35	30	35	40	24	31	86	23	22	30	13	11	12	25	33	0	46
5	20	41	15	32	14	17	19	19	7	6	9	4	6	6	13	29	0	31
7	24	26	17	45	49	49	17	28	14	8	11	6	9	12	14	27	0	85
4	13	8	8	8	13	7	4	6	10	3	3	2	2	4	4	9	0	21
4	5	8	4	7	99	4	6	9	4	2	5	4	15	9	8	23	0	11
2	3	2	2	6	7	3	5	1	1	8	2	0	1	1	1	2	0	4
11	17	28	12	86	12	13	14	8	7	4	15	5	2	4	13	11	0	47
4	15	22	21	4	15	11	8	6	2	4	44	14	2	3	11	10	0	11
31	41	47	30	43	53	48	33	35	27	16	18	19	12	16	21	46	0	87
22	31	44	28	52	43	33	28	37	23	13	20	12	10	35	17	36	0	66
15	14	24	17	23	30	31	12	28	147	28	13	8	9	34	16	41	0	42
0	0	0	2	0	4	0	1	0	0	0	3	3	0	0	0	1	0	0
16	16	18	20	15	18	258	12	60	14	13	18	11	5	19	9	17	0	43
4	4	5	8	4	3	2	2	49	0	3	2	1	1	2	21	68	0	16
42	24	12	8	36	14	17	9	11	7	4	25	11	2	3	12	9	0	43
80	0	1	2	0	0	1	0	0	0	0	2	3	0	0	1	2	0	4
6	1050	7	5	6	48	4	9	6	8	5	19	10	8	9	20	34	0	11
26	16	1343	158	18	11	6	12	13	9	27	14	5	5	18	11	16	0	26
9	7	10	1066	8	8	5	6	7	14	52	53	13	7	16	32	13	0	14
25	20	11	11	1052	16	83	7	17	9	4	9	2	3	4	5	9	0	24
31	31	46	35	38	1025	28	50	87	42	21	44	41	157	90	75	231	0	50
7	8	8	9	7	9	1004	6	29	18	11	26	4	4	7	3	6	0	12
12	12	7	8	7	5	4	1021	4	4	16	11	6	2	2	2	5	0	7
59	60	69	170	47	58	26	30	1218	44	35	36	17	13	28	27	46	0	83
14	14	12	24	14	11	24	14	14	1123	30	19	13	6	30	13	31	0	17
54	54	94	72	88	115	51	57	66	81	1093	42	27	72	104	51	133	0	101
5	5	7	5	7	7	5	7	6	3	14	1029	37	6	16	12	30	0	11
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1000	0	0	0	0	0	0
7	6	7	8	6	5	4	6	5	6	27	20	13	1003	13	5	11	0	9
2	2	4	3	3	5	3	3	4	1	1	3	1	3	1021	1	4	0	3
0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1000	0	0	0
0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	1000	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1000	0	0
153	118	257	140	201	120	138	157	119	74	56	76	35	30	46	103	84	0	1243

*	T 01	T 02	T 03	T 04	T 05	T 06	T 07	T 08	T 09
T 01	972 798	879 192	305 722	1 497	15 968	3 942	-466	1 816	713
T 02	1 069	356 417	8 574	33	419	116	-13	45	26
T 03	24 225	23 657	449 423	136	1 704	440	-49	182	87
T 04	2 598	4 125	3 507	38 046	2 495	9 533	-1 231	555	694
T 05	3 601	5 754	4 928	239	86 136	1 770	-135	298	652
T 06	3 286	5 549	4 650	585	3 137	71 939	-253	1 007	731
T 07	6 514	9 235	7 175	692	5 406	2 337	-6 589	590	871
T 08	854	1 451	1 601	136	1 043	1 257	-118	10 959	138
T 09	3 724	5 148	3 686	272	1 830	2 451	-193	279	34 328
T 10	1 958	3 169	5 480	83	804	375	-26	70	66
T 11	13 227	13 900	7 135	244	4 103	1 053	-192	585	422
T 12	5 203	5 504	3 139	283	1 077	676	-53	107	179
T 13	9 718	18 993	25 692	2 527	13 428	8 479	-939	1 326	1 766
T 14	24 443	30 385	22 893	3 504	10 724	11 936	-722	1 492	2 392
T 15A	5 218	9 824	8 920	1 051	6 738	10 326	-402	784	744
T 15B	123	200	148	12	77	120	-4	8	9
T 16	6 338	11 620	8 449	425	9 717	1 886	-160	469	694
T 17	1 759	2 975	2 265	116	2 010	473	-62	184	172
T 18	4 074	6 750	5 162	354	4 741	1 383	-136	491	318
T 19	429	651	475	39	471	149	-15	51	50
T 20	3 588	6 761	6 978	552	1 884	2 445	-115	225	254
T 21	3 462	8 167	16 081	264	2 781	1 571	-107	341	404
T 22	2 481	5 499	6 507	248	2 736	2 020	-125	313	202
T 23	3 844	8 190	9 870	258	4 356	1 193	-102	347	595
T 24	22 245	34 015	24 279	2 299	12 669	23 843	-618	1 272	1 562
T 29	5 556	8 145	5 220	208	2 452	973	-97	228	968
T 30	3 733	8 718	5 763	215	1 940	692	-78	161	211
T 31	18 455	38 007	32 109	1 210	24 605	6 572	-873	1 628	3 517
T 32	6 549	14 039	12 530	645	6 542	3 101	-292	613	515
T 33	12 780	24 914	31 912	1 249	16 457	9 395	-1 187	2 585	1 327
T 34A	4 954	7 484	5 606	323	2 891	3 074	-177	424	566
T 34B	—	—	—	—	—	—	—	—	—
T 35	271	584	484	22	257	97	-11	24	20
T 37	637	1 412	1 157	86	739	353	-28	61	69
T 38A	—	—	—	—	—	—	—	—	—
T 38B	—	—	—	—	—	—	—	—	—
T 38C	—	—	—	—	—	—	—	—	—
T 39	40 855	91 666	79 380	6 603	106 365	20 489	-2 732	11 987	3 741
TOT	1 220 559	1 652 085	1 116 887	64 454	358 692	207 504	-18 297	41 506	59 004

T 10	T 11	T 12	T 13	T 14	T 15A	T 15B	T 16	T 17	T 18	T 19
308	612	12557	3479	8222	3957	3313	8838	2756	37347	6269
12	15	397	109	254	116	151	288	72	641	1105
43	153	3433	396	913	436	465	1008	275	2701	561
95	182	2139	2771	3146	1041	966	4253	927	3182	1023
204	224	3105	845	1418	764	875	2039	443	3663	797
253	274	4058	1468	2238	1124	1108	3149	627	4670	980
168	191	3401	11875	11341	2882	2735	16997	3106	5188	1255
38	70	1237	1542	2254	2679	431	1867	619	1065	253
293	170	1942	1562	1603	693	690	1947	715	2446	580
17326	37	3011	507	750	593	1342	2969	265	1546	401
595	7807	16550	1694	2391	2197	1768	3453	861	11634	2567
40	44	215986	1404	1160	569	536	2281	483	1653	378
755	573	14114	133160	23070	10321	10501	38389	7660	17187	4205
750	775	7627	5825	200487	3941	3571	14597	4076	16435	2891
329	414	5110	3789	8668	104395	7215	8104	5348	7967	1888
4	4	78	29	51	27	177531	73	23	119	29
169	184	3885	1283	2939	1643	1930	253915	833	7087	1781
48	65	1207	459	954	479	493	1098	55935	1961	491
90	163	3920	1176	2761	1529	1027	5749	1605	742123	5949
9	14	247	167	373	330	97	1208	126	1657	166785
124	88	1887	1793	1572	976	1352	2012	1690	3346	914
608	266	8453	1150	2332	1055	1650	2284	576	8760	2581
157	102	4379	921	1710	980	1319	2155	644	4131	1191
222	173	7703	1435	3408	2403	2661	12644	873	6894	3222
759	696	11574	4734	8072	4398	5160	12028	4086	18943	4447
109	98	2404	884	1596	828	1036	2037	466	4308	991
126	73	3615	810	1753	701	1827	2173	355	6536	1624
872	875	17729	6614	11262	5856	8494	14717	2999	29565	7399
249	334	7549	3383	4926	2663	3733	7234	1629	11810	3001
676	616	28240	6795	11541	7857	7004	14593	5547	26539	5110
175	207	3643	1750	2609	1348	1212	3657	1037	5833	1156
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
21	14	388	84	206	108	142	233	60	465	124
38	44	593	289	522	284	227	726	155	1019	238
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1306	2979	48435	19085	50496	24206	15479	50574	16140	77748	19691
26972	18537	450587	223274	376992	193376	268040	499282	123009	1076154	251876

*	T 20	T 21	T 22	T 23	T 24	T 29	T 30	T 31	T 32
T 01	70626	2374	3795	3075	31876	3872	206895	2710	719
T 02	416	31	114	63	783	115	26888	81	23
T 03	2650	164	413	279	2958	424	60961	303	80
T 04	2128	268	595	623	12762	1143	2622	860	155
T 05	2079	224	961	539	11823	1059	3844	2954	302
T 06	3381	482	903	903	7893	1384	4359	1193	168
T 07	4775	362	1189	1466	30764	3720	4575	2041	415
T 08	1971	82	432	204	6360	513	870	350	218
T 09	2071	219	603	444	113178	722	3116	1282	246
T 10	1526	65	291	474	10200	691	3112	281	76
T 11	3938	433	937	3214	8857	1414	4352	726	237
T 12	3649	372	1772	160	11576	1254	2239	543	99
T 13	15002	1162	3768	2620	61594	8145	16112	4744	1409
T 14	10576	1054	3427	2962	47695	5376	12889	4713	1129
T 15A	4819	565	2021	1343	32461	4966	5828	3514	7074
T 15B	75	7	397	15	5602	30	971	61	13
T 16	4809	356	2006	748	16618	34772	4662	6410	574
T 17	1575	125	933	222	3905	417	1194	5817	409
T 18	9352	337	1139	2292	17178	3145	4780	1605	379
T 19	372	47	428	58	980	241	303	112	36
T 20	379756	176	682	375	56354	682	4690	1187	447
T 21	4230	23898	14279	803	9862	847	4206	1334	339
T 22	2634	243	131563	519	9854	890	3899	1001	708
T 23	6934	261	1367	60079	17705	10147	3527	2183	438
T 24	12123	1210	4760	2439	1250607	5178	25982	12468	2286
T 29	2756	193	1134	419	10208	161684	3231	3702	898
T 30	4282	192	1074	466	5899	794	487302	556	209
T 31	20056	1585	19835	2621	62443	4473	13637	151087	2120
T 32	8424	510	4879	1423	21990	6574	10876	3204	91858
T 33	13708	1636	6317	3697	92292	6064	19395	6182	2912
T 34A	3078	284	911	641	13001	1310	5309	1159	239
T 34B	—	—	—	—	—	—	—	—	—
T 35	276	23	133	47	840	88	428	93	40
T 37	511	71	257	124	4515	339	637	385	64
T 38A	—	—	—	—	—	—	—	—	—
T 38B	—	—	—	—	—	—	—	—	—
T 38C	—	—	—	—	—	—	—	—	—
T 39	40769	6091	16847	11517	132795	22410	49827	15217	3650
TOT	645322	45099	230158	106871	2123403	294883	1003515	240055	119967

T 33	T 34A	T 34B	T 35	T 37	T 38A	T 38B	T 38C	T 39	TOTAL de ce tableau
2653	32751	5848	4924	112	14751	58973	—	70767	2785561
185	4733	666	199	4	1452	6924	—	1590	414113
465	5720	1122	573	12	2166	10256	—	6778	607513
397	1439	517	1598	28	1847	11277	—	9158	127474
872	4361	1080	2081	35	2751	10623	—	5197	168405
497	2032	673	2220	34	2573	17305	—	6280	162860
730	2884	1157	3515	71	3251	18398	—	19535	184218
218	705	300	767	20	786	4720	—	3771	51663
399	2471	1408	10579	99	3462	29737	—	4866	239068
145	1061	328	1035	15	804	3950	—	2308	66284
419	4214	1085	1165	28	3432	8536	—	12289	147270
466	13266	3059	1374	23	3197	8894	—	3228	295820
2511	8078	3292	8488	181	8900	58176	—	36641	583626
2023	8648	3709	6905	365	6764	43388	—	26352	555997
4154	5643	2719	5864	349	6357	48189	—	16730	349026
50	1727	1453	543	6	310	2606	—	154	192681
1684	6530	2940	3067	172	3076	17627	—	14594	435632
476	1019	347	647	26	7840	74558	—	6154	178746
757	11808	3818	2126	41	5432	12137	—	19034	884589
78	1307	1138	154	4	548	3010	—	1985	184114
848	8709	3457	5760	104	8569	42644	—	4998	557764
3025	4653	1201	2708	144	3528	15012	—	8712	161460
7933	23279	4391	5013	172	13495	16965	—	6021	266400
603	3980	924	2106	45	2160	11026	—	9792	203466
3509	23305	14410	116024	1044	33567	306571	—	22741	2034687
1768	11263	1543	2718	81	1323	7381	—	5167	253879
2489	5040	2053	1782	29	1067	6162	—	3146	563490
5174	15906	5205	8876	267	10816	53787	—	32771	642271
7517	13605	6809	7572	524	9346	63622	—	11550	361036
118206	13381	6251	35266	790	14995	116047	—	29673	700762
3301	663838	17660	6726	168	7677	55471	—	6787	835336
—	—	461207	—	—	—	—	—	—	461207
548	1189	542	89156	19	304	1765	—	492	99576
200	1173	265	1603	7398	479	3654	—	956	31252
—	—	—	—	—	976818	—	—	—	976818
—	—	—	—	—	—	2104134	—	—	2104134
—	—	—	—	—	—	—	426000	—	426000
8442	33674	11021	20003	486	41702	100515	—	499816	1699275
182737	943381	573596	363132	12896	1205540	3354020	426000	910024	20991092

Graphiques

1.	Evolution du montant global des consommations des différentes catégories sociales	62
2.	Dépenses d'alimentation. Dépenses de logement et d'habillement. Autres dépenses	74
3.	Dépenses consacrées aux autres postes lorsqu'un ménage dépense 1 000 F en alimentation + santé	82
4.	Disparités de consommation en 1971	100
5.	Montants des surconsommations, acquisitions immobilières et biens patrimoniaux	143

Notes

1

G. MICHELAT et M. SIMON ont analysé dans un grand détail l'ensemble des déterminations de classe agissant sur les comportements électoraux, en particulier dans *Classe, Religion et Comportement politique*. Fondation des sciences politiques et Editions sociales, Paris, 1977.

2

Nous avons été obligés de mener notre enquête sur l'année 1971 qui est, à l'heure actuelle, l'année la plus récente sur laquelle on dispose de toutes les données économiques et sociales nécessaires.

3

La méthode que nous utilisons est celle de Vassily Léontief compte tenu des suggestions et des problèmes soulevés par quelques successeurs (Magaud, Lechauga, Hollard). La formalisation mathématique du calcul est donnée en annexe, ainsi que les principales références. Cf. également les nombreux articles d'A. Sauvy sur la nécessité des comptabilités sociales en temps de travail.

4

Il figure à la fin du *Rapport sur les Comptes de la nation de l'année 71* (I.N.S.E.E., C49).

5

Sont compris parmi eux les travailleurs qui ont, cette année-là, entretenu et maintenu en état, l'appareil productif nécessaire : locaux, ateliers, machines-outils, fenwick... Les travailleurs de l'amortissement.

6

C'est-à-dire en résolvant 38 équations à 38 inconnues. Cf. annexe 1.

7

Production automobile vendue en France (chiffre d'affaires) 28900. Moyens de 3 200 travail importés :

$$\frac{3\,200}{28\,900} = 11,1 \%$$

8

La construction technique de cette branche invisible ne pose aucun problème particulier. L'agriculture a exporté 10,05 % de sa production, 10,05 % des agriculteurs seront comptés dans les travailleurs de la branche étranger. Voici les coefficients pour chaque branche visible :

Agriculture : 10,05 %. Viande : 8,15 %. Agro-alim. : 11,32 %. Comb. min. solides : 3,89 %. Pétrole : 5,99 %. Électricité : 0,90 %. Ferreux : 23,52 %. Non ferreux : 30,11 %. Matériaux constr. : 8,90 %. Verre : 26,18 %. Chimie : 35,34 %. Pharmacie : 15,15 %. Fonderie : 7,67 %. Mécanique : 30,30 %. Gros matériel électr. : 23,08 %. Électroménager : 16,81 %. Auto : 33,70 %. Navale : 21,04 %. Textiles : 19,41 %. Cuir : 22,00 %. Bois : 11,87 %. Papier : 9,46 %. Presse : 7,22 %. Caoutchouc : 20,10 %. Transports : 22,56 %. P.T.T. : 0,94 %. Services marchands aux entreprises : 13,74 %. Banques : 0,52 %.

9

Profits et amortissements compris. Cf. annexe 1.

10

Pour les services non marchands, le principe du calcul est différent ; il n'est plus effectué sur la base de la valeur d'échange des produits sur le marché, mais sur les coûts nécessaires à la production de ces services. Ces deux effectifs ne sont donc pas strictement comparables aux autres.

11

Il convient de distinguer la notion de *situation de monopole*, caractérisée par le fait qu'un groupe industriel peut faire la loi sur un marché et en tirer des superprofits, et la notion de *concentration*,

caractérisée par le fait qu'un nombre limité de groupes industriels accaparent le marché d'un bien. L'analyse des faits montre que les deux phénomènes se recoupent quelquefois (E.D.F.), sans que ce soit le cas le plus général.

12

Employés + cadres + techniciens ingénieurs.

13

Cf., pour les non-ferreux, la thèse de Suzanne GADREY, *L'Industrie française de l'aluminium*. Université Paul-Valéry, Montpellier, 1974.

14

Pénétration du capital étranger, part des produits importés, dépendance à l'égard des autres branches, concentration, nombre de travailleurs nécessaires pour produire une même valeur.

15

Les consommations des entreprises (matières premières, machines, locaux, bâtiments...) ont été incorporées et comptabilisées dans les produits de ces entreprises et par conséquent réparties dans les produits consommés et accumulés par les ménages et l'État, et accumulées par les entreprises (cf. *supra*).

16

On trouvera en annexe II un tableau recensant, pour chacune des 38 branches économiques, les effectifs de travailleurs affectés à la consommation des ménages, au développement de leur patrimoine logement, à l'accumulation de capital productif et à l'État.

17

Une enquête d'opinion conduite par la COFREMCA sur un échantillon de 600 cadres (*Etude psychosociologique sur les attitudes des cadres français*. C.N.I.P.E., août 1971) nous apprend que 62,2 % des cadres interrogés estiment qu'« il devrait y avoir moins de différence entre les salaires des ouvriers et ceux des cadres » (annexes, p. 8).

18

N° 74. 26 mars 1977.

19

C'est à Maurice HALBWACHS que l'on doit les principes d'une analyse scientifique des budgets. Sa méthodologie et ses résultats ne sont en aucun cas dépassés. Toute l'analyse qui suit est largement tributaire de son œuvre (*La Classe ouvrière et les Niveaux de vie*, Paris, 1913 ; *L'Evolution des besoins dans les classes ouvrières*, Paris, 1933).

20

Dans l'impossibilité de faire la part des dépenses d'alimentation et de celles d'instruction, nous avons affecté à l'alimentation les dépenses dites de frais d'instruction scolaire, estimant, en partie à tort, que la part des frais alimentaires est prépondérante dans les frais de pension.

21

On nous a fait observer — et cela marque bien que tout regroupement en la matière prête à discussion — que le téléphone pouvait être considéré comme un équipement de base du logement. Si nous avons adopté ce choix, c'est en considérant qu'en France, très souvent, lorsque des locataires disposant d'une ligne téléphonique changent de logement, ils font transférer leur ligne : le téléphone fait en quelque sorte partie des meubles. puisqu'il les suit dans un déménagement.

22

Rappelons que tous ces chiffres sont comparables puisqu'ils sont exprimés en francs constants 1971.

23

Cette illusion populiste a été fort bien décrite, dénoncée et rapportée au milieu qui la secrète par P. BOURDIEU, *L'Amour de l'art*, Éditions de Minuit, Paris, 1966, p. 136-140.

24

G. ROTTIER, art. « Consommation », *Encyclopedia Universalis*.

25

J. BAUDRILLARD, *La Société de consommation*, Idées, Gallimard, Paris, 1972.

26

Ces révélations ont été faites au *Nouvel Observateur*, le lundi 16 janvier 1978.

27

Le lecteur pourra se convaincre lui-même, en pratiquant les mêmes comparaisons sur d'autres catégories, qu'il en est toujours ainsi.

28

En première analyse : les différences entre les catégories sociales concernent moins la quantité consommée que le mode de consommation (location/logement gratuit/accession) et la nature de l'habitat (individuel/collectif).

29

Cette attente n'est pas absurde en soi. La société aristocratique a toujours veillé à ce que l'apparence vestimentaire signifie clairement les barrières sociales et pris grand soin de la réglementer. Un sociologue américain a montré que les sous-prolétaires des taudis new-yorkais consacraient à leur habillement des sommes disproportionnées par rapport à leurs revenus de façon à masquer leur appartenance sociale. (Gerald SUTTLER, *The Social Order of the Slum*, Chicago University Press). Baudrillard affectionne les exemples de consommation vestimentaire (after-shave, shampooing).

30

Les publicitaires savent, fût-ce grossièrement, à quels publics ils s'adressent et ne proposent pas les mêmes modèles aux différentes classes de la société. Les tenues vestimentaires présentées par *Le Nouvel Observateur* ou *L'Express* ont peu de points communs avec les modèles proposés par le catalogue de la C.A.M.I.F., ou la tenue correcte dans laquelle un député communiste s'adresse à un auditoire ouvrier. Quant aux magazines de mode, ils connaissent plus précisément encore le rapport qualité/prix qui convient à leur clientèle. Et *Elle*, *Modes et Travaux*, *Le Tricot...* ont des publics bien différenciés. En ce domaine, comme en tous les autres, la publicité n'est efficace que lorsqu'elle prolonge des phénomènes sociaux plus profonds. Elle est bien incapable d'agir dans le sens créateur qu'on lui prête parfois pour la dénoncer ou la célébrer.

31

Nous nous sommes en particulier aidés d'une analyse des correspondances, effectuée à partir de chacun des quatre tableaux de base des pages 53-56.

32

En 1971 un cadre supérieur dépense 1 000 francs (par unité de consommation) pour son alimentation et sa santé tous les deux mois.

33

En 1971, un ouvrier dépense 1000 francs pour son alimentation et sa santé tous les deux mois et vingt jours.

34

Op. cit.

35

Maladie, décision brusque d'un achat important, changement de résidence.

36

Récession économique.

37

L'Humanité, 5 décembre 1977.

38

Cf. en particulier « Anatomie du goût ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 5, oct. 1976. Notre analyse de l'évolution des budgets confirme intégralement le système de relations entre les classes sociales mis au jour par P. Bourdieu et M. de Saint-Martin à partir de données différentes.

39

Le fait d'imputer aux consommations d'autrui des motivations suspectes (snobisme, affichage de la promotion sociale, recherche volontaire de la distinction...) est le contraire même d'une démarche sociologique.

40

Maurice HALBWACHS, *La Classe ouvrière et les Niveaux de vie*, *op. cit.*, p. 416.

41

Ibid., p. 418.

42

La Famille après le mariage des enfants, I.N.E.D., cahier 78, tableau 37, p. 67.

43

Ibid., p. 65.

44

Ibid., tableau 89, p. 132.

45

M. HALBWACHS, *La Classe ouvrière et les Niveaux de vie*, *op. cit.*, p. 447.

46

Encore que le patrimoine des ouvriers soit des plus modestes comme nous le verrons (cf. chap. 4).

47

E. SHORTER, « Amour, sensibilité et classes sociales depuis 1750 », *Les Annales*, n° 4, 1974.

48

On peut faire la même remarque sur les dépenses d'habillement. Or, nous l'avons vu, cette dépense classique « d'ostentation » s'est en fait sagement alignée sur l'accroissement des ressources.

49

On peut laisser de côté les explications mettant en avant (une fois de plus !) le rôle de la télévision. Bourvil, meilleur sociologue que MacLuhan, mettait le doigt sur l'essentiel en chantant :

« La télévision, c'est un cinéma
Qu'on peut regarder en restant chez soi. »

Pour que l'argument porte, il faut qu'il s'adresse à une population qui ressent fortement le besoin de rester chez elle. C'est la valorisation de la vie de famille qui a entraîné le succès foudroyant de la

télévision ; non l'inverse.

50

N. BROUARD, T. GONTHIER, J. FOUCHÉ. *Mémoire de sociologie appliquée*, E.N.S.A.E., Paris, 1977.

51

Cet aspect a été particulièrement bien développé dans la thèse de troisième cycle de Rémy Lenoir consacrée au troisième âge. (*Transformations des rapports entre générations et apparition du troisième âge*, C.E.M.S., E.H.E.S.S., Paris, 1977.)

52

Maurice AGULHON, *La République au village*, Plon, 1970.

53

Anatomie du goût, op. cit.

54

Cf. chapitre suivant.

55

Paul GEORGES, « Pour qui le budget de l'Education nationale ? », *Politique aujourd'hui*, septembre 1972.

56

10 484 000. arrondis à 10500000.

57

2 018 000. arrondis à 2020000.

58

Il sort du cadre de notre propos de définir quels sont les travailleurs (ou les morceaux de travailleurs) qui sont à la source de la plus-value et quels sont ceux qui l'extorquent.

59

Le tableau détaillé de la contribution des 38 branches aux cinq utilisations finales figure en annexe.

60

L'effectif global des travailleurs des services domestiques, dont plus de la moitié sont au service direct et privé de quelques catégories sociales privilégiées, regroupe plus de travailleurs que la production de pétrole, ou d'électricité et presque autant que la production automobile !

61

Les pages qui suivent doivent en particulier beaucoup aux études suivantes : A. NEVIN, F.E. HILLS, *Ford, the Times, the Man, the Company*, ; Scribners, New York, 1954 ; J.B. RAE, *The American Automobile*, Chicago, 1965 ; A. SLOAN, « Mes années à la General Motors », *Homme et Techniques*. Paris, 1967 ; J.-P. BARDOU, J.-J. CHANARON, P. FRIDENSON, *La Révolution automobile*, Albin Michel ; J.-J. CHANARON et NICOLON *Industrie automobile et Innovation technologique*, Université de Grenoble II, I.R.E.P., 1975 ; L. BOLTANSKI, « Les Usages sociaux de l'automobile », Actes de la recherche en sciences sociales, mars 1975 ; *L'Argus* ; *L'Autojournal* ; A. VILLENEUVE, *L'Equipement des ménages an automobile*, 1967, I.N.S.E., Enquête transports, 1975 ; I.N.S.E.E., enquête *Intention d'achats*, 1975 ; N. Michel GLAUDE et Mireille MOUTARDIER, I.N.S.E.E., *Economie et Statistiques*, n°93, et 99.

62

James M. Laux, in BARDOUX, CHANARON, FRIDENSON, LAUX, *La Révolution automobile*. Albin

Michel, 1977.

63

Etant donné la structure ancienne qu'ils reflètent, les inactifs les plus riches sont probablement pour l'essentiel retirés des affaires, plutôt que d'anciens cadres.

64

C'est le cas pour seulement 41 % des cadres supérieurs, 25 % des instituteurs, 31 % des travailleurs sociaux, 36 % des cadres administratifs.

65

Ce rapport s'établit à 35 % pour les professions libérales, 44 % pour les inactifs les plus riches, 30 % pour les petits commerçants, 31 % pour les inactifs moyens-riches.

66

Le patrimoine exige de prendre en compte cette dimension : il résulte, pour chaque ménage, de la part qu'il a pu prélever d'une accumulation séculaire ; il constitue, pour lui, une réserve sur les richesses nouvelles à produire. De la même façon, l'investissement productif des entreprises préfigure la richesse et les formes de production de la période suivante.

67

André MASSON et Dominique STRAUSS-KAHN, in *Economie et Statistiques*, n° 98.

68

Précisons que les travailleurs directs et indirects de l'Enseignement (pour la part qui revient à la qualification) ont déjà été affectés aux catégories sociales au titre de la consommation (chap. 2 et 3).

69

Antoinette CHAUVENET, *Médecines au choix. médecine de classe*. P.U.F., 1978.

70

Alain Darbel et les équipes ayant élaboré les trois numéros de *Données sociales*. I.N.S.E.E.

71

Il sera sans doute possible un jour de distinguer la part qui revient à chaque classe sociale de chacun des grands services de l'Etat. Il est probable qu'on aboutira alors à montrer que la part que se taillent les catégories riches et intellectuelles est plus importante que celle qui échoit à la petite bourgeoisie non intellectuelle.

72

$$\text{Soit } \frac{13\,707 \times 51\,249\,000}{20\,900\,000} = 2,8, \\ \frac{5\,465 \times 42\,800\,000}{19\,800\,000}$$

73

Les catégories sociales de consommateurs sont ordonnées selon la quantité d'énergie sociale qu'ils reçoivent.

74

Cf. annexe II. (Les nombres en italiques désignent les cinq catégories de travailleurs les plus nombreuses.)

75

On trouvera en annexe un tableau détaillé ventilant en effectifs et en pourcentages des travailleurs selon qu'ils travaillent pour la consommation, la surconsommation, le patrimoine logement, l'accumulation ou

l'Etat.

76

Relativement aux ouvriers.

77

Michelat et Simon (*op. cit.*) ont montré l'importance de ce phénomène dans les comportements électoraux des ouvriers.

78

P. BOURDIEU, « Célibat et Conditions paysannes », *Études rurales*. 1964,

79

JEGOUZO, *Économie et Statistiques*, n° 34.

80

Voir tableau 31, la liste des numéros de branches et produits.

81

Total de M 20 + M 30 + M 40 + M 50 pour les deux branches commerciales T 25-8 et T 29 (chiffres négatifs).

82

Par contre, les loyers fictifs qui ont pu être vendus ont consommation des ménages.